



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

Violence totale

<i>La violence nazie</i>	entretien avec Johann Chapoutot
<i>Le feu nucléaire : une expression de la violence absolue ?</i>	Jean-Louis Vichot
<i>Tu massacreras tes frères !</i>	Hervé Pierre
<i>Et la foule crie «À mort !»</i>	Patrick Clervoy
<i>La violence, une fin ou un moyen pour l'État islamique ?</i>	Wassim Nasr
<i>La médiatisation de la violence totale en Centrafrique : récit par les images, récit par les mots</i>	Bénédicte Chéron
<i>Regain de violences ?</i>	entretien avec Robert Muchembled
<i>Révolution française et «violence totale»</i>	Jean-Clément Martin
<i>Illégitime violence</i>	Jean-Philippe Immarigeon
<i>Justifier la violence extrême ?</i>	Monique Castillo
<i>Force et violence</i>	Pierre de Villiers
<i>Kakanj 1992 : les sapeurs découvrent la violence</i>	Jean-Luc Cotard
<i>Le processus homicide.</i>	
<i>Analyse empirique de l'acte de tuer</i>	Brice Erbland
<i>Quand tuer blesse. Réflexion sur la mort rouge</i>	Yann Andruétan
<i>Le lien à la violence des commandos Marine</i>	Jacques Brélivet
<i>«Messieurs les insurgés, tirez les premiers !»</i>	Yohann Douady

POUR NOURRIR LE DÉBAT

<i>Le rebelle et le soldat : quelle éthique ?</i>	Monique Castillo
<i>L'armée et le maintien de l'ordre lors de l'application des lois laïques (1902-1906)</i>	Xavier Boniface



La revue *Inflexions*

est éditée par l'armée de terre.

École militaire – 1 place Joffre – Case 09 – 75700 Paris SP 07

Rédaction : 01 44 42 42 86 – e-mail : inflexions.emat-cab@terre-net.defense.gouv.fr

www.inflexions.fr

Facebook : [inflexions \(officiel\)](https://www.facebook.com/inflexionsofficiel)

Membres fondateurs :

M. le général de corps d'armée (2S) Jérôme Millet ↗ Mme Line Sourbier-Pinter

↗ M. le général d'armée (2S) Bernard Thorette

Directeur de la publication :

M. le général de division François Lecointre

Directeur adjoint :

M. le colonel Hervé Pierre

Rédactrice en chef :

Mme Emmanuelle Rioux

Comité de rédaction :

M. le médecin en chef Yann Andruétan ↗ M. John Christopher Barry ↗ Mme le professeur Monique Castillo ↗ M. le médecin chef des services (er) Patrick Clervoy ↗ M. le colonel (er) Jean-Luc Cotard ↗ Mme le professeur Catherine Durandin ↗ M. le général de brigade Benoît Durieux ↗ M. le commandant Brice Erbland ↗ M. le lieutenant-colonel (er) Hugues Esquerre ↗ M. le colonel Frédéric Gout ↗ M. le colonel (er) Michel Goya ↗ M. le professeur Armel Huet ↗ M. le grand rabbin Haim Korsia ↗ M. le général de brigade Thierry Marchand ↗ M. le général d'armée (2S) Jean-Philippe Margueron ↗ M. l'ambassadeur de France François Scheer ↗ M. le professeur Didier Sicard ↗ M. le colonel (er) André Thiéblemont

Membres d'honneur :

M. le général d'armée (2S) Jean-René Bachelet ↗ M. le général de corps d'armée (2S)

Pierre Garrigou-Grandchamp

Secrétaire de rédaction : adjudant-chef Claudia Sobotka

Les manuscrits soumis au comité de lecture ne sont pas retournés.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Les titres des articles sont de la responsabilité de la rédaction.



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

Violence totale

NUMÉRO 31

VIOLENCE TOTALE

► ÉDITORIAL ▼

► HERVÉ PIERRE

► 7

► DOSSIER ▼

LA VIOLENCE NAZIE

► ENTRETIEN AVEC JOHANN CHAPOUTOT

► 13

Devant l'ampleur et la monstruosité des crimes nazis, collectifs ou individuels, les historiens ont longtemps buté sur leur causalité profonde, faisant basculer leurs auteurs du côté de l'inhumain, du barbare. Ces comportements s'appuient pourtant sur des fondements normatifs et un argumentaire juridique.

LE FEU NUCLÉAIRE : UNE EXPRESSION DE LA VIOLENCE ABSOLUE ?

► JEAN-LOUIS VICHOT

► 23

L'arme nucléaire est l'arme la plus puissante que l'homme ait jamais conçue. Cette puissance formidable, dévoilée lors des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, a fait d'elle un instrument politique et non plus militaire.

TU MASSACRERAS TES FRÈRES !

► HERVÉ PIERRE

► 29

Décembre 2014 : à Bambari, en Centrafrique, des hommes massacrent leurs voisins. Le décalage observé entre cette proximité et la barbarie avec laquelle les actes sont commis ne manque pas d'interroger sur les ressorts de cette violence.

ET LA FOULE CRIE «À MORT !»

► PATRICK CLEROVY

► 41

Les foules portent en elles une violence aveugle. C'est l'effet Lucifer, un phénomène universel et mal connu parce qu'il est difficile d'en percevoir les mécanismes inconscients, mais aussi parce que nous préférions ne pas le voir.

LA VIOLENCE, UNE FIN OU UN MOYEN POUR L'ÉTAT ISLAMIQUE ?

► WASSIM NASR

► 47

Violence à outrance, attentats kamikazes, exécutions collectives, égorgements, décapitations, mises en scène macabres sur grand écran avec des productions dignes des films d'action américains, sont devenus la marque de fabrique de l'État islamique. Quelle sont les principales articulations de cette propagande et pour quelle finalité ?

LA MÉDIATISATION DE LA VIOLENCE TOTALE EN CENTRAFRIQUE : RÉCIT PAR LES IMAGES, RÉCIT PAR LES MOTS

► BÉNÉDICTE CHÉRON

► 55

« La limite pour l'historien, comme pour le cinéaste, pour le narrateur, est dans la part intransmissible d'une expérience extrême », écrit Paul Ricœur. Qu'en est-il des récits construits chaque jour par les médias d'information, qui plus est lorsque la mise en images est celle d'une violence qui déborde le cadre légitime d'exercice de la force ? Le cas du conflit centrafricain est à ce titre très révélateur.

REGAIN DE VIOLENCES ?

■ ENTRETIEN AVEC ROBERT MUCHEMBLED

Les attaques les plus récentes, dont l'attentat contre *Charlie Hebdo*, seraient-elles moins l'expression d'un regain de violence « historique » que celle de l'inquiétant échec d'un modèle qui, *in fine*, ne parviendrait plus à supprimer, sinon à éviter, de trop criantes inégalités ?

■ 65

RÉVOLUTION FRANÇAISE ET « VIOLENCE TOTALE »

■ JEAN-CLÉMENT MARTIN

Malgré les apparences, les événements survenus pendant la Révolution française en métropole ne peuvent pas être rangés dans la catégorie de la « violence totale ». Mais les mutations de la conduite de la guerre, entraînées par la novation révolutionnaire, peuvent être comprises comme les prémisses des temps nouveaux, mobilisant les populations dans leur totalité et réquisitionnant toutes les énergies.

■ 73

ILLÉGITIME VIOLENCE

■ JEAN-PHILIPPE IMMARIGEON

La France s'est construite sur une réflexion philosophique équilibrée, et sur l'édification d'un état de droit et d'une légalité qui ont fait sa force, mais dont on cherche aujourd'hui à la persuader qu'ils sont périmés dans un monde régi par l'arbitraire. Sauf que la rhétorique sur un monopole de la violence qui caractériserait l'État moderne oublie que le peuple souverain reste toujours, *in fine*, seul dépositaire de la violence légitime et seul juge de son emploi.

■ 81

JUSTIFIER LA VIOLENCE EXTRÊME ?

■ MONIQUE CASTILLO

Comment comprendre que soient tenues pour légitimes des pratiques extrêmes et déshumanisantes de la destruction d'autrui ? Une illimitation de la haine quand elle est érigée en droit ? La conversion du révolutionnarisme en un compassionnalisme complaisant ? Ou l'incapacité de retrouver la force de s'opposer à la violence ?

■ 95

FORCE ET VIOLENCE

■ PIERRE DE VILLIERS

La force militaire doit se démarquer de la violence qu'elle combat : lorsque celle-ci est un abus, une haine de l'autre, celle-là devra être raisonnée, mesurée, légitime et tournée vers le bien commun. Combattre la violence est aussi une question de forces morales.

■ 105

KAKANJ 1992 : LES SAPEURS DÉCOUVRENT LA VIOLENCE

■ JEAN-LUC COTARD

Le récit de la progressive prise de conscience de la violence de l'environnement par une équipe de commandement et, de façon plus générale, par l'ensemble d'un micro bataillon du génie engagé en 1992-1993 en Bosnie-Herzégovine. Il souligne en filigrane l'importance des savoir-faire et savoir-être dans ce type de situation.

■ 117

LE PROCESSUS HOMICIDE.

ANALYSE EMPIRIQUE DE L'ACTE DE TUER

■ BRICE ERBLAND

Comment anticiper la réaction psychologique d'un tir à tuer ? Quels sont les pièges moraux qui attendent le soldat ? Comment gérer émotionnellement un homicide ? À partir de son expérience personnelle, l'auteur décrit un processus, depuis la préparation morale jusqu'à sa digestion psychologique, et dresse une cartographie du tir à tuer.

■ 131

QUAND TUER BLESSE. RÉFLEXION SUR LA MORT ROUGE

■ YANN ANDRUÉTAN

Le problème de la violence guerrière se pose pour le psychiatre à travers sa conséquence : le trauma psychique. Or ce qui traumatisé n'est pas la confrontation à l'horreur, mais la découverte par le soldat que sa victime lui ressemble, qu'il peut en partie s'identifier à elle. Quand l'autre devient autrui. Tuer, c'est se tuer soi-même.

■ 141

LE LIEN À LA VIOLENCE DES COMMANDOS MARINE

■ JACQUES BRÉLIVET

Les commandos Marine forment une élite dont l'histoire comme l'actualité montrent l'engagement dans les opérations les plus sensibles. On conçoit aisément leur exposition à la violence de la guerre comme leur capacité à la délivrer en professionnels accomplis. Mais leur lien à la violence s'arrête-t-il à l'espace-temps des opérations extérieures ?

■ 155

« MESSIEURS LES INSURGÉS, TIREZ LES PREMIERS ! »

■ YOHANN DOUADY

Cet article aborde la question des règles d'engagement. Il n'y est jamais explicitement question de violence. Mais entre les lignes, on pourra mesurer celle que procure le sentiment d'impuissance ressenti par le combattant qui s'estime pris dans un filet de contraintes réduisant sa liberté d'action sur le terrain, et ce face à un ennemi qui se joue de ces règles.

■ 163

■ POUR NOURRIR LE DÉBAT

LE REBELLE ET LE SOLDAT : QUELLE ÉTHIQUE ?

■ MONIQUE CASTILLO

Le rapport éthique au rebelle est en train de se transformer. Trois figures simplifiées peuvent être identifiées : le rebelle héros, qui lutte pour la liberté ; le rebelle victime, qui lutte pour la reconnaissance ; et le rebelle qui s'érite en agresseur inconditionnel dans une guerre du sens. Quelle éthique ou contre-éthique gouverne le mode d'action de chacune de ces catégories ?

■ 177

L'ARMÉE ET LE MAINTIEN DE L'ORDRE LORS DE L'APPLICATION DES LOIS LAÏQUES (1902-1906)

■ XAVIER BONIFACE

À la Belle Époque, les soldats sont requis pour la mise en œuvre des lois laïques – lois contre les congrégations religieuses (1901 et 1904), séparation des Églises et de l'Etat (1905). Or ces missions ne laissent pas indifférents les cadres de l'armée, et posent le double problème de leur exécution et de leur répercussion.

■ 183

■ TRANSLATION IN ENGLISH ■

CAN EXTREME VIOLENCE BE JUSTIFIED?

■ MONIQUE CASTILLO

■ 195

FORCE AND VIOLENCE

■ PIERRE DE VILLIERS

■ 205

■ COMPTES RENDUS DE LECTURE ■

■ 215

■ SYNTHÈSES DES ARTICLES ■

■ 225

■ TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH ■

■ 231

■ BIOGRAPHIES ■

■ 237

HERVÉ PIERRE

ÉDITORIAL

Le mot « violence » fait débat, non pas, pour paraphraser saint Augustin, que nous n'en ayons pas l'intelligence quand nous le prononçons ou que nous l'entendons prononcer, mais la définition de ce que sa réalité recouvre, précisément, provoque un déchirement intellectuel à tenter de lever le flou. En témoignent, s'il fallait, les discussions animées sinon houleuses au sein du comité de rédaction lors des travaux de préparation de ce numéro. Pour faire court, à un point de vue absolu, qui ferait de la moindre contrainte déjà une expression de violence, s'opposerait un autre point de vue qui s'autoriserait à en estimer la valeur, voire la réalité, relativement à un cadre d'espace-temps donné.

Dans le premier cas, les exemples ne manquent pas d'expressions physiques comme psychologiques d'une violence, qui, parce qu'elle est fondamentalement agression, donc transgression, ne peut supporter le relativisme : un mort vaut un million de morts insistait non sans provocation Jacques Derrida. Dans ce registre, les typologies sont pléthores, du viol à la torture, en passant par l'assassinat et la chasse à l'homme, qui s'imposent objectivement et paraissent difficilement pouvoir être soumises à la contradiction. Si toute forme de violence est par essence « abus », certaines font ainsi l'unanimité par leur caractère extrême. Que le qualificatif d'extrême ne trompe pas : elles ne sont pas aux marges du phénomène, mais en son cœur même pour en représenter des expressions paradigmatisques de cruauté. La violence totale — au sens « totalitaire » que donne Emmanuel Levinas au qualificatif — apparaît par conséquent la tentative la plus immédiatement évidente de donner un contenu signifiant, lourd, au mot. Des crimes nazis, dont Johann Chapoutot tente de souligner le fondement normatif, au feu nucléaire, dont Jean-Louis Vichot précise qu'il reste l'arme la plus puissante jamais conçue par l'homme, ce numéro d'*Inflexions* offre une galerie de tableaux des pires horreurs. Des massacres fratricides dont témoigne Hervé Pierre à l'effet Lucifer décrit par Patrick Clervoy, en passant, avec Wassim Nasr, par la terreur dont Daesh fait une arme de destruction massive, rien n'est épargné au lecteur qui mesure au fil des pages l'incommensurable inhumanité dont l'humanité est capable.

Pour autant, à considérer le ressenti des sujets dans des cadres d'espace-temps différents, d'aucuns osent souligner, timidement

parfois, le caractère très relatif du sens donné au mot. Le périmètre que recouvre aujourd’hui le terme « violence » en France par exemple ne correspond certainement pas aux usages qu’en faisaient nos ancêtres au Moyen Âge, les quelques lignes de description que Foucault fait du recours à la « question » suffisent à s’en convaincre. Confronté à la difficulté d’avoir à comparer l’incomparable, Robert Muchembled fait ainsi, sans nier autant la réalité que la diversité des phénomènes, le choix de l’homicide comme critère d’appréciation principal pour finalement conclure à une baisse tendancielle du niveau de violence dans les sociétés occidentales. De son côté, Jean-Clément Martin revisite à l’aune des violences ultérieures le legs mémoriel de la Révolution française : contre les idées reçues et sans pour autant nier la réalité des faits, il se refuse à considérer ces événements comme entrant dans la catégorie de la violence totale pour n’avoir « pas déterminé le cours des choses ».

De ce débat anthropologique autour des limites de ce qui serait ou pas de l’ordre de la violence, découle assez naturellement celui, politique, d’une éventuelle légitimité d’actions de contrainte qui, parce qu’elles relèveraient de règles de droit, pourrait justifier le recours à la force au nom d’un collectif. Ce monopole de la « violence légitime » que l’État s’attribue — pour reprendre l’oxymore consacré — pose en effet une fois de plus la question des limites : s’il est l’objet de la critique formulée par Jean-Philippe Immarigeon qui en dénonce les excès, il est *a contrario* défendu par Monique Castillo qui, opposant nettement la force à la violence, souligne combien la paix est fille de la première contre les effets destructeurs de la faiblesse. Les deux points de vue ne sont d’ailleurs pas nécessairement irréconciliables à considérer, comme le fait le général de Villiers, chef d’état-major des armées, le recours à la force comme un *ultima ratio* que les qualités morales des unités engagées doivent permettre de préserver de toute dérive.

« Conscience contre violence », résumerait certainement Stefan Zweig ou crierait le héros du livre d’Emilio Lussu qui, bien que pacifiste convaincu, s’offusque devant ses camarades : « Qu’en serait-il de la civilisation humaine si la violence injuste pouvait toujours s’imposer sans résistance ? » Conscience contre violence. Voilà tout le propos des témoignages proposés par Jean-Luc Cotard et Brice Erbland qui soulignent de leurs expériences à vingt ans d’écart l’intelligence de situation attendue du soldat engagé au cœur de la fournaise. Le lecteur mesurera, au passage, avec Yann Andruétan, Jacques Brélivet et, dans une moindre mesure, Yohann Douady, combien ces expériences extrêmes ne sont pas en retour sans coût psychologique pour l’individu qui vit cette tension extrême. Mais conscience contre

violence donc et enfin, car si l'on admet que « la force » ne saurait aller sans une nécessaire maîtrise dès lors que l'on se réfère aux valeurs cardinales que sont l'universalité de l'homme et le prix attaché à la personne, sa dignité, son intégrité et sa vie — ce que le général Bachelet a appelé le « principe d'humanité » —, on trace une voie étroite entre l'application de ce principe et les impératifs de celui d'efficience sans lequel la force sera inopérante.

Cette voie étroite est finalement celle que tente de faire émerger ce numéro à la faveur de la résistance à inventer aux formes les plus extrêmes de violence. Ces dernières, qu'il convient toujours de dénoncer, ne sont ici décrites qu'au prétexte de faire apparaître en creux ce qui pourrait permettre de s'y opposer. Fidèle à l'esprit même de notre revue, ce numéro prétend ouvrir un espace de débat sans pour autant chercher nécessairement à réduire les contradictions. A considérer d'ailleurs, entre absolu et relatif, que les deux points de vue poussés à l'extrême présentent le même risque de dissoudre la notion, à tout ou rien considérer comme relevant de la violence, sans doute faut-il accepter de les conserver tous les deux. *Via* une approche dialogique chère à Edgar Morin, se dessine alors un champ improbable d'analyse où les deux logiques, plutôt que de se réduire, se complètent l'une l'autre pour interroger, en conscience, chaque cas d'espèce dans sa complexité. Pas de recette magique dans les lignes qui suivent, mais une éternelle interrogation à formuler sur le fil de l'épée ; le recours à la force, pour être efficace sans devenir violence, est alors un difficile équilibre entre le relatif de l'intensité à appliquer et l'absolu de l'humanité à préserver. Cette voie étroite, qui relève de la responsabilité individuelle, est en particulier celle qu'expérimente tout chef engagé au combat lorsqu'il lui faut décider... en conscience. ■

Avertissement.

Les articles qui composent ce numéro ont été rédigés avant les attentats du 13 novembre 2015.

L DOSSIER

ENTRETIEN AVEC JOHANN CHAPOUTOT

LA VIOLENCE NAZIE

Inflexions : Dans *La Loi du sang. Penser et agir en nazi* (Gallimard, 2014), vous montrez que la violence totale est issue d'une idéologie enracinée depuis longtemps dans un peuple et va émerger à la faveur de tel ou tel facteur de promotion de cette idéologie. Comment une telle violence peut-elle saisir ce qu'il y a de plus élevé en l'homme en se fondant sur des arguments d'une tragique simplicité et d'une radicale bêtise ?

Johann Chapoutot : Cette simplicité ou ce simplisme est l'une des grandes forces du nazisme qui, au fond, est un opérateur d'intelligibilité. Il faut replacer sa naissance et sa croissance dans un contexte national épouvantable. En 1914, l'Allemagne est la première puissance industrielle d'Europe alors qu'elle était très en retard sur la France et la Grande-Bretagne en 1871. Cela grâce à une révolution industrielle très rapide, très brutale, avec ce que cela implique de phénomènes sociaux, de déracinement, exode rural, urbanisation, industrialisation. Une explosion démographique impressionnante : le pays est passé de quarante à soixante-sept millions d'habitants avec un taux de croissance de quasiment 70 %. La Grande Guerre a fait deux millions et demi de morts, un million huit cent mille au front auxquels il faut ajouter les sept cent mille de l'arrière que l'on oublie toujours, victimes de maladies et de la famine générée par le blocus mis en place par les Alliés. Un conflit conclu par le traité de Versailles, qui n'est pas une paix aux yeux des Allemands. Et qui se poursuit par une quasi-guerre civile entre 1919 et 1923, une guerre d'inflation, la guerre à l'Est jusqu'en 1921, puis la crise de 1929 qui frappe l'Allemagne en premier.

Dans ce contexte absolument dramatique, les nazis ont repris à leur compte des idées qui existaient déjà en Allemagne, mais également en France, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, en Occident de manière générale : le racisme, donc le particularisme, l'antisémitisme, qui était alors florissant, le capitalisme dans sa version la plus dure, c'est-à-dire une exploitation totale et méprisante des individus – la crise de 1929 a jeté plusieurs millions de personnes dans la rue sans que financiers et industriels ne s'en émeuvent –, le militarisme, le nationalisme, l'impérialisme, le « darwinisme social » – l'eugénisme est à l'époque considéré comme un grand progrès scientifique. Hitler, Goebbels, Rosenberg, mais aussi tous les juristes, professeurs, biologistes qui travaillent pour le parti, ont construit, sous une forme à la fois cohérente et plausible – plausible parce que ces idées sont partout –, une vision du monde social antisémite, réifiante, très organisée de

l'histoire ; une vision plurimillénaire reliant l'Antiquité au présent. Une histoire qui est également une ouverture sur l'avenir puisque les nazis ne se contentent pas de poser un diagnostic, mais formulent un pronostic qui peut être résumé ainsi : « On va s'en sortir parce que nous avons compris les lois de l'histoire. »

Inflexions : *Des lois de l'histoire qui vont être réduites à un simplisme des plus réducteurs. Il apparaît clairement dans votre livre que pour les nazis « la nature ne ment pas » et que la culture chrétienne, et surtout juive, a détruit les lois naturelles. Le racisme et l'antisémitisme se fondent donc sur le reproche fait à une partie de l'humanité de s'être opposée à la nature en enfermant depuis des siècles l'Allemagne dans une culture qui l'a brisée. Celle-ci ne pourra s'en sortir que si elle remet en question le passé sur le plan culturel. Pensez-vous que s'il n'y avait pas eu ce discours de la négation de la culture au profit de la nature, la violence totale se serait peut-être exprimée autrement ?*

Johann Chapoutot : Vous avez raison. Mais la critique de la culture formulée par les nazis est une vieille tradition, et pas seulement en Allemagne. La mise en accusation du christianisme par exemple : la décadence de Rome n'est-elle pas due à la christianisation de l'empire des III^e et IV^e siècles ? Une accusation réinvestie par les extrêmes droites européennes et païennes du XIX^e siècle, qui estiment que le christianisme est une invention des juifs, qui, par l'évangélisation, ont apporté en Europe des valeurs qui ne sont pas celles de ses peuples d'origine, notamment des Germains. L'obligation de la monogamie qui a succédé à la polygamie germanique, ce qui est totalement fantasmé, est posée comme une réalité historique et vilipendée. Tout comme le soin accordé aux faibles et aux malades – comme les Spartiates, les « vrais » Germains n'hésitaient pas à laisser mourir au fond d'un ravin l'enfant qui était trop faible –, le respect de l'ennemi et celui du droit des gens... Des valeurs importées d'Orient, inculquées parfois avec violence, qui ont asphyxié démocratiquement et tué biologiquement la race germanique. Les nazis, comme beaucoup d'autres, répètent à l'envi le martyrologue des Saxons évangélisés de force par Charlemagne. Ils prônent le retour à l'authenticité du peuple germanique, à la loi naturelle, c'est-à-dire à l'instinct : on va redevenir des guerriers, on va se battre selon les lois de la nature.

Inflexions : *Pensez-vous que cette volonté de retour à la nature explique le caractère total de cette violence ? Autrement dit, la violence d'État a-t-elle besoin d'une telle référence pour s'exprimer ?*

Johann Chapoutot : Je n'aime pas l'expression « violence d'État » parce que, contrairement à ce que l'on croit, les nazis sont des anti-étatistes résolus. De ce point de vue-là, je suis convaincu qu'ils sont très modernes. Les juristes que j'ai étudiés, notamment Reinhard Höhn,

vont jusqu'à penser la désagrégation de l'État et son remplacement par des agences. La république n'est-elle pas une invention gréco-latine, donc juive ? L'agence, au contraire, permet, en étant financée pour son projet spécifique, d'être flexible. En 1945, Höhn, pourtant ancien général de la SS, est devenu un des penseurs mondiaux du management ! J'ai donc du mal avec cette idée de violence d'État.

Inflexions : *Mais la question demeure : pour être totale et être appliquée par un grand nombre de soldats et de civils, la violence a-t-elle besoin de se référer à une idéologie extraordinairement simpliste et enracinée dans les profondeurs de l'histoire d'un peuple ?*

Johann Chapoutot : Le mot « enraciné » est important parce que « racine » a donné « radical ». Or la violence est totale parce qu'elle est radicale, parce que la lecture que les nazis font du réel et de l'histoire est radicale. Ils s'en vantent d'ailleurs et c'est la noblesse affichée de leur radicalité : « Nous, nous allons à la racine, c'est-à-dire la race ; grâce à la science du XIX^e siècle, grâce à la médecine, à la biologie, aux sciences naturelles, à la zoologie, à l'éthologie, à la génétique naissante, nous avons compris les lois de l'histoire qui sont celles de la nature ; nous avons compris que l'histoire, c'est la lutte des races. » Quand on fait une telle analyse, qui va au principe des choses, on formule des discours radicaux, parce qu'on y trouve un plaisir, une jouissance, et les nazis ne s'en sont pas privés. Grammaticalement, ils font des comparatifs de superlatifs, vecteurs verbaux d'une violence qu'ils souhaitent encore plus totale, encore plus extrême, toujours plus. Ils vont très loin dans le discours. Tout doit disparaître de l'ère de domination du peuple germanique par l'adoption de politiques d'expulsion et d'extermination. Ce discours-là, cette analyse radicale, au sens étymologique de l'histoire, cette lecture-là préparent, forgent les cadres mentaux qui permettront ensuite l'inscription d'actes qui, à nos yeux, n'ont pas de sens et dépassent l'horreur.

Inflexions : *Cette violence totale n'était-elle pas vécue comme une contrainte nécessaire par ceux qui l'exerçaient ? Quand Hitler demandait à ses soldats de massacrer femmes, enfants et vieillards, il leur demandait aussi de se sacrifier pour le futur, d'être des héros ! Et ici on arrive au paradoxe total : la violence totale est autant imaginée comme une souffrance par ceux qui l'exercent que par ceux qui la subissent.*

Johann Chapoutot : Vous avez parfaitement raison. C'est difficile d'être violent et c'est difficile de tuer, surtout dans un cadre culturel et mental structuré par le kantisme et le christianisme. Les nazis en sont conscients et d'ailleurs ils s'en vantent ; ils se considèrent comme une avant-garde, des êtres supérieurement intelligents pour qui la radicalisation de la pensée s'exprime dans la radicalité des actes.

Leurs quatre-vingts millions de compatriotes n'en sont pas là. C'est pour cela que Himmler précise à Posen, en 1943, que la solution finale doit rester secrète, parce que les compatriotes allemands ne comprendraient pas. Ils sont, selon Himmler, encore trop englués de christianisme, de kantisme, de libéralisme, d'humanisme, d'humanitarisme, de droit. Pour vaincre ces réticences, ce que Bachelard appellerait un « obstacle épistémologique », il faut se servir de la force de l'autre : retourner la force morale contre elle-même. Cela consiste à dire que tuer un enfant juif en Ukraine au bord d'une fosse, voir sa boîte crânienne éclater, être maculé de sang, comme le décrivent les membres des *Einsatzgruppen*, c'est difficile, mais c'est nécessaire, que ce qui serait criminel ce serait d'épargner cet enfant car il est dangereux par nature : il va grandir et venir tuer nos enfants à nous. En accomplissant ce crime malgré un éventuel sentiment de compassion, nous faisons le bien. Les discours de Posen des 4 et 6 octobre 1943 sont explicites : en faisant cela, la SS prétend avoir accompli un devoir moral vis-à-vis de la race. Si elle ne le faisait pas, elle laisserait cette tâche biologique aux générations futures.

Inflexions : *Comment expliquer que des universitaires, philosophes, juristes, médecins, avocats rompus à la dialectique, à une connaissance qui transcende le jugement collectif habituel, se soient laissés prendre à ces fantasmes ?*

Johann Chapoutot : L'engagement des intellectuels. La question est importante. Cela fait partie de ces bâncs de sens auquel on est confronté. Pour faire surgir cette bânce de sens, il faut en faire une histoire culturelle. Dans l'entre-deux-guerres, seule une petite fraction d'une classe d'âge entrait à l'université. Faire des études, suivre un enseignement secondaire, être bachelier coûtait très cher. C'était un privilège de classe. Avant 1945, l'Université était donc sociologiquement et intellectuellement très à droite. Et très à droite au sens de l'époque, cela veut dire particulariste et non pas universaliste, raciste et antisémite, conservatrice voire réactionnaire dans le cas allemand, puisque les élites universitaires sont des élites de l'Ancien Régime...

Inflexions : *Mais même réactionnaires, conservateurs, comment ces intellectuels ont-ils pu adhérer à ces mots d'ordre qui glacent d'effroi ? C'est-à-dire pourquoi la pensée n'est-elle même pas capable de mettre à distance des mots d'ordre aussi terrifiants ?*

Johann Chapoutot : Notre pensée repose sur des postulats totalement différents des leurs. Les idées qui structurent la vision nazie de l'homme étaient très banales, pire, très en pointe. L'eugénisme, loué par le SPD, c'était le progrès, la libération des prisons du passé. Ce ne sont pas des idées que les nazis imposent. Nombre d'Allemands

pensaient effectivement que oui, il fallait un espace vital, que oui, il fallait pratiquer l'eugénisme, que oui, la vie était un combat... Des idées très banales qui, comme disent les Britanniques, « faisaient sens ».

Inflexions : *La base qui va permettre la réalisation de cette violence totale est-elle une constante allemande ou une constante universelle possible ?*

Johann Chapoutot : Cela dépasse mon seuil de compétence : je ne suis pas anthropologue. Ce que je peux dire, c'est qu'il y a eu plusieurs tentations de déshistorisation de la violence nazie, parce que plus de cinq mille Oradour en territoire soviétique c'est trop, parce que la Shoah dépasse notre entendement. On a donc considéré que les nazis étaient inhumains ou para-humains, qu'ils étaient fous, des barbares. Une des explications les plus fuites, qui n'en est pas une au fond, a été de dire que les nazis étaient des Allemands et que les Allemands étaient des Germains des forêts, qu'il existerait donc une sorte de continuité, en gros de Néandertal à Hitler, en passant par Hermann le Chérusque ou Bismarck, tous violents, militaristes... C'est un dédouanement trop facile : le nazisme n'est pas un problème allemand, mais un problème européen. La Shoah est sans aucun doute un problème européen. Lorsque j'ai commencé ma thèse, je pensais comme tout le monde que j'avais en face de moi un OVNI historique, incompréhensible, ineffable, horrible... Puis je me suis rendu compte qu'en fait les nazis n'avaient rien inventé ; c'est d'ailleurs là leur force. Ils ne font que reprendre à leur compte et développer certaines idées du fond culturel commun occidental, celui de l'époque, c'est-à-dire, en gros, capitaliste et colonialiste. Capitaliste : le darwinisme social justifie l'ordre politique et économique. Colonialiste : à l'époque, l'anthropologie et la psychologie raciales sont considérées comme des sciences et sont enseignées à l'université ; elles légitiment l'ordre géopolitique colonial.

Inflexions : *Le génocide arménien de 1917, auquel les Allemands ont participé comme conseillers voire comme complices, a été perpétré dans l'indifférence générale des peuples. Cela a-t-il constitué un travail pratique d'encouragement ?*

Johann Chapoutot : Autrement dit : y a-t-il eu des répétitions avant la Shoah ? En 1941, Hitler a dit en substance : « Qui se souvient, qui parle encore des Arméniens ? Parce que tout le monde s'en est moqué et puis les Turcs ont gagné. » C'est cela le pari des nazis : une fois la guerre gagnée, personne ne leur demandera des comptes, personne ne parlera de la Shoah. Et, de toute façon, ils estimaient avoir raison d'exterminer les juifs. Il y a cette dimension-là dans votre question. Mais il y en a aussi une autre : y a-t-il eu des exercices pratiques, des

répétitions ? Cela a été affirmé par certains historiens allemands, pas tant à propos du génocide des Arméniens qu'à propos de la Namibie où, entre 1904 et 1907, a été anéantie une partie des peuples Namas et Hereros qui s'étaient révoltés contre les colonisateurs. La répression, menée par le général von Trotha, a été épouvantable : ces populations ont été déportées dans le désert de Namibie sans possibilité d'en sortir. Il y aurait ainsi une parenté, voire une filiation directe entre la Namibie et Auschwitz. Les historiens allemands qui ont développé cette idée étaient hantés par cet épouvantable sentiment de culpabilité et ont été tentés d'aller lui chercher une origine dans un XIX^e siècle qui annoncerait le nazisme et la Shoah. Mais cela ne tient pas parce que lorsque vous étudiez les types de violences coloniales, vous découvrez que ce qu'ont fait les Allemands en Namibie, les Français l'ont fait en Algérie, les Anglais en Inde, les Belges au Congo, et de manière parfois encore plus brutale. Ce qui est intéressant, c'est que les violences commises en Algérie ont été assez peu contestées en France, alors que ce qu'a fait von Trotha en Namibie a quasiment renversé le gouvernement allemand : il y a eu un débat très dur au Reichstag, qui a fait vaciller le trône de Guillaume II. Von Trotha a certes gagné la guerre, mais, contrairement aux usages, il n'a pas été reçu par l'empereur, parce que ce qu'il avait fait était abominable.

Inflexions : *Cette histoire de la relation du peuple allemand avec les idéologies de la fin du XIX^e siècle, tout ce que vous avez décrit sur l'industrialisation, le traité de Versailles, rendent-ils compte de la relative simplicité d'une violence totale dans son déroulement, comme s'il n'y avait pas d'autres facteurs qui pouvaient intervenir ? Cela signifie-t-il que plus la violence est totale, plus elle est simple ?*

Johann Chapoutot : Vous revenez au contexte de la fin du XIX^e siècle. Ce qui est intéressant en histoire, c'est de mettre en relation les textes et les contextes. Le texte nazi, au sens de discours tissé de films, d'images, est assez simple : il est composé d'éléments constitutifs qui se trouvent dans un patrimoine commun européen et occidental. En revanche, il se cristallise en un discours spécifiquement nazi en « faisant sens » dans un contexte qui est celui de l'Allemagne des années 1920, une Allemagne qui ne sait plus ni où elle est ni qui elle est. Outre la rapidité de la croissance démographique, de l'industrialisation, elle doit faire face au deuil. Mais comment faire le deuil de deux millions et demi de personnes quand on considère qu'elles sont mortes pour rien ? Plus de Kaiser, plus de Reich depuis 1918 ; plus de Dieu parce que la déchristianisation est avancée. Christian Ingrao le montre très bien : les nazis offrent une possibilité de faire le deuil en disant que ces hommes et ces femmes sont morts pour que l'Allemagne vive, pour que la race, qui n'est pas une idée mais une personne, vive.

La race est alors une réalité physique. Un corps qui doit demeurer et survivre. Le discours nazi est d'ailleurs un substitut à la religion très clair et assumé comme tel, jusqu'au pastiche même. Tout cela fait sens dans ce contexte-là.

Inflexions : *L'histoire du monde ne montre-t-elle pas que c'est au nom des religions que la violence totale peut s'exprimer de façon privilégiée ?*

Johann Chapoutot : C'est une question qui m'intéresse beaucoup pour des raisons d'actualité, comme vous l'imaginez. Il faut faire la différence entre les monothéismes du Livre et les divers polythéismes. En lisant des spécialistes des religions antiques tel John Scheid, je me suis rendu compte que ces polythéismes étaient très polymorphes, par définition, et très accueillants. Ainsi les Grecs ont-ils adopté Dionysos, un dieu asiatique originaire des bords de la mer Noire ; les Romains ont fait leur l'Égyptienne Isis... Ils ont même traduit les panthéons : Zeus c'est Jupiter, Héra c'est Junon... Il en est allé de même avec les divinités gauloises par exemple, selon le procédé, systématique, de l'*interpretatio romana*. Cela voulait dire : c'est la même chose, donc respectez-les ! Les chrétiens ont été persécutés non pas parce qu'ils croyaient en Dieu (Jésus est adoré par un empereur, Aurélien par exemple, au même titre que Bouddha, que *Sol Invictus* ou qu'Hercule), mais parce qu'ils ont refusé de participer au culte civique, ce pacte civil et civique de la religion romaine, religion poliade qui ne demande pas la croyance mais la pratique de rites, véritable contrat social de la Cité. Les religions romaines et grecques sont alors des religions très accueillantes, très plastiques, très évolutives, alors que les monothéismes sont effrayants. Les chrétiens des origines étaient de véritables « barbus », radicaux, violents, iconoclastes, intolérants, brûlant les bibliothèques, détruisant les temples, martyrisant les gens ; des traits que l'on retrouvera ensuite chez d'autres radicaux, fondamentalistes ou fous de dieu, et ce jusqu'à aujourd'hui, dans les religions monothéistes.

Inflexions : *Le paradoxe, c'est que les nazis se dressent contre les religions car celles-ci seraient porteuses d'une violence totale en faisant usage d'une violence tout aussi monstrueuse.*

Johann Chapoutot : C'est une remarque très riche que vous formulez là. Pour les nazis, l'Allemagne, la race germanique, est victime d'une guerre de races conduite depuis six mille ans par les juifs : c'est la conversion forcée des Saxons capitulant devant Charlemagne, c'est le meurtre des femmes accusées de sorcellerie... Himmler a d'ailleurs diligenté une enquête sur ces « sorcières », un projet historique considérable qui sert encore aujourd'hui aux historiens : pendant dix

ans, trente-sept mille fiches ont été renseignées par des historiens de la SS qui sont allés dans tous les fonds d'archives afin de définir quelles étaient ces femmes qui ont été arrêtées, questionnées, brûlées... Himmler voulait prouver qu'il s'agissait d'une extermination de la femme germanique menée par les chrétiens, c'est-à-dire par les juifs. Il y a cette idée que la violence imposée et dirigée contre la race germanique doit être retournée à l'envoyeur, si je peux me permettre cette expression. C'est une constante du discours nazi : les juifs font des « pogroms d'Aryens » depuis le Livre d'Esther, les Aryens sont donc en état de légitime défense. Le discours prononcé par Goebbels le 18 février 1943 après Stalingrad consiste à dire : les bolcheviques nous exterminent, les bolcheviques sont des criminels contre l'humanité. Il décrit en fait ce que font les nazis, mais eux, selon lui, pour leur défense légitime.

Inflexions : *La violence totale serait donc d'abord une défense ?*

Johann Chapoutot : Absolument. Toujours. En tout cas, dans le cas nazi c'est très clair : c'est, à leurs yeux, de la légitime défense. Il existe en allemand le mot *Not*, un tout petit mot polysémique qui désigne la détresse, l'urgence et la nécessité. La détresse, c'est la situation objective du peuple allemand dans l'entre-deux-guerres : détresse démographique, politique, économique, détresse devant une situation objectivement catastrophique. L'urgence, elle, découle de la détresse : il y a urgence à agir. La nécessité, c'est ce blanc-seing de la loi morale qui, induit de la nature, consiste à dire que tous les moyens peuvent être utilisés pour assurer la survie, pour ne pas être exterminé biologiquement. D'ailleurs Hitler et les juristes nazis parlent de *Notwehr*, de légitime défense, littéralement « défense en nécessité ». *Not kennt kein Gebot* : nécessité fait loi. Pour revenir à la nature, il y a un film intéressant à ce sujet qui était diffusé dans toutes les écoles en 1936 et qui est intitulé *Alles Leben ist Kampf* (*Toute vie est combat*). Il montre des images classiques de la violence naturelle – des cerfs qui se battent, des taureaux qui s'encornent, des cafards qui s'entre-dévorent... –, puis celles d'une prairie. Le spectateur respire en goûtant ce calme, cette beauté, cette poésie. Et là, le commentaire reprend en disant que même pour la fleur la vie est combat, et le film montre que l'arbre doit se battre contre ses voisins pour pousser vers le soleil, vers la lumière indispensable à sa photosynthèse. Une conception de la nature qui est tout sauf bucolique. C'est la conception socio-darwiniste.

Inflexions : *Malgré Darwin qui n'a jamais tenu ces propos sur l'humain !*

Johann Chapoutot : Oui. Contre Darwin explicitement qui, de son vivant, a protesté contre le détournement « social » du « darwinisme »

qui valait, selon lui, non pour la culture, mais pour la nature. Pour Darwin, il n'y a pas de guerre permanente de tous contre tous. Donc il y a nature et nature : celle des scientifiques, celle de Darwin d'une part, et celle des socio-darwinistes d'autre part.

Inflexions : *Comment, selon vous, une armée peut-elle s'opposer à la violence totale ?*

Johann Chapoutot : En considérant, contrairement aux enseignements classiques de l'art de la guerre depuis le XVII^e siècle, que le soldat n'est pas un automate, qu'il est doté d'un libre arbitre et d'une marge de manœuvre intellectuelle et morale. C'est une réflexion qui a eu lieu en Allemagne après 1945 et qui a abouti au « citoyen en uniforme » de la République fédérale, celui qui sait qu'au-dessus des ordres il y a des valeurs consacrées par le droit, des valeurs universalistes supérieures.

Propos recueillis par Dider Sicard 

JEAN-LOUIS VICHOT

LE FEU NUCLÉAIRE : UNE EXPRESSION DE LA VIOLENCE ABSOLUE ?

D'un point de vue physique, on ne connaît rien de plus violent que les réactions nucléaires. En effet, ces réactions, de fission (éclatement du noyau d'un atome de matière) et plus encore de fusion (création d'un noyau unique à partir de deux noyaux différents), produisent en un temps infime une énergie bien supérieure à celle créée par tous les phénomènes chimiques ou mécaniques connus. C'est l'énergie nucléaire décrite par Albert Einstein dans une lettre au président des États-Unis d'Amérique Franklin Delano Roosevelt, le 2 août 1939, de la manière suivante : « Il est devenu possible d'envisager une réaction nucléaire en chaîne dans une grande quantité d'uranium, laquelle permettrait de générer beaucoup d'énergie et de très nombreux éléments de type radium. [...] Ce fait nouveau pourrait aussi conduire à la réalisation de bombes, et l'on peut concevoir – même si ici il y a moins de certitudes – que des bombes d'un genre nouveau et d'une extrême puissance pourraient être construites. » Dans ce courrier, Einstein alertait le président sur le risque que les Allemands, alors sous le régime nazi, puissent parvenir à développer de telles bombes dans un délai de quelques années. Roosevelt prit cette menace très au sérieux et mit en place l'organisation qui allait permettre aux Américains de se doter les premiers d'une arme atomique.

Utilisée dans des armes, l'énergie nucléaire leur procure, à masse constante, un pouvoir de destruction inégalé qui se caractérise par des effets différents selon que l'explosion a lieu hors de l'atmosphère ou en son sein. Ces effets sont classés traditionnellement en trois catégories : mécaniques, thermiques et radioactifs.

Hors de l'atmosphère, les rayonnements émis par l'arme se propagent à des distances considérables et créent des effets essentiellement radioactifs dont le plus connu est l'impulsion électromagnétique nucléaire. Ces effets peuvent bouleverser la vie quotidienne des personnes vivant à plusieurs milliers de kilomètres de l'explosion en empêchant le fonctionnement de la quasi-totalité des équipements électroniques.

Si l'explosion nucléaire se produit dans l'atmosphère, sa portée est plus réduite mais, outre un effet d'impulsion électromagnétique de basse altitude similaire à celui décrit ci-dessus, elle produit au contact de l'air des effets tristement célèbres depuis Hiroshima et

Nagasaki : lumière, souffle, chaleur, rayonnement. Les trois premiers provoquent des destructions massives et des incendies comme lors de l'utilisation de bombes conventionnelles, mais cela de façon instantanée et extraordinairement plus puissante. Les rayonnements affectent aussi les êtres vivants et les équipements instantanément, et dans la durée. En effet, l'explosion terminée, les produits résiduels dégagent encore de l'énergie, certains pendant plusieurs décennies voire plusieurs siècles, et il faut éliminer ces déchets pour rendre la vie à nouveau possible sur les sites dévastés. On parle alors d'opérations de décontamination.

Lors des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, ce qui frappe les imaginations, ce qui apparaît extraordinaire aux contemporains, ce n'est pas l'ampleur des destructions (quatre-vingt mille victimes immédiatement à Hiroshima) – on a déjà vu pire au Japon lors des bombardements de Tokyo, Nagoya, Osaka et Kobé ou en Allemagne à Dresde, Berlin et Hambourg –, c'est le fait que chacun de ces bombardements ait été réalisé par un seul avion, par une seule bombe. Ainsi, à Hiroshima, il aurait fallu rassembler plus de mille cinq cents Superforteresses ou B-29 pour produire de telles destructions avec des bombes classiques, explosives ou incendiaires. D'ailleurs, les Américains avaient décidé d'épargner Hiroshima et Nagasaki avant les bombardements nucléaires afin que la démonstration de puissance soit flagrante.

Il apparaît aussi lors de ces explosions que, comme les armes chimiques, les gaz de combat, les armes nucléaires continuent à tuer après l'explosion elle-même du fait des rayonnements émanant des produits de fission ou de fusion. Avec le décès des blessés graves et les victimes des radiations, on compte soixante mille morts supplémentaires à Hiroshima dans l'année qui suit le bombardement.

L'arme nucléaire est réellement effrayante. Tellement effrayante qu'elle va donner une efficacité nouvelle à une fonction stratégique jusqu'alors peu utilisée à l'échelle mondiale : la dissuasion.

Le processus n'est pas immédiat et la relation entre puissances nucléaires, et entre puissances nucléaires et non nucléaires, va évoluer au fil du temps. Considérée au départ comme une super-munition, l'arme nucléaire devient, entre 1945 et 1963, une arme politique dont la décision d'emploi échappe aux militaires, si tant est qu'elle leur ait appartenu un jour. Pendant la guerre de Corée, le refus du président Truman d'engager l'arme nucléaire en avril 1951 pour stopper la progression des armées chinoises et nord-coréennes provoque le limogeage du général MacArthur. Cette période se termine en 1963, après la crise de Cuba (octobre 1962) qui marque l'avènement de la dissuasion : la logique de dissuasion réciproque entre les forces

américaine et soviétique débouche sur le non-engagement des armes nucléaires et évite même l'affrontement des forces conventionnelles.

Dès 1957, le professeur Henry Kissinger définit ainsi le concept de dissuasion : « La dissuasion est la tentative faite pour empêcher un adversaire d'adopter une certaine ligne d'action en lui opposant des risques qui lui paraissent sans commune mesure avec aucun des gains escomptés. » En 1977, dans *Stratégies nucléaires*, le général français Poirier précise que « l'art de dissuader n'est pas celui de contraindre – comme la guerre –, mais celui de convaincre ». Revenons en 1959 : le 14 janvier, lors d'une conférence de presse, le général de Gaulle déclare : « Nous sommes à l'ère atomique et nous sommes un pays qui peut être détruit à tout instant, à moins que l'agresseur ne soit détourné de l'entreprise par la certitude de destructions épouvantables. » C'est le pouvoir égalisateur de l'atome. Un petit pays comme la France peut dissuader une puissance mondiale comme l'Union soviétique. La dissuasion du faible au fort permet aussi de s'affranchir de la tutelle d'une grande puissance alliée, en l'occurrence les États-Unis d'Amérique, et de pratiquer une politique internationale indépendante.

Cette prise de conscience progressive du rôle politique de l'arme nucléaire est renforcée par le développement d'armes de seconde frappe qui rend illusoire toute tentative de destruction préventive de la totalité des forces nucléaires d'un pays. Systèmes d'armes stratégiques dédiés à la seule mission de dissuasion, les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) et leurs missiles intercontinentaux présentent des caractéristiques uniques : ils sont pratiquement invulnérables, cachés dans les profondeurs de l'océan, ils peuvent frapper tous les points du globe en déplaçant la base de lancement qu'ils constituent, et ils sont en permanence aux ordres du pouvoir politique. Dans son discours sur la dissuasion nucléaire, à Istres, le 19 février 2015, le président de la République François Hollande a d'ailleurs rappelé que « la composante océanique, par la permanence à la mer de nos sous-marins, leur invulnérabilité, la portée des missiles, constitue un élément clé de la manœuvre dissuasive. Puisqu'un agresseur potentiel, tenté d'exercer un chantage contre la France, doit avoir la certitude qu'une capacité de riposte sera toujours opérationnelle et qu'il ne pourra ni la détecter ni la détruire. C'est l'intérêt, l'utilité de la composante océanique ».

Depuis 1972, date de la première patrouille opérationnelle du *Redoutable*, au moins un SNLE assure une permanence à la mer. Geste politique très fort, cette permanence fut assurée par trois SNLE de 1982 à 1992, à l'initiative du président François Mitterrand. Depuis 1992 et la fin de la guerre froide, la posture a été progressivement ramenée à

un bâtiment en permanence à la mer, dilué dans l'espace océanique.

À bord de ces sous-marins vivent plus d'une centaine de marins qui mettent en œuvre l'outil le plus complexe que l'homme ait jamais conçu. Un sous-marin nucléaire lanceur d'engins a la hauteur d'un immeuble de six étages et plus de cent mètres de long. D'un déplacement de seize mille tonnes, il abrite une centrale nucléaire qui lui permet de se rendre sans ravitailler en tout point de l'espace maritime. C'est aussi une base de lancement de seize fusées intercontinentales. Chaque fusée emporte jusqu'à six armes nucléaires, chacune dix fois plus puissante que la bombe d'Hiroshima. Le lancement d'une salve provoquerait donc des effets d'une violence inouïe.

La particularité de la mission est connue et acceptée de tous : les équipages sont composés de volontaires. Le commandant et le commandant en second partagent la responsabilité de donner à bord l'ordre de lancement : pour des raisons de sûreté, cet ordre, qui ne peut provenir que du président de la République, doit être exécuté simultanément par chacun des deux hommes, postés alors en un endroit différent du sous-marin.

Cette responsabilité est très particulière. Le processus de déroulement de l'ordre de tir est en effet très automatisé, afin de s'assurer que cet ordre sera bien exécuté dès lors que le président de la République l'aura donné. Très peu d'hommes interviennent dans le déroulement du tir, le commandant et le second du sous-marin sont de ceux-là. C'est pourquoi le 28 juin 1973 le président Pompidou reçut à l'Élysée les commandants des équipages du *Terrible* et du *Foudroyant*. Il voulait rencontrer ceux qui auraient peut-être un jour à exécuter l'ordre de tir, un ordre « redoutable », affirme-t-il lors de l'entretien, évoquant l'autre sous-marin nucléaire lanceur d'engins, *Le Redoutable*, alors en patrouille. Il voulait s'assurer personnellement de leur résolution à exécuter cet ordre. Ses successeurs ont suivi son exemple et ont tous tenu à visiter les SNLE et à rencontrer leurs équipages, même brièvement.

Exécuter l'ordre de tir est une responsabilité exceptionnelle et, comme le dit fort bien dans un reportage de l'époque l'un de mes anciens, alors commandant : « Heureusement on n'en prend pas conscience tous les jours, parce que finalement on a notre vie quotidienne qui nous occupe beaucoup, je crois qu'il arrive de temps en temps de réaliser que l'on appartient à une force exceptionnelle et je crois que la résolution du problème est dans le choix qu'on a fait, à un moment de notre vie, de faire partie de ces forces et de servir les armes qu'on nous a confiées¹. »

1. *Les Sous-Mariniers*, ina.fr

J'ai fait ce choix en 1995 lorsque j'ai rallié pour la première fois la Force océanique stratégique comme commandant en second du SNLE *Le Tonnant*, puis à nouveau en 1999 en devenant commandant du *Téméraire*. Je croyais et je crois toujours fermement en l'efficacité du concept de dissuasion tel qu'il est porté par la France : « L'emploi normal du nucléaire est la menace d'emploi, cela doit suffire. » C'est le concept que développe Lucien Poirier dans *Des stratégies nucléaires* : « En bref, et c'est sa spécificité, la dissuasion est une stratégie de non-guerre, de non-emploi réel des forces armées. L'effet inhibiteur se fonde sur un "emploi virtuel" des forces ; emploi réduit à la formulation d'une menace de réaction efficace. Pour l'information des décideurs adverses, cette menace affiche ostensiblement, d'une part, les capacités de réaction des forces de représailles et, d'autre part, le ferme propos d'actualiser ces "virtualités" si l'agresseur passait à l'action qu'on lui interdit. Il importe de distinguer rigoureusement la stratégie de dissuasion et celle de défense active qui suivrait son échec, d'éviter le glissement qui, trop souvent, intègre la seconde dans la première. »

La dissuasion nucléaire pratiquée au sein de la Force océanique stratégique, telle que je l'ai vécue au début de ce siècle, en responsabilité, est cette dissuasion, une dissuasion du faible au fort, fondée sur le non-emploi. Je l'ai acceptée car j'étais convaincu et le suis toujours que la France ne saurait s'engager dans une guerre qui pourrait menacer son existence même en l'absence d'une juste cause. Nous vivons en effet dans une démocratie où la liberté d'expression est préservée et j'ai confiance dans les institutions de la République. Son président, choisi par le peuple au suffrage universel, est légitime dans son rôle de chef des armées. Je n'aurais pas accepté et je n'accepterais pas de servir dans cette force de dissuasion en cas de doute sur la cause d'un conflit ou sur la légitimité du chef de l'État. Que l'on ne se trompe pas pour autant : désirer ne pas avoir à employer des armes nucléaires nécessite d'avoir la ferme résolution de s'en servir s'il le faut. Le citoyen que je suis ne voterait pas pour un candidat à la présidence qui refuserait la dissuasion.

Il est certain que la dissuasion est d'autant plus robuste qu'elle est assurée par des moyens redondants, c'est pourquoi la posture actuelle avec au moins un SNLE à la mer en permanence est vraiment minimale. Il faut bien avoir en tête que, face à un ennemi déterminé, tout SNLE à sa base ou à proximité serait en cas de conflit de haute intensité une cible de choix. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler les opérations préventives que furent l'attaque de Pearl Harbour en 1941 ou l'offensive aérienne menée par les Israéliens sur les pays voisins lors du déclenchement de la guerre des Six-Jours. En temps de crise

internationale impliquant une puissance nucléaire, il vaut mieux avoir deux SNLE à la mer. Le président François Mitterrand l'avait bien compris. Certes, les avions des Forces aériennes stratégiques et de la Force aéronavale nucléaire complètent le dispositif et accroissent l'incertitude de l'adversaire quant au résultat d'une frappe préemptive, mais le nombre d'armes qu'ils pourraient délivrer ainsi serait très inférieur à celui d'une salve d'un sous-marin.

Afin de permettre au président de la République de marquer sa résolution sans devoir attendre que le pays soit aux abois, les stratégies ont inventé une variante au concept de dissuasion évoqué ci-dessus, celle de l'ultime avertissement : l'utilisation d'une arme nucléaire ou de quelques armes pour stopper les forces adverses, manœuvre ultime avant l'apocalypse. Cet ultime avertissement pourrait être le fait d'un missile de SNLE, mais le tir rendrait le sous-marin terriblement vulnérable et ne se conçoit que si d'autres bâtiments sont à la mer. Les avions des Forces aériennes stratégiques et de la Force aéronavale nucléaire avec les armes qu'ils emportent (missiles air-sol moyenne portée à tête nucléaire) trouvent ici tout leur sens.

J'ai la conviction que cette politique de dissuasion a permis d'éviter la guerre en Europe pendant la guerre froide ; je suis certain qu'elle a limité et qu'elle limite encore l'extension des conflits dans le monde, que ce soit au Proche-Orient ou en Asie.

Si l'on considère ses forces conventionnelles, la France n'est plus une puissance militaire de tout premier rang. Beaucoup d'États, développés ou émergents, parfois même en voie de développement, comme la Corée du Nord, alignent sur le papier des forces armées puissantes, aux soldats nombreux et souvent bien équipés. Même si nous pouvons être légitimement fiers des performances des forces armées conventionnelles de la France, nous savons qu'elles ne pourraient seules emporter la décision dans un conflit de haute intensité.

Le terrorisme est certes une menace permanente et considérable. Il n'a pas pour autant éliminé les conflits entre puissances. Il suffit de porter son regard vers les frontières de l'Europe. La Russie a envahi une partie de l'Ukraine malgré les assurances de sécurité que ce pays avait obtenues lors de sa décision de rendre les armes nucléaires soviétiques en sa possession. Le parapluie nucléaire que procure une puissance alliée est un atout précieux, mais il est dans la main de cette puissance alliée et il y restera tant qu'elle ne se sentira pas elle-même menacée dans son existence même. Il existe encore beaucoup trop de gouvernements totalitaires munis de forces armées aux capacités significatives pour faire l'économie des forces de dissuasion nucléaire.

L'arme nucléaire est d'une violence absolue. Elle fut et est encore un instrument de paix. ■



HERVÉ PIERRE

TU MASSACRERAS TES FRÈRES !

Ferme acerima proximorum odia
Tacite (*Annales*, IV, 70)



Bambari¹, Centrafrique, le 3 décembre 2014 en fin d'après-midi

« Hier, l'assassinat d'un membre de l'équipe de protection du président du Comité national de transition (CNT) a été compris par la rive gauche chrétienne comme une attaque peule. [...] L'assassinat, en retour, d'un jeune musulman ce jour vers 16 h dans le quartier chrétien proche de l'école nationale des instituteurs a fini de mettre le feu aux poudres : même les plus modérés de nos interlocuteurs appellent désormais devant nous ouvertement à la vengeance, vociférant des : "Tuez-les tous ! Ils sont tous coupables²!". »

Point d'orgue de trois journées ininterrompues d'affrontements intercommunautaires, un commando de « jeunes musulmans » prend prétexte de l'assassinat de ce jeune pilote de moto taxi pour s'attaquer, en représailles, à une trentaine de chrétiens. Non contents d'investir le quartier Saint-Christophe à l'arme automatique, les assassins, qui évitent les axes principaux et s'infiltrent par des ruelles étroites impraticables en véhicule, font grand cas de ne tirer que pour blesser leurs cibles : une fois à terre, ces dernières — indifféremment hommes, femmes et enfants — endurent un véritable supplice pour être horriblement (et gratuitement) mutilées à l'arme blanche³. Les meurtriers ne se contentent pas de tuer, mais jouissent vraisemblablement à faire souffrir des personnes sans défense ; prolonger l'agonie est une façon de faire durer le plaisir tiré d'une violence pure qu'une mort rapide ferait trop rapidement cesser⁴. L'attaque, qui n'aura pas duré plus d'une heure, s'inscrit dans un enchaînement de violences mimétiques frappant alternativement les deux communautés en une

1. Bambari est la deuxième ville de la République centrafricaine. Elle est située dans la préfecture de Ouaka, dont elle constitue la capitale et l'une des cinq sous-préfectures.
2. Carnet personnel du colonel Hervé Pierre, chef de corps du GTIA « Korrigan », déployé dans l'est de la République centrafricaine d'octobre 2014 à février 2015.
3. Comme le souligne Wolfgang Sofsky, une fois l'adversaire maté — donc une fois le but atteint —, tout abus de violence est expression d'une violence gratuite, d'une cruauté qui ne poursuit d'autre but qu'elle-même. « La violence est dès lors sans fondement et absolue. Elle n'est rien qu'elle-même. La violence absolue n'a pas besoin de justification. Elle ne serait pas absolue si elle était liée à des raisons. Elle ne vise que la poursuite et l'accroissement d'elle-même » (*Traité de la violence*, Paris, Gallimard, 1998, pp. 51-52).
4. Lire en particulier Wolfgang Sofsky, *op. cit.*, p. 168 et le chapitre consacré à la cruauté dans Michel Wieviorka, *La Violence*, Paris, Hachette, « Pluriel », 2005.

terrifiante montée aux extrêmes : assassinat le 2 décembre d'un garde du corps chrétien auquel répond le meurtre du moto taxi musulman le 3 ; le même jour, les représailles évoquées plus haut, lesquelles donnent lieu à des émeutes côté chrétien avec appels au meurtre.

Loin d'être impuissantes, les forces internationales, en particulier le poste avancé du Groupe tactique interarmes (GTIA) « Korrigan »⁵, se déploient pour s'interposer, limitant autant que faire se peut les contacts physiques entre communautés, portant secours aux blessés et cherchant à renouer le dialogue *via* les leaders locaux. Dans mon carnet, après avoir réussi à éviter que la population de la rive ouest ne traverse massacrer celle de la rive est, j'ajoutais le 4 au soir pour décrire le dispositif adopté en retour par les chrétiens décidés à venger les leurs :

« Un premier rideau de femmes et de jeunes aux comportements proprement aberrants (femmes enceintes frappant leur ventre, jeunes s'allongeant sous les roues des VAB⁶) se complétait d'un second rideau de meneurs armés d'armes blanches ; à quelques dizaines de mètres, des hommes plus âgés en veste de treillis cachant vraisemblablement des armes à feu ; plus loin encore, sur une barricade, des miliciens tirant en l'air. Le VAB de tête s'est dégagé aux grenades de désencerclement et au gaz lacrymogène alors que les manifestants tentaient d'y mettre le feu. Si un instant je pensais être parvenu à trouver quelques interlocuteurs plus posés, ils ont vite été submergés par ceux qui, pierres et armes à la main, voulaient de toute évidence en découdre, qu'il en coûte ou pas à la population. Bambari est entrée dans un cycle de violences réciproques que nous tentons d' enrayer pour éviter la montée aux extrêmes ; ceci nous place néanmoins dans une position d'autant plus inconfortable que, très classiquement, chacun des camps ne nous voit désormais que comme le soutien de l'autre. La capacité de parler aux deux, si précieuse quand de part et d'autre la volonté de dialogue l'emporte, se retourne immédiatement en suspicion de collaboration dès que les frères ennemis se tournent le dos⁷. »

De prime abord, l'enchaînement de violences réciproques pourrait se lire comme l'expression d'un antagonisme essentiel opposant des communautés que l'extrémisme religieux sépare : l'autre est l'ennemi à détruire moins pour ce qu'il fait que pour ce qu'il est, son identité se résument alors exclusivement à son appartenance religieuse. Et

5. D'octobre 2014 à février 2015, le groupement baptisé « Korrigan » était armé par une compagnie de combat, la compagnie de commandement et de logistique ainsi que par l'état-major du 3^e RIMA (Vannes). Le chef de corps de ce régiment, le colonel Pierre, en assurait le commandement.

6. VAB : véhicules de l'avant blindé. Ces blindés, en particulier en service dans l'infanterie « motorisée », permettent de transporter le volume d'un groupe de combat (dix hommes).

7. Carnet personnel du colonel Hervé Pierre.

pourtant... À connaître la ville et ses habitants, rien ne semble moins vrai et les ressemblances frappent au contraire bien plus que les différences : à Bambari, début décembre 2014 — comme à Batobadja le mois suivant⁸ —, des hommes massacrent d'abord et surtout leurs frères. Le décalage observé entre, d'une part, la proximité des bourreaux et de leurs victimes, et, d'autre part, la barbarie avec laquelle les actes sont commis ne manque pas d'interroger sur les ressorts de cette violence totale.

¶ Le narcissisme des petites différences⁹

Car force est de constater qu'à Bambari, à l'instar de ce qui peut s'observer dans le reste de la Centrafrique, le conflit oppose majoritairement des gens qui se connaissent pour avoir longtemps paisiblement cohabité. Nombre d'habitants évoquent d'ailleurs, non sans nostalgie, l'époque récente où chrétiens et musulmans vivaient en bonne intelligence sans que des questions de sécurité imposent de créer des quartiers « confessionnellement » purs, séparés les uns des autres soit par des hommes en armes, soit par une coupure naturelle, soit par les deux comme à Bambari depuis début 2014. Certes, certains quartiers — celui dit des « marchands » pour les musulmans ou celui des « agriculteurs » pour les chrétiens — penchaient plus d'un côté que de l'autre, mais dans une juste reconnaissance mutuelle que rien ne semblait pouvoir troubler, les uns produisant ce que les autres se chargeaient de commercialiser.

Signes de cette harmonie, la complémentarité des fonctions économiques, la participation de tous aux institutions laïques, l'excellente entente entre autorités religieuses et l'existence de mariages mixtes qui bigarraient des familles vivant ensemble depuis longtemps pour en faire des stigmates vivants de tolérance et de multiconfessionnalisme¹⁰. Ainsi, de mémoire de Centrafricain, Noël était pour tous une fête comme l'était l'Aïd, les uns et les autres s'invitant à tour de rôle à célébrer ensemble, avec force boissons d'ailleurs, ce qui

8. Le 20 décembre 2014, un groupe anti-Balakas (chrétiens) massacre les sept hommes de la garnison ex-Sélékas (musulmans) de ce village situé environ trente kilomètres au sud de Bambari. Je note dans mon carnet le 21 que nos hommes ont été « confrontés aux résultats d'exactions d'une barbarie sans nom. Torture, démembrement, éviscération, extraction d'organes (avec suspicion d'anthropophagie) ».

9. Freud constate que, curieusement, de petites différences génèrent plus de ressentiment et suscitent plus d'intolérance que des différences majeures. Dans plusieurs de ses écrits, en particulier dans *Totem et Tabou*, il décrit ce phénomène en le qualifiant de « narcissisme des petites différences ». Exporté dans le champ des relations internationales, le concept lui permet d'expliquer l'intensité des frictions entre pays limitrophes (*Malaise dans la civilisation*).

10. On notera que l'*Atlas sur la République centrafricaine* publié en 1984 par les éditions Jeune Afrique ne comporte aucune entrée « Religions ». Le chapitre consacré à la « population » n'y fait en outre aucune référence et celui décrivant l'histoire du pays mentionne simplement l'islam comme participant des vagues de peuplement du pays.

marquait leur calendrier d'une fête particulière. Teintées d'animisme, les deux religions monothéistes rejettent traditionnellement en Centrafrique toute forme d'intégrisme, au demeurant puni par l'État, comme le stipule la Constitution.

Certes, des tensions locales existaient : les éleveurs peuls, nomades, étaient l'objet d'un rejet en bloc des sédentaires des deux bords et, au plan national, les représentants musulmans ne manquaient pas de saisir toute occasion pour dénoncer un sous-développement du nord-est du pays essentiellement peuplé des leurs. Débouchant sur la création d'une coalition militaire — la « Séléka » — pour faire valoir les droits des uns contre les résistances des autres, eux-mêmes défendus par les « anti-Balakas »¹¹, cet antagonisme réel n'a pourtant jamais eu pour moteur l'extrémisme religieux, contrairement aux poussées islamistes observées dans la bande sahélienne¹². La question de fond est restée celle de l'accès aux ressources en général et au pouvoir en particulier, sans jamais qu'une communauté ne soit réduite par l'autre à n'être vue qu'au travers du prisme de sa seule appartenance religieuse. La Séléka comportait d'ailleurs en ses rangs des chrétiens et nombre de chefs de guerre revendiquaient ouvertement la pluralité de leurs soutiens locaux.

Héritage des temps plus heureux de parfaite mixité confessionnelle, le quartier Saint-Christophe restait fin 2014 le seul îlot chrétien encore habité à l'est du pont, en zone musulmane. Ses habitants, protégés par les troupes du général peul Darass, faisaient grand cas des excellentes relations entretenues avec leurs frères musulmans, et l'imam de la Grande Mosquée appelait lui-même les chrétiens de la rive ouest à suivre cet exemple afin d'éviter le risque d'incompréhension, voire de manipulation, que pourrait susciter une trop longue et importante fracture entre communautés.

Or, ce 3 décembre 2014, c'est le quartier Saint-Christophe, le plus proche et le plus intégré du centre de gravité de la communauté musulmane, qui a été la cible du commando. Une trentaine d'hommes, de femmes et d'enfants, qu'un observateur étranger aurait été bien incapable de distinguer de leurs voisins, ont été sauvagement agressés au motif d'une imperceptible différence alors même que tout, dans l'espace comme dans le temps, participait au contraire de la ressemblance. Certes, cet événement tragique a largement de tous été condamné et

¹¹. En langue sango, « seleka » signifie « alliance » et « anti-balakas », « anti-machettes ». Les premiers sont musulmans et les seconds chrétiens.

¹². S'ils soulignent en effet que « jusqu'à présent, la coexistence a été bonne entre les différentes communautés religieuses », les auteurs de *Centrafrique, pourquoi la guerre ?* (Thomas Fliechy de La Neuville (sd), Paris, Lavauzelle, 2014) notent néanmoins le risque de « cannibalisation » de l'islam national par un islam international, beaucoup plus radical.

le groupe commando, dont certains membres étaient radicalisés de fraîche date, rapidement identifié, localisé et recherché. Pour autant, le décalage saisissant à constater l'extrême cruauté portée à des proches soulève des interrogations paradoxales rappelant celles formulées par Russell Jacoby, qui, en disciple de René Girard, conclut dans son étude que la proximité engendre la rage plus que la tendresse et que la ressemblance plus que la différence semble susciter la violence. L'auteur américain, qui multiplie les cas historiques pour mettre en lumière les ressorts de la violence, rappelle d'ailleurs que le mot « massacre » est apparu dans la langue française après les guerres de religion, des guerres où s'affrontaient des frères avec une cruauté inouïe¹³.

¶ La violence du désir mimétique

Cette haine, qui apparaît d'autant plus forte que la distance est faible entre les acteurs, n'est effectivement pas sans rappeler le modèle de violence mimétique développé par René Girard : on ne désire pas quelque chose pour ce qu'il est mais d'abord parce qu'un autre le désire également. À chaque expression du désir se dessine par conséquent la figure d'un triangle dans lequel un tiers joue à la fois le rôle de médiateur (d'aiguillon) et d'obstacle à l'objet désiré. Mécaniquement, plus la distance entre le sujet et ce médiateur est réduite ou se réduit, plus l'obstacle qu'il représente croît et suscite chez le désireux une rage d'intensité proportionnelle. S'élabore ainsi une géométrie dynamique du désir dans laquelle la question de la variation devient centrale : le triangle étant isocèle, les distances entre le médiateur et le sujet désirant, entre le médiateur et l'objet désiré, varient dans des proportions identiques mais avec des valeurs affectives associées inversement proportionnelles. Ainsi, plus le médiateur se rapproche, plus la passion se fait intense et plus l'objet se vide de sa valeur concrète ; à mesure qu'il se rapproche, son rôle grandit et celui de l'objet diminue.

Or, pour Girard, ce schéma interindividuel est, par effet de contagion sociale¹⁴, celui qui finit par s'appliquer à « la collectivité tout entière »¹⁵, et le professeur de littérature prend comme exemple type d'expression de cette rage collective la Première Guerre mondiale¹⁶. Appliqué aux

13. Russell Jacoby, *Les Ressorts de la violence, peur de l'autre ou peur du semblable ?*, Paris, Belfond, 2014.

14. Cette production mimétique correspond au *copycat* décrit par les analystes américains pour expliquer le passage à l'acte terroriste de citoyens américains que les services spécialisés n'avaient pas identifiés comme particulièrement « à risque ». Plus généralement, le *copycat* est celui qui imite volontairement un *modus operandi* (tueur en série, suicide, braquage) vu dans les médias.

15. René Girard, *Mensonge romantique et Vérité romanesque*, Paris, Pluriel, 2010, p. 123.

16. *Ibid.*, p. 57.

événements observés à Bambari début décembre 2014, ce modèle — qui bien que séduisant n'a pas manqué de susciter des réserves pour son côté systématique et pour sa dimension prétendument herméneutique — offre une grille de lecture intéressante. Dans un État centrafricain en déliquescence et où circulent les rumeurs les plus folles, les jeunes musulmans de Bambari revendiquent pour leur communauté un plus large accès aux ressources qu'ils estiment être non seulement confisquées depuis des années par les chrétiens, mais également objet d'une convoitise accrue depuis le départ en exil forcé du gouvernement Djotodja. Le colonisateur est rendu responsable du différentiel de traitement entre communautés et les forces internationales, en particulier françaises, sont *de facto* suspectées de « poursuivre le travail » en contraignant les musulmans. Du côté des chrétiens, concentrés sur la rive ouest, l'absence d'accès à la partie est de la ville, qui comporte marchés et institutions, est perçue de façon symétrique comme la preuve d'une captation programmée du pouvoir par leurs frères ennemis. Les forces internationales qui gardent le pont sur la rivière Ouaka sont accusées de protéger les musulmans pour ne pas les avoir totalement chassés de la ville quand l'occasion s'est présentée.

Dans la lutte des uns contre les autres, les raisons invoquées sombrent progressivement dans l'irrationalité jusqu'à totalement disparaître des discours à mesure que la haine croît. Cette dernière atteint souvent un tel degré que les propos tenus finissent par perdre tout lien avec la réalité pour finalement étrangement se ressembler, expressions là encore du processus de montée aux extrêmes et d'indifférenciation que décrit très précisément Girard. Pour celui qui désire protéger sa communauté, seule compte *in fine* la destruction de ce qui semble faire obstacle, par sa seule existence, à un objet autant désiré qu'il est déconnecté de toute réalité.

Pour le penseur contemporain, la résolution de cette conflictualité essentielle se ferait par utilisation de la puissance collective. Afin d'échapper au cercle vicieux de la réciprocité mimétique, la collectivité immolerait l'un des siens sur la base d'une *mimésis* collective inversée¹⁷, dont la valeur rituelle empêcherait la crise destructrice de se déclencher à nouveau¹⁸. Le rite sacrificiel tel que le décrit Girard stigmatise, au sens propre du terme, un ordre social irréductiblement fondé sur l'expulsion sans cesse à renouveler d'une conflictualité essentielle. À l'instar de ses origines dans la tradition hébraïque, le bouc-émissaire concentre sur lui tous les maux qui risqueraient de détruire la communauté ; son expulsion symbolique (exil dans le

17. Christian Lazzeri, « Désir mimétique et reconnaissance », *René Girard. La théorie mimétique, de l'apprentissage à l'apocalypse*, Paris, PUF, 2010.

18. René Girard, *La Violence et le Sacré*, Paris, Hachette, « Pluriel », 2010 [1972], p. 221.

désert) ou réelle (destruction par sacrifice) devient la condition de survie pour le corps social qui s'en sépare¹⁹.

¶ La cruauté envers le bouc-émissaire, une cruauté de proximité²⁰

Or, autre paradoxe qui éclaire la question de la distance évoquée plus haut, le bouc-émissaire qui « sauve », bien que différent, ne peut totalement être étranger au corps qui l'expulse. Il doit suffisamment lui ressembler pour qu'en se chargeant de ses fautes, le sacrifice ait un sens, donc quelque efficacité. Le processus, qui s'élabore dans l'inconscient collectif, consiste par conséquent à choisir un proche qu'un signe particulier différencie des autres, puis à concentrer toute la haine sur cette différence particulière pour en faire le motif de l'expulsion. Bien souvent, en situation de crise ou de danger, le proche apparaît d'ailleurs — paradoxalement du fait de sa proximité — bien plus dangereux que l'étranger. Il fait plus peur que le lointain, pour lequel on ne se sent que très peu concerné ; il concentre les rancœurs du quotidien et nourrit la haine fratricide.

Face au risque d'indifférenciation ami/ennemi²¹ qui, pour Girard, conduirait la communauté à sa perte, cette dernière cherche à différencier alors même que tout rapproche en se repliant sur ce qu'elle estime être sa « *basic group identity* » : même langue, même apparence physique, mêmes signes extérieurs, mêmes croyances animistes... mais deux religions. A défaut d'être visible, la différence doit alors le devenir pour offrir le stigmate essentiel à la polarisation des discours de haine identitaire. Contre toute évidence, ce ne sont pas les différences mais leur suppression vers une plus grande ressemblance qui pose problème au groupe en souffrance²². Apparaissent donc autant cette nécessité d'exagérer (voire de créer) la différence là où la ressemblance l'emporte naturellement que l'obligation quasi impérative de faire preuve d'une cruauté plus effroyable que celle qui serait réservée à un corps totalement étranger.

19. René Girard, *Le Bouc-émissaire*, Paris, Grasset, 1982.

20. René Girard, *ibid.*

21. En l'espèce, on ne peut s'empêcher de penser aux analyses de Carl Schmitt qui voit dans la disparition des différences politiques entre États les ferment de une « guerre civile mondiale ».

22. Dans *De la démocratie en Amérique*, Tocqueville fournit un exemple historique particulièrement éclairant de ce qui s'apparente à des « frustrations relatives », produit d'une proximité jugée trop grande risquant de conduire à l'indifférenciation. « S'il fallait absolument prévoir l'avenir, je dirais que, suivant le cours probable des choses, l'abolition de l'esclavage au Sud fera croître la répugnance que la population blanche y éprouve pour les Noirs » (p. 318). Le racisme serait, paradoxalement, une conséquence de l'égalisation des conditions entre les Blancs appauvris et les Noirs : « Les hommes blancs du Nord s'éloignent des Nègres avec d'autant plus de soin que le législateur marque moins la séparation qui doit exister entre eux. » Cité par Michel Terestchenko, *Philosophie politique. Éthique, science et droit*, Paris, Hachette.

Cette remarque très générale ne manque pas de trouver de tragiques illustrations dans les guerres civiles, couramment réputées être celles où sont recensées les pires atrocités et celles qui laissent les cicatrices les plus douloureuses quand elles ne se transforment pas en cancer qui ne termine pas de ronger le corps social.

Amputations, éviscérations et mises en scène macabres sont autant d'expressions d'une violence d'autant plus débridée que tous les garde-fous, notamment institutionnels, qui auraient pu permettre d'éviter l'escalade meurtrière ont disparu avec la perte des repères de vie en société. L'état de délabrement des édifices publics n'est d'ailleurs qu'un pâle reflet de l'état avancé de déliquescence d'une administration qui aujourd'hui peine à se rétablir. Or, comme le rappelle Girard, les prescriptions — règles et rites — sont d'abord destinées à désamorcer les effets destructeurs du désir mimétique en participant d'un système de différenciation sociale rendant indésirable aux uns les objets possédés par d'autres. La peur de la transgression et de ses conséquences possibles pour le corps social incite fortement l'individu, dans ces conditions, à éviter de s'affranchir des règles, sinon à risquer de se retrouver dans la position de victime sacrificielle.

Pourtant, pire encore, profitant de cette situation de perte totale de repères, quelques agitateurs instrumentalisent l'insécurité et la violence qui en découle à des fins politiques personnelles. La rumeur devient alors une arme. Dans une mécanique mimétique qui fait de l'imagination son carburant, elle nourrit, oriente et façonne les imaginaires collectifs en décrivant opportunément « le spectacle d'un autre désir, réel ou illusoire »²³.

Le cas le plus extrême, mais qui ne manque pas d'intérêt pour illustrer la violence générée par le narcissisme des petites différences, est probablement celui de cet ancien officier du ministère public, chrétien d'origine mais agissant par intérêt pour le compte de la communauté musulmane. Tout porte à croire qu'au-delà des manipulations — on ne compte pas les rumeurs les plus folles que cet adjoint au maire faisait courir en ville —, il fasse partie des bourreaux connus de tous pour être d'une cruauté sans limite envers ses propres coreligionnaires. Sans doute ce cas « d'inversion » illustre-t-il de façon paradigmique la nécessité d'expurger en soi ce qui peut différencier du groupe avec d'autant plus de rage que cette différence n'est autre qu'une partie de sa propre identité²⁴.

23. René Girard, *Mensonge romantique et Vérité romanesque*, op.cit., p. 124.

24. Cette duplicité n'est pas sans évoquer la figure du double dans la littérature, de Maupassant à Stevenson, en passant par Dostoïevski. Chez ce dernier, on pensera en particulier au personnage de Godliakine dans *Le Double*, mais également à celui de Veltchaninov dans *L'Éternel mari*. Cette dualité interne de l'homme est également un des fils conducteurs des *Notes d'un souterrain*.

Sortir de la crise mimétique ? Conscience contre violence²⁵

Comme décrit dans l'introduction, les forces internationales, au premier rang desquelles le poste avancé du GTIA « Korriган », ne sont pas restées impuissantes face à ce déchaînement de violence. Bien au contraire. Aux mesures préventives mises à l'œuvre quotidiennement pour éviter que toute étincelle ne conduise à un embrasement généralisé par simple effet d'entraînement dans le cycle vicieux de la violence mimétique, se sont ajoutées en réaction des actions concrètes sur le terrain, avec les moyens disponibles : renforcement des points de contrôle sur la rivière pour éviter le contact avec ceux qui, de part et d'autre, souhaitaient en découdre, bouclage et contrôle des zones à risque, en particulier le quartier Saint-Christophe, même si les plus petites ruelles ne pouvaient faire l'objet d'une surveillance permanente, intervention au profit des nombreux blessés via les équipes médicales et, bien entendu, tentatives sans cesse renouvelées de rétablir le dialogue.

Car, contre sans doute le systématisation pessimiste de Girard, la crise mimétique n'est pas une fatalité et les effets de « coalescence » sociale par mimétisme — Girard utilise à dessein le mot « contagion » fortement connoté — peuvent avoir des effets positifs qui, en favorisant le dialogue, participent de la pondération des acteurs et de l'autocontrôle social.

Spinoza développe une théorie mimétique plus complète, car aux effets non exclusivement destructeurs²⁶. Constatant que l'indignation provoque la coalescence de la multitude contre celui qui la suscite, il suppose que chacun fera en sorte de ne jamais se retrouver dans la situation où il devra affronter le plus grand nombre, ce qui le conduira naturellement à adapter son comportement. Dans le corollaire de la proposition XX définissant l'indignation comme « une haine pour quelqu'un ayant mal agi envers un autre »²⁷, Spinoza fait explicitement référence à la fameuse proposition 27 de l'*Éthique* qui définit le principe d'imitation des affects²⁸. En contribuant à propager dans le corps social une même expérience, l'*imitatio* se fait contagion bénéfique puisqu'elle tend à dégager par la loi du plus grand nombre une norme collective qui, par rétroaction, finit par conditionner l'attitude individuelle.

L'objectif pour la Force internationale consiste par conséquent, en restaurant sa position centrale de *in between* contre celle de

25. Stefan Zweig, *Conscience contre violence*, Paris, Hachette, « Le livre de poche », 2014.

26. Hervé Pierre, « Mimétisme et imitation. Penser Girard contre Spinoza », mémoire de master de philosophie sous la direction de Christian Lazzari, université Paris-X-Nanterre, septembre 2014.

27. Spinoza, *Éthique*, Paris, Hachette, « Le livre de poche », 2005 [1677], explication de la définition XX, p. 267.

28. *Ibid.*, proposition 27, pp. 222-225.

faire-valoir/reposoir instrumentalisé autant par un camp que par l'autre, à rétablir le dialogue en imposant des repères extérieurs à l'aune desquels sont jugées les actions conduites et seront finalement établies des responsabilités. « Tuer un homme, ce n'est pas défendre une doctrine, c'est tuer un homme », souligne Stefan Zweig dans un magnifique texte à la mémoire de Sébastien Castellion²⁹. En ramenant les actes commis à la réalité du droit commun, le négociateur impose la prise de responsabilités publique des leaders qui ne peuvent, sinon au risque de perdre tout crédit auprès de leur population, que condamner les actes inhumains. Cette condamnation publique, qui facilitent les enquêtes (ou les menaces d'enquête) conduites pour crimes de guerre ou crimes contre l'humanité, provoque une indignation collective qui isole mécaniquement les coupables. Dans une société où l'information circule vite, le jugement commun génère couramment un phénomène d'autocontrôle social : des jeunes viennent spontanément trouver la Force pour dénoncer « ceux qui, par leur comportement, discréditent » la communauté et en profitent pour réaffirmer, avec emphase, leur complète indignation³⁰. Si le processus de sortie de crise n'est jamais simple ni exempt d'arrière-pensées, il serait pour autant dommage de négliger la puissance du phénomène mimétique quand il peut agir pour rétablir des équilibres.

Au-delà des actions militaires de sécurisation conduites, dans la mesure de ses moyens, par le groupement tactique, l'implication des chefs dans ce que la doctrine nomme le *key leader engagement* est fondamentale³¹. Contre toute montée aux extrêmes de la violence par enclenchement d'un cercle vicieux mimétique, peut et doit être opposé le processus inverse d'éveil de la conscience collective par un cercle vertueux mimétique. Bien entendu, il est plus aisé de le dire ou de l'écrire que de le mettre en œuvre. Pourtant, avec l'action des unités tactiques sur le terrain, c'est bien l'option qui, à Bambari, début décembre 2014, a permis la sortie de crise. Fragile, difficile, incertain et souvent provisoire, ce recours à la conscience contre la violence est un effort qui, porté par les contraintes que la force légitime fait peser sur les belligérants, est le seul à pouvoir relancer la dynamique de cohésion du corps social là où elle fait défaut. Cette tragique expérience, *a priori* éloignée de nos considérations hexagonales

29. Stefan Zweig, *Conscience contre violence*, Paris, Hachette, « Le livre de poche », 2014 [1936].

30. S'intéressant au « tournant anthropologique qui fait que désormais la victime est de plus en plus reconnue comme telle », Michel Wieviorka montre comment la voix des victimes brise la logique sacrificielle en en mettant à jour le mécanisme. Polarisant les affects d'indignation et de commisération, bourreaux et victimes sont alors reconnus de la foule pour ce qu'ils sont (Michel Wieviorka, *op. cit.*, p. 305).

31. Le *key leader engagement* ou KLE selon l'acronyme consacré dans la rédaction des ordres, consiste pour un chef tactique à développer des relations fructueuses avec ceux qui comptent dans l'environnement où l'unité dont il est responsable est déployée.

du moment, devrait cependant nous inciter à davantage réfléchir, *via* le prisme mimétique, aux risques qu'un communautarisme croissant pourrait faire peser sur la société française à l'heure où la violence de l'islamisme radical séduit certains. ↴

PATRICK CLERVOY

ET LA FOULE CRIE «À MORT !»

« *La plus belle des ruses du Diable est de vous persuader qu'il n'existe pas* »
Charles Baudelaire (*Petits Poèmes en prose*)

Février 2015, une mise en scène soignée : dos à la mer, masqués et bien alignés dans leurs uniformes noirs, vingt et un combattants de l'État islamique en Irak et au Levant décapitent autant d'Égyptiens coptes vêtus d'une combinaison orange, les mains liées, à genoux devant eux. La vidéo est mise en ligne sur Internet ; toutes les brutalités qui ont précédé ont été effacées ; ne reste que l'exécution dans sa crudité. Les réactions d'horreur sont immédiates. C'était l'effet voulu. Ces images sont faites pour ça : être diffusées et choquer. Que nous ont-elles montré ? Quelque chose qui est au-delà de la détermination des bourreaux et de leur guerre à la culture occidentale. Quelque chose d'insupportable à voir. Quelque chose que l'on sait exister et qu'il nous est très pénible de constater : le théâtre abominable de la violence et de la cruauté.

On dit ne voir cela que des foules dégénérées. Or ce n'est pas la réalité, aussi dur à admettre que cela puisse être. Si on porte un regard lucide sur les grands événements historiques, on peut reconnaître un peu partout cette violence et cette cruauté. C'est quelque chose que notre civilisation tend à effacer de notre conscience morale : cette violence et cette cruauté sont présentes en l'homme, même le plus doux, le plus éduqué et le plus religieux. Il n'est pas une culture, pas une époque où nous ne puissions faire ce constat.

Partout, à toutes les époques, les foules ont crié «À mort !»

■ Regardons en France

1572, Paris, dimanche 24 août. C'est une belle et chaude nuit d'été. La cloche du Palais de justice donne le signal de l'action. Paris s'arme sans bruit et dans le calme. Le massacre commence au sein du palais royal. Les archers traquent de chambre en chambre les huguenots hôtes du roi ainsi que leurs domestiques. Les galeries s'emplissent des cadavres et du sang des hommes égorgés. Certains sont tués dans l'instant, les autres sont poussés vers la cour où les troupes sont massées. Aussitôt qu'ils en franchissent le seuil, ils sont lardés de coups de pique. Le tocsin de Saint-Germain-l'Auxerrois sonne le ralliement. Le peuple de la rue se joint aux massacreurs qui poursuivent les fuyards

au-delà du palais. De toutes parts montent les clamours : « Aux armes ! Tuez ! Tuez¹ ! » Bossuet évalue le nombre de morts à six mille et à vingt mille en province.

1895, Paris, samedi 5 janvier. Dans la cour de l'École militaire, une scène étrange : « L'exécuteur, un véritable géant, [...] l'adjudant de la garde, terrible par sa taille et magnifique de tenue, le dépouillait, si vite et si lentement, de ses boutons, de ses galons, de ses épaulettes, de ses bandes rouges ; le tiraillait, le dépiautait, l'endeuillait. Le plus terrible fut quand, sur le genou, il brisa le sabre. Après quelques secondes, et quand il demeura déshonoré et désarmé, les poussées instinctives de la foule réclamèrent avec plus de fureur qu'on tuât ce bonhomme doré devenu un bonhomme noir ! [Plus tard] La foule, sur les grilles, sur les toits, réclame toujours sa mort². »

1944, journal de route d'un maquisard : « 26 juillet : torture d'un milicien capturé. Vingt-neuf ans. Trois mois de mariage. Scier le bois en plein soleil avec tous les pulls et vestes. À boire de l'eau chaude salée. Coupé les oreilles. Truffé de coups de poing et de baïonnette. Lynché avec des cailloux. Creuser sa tombe. Couché dedans vivant. Achevé à coups de pioche dans le ventre. Deux jours pour crever. 31 juillet : capture de deux femmes. 1^{er} août : rien, toujours au repos. 2 août : capture de X... chef milicien. 3 août : mort d'une des femmes et torture du milicien. Mort³. »

1945, Paris clandestin, mercredi 15 mars : « Le devoir est clair, il faut tuer. Tuer l'Allemand pour purifier notre territoire, le tuer pour être libre, parce qu'il tue les nôtres. Tuer les traîtres, tuer celui qui a dénoncé, celui qui a aidé l'ennemi. Tuer le policier qui a contribué d'une manière quelconque à l'arrestation de patriotes. Tous les miliciens, les exterminer, parce qu'ils ont choisi délibérément de livrer des Français, parce qu'ils se sont rués vers la trahison. Les abattre comme des chiens enragés au coin des rues. Les pendre aux réverbères comme les Dauphinois en ont donné l'exemple à Grenoble. Les détruire comme on détruit la vermine. Tuer sans passion et sans haine, ne jamais s'abaisser à torturer, à faire souffrir. Tuer sans pitié ni remords parce que c'est un devoir, un douloureux devoir : le devoir de justice⁴. » L'épuration fit cinquante mille morts en quelques mois.

1. Philippe Erlanger, *24 août 1572. Le Massacre de la Saint-Barthélemy*, Paris, Gallimard, « Trente Journées qui ont fait la France », 1960.

2. Maurice Barrès, « Récit de la dégradation du capitaine Dreyfus », *Scènes et doctrines du nationalisme*, 1902.

3. Henri Amouroux, *La Grande Histoire des Français sous l'Occupation*. T. IX, *Les Règlements de compte*, Paris, Robert Laffont, 1991.

4. Philippe Viannay, « Le devoir de tuer », *Journal de défense de la France* n° 44.

¶ Regardons sur les théâtres d'opérations de l'armée française

1994, Kigali (Rwanda), 7 avril. En vingt-quatre heures seulement, le système génocidaire est mis en œuvre. Il débute par l'élimination des modérés ou des opposants. Au matin, le Premier ministre, Agathe Uwilingiyimana, est assassinée dans sa résidence. Les dix militaires belges chargés de la protéger sont arrêtés, emmenés dans un camp militaire puis roués de coups et assassinés. Toute la capitale est quadrillée, des barrages installés à chaque carrefour. Les milices filtrent ceux qui passent ou essaient de fuir. Les Tutsis sont systématiquement abattus, quels que soient leur âge et leur sexe. Le génocide fit huit cent mille morts en six mois.

2014, Bangui (République Centrafricaine), opération Sangaris. En plein centre-ville, dans l'excitation et la confusion, des hommes, des femmes et des enfants convergent vers un individu qui disparaît derrière ceux qui sont en train de le lyncher. Puis, soudain, la foule s'apaise. C'est fini. Un militaire de l'ONU arrivé sur place s'enquiert de ce qu'il vient de se passer. Un passant explique : « On a réglé son compte à un musulman. » Et à la question « Êtes-vous sûr que c'était un musulman ? », il répond : « Ce n'est pas important, il avait une tête de musulman⁵. »

¶ L'effet Lucifer

Quels sont les ressorts psychologiques de cette violence collective, de cette unanimité à tuer ? L'homme tue comme n'importe quel autre animal. Mais il peut le faire avec un acharnement et une cruauté qui n'a pas d'autre exemple dans le monde du vivant. Pourquoi ? La réponse réside dans la dualité de sa nature. Primate humain, *Homo Sapiens* est animal. Il est dans sa nature biologique de tuer. Mais cet animal a un destin particulier : il n'utilise plus ses membres antérieurs pour se déplacer. La station debout a libéré ses mains qu'il utilise pour fabriquer des outils. Or les premiers outils ont été des instruments destinés à la chasse. Et chez l'homme, la chasse du gibier humain s'appelle « la guerre ». Par son habileté manuelle et son intelligence à fabriquer des armes, *Homo Sapiens* est un champion de la guerre.

Parallèlement, son cerveau s'est agrandi. Le lobe frontal, dédié aux aptitudes psychologiques et sociales, s'est développé vers l'avant. L'homme est un animal social ; il ne vit qu'en groupe. Pour cela, il a dû intégrer des règles élémentaires, dont la répression du meurtre. Ainsi, l'interdiction de tuer est-elle un commandement universel que

5. Témoignage du médecin en chef Franck de Montleau.

l'on retrouve dès les plus anciennes écritures. Donc, en même temps que l'homme a développé des capacités exceptionnelles pour tuer, une disposition naturelle lui commande de ne pas le faire. Existe en lui une inhibition à tuer.

■ Un phénomène d'emballement meurtrier

Lorsque les événements le poussent à tuer, l'homme résiste d'abord. Puis, amené à un point de rupture, il perd tout contrôle. Son psychisme change de mode. Sa faculté de jugement disparaît : nous avons désigné ce phénomène sous le terme de « décrochage du sens moral »⁶. La compassion n'existe plus. L'individu est tout entier dans le meurtre, les viols, les pillages et la destruction.

■ Les événements qui poussent l'homme à la violence

Les facteurs poussant l'homme à la violence sont multiples. Pris au milieu d'un groupe, il se révèle être un animal grégaire. Il reproduit le comportement des autres. Imitant un geste qui tue, il tue à son tour. Il est soumis à ses émotions dont plusieurs peuvent faire de lui un animal cruel : la peur, la haine, la colère. Paradoxalement, la joie et le soulagement peuvent aussi déclencher des fureurs : dans les fêtes qui suivent une victoire ou une libération, au cours de grands événements sportifs, lors de certaines cérémonies traditionnelles, les témoignages montrent que la cruauté peut surgir, aveugle et sans limites.

L'émotion peut plonger un homme dans un état de fascination qui éteint sa capacité à voir la souffrance qu'il inflige. Passé un stade de violence, les appels et les cris ne l'arrêtent plus ; ces signaux ont un effet inverse. Face à la cruauté, les foules agissent comme si elles étaient hypnotisées par ce qu'elles voient et entendent. Le phénomène est amplifié. Les cris « À mort ! » lancés par quelques uns entraînent les autres à le crier aussi. Ce sont les foules qui lynchent et pillent sans discernement.

La ferveur ou la passion peuvent elles aussi produire un décrochage du sens moral, comme dans certains engouements idéologiques et politiques. Le XX^e siècle, avec le nazisme et le communisme, en a apporté les sinistres démonstrations.

Enfin, il y a l'idéal de la civilisation qui fait que l'homme en société se regarde toujours avec la satisfaction de penser qu'il est plus évolué que les autres. Il se trompe, car il existe un point commun à toutes ces situations : l'aveuglement. C'est l'incapacité pour un homme à percevoir sur le moment la cruauté et le malheur qu'il produit. Il y a un lien entre cette incapacité à percevoir la cruauté dans son groupe et l'indignation qu'il éprouve lorsqu'il la constate chez son ennemi.

6. Cf. Patrick Clervoy, «Le décrochage du sens moral», *Inflexions* n° 7, 2007, p. 103.

Ce sont des gens ordinaires. Les circonstances d'une crise les réunissent. Ils sont maintenant militaires, miliciens, gardiens improvisés, secouristes de fortune ; parfois seulement des passants dans la rue. Ils font face à l'horreur. Puis à un moment précis, ce qu'ils ont à faire dépasse leurs attributions, leurs capacités ou leurs moyens. Alors, la nuit tombe sur eux. Ils « pètent les plombs », comme ils le diront plus tard. En petits groupes, excités, incapables de se contrôler, ils commettent les pires atrocités : destructions, viols, tortures, exécutions de masse... Après coup, ils ressentent un grand sentiment de culpabilité. Parfois quelques-unes de ces histoires sortent dans les médias et le monde est horrifié de voir ce que certains individus ont pu commettre. Ils sont abandonnés à leur honte et à la loi du silence.

■ Une violence dont nous pouvons être les acteurs aveugles

L'effet Lucifer explique comment une personne qui d'ordinaire rejette la violence et la cruauté se trouve poussée malgré elle, sans que sa volonté ne puisse s'y opposer, à commettre le pire.

Notre conscience morale met en place des freins pour nous interdire la violence, mais il est important de comprendre que ces freins peuvent lâcher, que ce qui devrait arrêter chacun d'entre nous, notre sens de la compassion, notre « bonne conscience » et nos valeurs morales, peut s'évanouir d'un coup et nous laisser comme des robots libres de commettre le pire du comportement humain.

Il est important d'enseigner cela dans les centres de formation. D'expliquer qu'il existe des phénomènes psychiques qui amplifient le décrochage du sens moral. Que parfois, à l'inverse de ce qui devrait se produire dans une société aussi organisée que l'armée, aussi bien formés et entraînés que fussent ses groupes et ceux qui les commandent, au lieu de réguler les dérapages éthiques, de contenir les emportements des individus, le groupe peut être happé par ces phénomènes de violence et à son tour les amplifier.

Dans l'article d'*Inflexions* précité, des facteurs favorisant ces phénomènes avaient été indiqués : le fonctionnement archaïque du groupe, l'anomie du milieu, l'impunité des combattants, l'anonymat, la déshumanisation de la victime, la justification des représailles... Mais, bien souvent, ces facteurs ne sont repérés qu'après coup.

Peut-on prévenir ces phénomènes ? Il nous faut espérer que cela soit possible. L'une des clés est d'admettre en permanence un observateur étranger, immergé dans le groupe de combat, qui ait la capacité de voir et d'enregistrer les opérations. Il est probable – il faudrait des études pour l'évaluer objectivement – que des militaires opérant dans un contexte multinational soient moins exposés à ces dérapages. Le

risque de décrochage du sens moral n'est pas aboli pour autant, mais lorsque des contingents de nationalités différentes s'observent, sont en compétition, s'espionnent même parfois, ce risque paraît être plus réduit. Le caractère multinational d'une force en opération est décrié pour être un frein au plan de l'efficacité immédiate des opérations, mais ce qui est perdu en termes de réactivité peut être gagné en termes de prévention du décrochage du sens moral. Dans un groupe qui rassemble des personnes issues de cultures et de langues différentes, l'hétérogénéité morale des militaires qui le composent est susceptible de freiner ces phénomènes d'entraînement au meurtre et à la cruauté. Y aurait-il eu au Niger la longue série de crimes de la mission Voulet-Chanoine si des observateurs étrangers avaient pu immédiatement en rendre compte ? Y aurait-il eu au Vietnam le massacre de My Lai si un cadre non américain avait accompagné le lieutenant Calley ? Y aurait-il eu la mort de Firmin Mahé si un observateur de l'ONU, non français, avait été présent dans le véhicule ? Les réponses à ces questions relèvent de l'uchronie, mais il serait rassurant de pouvoir le démontrer. ■



WASSIM NASR

LA VIOLENCE, UNE FIN OU UN MOYEN POUR L'ÉTAT ISLAMIQUE ?

La violence, ou plus précisément sa mise en scène, ou celle du châtiment moral et physique, n'a pas commencé avec l'État islamique (EI). Ces pratiques sont aussi vieilles que les premières constructions sociétales de l'homme, mais demeurent présentes et acceptées à différents degrés sur une bonne partie du globe. Elles peuvent être étatiques, les exemples les plus parlants étant ceux de l'Arabie Saoudite et de l'Iran, ou criminelles, comme les décapitations pratiquées par certains cartels de la drogue mexicains. Aujourd'hui absentes des sociétés occidentales, il faut se souvenir qu'au XX^e siècle encore elles étaient adoptées outre-mer par les puissances coloniales. Ce message de terreur était alors considéré comme « efficace » face au soulèvement armé de populations autochtones. Sauf que ces pratiques, même utilisées par les propagandes pour galvaniser ou pour dénoncer, n'avaient pas le retentissement médiatique que l'on constate de nos jours et, par conséquence, ne touchaient que les protagonistes ou les populations directement concernées. Et si on se concentre sur les vidéos de propagande djihadiste, on remarque que les décapitations prises en photos ou filmées ne sont pas une nouveauté non plus. L'une des plus « emblématiques » de notre siècle fut celle du ressortissant américain Nicholas Berg en 2004 par Abou Moussab al-Zarkawi, un Jordanien à l'origine d'al-Qaïda en Mésopotamie, composante principale de l'État islamique en Irak (EII), ancêtre de l'actuel État islamique proclamé califat.



Un « bond en avant » dans la propagande djihadiste

L'État islamique innove dans la production par la scénarisation et la réalisation d'une partie de ses vidéos. Différents « publics » sont visés et chaque vidéo de propagande cherche à toucher un ou plusieurs d'entre eux. À la différence des procédés ou « façons de faire » d'autres groupes djihadistes avant lui, l'EI soigne sa communication et son message en usant de ses propres relais et moyens qui lui permettent de se passer des canaux médiatiques classiques tels que la radio, la télévision ou la presse écrite.

L'EI a commencé très tôt à produire des vidéos qui dénotent avec l'image classique que l'on pouvait se faire de la propagande djihadiste.

Au-delà des images de camps d'entraînement et des appels au djihad réalisés à l'aide d'une caméra fixe, il s'est donné les moyens de suivre les combats au plus près. Notamment en installant des caméras Gopro au bout des kalachnikovs ou des RPG7, ou en faisant appel à des « documentaristes » qui ne se contentent pas de suivre les combattants mais les accompagnent en première ligne. J'ai eu l'occasion d'interviewer plusieurs de ces « documentaristes » depuis le début du conflit syrien. Nombre d'entre eux ont commencé comme activistes avec des moyens personnels mis à la disposition de la « cause », avant de basculer dans la couverture des actions militaires.

Si la violence des combats n'a rien d'inhabituel et que les mises en scène à la gloire ou à l'avantage du combattant n'ont rien de nouveau, voire font partie de l'apanage de toute force armée ou de toute milice, c'est dans la mise en scène scénarisée de la violence à outrance que l'EI s'est démarqué du reste des factions djihadistes. Il est en effet le seul à avoir industrialisé la production et promu la diffusion massive des productions djihadistes, cela alors qu'al-Qaïda se désolidarise officiellement de telles démonstrations. En octobre 2014, j'ai eu l'occasion d'interviewer le cheikh Nasr al-Anssi, une figure d'al-Qaïda dans la péninsule Arabique (AQPA), qui a revendiqué l'attaque de *Charlie Hebdo* par les frères Kouachi quelques mois plus tard ; il m'avait assuré que les décapitations et les exécutions publiques filmées n'étaient pas acceptables. Il avait d'ailleurs été missionné par Oussama Ben Laden pour aller aux Philippines et dissuader le groupe d'Abou Sayyaf de procéder à ce genre de pratiques.

Pourtant, cette violence « en boîte » avec son *story telling* bien ficelé semble coller à notre temps. Les djihadistes des cinq continents sont les enfants de ce siècle mondialiste et mondialisé. La plupart d'entre eux ont regardé les mêmes séries télévisées, joué aux mêmes jeux vidéo, suivi les mêmes guerres sur les chaînes d'info en continu, vécu les mêmes problèmes économiques et eu les mêmes questions concernant la mutation globale vers une mondialisation uniformisant les quotidiens. Ils sont issus de différents *backgrounds* culturels et mettent leurs compétences au service du califat qui attaque les modèles sociétaux occidentaux au même titre que les modèles traditionnels des sociétés arabes et islamiques. Cette combinaison des savoirs entre toutes les composantes humaines de l'EI fait que la machine de communication et de propagande djihadiste du groupe est *de facto* des plus redoutables. On est loin des djihadistes d'al-Qaïda forcés de communiquer depuis leurs grottes ou leurs déserts. Sans oublier qu'à cette époque, les Occidentaux avaient fait la différence en termes de communication. Je pense, à titre d'exemple, à l'Américain Anwar al-Awlaki d'AQPA, principal inspirateur d'un nouveau mode de communication via

internet avec le magazine en ligne *Inspire*, avant d'être neutralisé par une frappe de drone américain le 30 septembre 2011 – son fils de seize ans sera tué de la même manière le 15 octobre suivant. Mais aussi à « Aazam l'Américain » qui contrôlait la production d'al-Sahab, le bras médiatique d'al-Qaïda. Aujourd'hui, des Palestiniens, Irakiens, Syriens et Occidentaux opèrent dans les organes de communication de l'EI à différents niveaux, du théâtre des opérations jusqu'au virtuel des réseaux sociaux.

¶ Une violence à dessein destinée à des publics bien définis

Depuis 2006, la production médiatique de l'État islamique en Irak, ancêtre de l'actuel califat, s'est démarquée par la scénarisation des contenus grâce aux compétences de djihadistes venus des pays du Golfe et qui ont rejoint le djihad en Irak dès 2003. Sans raconter l'évolution de la communication d'al-Furqan et de ses déclinaisons, on va se concentrer sur des productions représentatives des nouveaux aspects de la mise en scène de la violence.

L'une d'elles met en scène l'exécution d'officiers aviateurs et de soldats syriens capturés à l'aéroport militaire de Tabqah. Elle a été diffusée à la mi-octobre 2014 sous le titre « N'en déplaise aux mécréants ». C'était la première mise en scène de plusieurs égorgements simultanés. Une vidéo où l'on a pu identifier Maxime Hauchard, un converti originaire de Normandie, et d'où est partie la polémique, ici en France, autour de la présence d'un autre de nos compatriotes, Michael Dos Santos. Nous étions quelques-uns à affirmer que ce ne pouvait être lui. Un de nos arguments était en rapport avec le message – celui-ci est généralement contenu dans l'image et non dans le commentaire – que souhaitait véhiculer l'EI dans cette production d'al-Furqan : représenter les différentes nations ou origines présentes dans les rangs de l'EI par un de leurs ressortissants. Il n'y avait donc aucune raison pour que la France soit représentée par plus d'un djihadiste.

Le message le plus visible à l'image reste celui d'une vengeance brutale et sanguinaire par une sorte d'internationale djihadiste. L'EI se veut en effet internationaliste en application des préceptes d'un islam qui transcende races et origines, d'où la mise en scène avec des djihadistes de différentes nationalités réunis sous la bannière du califat. L'autre aspect de cette image est celui de la menace que représenteraient ces djihadistes pour leurs pays d'origine. Nous sont donc présentés des hommes de diverses provenances, tous aguerris et prêts à égorguer au nom de leur groupe. Mais cela ne s'arrête pas

là. À la fin de la vidéo, le Britannique «Jihadi John», qui mène le cérémonial, apparaît tenant la tête d'un otage américain. Là aussi le message est double : d'une part l'EI met les soldats et les aviateurs du régime syrien au même niveau qu'un ressortissant occidental pour dire que Washington et Damas appartiennent au même camp ; d'autre part il marque le début de la bataille de Dabiq, lieu du tournage, qui, dans un hadith apocalyptique, est présentée comme le dernier combat entre les armées romaines, donc occidentales, et musulmanes.

En renvoyant dos à dos Occidentaux et militaires du régime syrien, l'EI endosse l'habit du vengeur aux yeux des musulmans sunnites en général, mais surtout des populations sunnites syriennes et irakiennes, qui constituent son premier vivier populaire. Le but est similaire quand ses hommes exposent les têtes des officiers et soldats syriens sur une place publique de Raqqa. Une perception qui se renforce de jour en jour vu les alliances de plus en plus hétéroclites qui se nouent en Irak comme en Syrie. Car même si ces alliances sont parfois ponctuelles et opportunistes, elles sont présentées par l'EI, et donc perçues, comme une conséquence logique au retour du califat rejeté par les puissances occidentales et leurs régimes vassaux de la région, tous prêts à mettre leurs différends de côté pour le combattre. La réalité est bien entendu beaucoup plus complexe, mais la perception est primordiale pour la propagande djihadiste à tous les niveaux. Comme l'expliquait Carl von Clausewitz dans *De la guerre*, il y a la victoire et la perception d'une victoire ; il y a la réalité et la perception de cette même réalité.

L'EI a également diffusé plusieurs vidéos d'exécutions perpétrées par des enfants. Pourquoi des enfants ? Parce qu'il présente ainsi au monde une nouvelle génération de djihadistes, encore plus déterminés que leurs aînés. Il dit que la relève est prête, cette «génération qui va conquérir l'Andalousie [l'Espagne] et Rome», qu'une société combattante est en formation. Mais en faisant exécuter ces «espions de puissances ennemis» par des enfants, il s'agit aussi d'humilier l'ennemi. Là encore le message est dans l'image et non dans le commentaire. Et quand, à la date anniversaire de sa première attaque du 11 mars, on voit un proche de Mohamed Merah superviser son demi-fils lors de l'exécution d'un homme qualifié d'«espion du Mossad», l'EI nous renvoie à toute l'affaire sans même que celle-ci soit mentionnée. Et lui redonne toute sa dimension liée au conflit israélo-palestinien.

Nombreux sont ceux qui pensent que la communication de l'EI est destinée à impressionner les Occidentaux tout en cherchant à les attirer dans ses rangs. Pourtant ses productions scénarisées avec une violence sans précédent visent en premier les populations locales.

Ainsi un pilote de F16 jordanien capturé après que son avion a été abattu a été brûlé vivant et enseveli sous les décombres « en application de la loi du Talion ». Cette mise à mort spectaculaire fait suite à une sorte de micro-trottoir réalisé dans différentes provinces de l'EI dans lequel il était demandé aux habitants et aux combattants quelle sentence ils souhaitaient pour le pilote. Le message est clair : l'EI rappelle qu'avec peu de moyens il est parvenu à descendre un F16. Il y voit une intervention divine qui lui donne un droit de vie et de mort sur le pilote tombé entre ses mains. De même, des « agents » sunnites de Bagdad et de la coalition ont été tués, qui par noyade dans une cage, qui enfermés dans une voiture, qui pulvérisés par une roquette RPG7, qui décapités à l'explosif. Une manière de venger les victimes civiles des frappes de la coalition. Puis dans une autre production, des miliciens chiites sont brûlés vifs, suspendus à quelques centimètres du sol. Là encore il s'agit de vengeance, les mêmes agissements ayant été commis par d'autres miliciens chiites à l'égard de combattants sunnites.

Les égorgements d'otages occidentaux, ou japonais, sont certes destinés aux décideurs politiques, mais ils s'adressent avant tout à l'opinion publique des pays démocratiques. Une opinion qui a son mot à dire dans les urnes et donc sur la décision d'envoyer des soldats au sol. Il faut cependant noter que, pour la propagande de l'EI, une décision interventionniste de l'Occident comme une décision de retrait sont toutes deux bénéfiques : dans le premier cas les djihadistes auraient réussi à attirer les armées occidentales au sol, une stratégie classique ; dans le second, la dissuasion aurait marché.

N'oublions pas ici la violence des sentences de « droit commun », comme le voleur qui se voit couper une main ou l'homosexuel qui est jeté depuis un toit ou l'adultère lapidé. Une violence au service du nouvel ordre établi suivant les préceptes les plus rigoristes de l'islam.

L'absence de violence également au service de la propagande

Même si d'autres groupes djihadistes ont déjà mis en avant les aspects dogmatiques, civils et sociaux de leur structure, et là je pense très précisément à des groupes ennemis de l'EI comme le Hamas palestinien ou le Hezbollah libanais, jamais un tel effort n'a été entrepris, et de manière si explicitée, à destination du public occidental. L'EI a mis cet aspect de sa propagande dans la bouche d'un représentant de son ennemi, John Cantlie, un journaliste britannique qu'il détenait en otage. La captivité et le statut de Cantlie ont évolué sous nos yeux en images. Celles-ci l'ont montré vêtu d'une combinaison orange et enfermé, puis en habit civil et conduisant une moto de la police

islamique dans les rues de Mossoul. Dans une première série de sept vidéos, Cantlie a exposé l'idéologie de l'EI et essayé de déconstruire la politique étrangère occidentale, américaine en particulier. Ses arguments n'étaient pas appuyés sur les diatribes habituelles, ils ne comprenaient aucune référence religieuse, aucune violence. Sept épisodes qui s'adressaient au public occidental, à la ménagère de moins de quarante ans, aux électeurs... Une seconde série a mis en scène Cantlie en civil dans les rues de Kobané, d'Alep et de Mossoul, avec le même fil conducteur : déconstruire les idées reçues et les montages médiatiques dénigrant l'EI. Cantlie a même écrit des articles dans le magazine anglophone de l'EI, *Dabiq*.

Les médias ont-ils une responsabilité dans la propagation de cette violence ?

Cette question se pose tous les jours, mais est-elle toujours pertinente ? La réponse est non. Déjà il faut redéfinir « les médias ». On est loin de l'époque de la seule presse écrite, de la radio ou même du monopole de l'information par les journaux télévisés. Combien sommes-nous aujourd'hui à attendre le journal du 20 h pour nous informer ? Cette réalité a été étudiée et intégrée par différents groupes djihadistes. Leurs communicants sont les enfants de notre siècle numérique. Désormais, rares sont ceux qui passent par les agences de presse ou les médias traditionnels pour diffuser un communiqué ou une revendication. Un des derniers exemples en date est celui de Jamaat Ahl al-Sounna lil Tawhid wal Jihad (Boko Haram) avant son allégeance en bonne et due forme à l'Etat islamique. Ayant suivi les phases de rapprochement entre les deux groupes de très près, j'ai pu constater, grâce notamment à une source qui a œuvré à ce rapprochement, que le groupe djihadiste africain a été sommé de répondre à une sorte de cahier des charges pour que l'allégeance souhaitée par Abu Bakr Chaikaou soit acceptée par Abu Bakr al-Baghdadi. Une des « clauses » concernait l'amélioration et le quadrillage de l'effort médiatique du groupe pour qu'il concorde avec celui de l'EI. L'acceptation de cette clause est très visible dans les productions récentes de Boko Haram et dans leur mode de diffusion sur les réseaux sociaux, outrepasant le canal habituel de l'AFP.

Par ces pratiques, les groupes djihadistes contrôlent leur communication et ne sont pas à la merci des médias *mainstream*. L'époque où Ben Laden, inspirateur et fondateur à beaucoup d'égard du djihad moderne, devait passer par al-Jazeera ou quelque autre organe médiatique pour diffuser sa parole est bel et bien révolue.

Aujourd’hui, que ce soit pour les différentes branches d’al-Qaïda, qui ont adopté un mode de diffusion décentralisé, ou pour l’État islamique, la communication n’a plus besoin des médias traditionnels. D’où la rareté des interlocuteurs des djihadistes dans les mondes de la recherche ou du journalisme. Ce qui ôte toute responsabilité en termes de propagation du message brut. Une vidéo de l’EI ou d’al-Qaïda fait désormais plusieurs fois le tour du monde avant de faire l’objet d’un sujet d’un journal télévisé. En revanche, la vérification, l’explication et la décortication du contenu de toutes les productions djihadistes sont au cœur d’un travail journalistique qui a l’ambition de donner des éléments de compréhension objectifs sur ce sujet. ─

BÉNÉDICTE CHÉRON

LA MÉDIATISATION DE LA VIOLENCE TOTALE EN CENTRAFRIQUE : RÉCIT PAR LES IMAGES, RÉCIT PAR LES MOTS

À propos de l'expérience de la déportation dans les camps lors de la Seconde Guerre mondiale, Paul Ricœur écrit : « La limite pour l'historien, comme pour le cinéaste, pour le narrateur, pour le juge, est [...] dans la part intransmissible d'une expérience extrême. Mais [...] qui dit intransmissible ne dit pas indicible¹. » Cette intransmissibilité de l'expérience a fait l'objet de multiples analyses qui toutes convergent : la guerre comme moment d'expression d'une violence extrême est elle aussi intransmissible. Ceux qui ont le mieux dit la réalité des combats ne sont d'ailleurs pas ceux qui ont essayé de transmettre, mais ceux qui ont seulement tenté de dire et de faire sentir. C'est le cas de grands romanciers ou cinéastes qui, par les mots et les images, ont eu l'humilité d'uniquement vouloir faire sentir sans prétendre faire vivre artificiellement au spectateur une expérience précisément intransmissible.

Si le constat vaut pour le récit fictionnel de la guerre, qu'en est-il des récits construits chaque jour par les médias d'information, qui plus est lorsque la mise en images et en mots n'est pas seulement celle de la guerre légale, mais celle d'une violence qui déborde le cadre légitime d'exercice de la force ? Le cas du conflit centrafricain est à ce titre très révélateur : à partir du début de l'opération Sangaris, en décembre 2013, les médias français ont abondamment relayé, pendant quelques semaines, le déroulement de ce conflit. Cette médiatisation a donné lieu à de multiples représentations des formes de violence en cours sur ce territoire. Le débat a alors surgi régulièrement sur les modalités du récit médiatique des actes de violence extrême qui avaient lieu. En creux, une question a en revanche été peu posée : comment rendre compte de l'action de la force légitime qui s'exerçait dans le cadre de l'opération Sangaris face à ces formes de violence totale ? C'est tout l'objet de notre propos ici : revenir sur cette interrogation récurrente de la mise en récit des violences totales des conflits contemporains et, en regard, sur la difficulté de raconter l'action légale des forces internationales missionnées pour tenter de mettre un coup d'arrêt à ce conflit.

1. Paul Ricœur, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 579.

Le récit médiatique comme tentative de mise en ordre du chaos

Le récit de guerre, qu'il soit ou non fictionnel, est ordinairement analysé comme une mise en ordre du chaos. Les journalistes qui traitent d'un conflit doivent donc parvenir à mettre de l'ordre, mais dans un temps de plus en plus constraint, qui leur offre un recul très réduit sur les événements. Dans le cas des conflits où s'exprime une violence qui déborde tout cadre légitime, s'ajoute à cette contrainte de temps une difficulté accrue de lisibilité des événements, la confusion politique et stratégique étant alors à son paroxysme. En outre, le chaos institutionnel mène à une multiplication anarchique des interlocuteurs qui sont des sources d'information et d'explication sur l'action en cours. La difficulté pour les journalistes n'est plus de maintenir une distance critique suffisante vis-à-vis des discours construits des communicants, mais d'être confrontés à une parole démultipliée de manière incohérente. Le récit politique et stratégique est donc le plus souvent réduit à la portion congrue alors que le tempo de l'action, autant que celui, de plus en plus rapide, de son traitement médiatique incitent à se concentrer sur une succession d'actes extrêmement marquants par leur violence et leur force symbolique.

C'est dans ce contexte que les journalistes français ont eu à traiter du conflit en Centrafrique, tout spécialement à partir du début de l'opération Sangaris. Immédiatement, ils ont été confrontés à une violence extrême, à des scènes de lynchage, de massacres, à des corps dépecés et brûlés. Peu avant le début de la mission, le CSA, à propos d'autres cas de médiatisation de conflits, avait renouvelé ses habituelles mises en garde et adopté une recommandation (n° 2013-04 relative « au traitement des conflits internationaux, des guerres civiles et des actes terroristes ») appelant les chaînes à s'abstenir « de présenter de manière manifestement complaisante la violence ou la souffrance humaine lorsque sont diffusées des images de personnes tuées ou blessées et des réactions de leurs proches ». Elle demandait aussi que la diffusion de ces images « difficilement soutenables » soit « systématiquement précédée d'un avertissement explicite au public destiné à protéger les personnes les plus vulnérables ».

Les médias suivent ces demandes avec plus ou moins de rigueur et de déontologie. Elles n'empêchent de toute façon pas la diffusion d'images chocs. Le 11 janvier 2014 en effet, I-télé mettait à l'antenne un reportage de Guillaume Auda et Laurent Berneron montrant un homme venant de se faire tuer à l'arme blanche et dont on découvrait le corps à la machette. Les 14 et 15 janvier circulaient les photographies d'un observateur de France 24 témoin d'une scène de cannibalisme. Elles étaient floutées, mais l'image demeurait parfaitement lisible.

La multiplication des supports de diffusion autant que la course à l'information contribuent à sans cesse repousser les limites de la diffusion de ce type de document. Pourtant, le débat demeure et mérite d'être encore posé. S'il subsiste, même dans des cercles de plus en plus confidentiels, c'est que la gêne persiste face à ces images de violence extrême. Xavier Bourgois, photographe pour l'AFP, a fait état de ce débat personnel et collectif sur le blog « Making-of » de l'AFP² sous le titre « Dans Bangui devenue folle » : « Sur la route, des "anti-Balakas", une milice chrétienne d'autodéfense disant lutter contre la rébellion Séléka, qui a pris le pouvoir en mars, nous arrêtent. Bardés de gris-gris, surexcités et surtout très jeunes, ils disent avoir "répondu à une attaque". Ils s'agitent, parlent fort, brandissent des machettes. Dans le contre-jour, je ne vois pas immédiatement que l'un d'eux tient en main le pied d'un homme fraîchement coupé. Celui-ci gît là, sur le bord de la route, nu, face contre terre, dans une mare de sang que la poussière rouge de Bangui absorbe lentement. Deux morts. Nous avançons un peu. La scène se répète. L'un tient une main. L'autre, un enfant, brandit un sexe ensanglanté en criant : "On a bien fait le boulot !" Nous prenons des photos, nous filmons, parce que c'est notre travail, qu'on est là pour ça, et que le degré d'horreur que nous avons en face de nous nécessite plus que des mots pour se faire entendre. » Reste que la vue de ces images gêne : au sein de cet article, une des photos est dissimulée sous un aplat gris sur lequel est écrit : « Attention, image violente susceptible de heurter certaines sensibilités. Cliquez pour la visionner. » Elle montre des miliciens anti-Balakas piétinant un cadavre mutilé à Bangui.

Cette gêne est liée au support ; elle a fait irruption avec l'invention de la photographie et du cinéma. La fabrication peinte ou sculptée des images de la mort requérait une matière qui introduit une distance entre le fabricant de l'image et le corps mort, distance encore accrue pour celui qui regarde l'image. Il n'y a pas seulement « figuration » mais aussi « transfiguration » du corps mort, selon les mots de Régis Debray qui rappelle : « Les masques mortuaires de la Rome ancienne ont les yeux bien ouverts et les joues pleines. Et tout horizontaux qu'ils soient, les gisants n'ont rien de cadavérique. Ils ont des postures de ressuscités, corps glorieux du jugement dernier en vivante oration. Comme si la pierre sculptée aspirait en elle le souffle des disparus. Il y a bien transfert d'âme entre le représenté et sa représentation. Celle-ci n'est pas simplement métaphore de pierre du disparu, mais une métonymie réelle, un prolongement sublimé mais encore physique de sa chair. L'image, c'est le vivant de bonne qualité, vitaminé, inoxydable.

2. blogs.afp.com/makingof/?post/2014/01/13/Haine-et-cannibalisme-dans-Bangui-devenue-folle#.UtQx1haDpvQ

Enfin fiable³. » Même lorsque le réalisme de la représentation est extrême, la distance introduite par la matière demeure. Avec le film ou la photographie, cette distance est soudainement réduite, dans le temps et dans l'espace. La matière de la pellicule, puis la numérisation de la captation de l'image sont insuffisantes pour créer une distance réelle et donner au corps mort une représentation solide et durable. Le temps de fabrication est trop réduit, la matière trop impalpable. L'image filmée, plus encore que la photo, renvoie le spectateur dans cette immédiateté, à un processus de destruction en cours qui sera celui de son propre corps défunt⁴. Si ces constats valent pour toute image de la mort, ils sont d'autant plus pertinents pour les représentations iconographiques de la mort dans un contexte de violence extrême : à la question de la représentation s'ajoute celle qui nous taraude sur le processus qui mène l'homme à accomplir des actes d'une telle nature.

Cette confrontation n'est donc pas sans conséquence sur les choix que posent ceux qui fabriquent des représentations dans ce type de conflit. Le journaliste, sur le terrain, est confronté sans médiation à la scène de violence, mais cette médiation demeure également bien faible pour ceux qui, au sein des rédactions, sont ensuite chargés du choix des reportages à diffuser et du cadre de leur diffusion. Les meilleurs principes déontologiques ne sortent pas indemnes de cette confrontation et la prise de recul qu'induit la fabrication d'un récit n'est pas la même face à ces scènes de violence totale. Dix minutes après la diffusion sur I-télé des images évoquées plus haut, BFMTV diffusait à son tour un reportage sur la situation à Bangui ; le journaliste y parlait d'un « calme relatif » qui régnait dans la ville. Le contraste était considérable. Bien sûr, rien ne permettait d'affirmer que les scènes filmées étaient concomitantes. Bien sûr, la ville est grande et d'un quartier à l'autre l'ambiance pouvait varier fortement. Mais une chose est sûre : celui qui assiste à une scène de dépeçage de cadavre et la filme peinera à évoquer dans son reportage une situation globalement calme dans le reste de la ville.

Dans cet univers visuel, l'usage des mots demeure alors primordial pour tenter d'ordonner un chaos dérangeant. Le débat qui a eu lieu sur une éventuelle confessionnalisation abusive du conflit par les journalistes français a été le signe de cette recherche d'une mise en ordre du chaos, de contextualisation et d'explication des violences en cours⁵.

3. Régis Debray, *Vie et Mort de l'image*, Paris, Gallimard, « Folio Essai », p. 32.

4. A. Habib, « L'épreuve de la mort au cinéma », *Hors Champ*, août 2002, horschamp.qc.ca/cinema/aout2002/mort-cinema.html

5. Le chercheur Juan Branco a publié une tribune sur le site Rue89 le 14 janvier 2014 accusant les journalistes français d'opposer abusivement les chrétiens à des musulmans accablés de tous les maux (rue89.nouvelobs.com/2014/01/14/centrafrigue-ils-dont-devenus-tueurs-monstres-249005). Florence Lozach, grand reporter à I-télé et Canal+, lui a répondu, défendant son travail et celui de ses confrères (rue89.nouvelobs.com/2014/01/16/bangui-les-medias-nont-invente-haine-chretiens-musulmans-249089).

Le choix des mots joue également un rôle dans ce type de situation : ils permettent de qualifier les actes. Dans *Le Monde*, le 11 février, Rémy Ourdan écrit à propos des représailles que commettent les anti-Balakas (globalement perçus dans les médias comme chrétiens) envers les Sélékas (globalement perçus dans les médias comme musulmans), « la Centrafrique est en train de vivre la pire "purification ethnique" de son histoire ». Les journalistes utilisent ces termes car des responsables d'organisations humanitaires importantes le font et participent à l'édification du récit médiatique sur le conflit en cours. Interviewée sur Europe 1 le 17 février, Donatella Rovera, d'Amnesty international, parle de « nettoyage ethnique ». Dans les jours qui suivent, elle est interrogée dans d'autres médias qui relaient donc ses mots. En comparaison, le rapport publié le 18 février par l'organisation Médecins sans frontières, présente sur place depuis de nombreux mois, a beaucoup moins d'écho. Ses auteurs, eux, n'ont pas souhaité utiliser ces mots de purification ou de nettoyage ethnique. Si les propos de Donatella Rovera sont davantage utilisés, c'est peut-être que sa communication globale a été plus efficace ; c'est aussi que face aux extrêmes violences en cours, il y a une recherche consciente ou inconsciente de qualificatifs capables de dire toute l'horreur ressentie. Et les termes de « nettoyage ethnique » semblent à la hauteur pour rendre compte d'une situation difficilement acceptable.

À la différence de l'utilisation des images, l'usage de ces mots soulève peu de débat. Ce pourrait pourtant être le cas. En effet, ces termes sont porteurs de réalités sociales et politiques différentes qui méritent d'être prises en compte⁶. Par ailleurs, si l'on comprend que leur utilisation permet une mobilisation des opinions publiques et des acteurs internationaux, il peut aussi être envisagé qu'au lieu de remplir leur rôle de mise en ordre du chaos, ils puissent à leur tour être porteurs de chaos. Sans nier le drame que connaissent alors les populations musulmanes de Centrafrique, l'usage de ces termes à ce moment précis peut être perçu comme une injustice forte par ceux qui ont subi les exactions des Sélékas quelques mois auparavant sans que ces expressions choquantes n'apparaissent dans les médias français alors bien peu préoccupés par ce conflit. L'usage médiatique de ces typologies du massacre à chaud et sans discernement peut produire des effacements mémoriels et un écrasement de l'analyse de moyen et de long terme du conflit.

Le traitement médiatique du conflit centrafricain au cours des premières semaines de l'opération Sangaris est donc profondément

6. Voir sur ce sujet l'intéressante analyse de la géographe Bénédicte Tratjnek : franceculture.fr/blog-globe-2011-12-14-la-peur-de-«-l'autre»-dessine-une-geographie-du-«-vivre-separe-»-0

marqué par les violences extrêmes qui en constituent un ressort central. Il y a bien des tentatives de mise en ordre du chaos, mais qui ne peuvent tenir à distance une charge émotionnelle puissante. S'entremêle à ce récit une autre trame de l'histoire : celle des militaires français qui interviennent à partir du 5 décembre.

Le récit de l'utilisation de la force légitime comme réponse à la violence totale est-il possible ?

Les journalistes qui doivent traiter spécifiquement de l'opération Sangaris se trouvent cette fois-ci face à une institution qui porte un discours théoriquement structuré sur son action. La difficulté se trouve en fait déjà là, en amont du récit médiatique, lorsque la Défense tente de bâtir un récit sur la mission qui démarre. Deux points sont immédiatement en jeu : pourquoi et dans quel but les forces françaises sont-elles engagées, et avec quels moyens ? Et une question connexe : quelle sera la durée de l'engagement ?

Il serait trop long de reprendre ici l'ensemble des éléments alors communiqués par la Défense sur l'opération. Quelques points saillants peuvent cependant être dégagés : le 5 décembre, François Hollande annonce l'envoi de mille six cents hommes pour une durée de six mois, dans l'objectif d'empêcher la perpétuation des massacres en cours ; une force interafricaine devrait ensuite prendre le relais. Cette annonce politique pose immédiatement une difficulté de communication sur cet objectif et la durée de l'opération, dont peu pensent qu'elle puisse aboutir en si peu de temps. Cette échéance, dont l'annonce peut être tout à fait compréhensible en raison d'impératifs de communication sur le plan national et international, enclenche un processus d'évaluation médiatique à court terme du résultat de Sangaris.

Deuxième point saillant, récurrent lorsqu'il s'agit de ce type de mission : si les troupes françaises n'ont pas d'ennemi sur le terrain, comment expliquer leur action ? Le 10 février 2014, l'AFP a rapporté ces propos du général Soriano, commandant de l'opération Sangaris en Centrafrique : les anti-Balakas « seront chassés comme ce qu'ils sont : des hors-la-loi et des bandits ». Le vocabulaire est celui du fait divers et cette utilisation n'est pas sans conséquence. Prenons un exemple antérieur dans le temps : en août 2003, deux militaires français sont « tués au combat » en Côte d'Ivoire, annonce David Pujadas à 20 h sur France 2. Le reportage qui suit livre des explications : « La patrouille a mal tourné : il y a eu des échanges verbaux puis des échanges de tirs. Bilan : un blessé et deux tués, les

deux premiers au combat depuis le début de la crise ivoirienne, il y a un an. Au QG de l'opération Licorne, on exprime de la tristesse, mais aussi la volonté de ne voir dans cet accrochage qu'un acte isolé. » Le général Pierre-Michel Joana, commandant de l'opération Licorne, est interrogé : ceux qui ont tiré sur les Français sont souvent « dans un état d'excitation élevé dû probablement à une consommation abusive d'alcool et même de drogue. Donc c'est un accident, même s'il est malheureux, isolé ». La mort des militaires est présentée comme accidentelle. Lorsque survient quelques mois plus tard, le 6 novembre 2004, le bombardement de Bouaké qui cause la mort de neuf soldats français, le sujet devient brûlant : quel sens donner à cette mort si les soldats tués précédemment n'ont succombé qu'à un regrettable accident ?

L'utilisation des termes « hors-la-loi » et « bandits » dans le contexte centrafricain n'est pas injustifiée, tout comme les propos du général Joana étaient explicables en Côte d'Ivoire. Ce vocabulaire cependant est lourd de conséquences lorsqu'il s'agit de donner du sens au décès de soldats français dans ce type d'opération. Il n'est certes pas possible dans ce type de mission de désigner un ennemi. Il n'en reste pas moins que le choix de ces mots maintient en permanence une équivoque sur le sens de l'engagement des militaires français. Ce flou inévitable produit un récit d'une faible portée symbolique comparé à celui qui est élaboré sur les agissements violents commis par les Sélékas et les anti-Balakas.

Cette faiblesse du récit est accentuée par l'ambivalence des images de Sangaris qui sont diffusées. Leur force n'est évidemment pas la même que celle des exactions commises par les protagonistes du conflit centrafricain. Sur les écrans de télévision s'affichent dans un premier temps, à partir du 5 décembre, les images de militaires français équipés, armés, faisant leur entrée en Centrafrique et dans Bangui. Le contraste est évident avec celles des combattants Sélékas et anti-Balakas dépenaillés, munis d'armes blanches. Le sens de ce contraste évolue dans les semaines qui suivent : l'impression de puissance devient peu à peu impuissance lorsque se répète la diffusion d'images montrant des soldats français patrouillant dans les rues de Bangui alors que non loin de là des massacres sont encore perpétrés. Pour le grand public, à qui peuvent échapper les règles d'engagement de ce type de mission, c'est rapidement le reproche d'inefficacité qui peut surgir. Quels résultats pour cette armée théoriquement dotée de tous les moyens pour réussir à mettre fin à des violences commises par des hommes par comparaison sous-équipés ? Le discours politique a beau tenter d'expliquer la perspective de l'opération, lorsque survient l'échéance des six mois, la question de l'efficacité, que chaque image, même

remise en perspective, pose chaque jour, à tort ou à raison, surgit à nouveau brutalement.

Les mêmes images peuvent en outre prendre un sens nouveau lorsque l'angle du traitement médiatique de Sangaris change. À partir du mois d'avril, la question du manque de matériel des militaires français devient en effet récurrente dans les médias. Elle émerge d'abord sur un blog spécialisé sur les sujets de Défense, celui de Philippe Chapleau, le 3 avril, puis à nouveau le 8. Comme en réponse, le 18, le ministère de la Défense publie sur son site un court article intitulé « RCA : le défi logistique », mais, le 22, les médias s'emparent du sujet : France Info diffuse un reportage de Mathilde Lemaire intitulé « Armée bout de ficelle : la colère des Français en Centrafrique ». Le site d'information de France Télévisions traite aussi du sujet, tout comme RTL dans son journal du milieu de journée. La question est lancée et la polémique dure jusqu'au début de l'été. Désormais, les images de Sangaris, parfois relativement similaires à celles du début de l'opération, apparaissent comme les révélateurs d'un déficit d'équipement. Celui-ci est rarement présenté comme la cause de l'inefficacité médiatiquement répétée (à tort ou à raison) de la mission, car le fantassin français demeure dans les médias un exemple de débrouillardise à toute épreuve ; mais ces images contribuent à rendre la conduite de l'opération incompréhensible et contestable sur les plans stratégique et politique.

Le caractère sélectif de ce récit comme de la mémoire produit alors ce que Paul Ricœur appelle des « abus de la mémoire »⁷, renforcés par la récurrence de ces mécanismes narratifs répétés à chaque médiatisation d'une mission de ce type. Le choc visuel des images d'exactions est tel qu'il imprime une marque beaucoup plus puissante que le discours politique et stratégique qui accompagne l'action des militaires français. Les images venues accompagner le récit des quelques succès ponctuels, partiels et relatifs de Sangaris n'ont pas la même capacité à laisser un souvenir durable. Peu à peu s'élabore un diagnostic médiatique permanent d'inefficacité à chaque fois que les troupes françaises se trouvent engagées dans une mission d'interposition et de pacification. Dans le cas précis de Sangaris, la référence mémorielle au Rwanda a d'ailleurs affleuré à plusieurs reprises, notamment parce que s'est ouvert le 4 février 2014 à Paris le procès de Paul Simbikangwa, ancien capitaine et membre du renseignement du régime de Juvénal Habyarimana. Le 21 janvier 2014, quelques jours auparavant, l'émission *Du grain à moudre*, sur France Culture, avait convié plusieurs spécialistes pour tenter de répondre à la question : « Les interventions en Afrique sont-elles hantées par le génocide rwandais ? »

7. Paul Ricœur, *op. cit.*, p. 579.

Conclusion

Après le premier semestre 2014, les médias ont continué ponctuellement de raconter Sangaris. Deux points d'accroche leur ont permis de remettre cette mission sur le devant de la scène médiatique : le syndrome de stress post traumatique que connaissent les militaires français de retour de Centrafrique et les accusations de viol portées contre certains d'entre eux.

Le premier sujet fait l'objet d'un traitement médiatique dès le mois de décembre 2014, mais c'est avec le rapport des députés Émilienne Poumirol et Olivier Audibert-Troin, rendu public le 4 février 2015⁸, que les journalistes vont réellement se saisir du sujet et le traiter massivement. Le rapport pointait le nombre particulièrement élevé de ces militaires pour la première partie de l'opération Sangaris (12 % contre 8 % pour l'opération Pamir en Afghanistan).

Le second sujet, celui des accusations de viol, émerge d'abord dans la presse étrangère, en particulier le 29 avril 2015 dans *The Guardian* qui se fait l'écho d'un rapport interne de l'ONU. Dès le 30 avril, les médias français relaient l'information : au moins quatorze militaires français, d'après le rapport, sont alors soupçonnés d'avoir commis des abus sexuels sur des mineurs entre le début de l'opération Sangaris en décembre 2013 et juin 2014, la France ayant ouvert une enquête dès juillet 2014. Au fil des mois, chaque nouvelle étape de l'enquête fait l'objet d'un traitement régulier.

Ces deux points nous intéressent particulièrement : après le récit des violences totales que nous avons évoqué et le déséquilibre très net avec celui de la mission des soldats français, surgissent deux nouvelles trames (le stress post traumatique et les accusations de viol) qui concernent les mêmes militaires et en font à la fois, collectivement, des victimes et des bourreaux. L'objet n'est pas ici de traiter de la véracité des faits, et donc d'un processus de mise en place de violence mimétique, pour reprendre les mots de René Girard, mais de mettre en avant un glissement bien réel du traitement de ce conflit : alors que les Centrafricains étaient les victimes et les bourreaux du récit médiatique, ce sont peu à peu les militaires français, d'abord spectateurs impuissants du drame en cours, qui ont endossé ces deux rôles. ■

8. Rapport d'information déposé par la Commission de la Défense nationale et des forces armées en conclusion des travaux d'une mission d'information sur la prise en charge des blessés et présenté par M. Olivier Audibert-Troin et Mme Émilienne Poumirol, assemblee-nationale.fr/14/rap-info/12470.asp

ENTRETIEN AVEC ROBERT MUCHEMBLED

REGAIN DE VIOLENCES ?

Inflexions : Existe-t-il une « violence » ou des « violences » ? N'y a-t-il pas une forme de relativisme dans l'espace et surtout dans le temps ? Peut-on néanmoins envisager une définition ? Si non, comment, entre critères objectifs et perceptions subjectives, en faire un outil pertinent pour l'analyse ?

Robert Muchembled : Apparu au début du XIII^e siècle en français, le mot « violence » (du latin *vis*, « force » ou « vigueur ») définit un être humain au caractère emporté et brutal, et aussi un rapport de force visant à soumettre ou à contraindre autrui. En termes légaux, la violence désigne les crimes contre les personnes : homicides, coups et blessures, viols... Mais le classement de ces phénomènes n'est pas identique selon les pays et les époques, ce qui rend la notion très relative.

On peut cependant tenter de la définir en la distinguant de l'agressivité, innée, dont la puissance destructrice peut être inhibée par les civilisations si elles en décident ainsi. La nôtre pratique depuis des siècles un usage sémantique très flou du concept de violence, tout en le marquant globalement du sceau de l'interdit. Les spécialistes se réfèrent en effet à deux acceptations antagonistes du terme. La première, illustrée par Thomas Hobbes dans le *Léviathan* en 1651 (« l'homme est un loup pour l'homme »), affirme que tous les êtres vivants sont mus par des comportements de prédation et de défense lorsqu'ils sont menacés. La seconde, héritée à la fois du christianisme et des Lumières, fait de l'homme un être vivant exceptionnel qui n'aurait pas la volonté consciente de détruire son semblable. Le débat philosophique est loin d'être tranché. Psychanalystes, psychologues et éthologues décrivent une agressivité humaine spécifique. Freud développe l'idée. Erich Fromm oppose deux formes de violence humaine, normale ou pathologique, prétendant que l'homme est le seul primate capable de tuer et de torturer par plaisir des semblables (ce qui est démenti par de récentes études sur les chimpanzés). Daniel Sibony voit les humains « jouir d'être violents et de se massacer », tout comme Boris Cyrulnik lorsqu'il évoque les génocides de groupes considérés comme des « races inférieures » à détruire¹.

1. Sigmund Freud, *Malaise dans la civilisation* (Paris, PUF, 1971), Erich Fromm, *Le Cœur de l'homme. Sa propension au bien et au mal* (Paris, Payot, 1979, notamment pp. 23-42 et 212-215) et *La Passion de détruire* (Paris, R. Laffont, 1975), Daniel Sibony, *Violence* (Paris, Le Seuil, 1998), Boris Cyrulnik, *Mémoire de singe et paroles d'homme* (Paris, Hachette, 1983) et *La Naissance du sens* (Paris, Hachette, 1995). Voir aussi Robert Muchembled, « Anthropologie de la violence dans la France moderne (XV^e-XVIII^e siècle) » (*Revue de synthèse*, t. CIX, série générale, 1987, pp. 31-33) et Véronique Le Goaziou, *La Violence* (Paris, Le Cavalier Bleu, 2004, pp. 26-27).

Les siècles passés nous ont donc légué une double conception de la violence, légitime lorsqu'elle se trouve mise en œuvre par des institutions, tels les États décidant de la guerre ou les Églises décrétant des persécutions contre les « hérétiques », illégitime si elle s'exerce individuellement en dépit des lois et de la morale. Cette ambiguïté fondamentale traduit le fait que la violence humaine relève à la fois du biologique et du culturel.

Les définitions de la transgression ou des comportements illicites sont toujours construites, par l'État, la justice et (ou) les diverses instances de contrôle d'une collectivité. Ce qui me rend prudent à propos de la violence extrême ou totale, car il s'agit d'une perception graduée par le commentateur, en fonction de référents culturels qui l'y poussent sans qu'il en soit obligatoirement conscient. En Europe occidentale, les chiffres de la criminalité ne donnent nullement une vérité absolue, d'autant qu'ils sont même parfois manipulés, y compris de nos jours, pour appuyer des politiques précises, mais ils fournissent les seuls indices évolutifs permettant de comprendre que le dégoût du sang et le tabou de la violence sont devenus les pierres angulaires de notre civilisation au cours du dernier demi-millénaire. Leur lente acceptation par les populations a permis aux États de prendre le monopole de la force légitime, à travers la guerre juste et l'usage exclusif de la peine de mort (jusqu'à sa récente abrogation). Par opposition, la violence définie comme illégitime dans cet espace a servi à étalonner les rôles normatifs en fonction du sexe, de la classe d'âge et de l'appartenance sociale. Les individus ont été ventilés sur une échelle du bien et du mal en fonction de leur supposée « nature » : innocente dans le cas des enfants, douce pour les femmes, autocontrôlée tout en demeurant virile chez les jeunes hommes célibataires.

Inflexions : *Comment caractériser l'évolution de la violence dans le monde occidental depuis le Moyen Âge ?*

Robert Muchembled : L'homicide n'est pas l'unique indicateur de l'intensité de la violence au sein de notre espèce. Il est cependant le plus spectaculaire, car il se trouve aujourd'hui cent fois plus rare en Europe occidentale qu'à la fin du Moyen Âge. Nuancée par d'importantes variations régionales, l'évolution s'est produite en deux temps : une première baisse très accentuée se remarque vers 1650, aussi bien dans des pays protestants que catholiques, puis l'étiage est atteint juste avant 1914, avec en moyenne un homicide par an pour cent mille habitants dans cet espace². Une légère remontée des chiffres,

². Robert Muchembled, *Une histoire de la violence de la fin du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2008, rééd. « Points », 2014.

au début du troisième millénaire, indique vraisemblablement que l'Europe peine à adapter son modèle à la mondialisation, alors que le Japon, soumis à d'identiques problèmes, affiche en 2010 un taux inégalé de 0,5, parce que les procédures de contrôle social informelles y demeurent puissantes et la police proche et respectée des populations.

Violence meurtrière et actes brutaux (incivilités mises à part) ont atteint leur minimum en Europe occidentale, ce qui paraît valider la théorie de Norbert Elias sur la « pacification des mœurs ». Suite à la réussite croissante d'un puissant contrôle social de la violence, l'homicide est devenu un phénomène résiduel dans nos sociétés. La brutalité physique moins extrême se trouve également codée comme anormale, définie comme un handicap pour la réussite sociale ultérieure. Si bien que l'agressivité est réputée s'attacher principalement aux marginaux ou aux perdants du système, stigmatisés à la fois par les autorités, la police, la justice et les médias modernes, qui contribuent tous ensemble à renforcer l'angoisse des gens de bien. Partout ailleurs, sauf au Japon, l'homme continue à être un loup pour ses semblables, avec des taux d'homicides parfois proches de ceux du Moyen Âge européen.

Il importe cependant de préciser que depuis le XIII^e siècle, époque des premiers chiffres interprétables, l'homicide est constamment une spécificité masculine et juvénile, le nombre des meurtrières oscillant autour de 10-15 % du total. Une culture dominante de la violence virile, fortement encouragée par les adultes avant les mutations du XVII^e siècle, poussait implacablement les jeunes mâles célibataires à des confrontations à l'arme blanche pour prouver leur valeur. Certains auteurs ont remarqué que la répression de l'homicide a été liée à une redéfinition de la masculinité et à la progression de la discipline concernant le sexe fort. La première étape a consisté à extraire les jeunes hommes de bonne famille du modèle culturel violent commun – en condamnant même le duel, qui prive le roi de guerriers –, désormais uniquement autorisés à risquer leur vie sur le champ de bataille pour le bien de l'État français au XVII^e siècle, par exemple. La chute accélérée des taux d'homicides à partir de cette époque n'est donc pas la traduction d'une réalité parfaitement objective, mais celle d'un regard de plus en plus sévère sur la brutalité relationnelle présidant aux échanges sociaux, jusque-là rituellement inculquée aux garçons célibataires.

Les chiffres concernant la criminalité de sang sont à replacer dans le cadre d'une longue offensive politique, religieuse et culturelle visant à apaiser les mœurs juvéniles en dévalorisant la défense de l'honneur qui fondait auparavant la pérennité de la civilisation européenne. Car le mécanisme en question bénéficiait aux adultes – pères, maîtres ou

détenteurs du pouvoir local —, en détournant d'eux une bonne partie de l'agressivité des jeunes et en la concentrant sur des pairs. Tournant considérable, cette violence des jeunes mâles se trouve réorientée vers l'extérieur, en particulier vers les guerres « justes », les conquêtes, la colonisation du reste du monde. Sauf dans les régions rétives à l'autorité centrale (Corse, Sardaigne...) ou dans les couches sociales échappant aux pressions culturelles nouvelles et attachées au vieux code de l'honneur conduisant à d'inexpiables vengeances sanguinaires. Les moments de surchauffe, suite à l'augmentation de la population et aux difficultés d'intégration des générations nouvelles, voient également reparaître de tels comportements, sous forme de grandes révoltes. En France, 1789-1793 n'a-t-il pas été (aussi) un mémorable moment de revanche juvénile sur les frustrations accumulées ?

Inflexions : *N'assiste-t-on pas aujourd'hui à un regain de violence — à un « tournant » — sous des formes qui excèdent le monopole de l'État tel qu'envisagé à l'époque moderne ?*

Robert Muchembled : En Europe, la constante faiblesse de l'homicide depuis un siècle, malgré de légères poussées conjoncturelles, constitue un indicateur rassurant de la vigueur du contrat tacite entre les classes d'âge, puisque les jeunes transgresseurs armés devenant homicides demeurent rarissimes, même dans les zones très « sensibles ». Il est vrai que les deux guerres mondiales ont durement décimé les jeunes, rendant la compétition sociale moins âpre entre les survivants. La violence légitime de la seconde, la plus sanglante, a entraîné un taux de décès global estimé à six cents pour cent mille par an, soit six fois plus que l'homicide médiéval à son sommet, alors qu'il était moralement condamné mais socialement encouragé. Crédités d'un taux d'homicides record de six cent quatre-vingt-trois pour cent mille avant l'arrivée des Blancs en 1962, les Gebusi de Papouasie-Nouvelle-Guinée pratiquaient intensément la vengeance privée, faute probablement de ne pas connaître la distinction occidentale entre la violence légitime et illégitime. Si l'on parle d'un regain de violence au début du troisième millénaire, c'est plus par réaction angoissée qu'en analysant la réalité. Les terribles attentats commis récemment sont évidemment des plus inquiétants, d'autant que les médias modernes transportent l'horreur au cœur de chaque foyer et la renouvellent de manière obsessive. Au plan statistique, ils ne peuvent cependant pas être comparés aux pratiques des Gebusi, aux millions de tragédies des guerres mondiales, ni même aux douze mille cinq cent cinquante-cinq morts et aux vingt-trois mille treize blessés par arme à feu dénombrés

en 2014 aux États-Unis³. Il y a certes un tournant dans l'angoisse collective, dans le « ressenti », mais moins sûrement dans les réalités, d'autant que les démocraties ont jusqu'à présent su affronter et juguler ces redoutables menaces.

Il y a plus. Le monopole étatique de la violence est un concept explicatif simplificateur. Il vaudrait mieux parler d'un pacte entre les gouvernants et les gouvernés. La collaboration des derniers est indispensable pour aboutir à la paix sociale, notamment entre les nouvelles générations et les anciennes. Il s'agit en fait du partage par tous, du moins par la plus grande partie, de valeurs civilisatrices. Chaque individu les porte (ou non), suite à l'éducation et aux influences qu'il a subies, et les exerce par l'exemple, en manifestant son adhésion par un autocontrôle de lui-même (ou en marquant son refus par des incivilités). Or il est clair que les États-Unis, pourtant héritiers directs de la civilisation occidentale, n'ont jamais mis en place un monopole étatique de la violence. Malgré une forte amélioration depuis quelques décennies, l'indice général d'homicides y demeure six fois plus élevé qu'en Europe. La situation sur le terrain enregistre en outre d'extraordinaires variations liées aux conditions sociales et raciales, ainsi qu'à l'usage des armes. Une étude poussée des quartiers de Chicago entre 1963 et 1989 a permis d'enregistrer un taux de soixante-quinze pour cent mille dans le pire secteur de la ville, autant qu'au Moyen Âge ou au XVI^e siècle en Europe, contre 0,34 dans le plus pacifié, très proche de la norme japonaise actuelle⁴. Les deux principaux facteurs explicatifs de cette situation sont, d'une part, une puissante culture des armes, d'autre part, une vigoureuse ségrégation sociale et raciale. Permise par la Constitution, la possession d'armes à feu est si banale et indéracinable, à l'exception de rares États, comme celui de New York, qu'elle aboutit de fait au partage de la violence légitime entre les représentants de l'ordre et les individus ordinaires. Non seulement les affrontements armés entre citoyens sont beaucoup plus fréquents qu'en Europe, mais la police, se sentant menacée, réagit plus brutalement, surtout dans les espaces à risque. Les tueurs en série sont aussi plus nombreux (deux cent quatre-vingt-quatre cas en 2014), tout comme les accidents de tir (mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept reportés en 2014), sans oublier les actes concernant des mineurs : six cent vingt-huit enfants de moins de onze ans et deux mille trois cent soixante-treize âgés de douze à dix-sept ans ont été tués ou blessés par arme à feu dans le pays en 2014⁵.

3. Voir les données sur le site gunviolencearchive.org

4. Les Gebusi ont fait l'objet des travaux de Bruce M. Knauft depuis 1980. Le cas de Chicago est analysé par Richard M. Block et Carolyn R. Block, dans le premier numéro de *Crime Prevention Studies*, en 1992.

5. Voir note 3.

Les États-Unis sont cependant loin d'être un univers de grande insécurité généralisée. Tout dépend du secteur géographique concerné, comme dans le cas de Chicago. Certains quartiers sont plus sûrs qu'en Europe (Manhattan, à New York), d'autres terriblement plus dangereux (certaines parties de Brooklyn ou du Bronx). La concentration dans ces derniers de la misère sociale et des minorités, en particulier des Noirs, aboutit à des explosions incessantes de violence « illégitime interne ». Illégitime aux yeux de la loi et de la morale ; interne parce qu'elle ne se retourne pas, sauf exception lors d'émeutes urbaines, contre les vrais responsables du système ségrégatif ni contre les adultes : les jeunes marginalisés s'affrontent surtout entre eux, avec des armes, donc avec des conséquences beaucoup plus souvent mortelles qu'en Europe. Ils trouvent sans doute une certaine « normalité » à prouver ainsi leur force, leur virilité, dans une société nettement plus dominée par des valeurs guerrières que l'Europe pacifiée depuis 1945, plus attentive aux droits de l'homme, plus respectueuse de la vie et où la peine de mort a été totalement abolie. Ces adolescents américains prolongent, en quelque sorte, l'exemple européen ancien dans lequel les pères détournaient largement l'agressivité juvénile vers des pairs pour assurer leur pouvoir.

Ce mécanisme ne fonctionne plus dans les banlieues françaises, par exemple. Les frustrations y sont aussi intenses, mais la violence illégitime induite est de plus en plus externe, tournée vers les véritables responsables de la situation, comme en témoignent les incivilités visant les adultes, leurs biens ou leurs symboles. Ce qui me semble beaucoup plus inquiétant est qu'elle se pare d'une légitimité contestataire en s'appuyant sur un système de valeur religieux radical qui réfute en bloc la domination occidentale. Je ne suis pourtant pas certain que la motivation principale soit essentiellement religieuse, car plusieurs générations antérieures de musulmans se sont bien intégrées dans le système républicain. Elle est probablement issue d'intenables frustrations sociales à un moment où la jeunesse tout entière affronte une crise sans précédent et piétine rageusement aux portes fermées de l'eldorado européen. Plus éduqués qu'autrefois, plus conscients de leur valeur, alors que l'allongement de l'espérance de vie amène les anciens à conserver leur mainmise plus longtemps, certains jeunes remettent en cause le système qui les condamne à souffrir, en décidant de considérer comme légitime une violence « extrême », seule susceptible à leurs yeux de briser les murailles des ghettos où ils se sentent confinés.

Ces formes de violence indiquent sûrement une perte relative de contrôle politique et social, parce que les modèles nationaux autoritaires sont forcés de s'adapter, avec difficulté, à la mondialisation

et à l'Europe. Le modèle français, marqué d'une empreinte jacobine, se trouve obligé de muer, si bien que les valeurs diffusées par l'école, la famille et toutes les agences de socialisation sont moins assurées qu'auparavant, ouvrant de nombreux espaces de liberté culturelle sans desserrer le carcan social des inégalités ni mettre fin au rejet en banlieue des « marginaux ». Je pense néanmoins qu'il possède suffisamment de ressources pour s'adapter à de tels défis, mais qu'il faudra pour cela assurer prioritairement plus de chances aux jeunes frustrés et laissés pour compte de l'oasis de richesse, de paix et de valeurs démocratiques que constitue l'Europe hédoniste actuelle. Après tout, ce n'est pas pour rien que les réfugiés affluent de partout pour partager ce rêve européen !

Propos recueillis par Hervé Pierre 

JEAN-CLÉMENT MARTIN

RÉVOLUTION FRANÇAISE ET « VIOLENCE TOTALE »

Dans les mémoires comme dans les historiographies, la Révolution française passe pour être l'une des périodes les plus violentes de l'histoire de l'humanité. N'a-t-elle pas inventé une machine à décapiter, engagé le pays dans une guerre extérieure et civile, et installé un régime de terreur ? Disons d'emblée que ces questions qui viennent immédiatement à l'esprit sont peu pertinentes, puisque la guillotine a été adoptée pour réduire la souffrance infligée par l'application de la peine de mort, quasiment universelle à cette époque, que les guerres révolutionnaires ont certes causé plusieurs centaines de milliers de morts, mais quatre ou cinq fois moins que les guerres impériales, et que la Convention nationale a rejeté presque unanimement tout « système de terreur », l'expression ayant été forgée *post mortem* pour disqualifier Robespierre.

Cette brève discussion rappelle cependant que l'étude de la violence pendant la période révolutionnaire demeure toujours un enjeu historiographique et scientifique important autant que controversé, et pour lequel le choix des événements, leur interprétation et le cadre de pensée doivent être soigneusement précisés et explicités¹. Vouloir introduire une notion originale comme la « violence totale » pour comprendre ce passé est *a priori* séduisant, mais non sans risque. L'efficacité de la notion est à établir sans rien présupposer, sans qu'il soit besoin de la considérer ni comme un effet de mode ni comme une analyse anachronique. Si l'anachronisme est condamnable lorsque l'examen ne tient pas compte des particularités du contexte, le passé est cependant toujours examiné pour répondre aux interrogations les plus contemporaines ; il est légitime de chercher à établir la généalogie des situations de grandes violences que le monde a connues au XX^e siècle et auxquelles il est confronté actuellement².

Une semblable démarche a déjà porté ses fruits à propos de la « guerre totale » qui permet de nommer l'expérience française de 1793-1794³. La conclusion est en revanche demeurée plus ambiguë lorsqu'il s'est agi de savoir si l'idée de « guerre civile mondiale » avait

1. Jean-Clément Martin, *Violence et Révolution : essai sur la naissance d'un mythe national*, Paris, Le Seuil, 2006.

2. Patrice Higonnet, *Attendant Cruelties, Nation and Nationalism in American History*, New York, Other Press, 2007.

3. Jean-Yves Guiomar, *L'invention de la guerre totale*, Paris, Le Félin, 2004 ; Gabriella Gribaudi, *Guerra Totale*, Turin, Bollati Boringhieri, 2005 ; David Bell, *The First Total War*, New York/Boston, Houghton Mifflin Company (trad. *La Première Guerre totale*, Paris, Champ Vallon, 2010).

du sens pour comprendre ce même moment. Quant à la discussion autour d'un éventuel « génocide » commis par la Révolution en Vendée, elle a débouché sur un refus quasi général, hormis chez des partisans mus par des raisons idéologiques.

Les mots « violence totale » ont-ils du sens pour caractériser les épisodes les plus exceptionnels de la période révolutionnaire ? En France métropolitaine, la guerre de Vendée illustre sans conteste le déferlement de violences le plus important. Outre trente mille soldats républicains, on estime aujourd'hui à cent soixante-dix mille le nombre de tués, morts et disparus, soit autour de 20-25 % de la population régionale et moins de 1 % de la population nationale. Les dévastations de villages, les exécutions sommaires et les viols sont dorénavant reconnus dans l'historiographie. Le tout a été exécuté par des troupes disparates et rivales, dans le cadre d'une législation extraordinaire, sous la tutelle de deux institutions (la Convention et le ministère de la Guerre) en conflit l'une avec l'autre. La complexité de la situation est illustrée par le fait que les décrets les plus radicaux (1^{er} août et 1^{er} octobre 1793) contre les « brigands de la Vendée » ont été assortis de mesures destinées à protéger les femmes, les enfants et les vieillards, correspondant à des budgets alloués à l'installation de réfugiés hors des champs de bataille.

Ainsi décrit, l'exemple vendéen semble répondre à l'idée empruntée à Max Weber que la violence qui excède le cadre réputé légitime de l'État débouche sur des extrémités, sur cette « violence totale » dont des individus et des groupes disposent à leur guise en menant leurs guerres privées. La preuve est apportée, après le printemps 1794, quand les exactions et les dévastations sont limitées avant d'être assujetties aux administrations politiques et militaires, les grands comités (Salut public et Sûreté générale) ainsi que la Convention ayant pu assurer leur prédominance.

La comparaison avec d'autres exemples oblige à ne pas se satisfaire de cette constatation. Si l'incohérence des politiques suivies et la médiocrité des chaînes de commandement mises en place ont permis ces déchaînements de violence en France, c'est le mépris de la population réprimée par le gouvernement anglais qui permet de comprendre la répression de la grande révolte irlandaise de 1798 qui, exécutée par les troupes anglaises, n'a rien à envier à celle de la guerre de Vendée, que ce soit dans ses formes comme dans ses résultats. Elle aurait entraîné la disparition de trente mille personnes (femmes et enfants compris) sur les quatre millions d'habitants de l'île. Sur l'autre bord de l'Atlantique, au même moment, la guerre civile américaine, souvent considérée comme une révolution « douce », a coûté la vie à 12,5 % des Américains sous les armes, tandis que 2,4 à 2,7 %

d'Américains « loyalistes » auraient été contraints à l'exil (contre moins de 1 % d'émigrés en France pendant la Révolution)⁴. L'idéologie révolutionnaire, dont la radicalité est régulièrement invoquée pour expliquer la brutalité de la répression, a moins compté que l'état de « guerre civile » commun à ces trois cas⁵. Le point commun entre ces exemples tient à l'urgence de la situation débouchant sur la mise en œuvre d'un État d'exception, réalité bien connue et bien expérimentée avant le XVIII^e siècle⁶.

Si l'idéologie révolutionnaire a certes joué son rôle dans la mobilisation et dans la justification des politiques, elle ne peut pas être tenue seule responsable de pratiques régulièrement associées aux conflits internes, dont on retrouve des exemples récurrents dans l'histoire de l'humanité. En témoigne notamment la guerre civile espagnole, dans laquelle les camps antagonistes se sont déchirés dans des luttes fratricides – ce fut aussi le cas de la Révolution française.

Ces excès violents doivent être considérés comme inévitables lorsque les forces de répression sont libres de leurs conduites, ou lorsque des armées sont simplement mal encadrées, ou, enfin, lorsque les soldats méprisent les groupes qu'ils répriment – ce qui était notamment le cas des forces venues d'Angleterre face aux Irlandais. Les exemples sont nombreux et divers. Il suffit de citer parmi les « misères et les malheurs de la guerre », tels que les nommait Jacques Callot en 1633, l'écrasement de la révolte des « bonnets rouges » bretons en 1675⁷, la dévastation du Palatinat de 1678⁸, ou encore les cas plus effrayants de la retraite des armées allemandes sur le front russe⁹ comme les exactions commises par les troupes alliées en Italie méridionale et centrale après 1943¹⁰ pour voir à quel point ce qui paraît inouï pendant la Révolution relève de ces cas de figure et n'est donc pas aussi exceptionnel qu'il est souvent assuré.

Il est même possible de penser que la guerre de Vendée est restée circonscrite dans des limites qui ont été totalement dépassées lors de la révolte des esclaves qui, à partir d'août 1791, met la colonie de Saint-Domingue (Haïti aujourd'hui) littéralement à feu et à sang. Un

4. Annie Jourdan, « Les discours de la terreur à l'époque révolutionnaire (1776-1789) : étude comparative sur une notion ambiguë », *French Historical Studies*, vol. 36, 1, 2013, pp. 51-81 ; Jean-Clément Martin, « Dénombrer les victimes de la Terreur. La Vendée et au-delà », in Michel Biard et Hervé Leuwers (dir.), *Visages de la Terreur*, Paris, Armand Colin, pp. 155-166.
5. Gabriele Ranzato, *Guerre fratricide*, Turin, Bollati Boringhieri, 1994 ; Jean-Clément Martin, *La Guerre civile entre histoire et mémoire*, Nantes, Ouest-Editions, 1995.
6. François Saint-Bonnet, *L'État d'exception*, Paris, PUF, 2001.
7. Yvon Garlan et Claude Nières, *Les Révoltes bretonnes de 1675*, Paris, Éditions sociales, 1975.
8. Jean-Philippe Cénat, « Le ravage du Palatinat », *Revue historique*, 2005, 1, pp. 97-132.
9. Omer Bartov, *L'Armée d'Hitler*, Paris, Hachette, 1999.
10. Guido Crainz, *L'ombra della guerra*, Rome, Donzelli Editore, 2007.

paroxysme est rapidement atteint dans le recours aux pires supplices et atrocités, qui font écho, faut-il le dire, aux brutalités sans nom commises par les propriétaires sur les esclaves depuis des siècles. C'est au point où, si l'on se réfère au nombre des victimes, la journée la plus violente de la décennie révolutionnaire est incontestablement le 20 juin 1793, lors de la destruction de la ville du Cap français¹¹. Ce déferlement ne va pas cesser avant au moins 1804, après l'échec de la colonne Leclerc envoyée par Bonaparte pour reprendre le pouvoir, et va durer encore plusieurs années sous l'effet des rivalités entre chefs insurgés¹².

L'exercice de la violence, quasiment sans limites, trouve des équivalences dans la campagne d'Égypte de 1798-1799, comme dans le soulèvement de l'Espagne contre les troupes napoléoniennes entre 1807 et 1809 ou, sous une forme un peu atténuée, mais dans les mêmes circonstances, dans la guérilla menée dans l'Italie méridionale¹³. Les adversaires de l'empereur y expérimentent des supplices particulièrement cruels, à quoi répondent des exécutions de masse.

À l'évidence, ces situations ne relèvent aucunement d'une quelconque « modernité » politique, pas plus qu'elles ne sont liées à un dérèglement du pouvoir. Elles appartiennent aux pratiques anthropologiques les plus archaïques, dont on trouve des attestations dans l'Antiquité (si l'on suit Thucydide, Corcyre, par exemple, subit un véritable « génocide » pendant la guerre du Péloponnèse) ou les temps médiévaux (pensons aux pyramides de tête réalisées sur ordre de Gengis Khan), avant de marquer les Temps modernes. Ce fut particulièrement le cas en France, lors des guerres de religion et pendant la guerre des camisards¹⁴, en Allemagne pendant la guerre de Trente Ans. A ces occasions, les violences les plus extrêmes ont été commises, avec ou contre le soutien des dépositaires du pouvoir étatique, rendant inopérantes les analyses de Max Weber. Ainsi, non seulement la Révolution n'aura-t-elle pas exercé une violence particulière, sauf à penser, mais c'est capital, qu'elle a voulu revendiquer une politique de la violence, ce qui lui a fait alors rencontrer, et affronter, les violences radicales engrangées dans les rivalités communautaires.

Si la violence de la décennie révolutionnaire relève manifestement plus des enracinements anciens que d'une quelconque « modernité », elle possède cependant un aspect qui permet de la rattacher aux mutations des violences étatiques des XIX^e et XX^e siècles. Mais pour

11. Jeremy D. Popkin, *Facing Racial Revolution*, The University of Chicago Press, 2007; *You are all Free! The Haitian Revolution and the Abolition of Slavery*, Cambridge University Press, 2010.

12. Michel Trouillot, *Silencing the Past*, Boston, Beacon, 1995.

13. Nicolas Cadet, *Honneur et Violences de guerre au temps de Napoléon*, Paris, Vendémiaire, 2015.

14. Denis Crouzet, *Les Guerriers de Dieu*, Seyssel, Champ Vallon, 1990.

cela, il convient d'inscrire la notion de « violence totale » non pas dans la pensée de Weber mais dans celle de Carl Schmitt¹⁵. Lorsque celui-ci définit le « souverain » comme celui qui met en place l'État d'exception, il caractérise ce qui est, à ses yeux, la réalité du pouvoir. L'excès violent n'est plus la marque de la faiblesse du pouvoir et n'est plus provoqué par la concurrence des légitimités ; il est au contraire l'essence de l'« État total », contrôlant et mobilisant ceux qui lui sont assujettis pour garantir son espace indispensable face aux prétentions des « empires » rivaux.

Dans cette perspective, l'épisode révolutionnaire pourrait être l'un des premiers exemples de « violence totale ». Si la volonté d'exterminer l'ennemi n'a pas été spécifique à la Révolution – que l'on pense par exemple à la politique suivie par Louis XIV contre les protestants –, en revanche, la guerre, civile contre la Vendée et extérieure contre les monarchies européennes, prit une tournure radicale à partir de 1793, dans la mesure où elle ne pouvait plus se conclure que sur une victoire sans concession ou sur la disparition du régime républicain. Jusque-là toutes les guerres étaient accompagnées par des négociations et des compensations. À partir de 1793, lorsque les révolutionnaires prirent conscience qu'ils ne rallieraient pas à eux les « patriotes » étrangers et qu'ils nationalisèrent la Révolution au point de confondre son sort avec celui de la nation, ils engagèrent l'histoire du monde dans une voie inédite. Il est significatif que la mise en place de « républiques sœurs » en Europe (de l'Italie aux Pays-Bas) servit les intérêts nationaux sous couvert d'une idéologie républicaine qui mécontenta les républicains locaux. L'exercice de la violence à l'encontre des opposants était d'emblée légitimée sans restriction.

Le moment révolutionnaire a ainsi justifié la violence au nom d'un État à prétention universelle et dans une perspective eschatologique. Il s'est en outre appuyé sur les premières innovations techniques qui ont changé la nature de la guerre et ont accompagné la massification des affrontements : les exemples pourraient être le ballon d'observation de la bataille de Fleurus ou les expérimentations scientifiques ayant permis la mise au point des obus de marine. L'illustration du changement passe par la professionnalisation des armées, l'exclusion définitive des femmes des troupes, l'emploi de la pique et aussi, significativement, la fin de la place de la danse dans la formation des officiers. La mobilisation générale de la population et l'usage de la technique sont dorénavant requis par les États pour régler leurs différends.

15. Jean-François Kervégan, *Que faire de Carl Schmitt?*, Paris, Gallimard, « Tel », 2011 ; Sergio Agamben, *État d'exception*, Paris, Le Seuil, 2003.

Dans cette perspective, le fond de violences extrêmes, hérité des temps les plus reculés, ne disparaît pas et demeure bien prédominant dans les conduites comme dans les opinions. Cependant, il est requis et surtout transformé par le volontarisme politique révolutionnaire qui est, par nature, mais surtout sous l'effet des circonstances, débarrassé des entraves morales qui régissaient les relations entre États et entre peuples. Il est possible de relever que, de fait, avec les réserves indiquées, la marche de l'État en France crée les conditions d'un nouvel horizon de la politique.

Il ne convient pas pour autant, en lisant Schmitt trop rapidement, de voir la Révolution française comme le premier exemple de la dictature légitime exercée par « le commissaire », prémonition des États totalitaires du XX^e siècle et de leur violence totale. S'il est certain que les premières expériences de « guerre totale » ont bien lieu à ce moment, le basculement n'est pas totalement réalisé. Il faudra sans doute encore un siècle pour qu'il s'opère et que la « violence totale » devienne une réalité d'État. Les guerres napoléoniennes, avec leur routine de combats très meurtriers, auront contribué à cette habitude. Mais ce sera certainement la généralisation des conquêtes coloniales, appuyée sur les progrès techniques propres à l'Occident, qui confirmara la mutation. En prolongeant les pratiques antérieures, en exprimant un racisme sans vergogne et en s'affranchissant de toutes considérations religieuses et morales, les Européens, certains de la justesse de leurs prétentions nationales, exportent dans le reste du monde la « violence totale » qui est à la base de la colonisation. Il est intéressant de noter que se retrouvent unis pour ce projet les républicains de la III^e République, dont Jules Ferry serait l'illustration, et leurs adversaires politiques, royalistes et catholiques. Dans cette évolution, qui ne concerne évidemment pas que la France puisque toutes les puissances européennes suivent ce même mouvement, les ébranlements que l'on peut relever dans la France révolutionnaire, entre 1792 et 1799, même s'ils ne sont pas anodins, ne lui ont pas été spécifiques et, même s'ils ont enclenché un processus, n'ont pas déterminé le cours des choses.

Le legs mémoriel de la Révolution française et, donc, les mots utilisés pour la caractériser doivent être examinés dans cette perspective. Nous sommes tellement habitués à vivre parmi les souvenirs, leurs réemplois et les controverses qui leur sont liées, que nous percevons mal comment la décennie révolutionnaire a provoqué un traumatisme mondial dans les consciences permettant de l'associer à une violence inédite et extraordinaire.

Les bouleversements qu'elle a entraînés en Europe et dans le monde atlantique ont littéralement rompu la chaîne des temps,

sidérant les contemporains au point où les repères semblent perdus. Les récits et surtout les mémoires publiés aux lendemains de la période révolutionnaire témoignent de ce sentiment d'impuissance à comprendre les événements qui viennent de se dérouler. Les témoignages à la première personne se multiplient pour essayer de rendre compte de cette remise en cause des valeurs et des normes. Même s'il faut employer l'expression avec précaution, au sortir de la Révolution, la société est déjà entrée dans « l'ère du témoin ». L'illustration est donnée exemplairement par la collection dite « Baudouin » qui, dans les années 1820-1830, publie une cinquantaine de mémorialistes français démontrant à quel point les repères ont été abolis, ce qui oblige à rebâtir l'interprétation de l'histoire de l'humanité¹⁶.

La comparaison entre ce nouveau temps de l'histoire, accompagné par la généralisation du roman et l'installation de l'histoire comme discipline, avec le nouveau régime d'historicité provoqué par la Seconde Guerre mondiale et la persécution des juifs par l'Allemagne nazie n'est pas exagérée pour apprécier ce nouveau *Zeitgeist*, cette mutation de l'histoire contemporaine qui affecte évidemment tous les pays autour de l'Atlantique.

Rappeler ce fait est nécessaire pour conclure sur cet écho fondateur de notre modernité. Mais en insistant sur la « réalité » factuelle des violences, en évitant toute sidération, nous avons espéré gagner en historicité ce que nous avons perdu en fantasmagories. ┌

16. Anna Karla, *Revolution als Zeitgeschichte. Memoiren der Französischen Revolution in der Restaurationszeit*, Göttingen, Bürgertum Neue Folge 11, 2014.



JEAN-PHILIPPE IMMARIGEON

ILLÉGITIME VIOLENCE

Parmi les photos qui auront marqué le XX^e siècle, il en est deux qui se rapportent à la guerre du Vietnam et qui servirent toutes deux à la dénoncer. Il y a bien sûr celle de la petite Phan Thi Kim Phuc qui court au milieu de la route, hurlant nue les bras écartés, le dos brûlé par le napalm. Il y a surtout celle, également illustrée d'une courte séquence filmée, d'une exécution à un carrefour de Saigon. Autant la première ne soulève aucune difficulté contextuelle, autant la seconde mérite que l'on s'y attarde.

Nous sommes durant l'offensive du Têt et on se bat jusque dans les couloirs de l'ambassade américaine qui doit être reprise d'assaut par les Marines, puisqu'investie par les troupes de Giap dont fait partie le capitaine Van Lem, à droite sur la photo. À l'aube, dans une caserne de chars dont il s'est emparé, il a tué toute la famille du commandant de l'unité, y compris sa mère âgée de quatre-vingts ans ; seul un gamin de dix ans a survécu, mais il est grièvement blessé. Lorsqu'il est capturé plus tard dans la journée, c'est à proximité d'un charnier de trente-quatre civils dont il revendique le massacre en même temps que sa qualité de vietcong. Il est conduit devant le général Ngoc Loan, en tenue de combat sur la photo, qui vient d'être témoin du massacre de l'un de ses officiers, de sa femme et de ses trois jeunes enfants. Le général traîne son prisonnier au milieu de la rue et lui loge une balle dans la tête à bout portant des objectifs. Alors question : si vous aviez été à sa place, qu'auriez-vous fait ?

Inutile de faire semblant de réfléchir et de jouer les belles âmes. Sauf que vous auriez aussi tué l'intervention américaine et l'auriez rendue illégitime pour la fin des temps, car comme dira l'auteur de la photo, qui obtint le prix Pulitzer, « le général a tué le Viet et moi j'ai tué le général », mais pas seulement. L'officier sud-vietnamien ne sera pas seul à avoir l'honneur de la couverture de *Time Magazine* : ainsi le lieutenant Calley, responsable du massacre de My Lai, ce bouc-émissaire pour tous les *Terror Squads* agissant sur ordre du Pentagone dans le cadre de l'opération Phoenix qui fit trente-huit mille morts. Mais les discussions savantes sur le *jus ad bellum* et le *jus in bello*, c'est bien plus tard que ça se passe, et encore pas toujours. Sur le moment, ce sont les immolations par le feu, les petites filles brûlées et les crânes éclatés qui décident de l'avenir. L'exécution du capitaine Van Lem, parce que l'arbitraire qu'elle montrait était plus intolérable que sa sauvagerie, a été non seulement improductive mais contre-productive : ce qu'a fait le général était un crime de guerre que n'exonéraient en rien ceux commis

par son prisonnier ; il était censé défendre des valeurs parmi lesquelles le principe d'une responsabilité qui n'appelle pas de réciprocité.

L'Occident, gardien de la règle et du droit, aimait alors à penser qu'il perpétuait le temps des guerres en dentelle, et que s'il y dérogeait, c'était toujours par une impérieuse et irrépressible nécessité. Mais alors sa mauvaise conscience le taraudait, surtout lorsque le succès avait été au rendez-vous. Les choses ont basculé après les attentats de 2001 et l'invasion de l'Irak. La publicité faite durant l'été 2003 au film *La Bataille d'Alger* de Gillo Pontecorvo et aux leçons de l'expérience française de 1957 par les officiers du Pentagone chargés de réfléchir à la contre-insurrection a marqué le début d'un processus que l'on ne peut que juger délétère pour les raisons que je vais tenter d'exposer, et qui, après avoir décomplexé la violence, porte maintenant à la revendiquer non seulement comme moyen efficient d'action, mais comme principe de gouvernance.

La violence qui vient : vraiment ?

Les attentats de 2001 sont bien entendu à l'origine de ce renversement qui fait que nous nous exonérons de nos propres règles dans la guerre dite contre le terrorisme, comme avec l'utilisation de ces drones tueurs qui permettent à l'exécutif américain de s'affranchir des contraintes législatives, ou la consigne donnée par le chef des armées françaises au début de l'opération Serval d'éliminer les terroristes — personne ne s'étonne que la France n'ait fait aucun prisonnier, et dans le cas contraire ne s'inquiète de savoir où ils sont détenus et sous quel régime juridique. Le constat qui justifie cette dérive tient en quelques mots : nous sommes agressés et nous ne pouvons faire l'économie de la violence. Nous sommes dans la situation illustrée par cette célèbre séquence de lecture du *Testament du Docteur Mabuse*, instrumentalisés par une terrorisation qui nous jette dans un état de sidération qui nous laisse psychologiquement désarmés. Mais nous ne devons pas rééditer les erreurs des années 1930 et sommes légitimes à user de violence contre ces nouveaux nazis pour prévenir une nouvelle débâcle. Nous sommes cet avocat joué par James Stewart dans *L'Homme qui tua Liberty Valance* (John Ford, 1962), qui ne jure que par ses codes mais qui, sur les conseils du rancher John Wayne, va vite apprendre à tirer et finit par abattre le brigand de qui il est inutile d'espérer qu'il comprenne un jour ce qu'est la loi, ou qui croit l'avoir abattu, ou croit le rancher qui lui fait croire que c'est lui qui a tiré... Peu importe : c'est la violence et la force qui ont réglé la question, pas une règle de droit impuissante d'où découlerait la nécessité du recours à cette force.

Il est vrai qu’au regard des violations de nos propres principes, les informations et les images qui nous arrivent du Proche-Orient sont autrement terrifiantes : est-ce terrorisant pour autant et est-ce là leur seul objectif ? On doit s’en indigner, mais ne pas s’aveugler sur leur banalité pour toute une génération nourrie aux standards américains. Qu’il s’agisse par exemple des amputations à la scie électrique de la bande dessinée puis du film *Sin City*, des doigts coupés des affiches du film *Saw 2* sur les Abribus à la veille des fêtes de Noël, et surtout de la centaine de décapitations répertoriées dans le cinéma américain depuis dix ans (nouvelle figure obligée avec la séance d’autopsie légale), l’effet miroir que nous renvoient les assassins de Daesh ne se limite pas au seul pyjama orange porté par ceux qu’ils égorgent — couleur des pénitenciers d’outre-Atlantique et pas seulement du camp de Guantánamo.

Si on euphémise la violence pour ne surtout pas prononcer le mot guerre et ne pas avoir à désigner l’ennemi, il n’est en revanche pas exact de prétendre qu’on la voit abusivement partout puisqu’on refuse de la combattre précisément là où elle s’exerce au grand jour. Si nos banlieues sont devenues terre de prêche pour les prédicateurs qataris et les *missi dominici* de la French-American Foundation, c’est que les modèles qu’ils incarnent puisent aux mêmes sources, aux mêmes références esthétiques, et se projettent dans des anticipations assez semblables. Ce ne sont pas les nôtres, celles d’une vieille Europe qui a épousé toutes les formes possibles de sauvagerie individuelle comme collective jusqu’au suicide continental, fort heureusement manqué. S’il y a une guerre de civilisation, elle est là.

Par ailleurs, confondre, sous le concept sulfureux de « sécurité nationale » inspiré du passé récent de l’Amérique latine après un détour par les États-Unis, les fonctions militaires et les fonctions constabulaires n’a fait que brouiller les pistes et égarer les esprits. Mais le débat tel qu’il est posé va précisément bien au-delà de celui du recours à la violence pour se défendre : nous voilà sommés d’accepter une violence d’État que l’on nomme habituellement d’exception, mais qui se prétend d’autant plus légitime et légale qu’il s’agirait *in fine* de défendre nos libertés et nos droits en commençant par les réduire.

¶ Weber et la bonne conscience libérale

Ne cédon pas à cette antienne devenue banale : dénoncer l’autoritarisme du libéralisme à l’occasion du vote de lois qui, sous prétexte de sécurité nationale, tentent de verrouiller jusqu’à la libre parole (voir les mesures anti-manifestants en Espagne). Il est vrai qu’on

n'en finit pas de faire le compte de tous ceux qui se rallient à ce « césarisme en veston » (Charles Péguy), mais il n'y a là rien de très nouveau. Tocqueville rapporte s'être énervé, lui le grand lymphatique et dépressif chronique, un soir qu'il était hébergé par un ancien Conventionnel exilé aux États-Unis : « Je n'ignorais pas que mon hôte avait été un grand niveleur il y a quarante ans, et un ardent démagogue. Son nom était resté dans l'histoire. Je fus donc étrangement surpris de l'entendre discuter le droit de propriété comme aurait pu le faire un économiste, j'allais presque dire un propriétaire : il parla de la hiérarchie nécessaire que la fortune établit parmi les hommes, de l'obéissance à la loi établie, de l'influence des bonnes moeurs dans les républiques et du secours que les idées religieuses prêtent à l'ordre et à la liberté. J'admirais en l'écoutant l'imbécillité de la raison humaine¹. »

Ce portrait est d'autant plus saisissant qu'on y reconnaît toute l'intelligentsia germanopratine qui a basculé depuis une décennie dans ce néoconservatisme de salon qui recrute aussi bien dans la droite libérale que dans la gauche socialiste, unies pour se précipiter dans des interventions extérieures hors mandat onusien ou voter à des services et des agences des prérogatives dégagées de tout contrôle judiciaire. Cette mode est importée d'Amérique tout comme l'est un discours couvert des oripeaux du prêt-à-penser, agrémenté d'un historicisme de mauvais aloi, complété de bouts de phrases prises ici ou là chez les philosophes. Ce furent Thomas Hobbes et Carl Schmitt en 2001, c'est aujourd'hui Max Weber dans le rapport qu'il établit entre État et monopole de la violence.

La formule est connue, ou plutôt elle est supposée l'être, ce qui autorise à lui faire dire davantage que ce que son auteur avançait. Weber n'a d'ailleurs pas de chance, lui qui est supposé avoir mis à jour une éthique capitaliste du protestantisme alors que son essai le plus connu (auquel il faut ajouter un codicille plus explicite encore sur les sectes américaines) ne fait que démontrer l'avantage comparatif du calvinisme du fait de ses origines autoritaires et de sa structure quasi-féodale. Cette surinterprétation, qui n'a rien d'innocente, se retrouve lorsque Weber conçoit « l'État contemporain comme une communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé — la notion de territoire étant une de ses caractéristiques —, revendique avec succès pour son propre compte le monopole de la violence physique légitime ».

Mais qu'en est-il d'une présomption de légalité qui semble implicite ? Pour un juriste, et même un historien, l'opposition supposée « légitime » versus « légal » est aussi concluante que de

1. Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, tome I, 1835.

trancher au restaurant entre fromage ou dessert. Car soit on se contente d'un respect formel de règles légales, qui elles-mêmes respectent des normes constitutionnelles, et alors cette condition est toujours remplie, qu'il s'agisse de George W Bush ouvrant Guantánamo sous couvert de la *Suspension Clause* ou de Louis XVI signant au dos d'un sept de pique la lettre de cachet visant Beaumarchais ; soit on entre dans un débat récurrent et sans fin sur le respect par la loi ou le décret d'une norme supérieure qui doit satisfaire à des principes généraux commandés par des exigences d'éthique et d'humanité, et on se perd rapidement dans une mise en abyme où les exemples historiques ne nous sont d'aucun secours.

Ainsi le vote du 10 juillet 1940 au casino de Vichy, dont on prétend souvent qu'il fonda la légalité d'un État français pourtant illégitime. Non seulement cette distinction était à l'époque tout sauf évidente, mais on peut démontrer que le vote était de toute manière illégal (nous dirions aujourd'hui inconstitutionnel), ce que René Cassin fit à Londres pour le général de Gaulle. D'abord du fait de la composition ce jour-là d'une représentation nationale au mandat en partie autoprorogé, qui plus est incomplète du fait de l'exclusion des députés communistes depuis le Pacte germano-soviétique et de l'absence de ceux retenus sur le *Massilia* ; ensuite parce que le texte accepté fut ensuite modifié dans la nuit, celui publié au *Journal officiel* n'étant pas celui qui avait été voté ; enfin parce que la République, à l'égal des rois, ne peut aliéner ni les libertés ni le territoire, et que de tels actes sont frappés de nullité.

Mais ce genre de considérations est bien entendu hors de portée et de propos de ceux qui tentent de justifier des décisions qu'ils présentent comme « forcément impopulaires mais nécessaires et courageuses » en brandissant le petit bout de phrase de l'oracle Weber, sauf qu'elle est désormais inversée sous leur plume : ce ne sont plus les gouvernements qui sont légitimes à user d'une violence résiduelle dont l'État détient le monopole légal, c'est l'usage formellement légal de la violence qui va aider ces gouvernements dans leur quête de légitimité. J'écoute, je censure, je réprime, donc je suis ! Et ce n'est plus la violence que je retourne contre le *Liberty Valance* qui ne connaît que ce langage, c'est la violence que je réinstalle comme mode naturel et habituel de gouvernance.

¶ La fausse problématique du droit et de la force

La première étape de l'argumentation consiste à rappeler que nos sociétés d'état de droit ne sont pas filles de l'harmonie mais au

contraire de la violence : « [Elles] ne sont pas sorties tout armées des énergies de la nature et aucun sophisme ne saurait [les] faire relever d'un autre principe que de la force². » À ce stade, personne ne conteste vraiment, et surtout pas celui qui, par une image décapante, a immortalisé l'acte de naissance de la société, Jean-Jacques Rousseau, lorsqu'il suggère que la première cité est née le jour où quelqu'un a planté des pieux autour d'une parcelle de terre jusque-là collective, en disant que désormais ce serait à lui et lui seul, érigéant la force en première étape de l'état de droit. C'est ce *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité* sur lequel les lycéens planchent à l'oral du bac. Mais posé le postulat d'une violence génératrice, la loi du plus fort doit être exclue de la Cité car, précisément, ce n'est pas une loi : « Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir³. » Que la loi soit injuste et le droit inique, il n'en reste pas moins que l'affrontement physique disparaît au moment même où il les fonde, faute de quoi il n'y a pas de société qui mérite ce nom. Rousseau n'est ni le premier (« *Quicumque finem juris intendit cum jure graditur* », Dante) ni le dernier (« Le droit qui triomphe n'a nul besoin d'être violent », Victor Hugo) à s'en tenir à un droit et à une force exclusifs l'un de l'autre, même si, à l'image de Pascal, il n'écarte pas d'embrée un des pôles de la contradiction : « La justice sans force est contredite, parce qu'il y a toujours des méchants ; la force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force, et pour cela faire en sorte que ce qui est juste soit fort, ou que ce qui est fort soit juste. » Mais les deux termes de l'alternative ne sont pas de même essence, puisqu'un seul est légitime : « La justice est sujette à dispute, la force est très reconnaissable et sans dispute. Ainsi on n'a pu donner la force à la justice, parce que la force a contredit la justice. Et ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste. » Comprendons, avec Rousseau : on a fait « semblant » que ce qui est fort fût juste. Pascal, Rousseau, Tocqueville : voilà une trinité très française de penseurs dialectiques que nombre d'analystes ont, à juste titre, rapprochés.

Or ce qui caractérise le discours actuel, sous l'influence de la pensée étatsunienne d'un monde univoque, est la réduction de cette alternative au profit d'un seul terme, la force, pas seulement du fait des circonstances, mais parce que la violence aurait toujours été dans la nature de l'homme, et que celle qui nous agresse régulièrement, en 1940 sur la Meuse mais paraît-il également en 2015 dans les stades de

2. Pierre-Joseph Proudhon, *La Guerre et la Paix*, 1861.

3. Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*, 1762.

football, nous rappellerait à cette vérité première. Ainsi, pour Julien Freund, « la guerre apparaît comme un droit réel, un droit positif, que la conscience universelle a toujours considéré comme régulier. Faire abstraction d'elle, c'est s'interdire toute compréhension, non seulement de la politique, mais aussi de la civilisation en général »⁴. Ou Proudhon, encore : « Des idées qui ne savent pas combattre, qui répugnent à la guerre, et que fait fuir l'éclair de la baïonnette, ne sont pas faites pour diriger les sociétés⁵. » Et leurs épigones d'accuser Rousseau d'être à l'origine d'une certaine sociologie complaisante avec le délinquant quand ce n'est pas le terroriste.

Quoique Rousseau ait semblé taxer par avance de « galimatias inexplicable » ce discours d'une violence substituant le droit tant que de nécessaire, on serait pourtant bien en peine de trouver sous sa plume un quelconque angélisme : ne décrit-il pas dans le *Discours l'état de nature* comme celui d'une lutte pour la survie, où l'homme dut se rendre « vigoureux au combat », usant « d'armes naturelles qui sont les branches d'arbre et les pierres » afin de « disputer sa subsistance aux hommes même, ou se dédommager de ce qu'il fallait céder au plus fort » ? Ne préconise-t-il pas dans le *Contrat social* la mort ou l'exil comme châtiment pour celui qui romprait le lien social ? Les critiques faites à Rousseau et à un idéalisme qui serait dépassé dans un monde retourné à la violence naturelle sont surtout hors-sol. Car la question n'est pas de savoir si l'homme est bon ou violent, et si sa violence est légitime parce que naturelle — argument fallacieux qui justifie que nous soyons agressés par tous ceux qui estiment tout aussi légitimement de leur côté ne faire que se défendre —, mais si la civilisation doit conserver quelque chose de cette bonté admirable ou de cette sauvagerie domestique.

Jean-Jacques avait raison

Pour Rousseau et le légitimisme de la Révolution française, la condition initiale — pour parler comme les scientifiques — n'a aucun intérêt puisque le citoyen est un individu dénaturé : qu'il ait été jadis adorable barbare ou abject vandale est sans conséquence ; on ne retournera pas à cet état de nature qui n'est qu'une fiction utile. Et c'est idiotement que l'on reproche à un Rousseau de suggérer l'hypothèse de l'urbanité naturelle du sauvage puisque ce n'est qu'une hypothèse narrative pour justifier qu'il ne se préoccupe que de l'instant

4. Julien Freund, *L'Essence du politique*, 1965.

5. Pierre-Joseph Proudhon, *La Guerre et la Paix*, 1861.

où quelqu'un borne un champ pour la première fois. Car comment aurait-il pu faire autrement, dès lors qu'il érige la violence en acte inédit de naissance de la société, si celle-ci est naturelle et surtout préexistait à cette rupture ? Rousseau ne remonte pas jusqu'à l'aube de l'univers mais à la première expression d'une humanité sociétale ; comme les physiciens quantiques pour qui le temps ne commence qu'à 10^{-43} seconde, il prend le genre humain à un stade déjà avancé de son développement, ce qui s'est passé avant ne l'intéresse que comme conjecture pour justifier précisément qu'il ne s'en occupe plus par la suite. Non seulement le citoyen n'est qu'un *homo juridicus* à l'exclusion de tout autre qualité, mais il faut considérer qu'il n'a jamais été que cela. L'opposition synoptique des deux affirmations de principe que sont, d'une part, la Déclaration d'indépendance de 1776 pour qui les hommes sont créés égaux, d'autre part, notre Déclaration de 1789 pour qui les hommes naissent libres, outre que les priorités sont inversées (pour les Américains l'égalité est un fait et la liberté un droit, pour les Français la liberté est un fait et l'égalité un droit, d'où l'idée d'une Amérique en quête d'une liberté européenne qui lui échappe et d'une France obsédée par la suppression des inégalités et des priviléges), indique également au détour de la formulation un sujet pris dès sa création comme individu pour eux, mais seulement à sa naissance comme citoyen pour nous.

Car pour les *Founding Fathers* et leur rébellion *jus-naturaliste*, qui prétendent retrouver dans la *polis* les droits naturels sous leur forme originelle, la détermination de ce qu'il y aurait eu avant l'apparition du droit reste essentielle. Comme ils refusent le légitimisme qui décale le commencement de l'Histoire à l'invention d'un droit exclusif de la force, mais qu'ils veulent que celle-ci reste un principe moteur de la Cité, il leur faut établir que la violence lui était antérieure et qu'il faut continuer à en faire le principe universel. En découlent leurs accusations contre un droit kantien dont le vernis n'aurait pas résisté aux coups de masse du fondamentalisme et finirait aujourd'hui par rendre les armes à ce tropisme hobbesien que le civilisé a de commun avec le barbare. De là à dire qu'il faut institutionnaliser cette source de vie (*Fountainhead*) en salvatrice de nations en déclin, il y a un pas que les Américains, à la suite d'Ayn Rand, franchissent depuis 2001, trouvant dans l'état du monde la justification de leur hypothèse que la violence est légitime et légale parce qu'elle est pré-historique donc naturelle.

Cette naturalité qu'affiche le *codex* américain depuis 1776 fait pourtant l'erreur de prétendre revenir à de très spéculatives conditions initiales dont personne ne sait ce qu'elles furent. On pourrait tout aussi bien imaginer, avec les derniers travaux des paléontologues, un monde où la violence n'existe pas, un monde de tribus qui auraient

recouru à l’arbitrage et au consensus, un espace sans appropriation où le collectif aurait irrigué la société, y compris en matière sexuelle comme Cook et Bougainville l’avaient constaté à Tahiti.

Le génie de Rousseau, qui est aussi la supériorité de sa philosophie politique, est de ne s’intéresser à ces conditions initiales que dans un processus heuristique expliquant l’invention de la propriété, matrice de tous les maux, mais également temps zéro du genre humain puisqu’elle impose une formalisation : née d’un acte de violence, sa propriété a-naturelle ne peut survivre que si elle est régie par le seul droit, faute de quoi l’outrecuidant avec ses pieux et son bornage se sera fait mettre en charpie par le reste de la communauté, et c’est la guerre sous sa forme moderne qui commence. Lorsqu’il écrit qu’il s’est trouvé des gens assez simples pour accepter cette privatisation du collectif, il dit que cette acceptation est indissociable du coup de force mais, toute honteuse qu’elle soit, elle rend la force caduque : de possession faite et défaite dans la violence, on passe à la propriété, inégalitaire par essence, mais acceptée et organisée par un droit qui n’est pas là pour dire le vrai mais l’utile et si possible le juste.

¶ Il n'est de jardin qu'à la française...

Voilà l’état de notre civilisation si particulière et il faut nous en tenir là, transcendant les contingences actuelles pour désagréables qu’elles soient. L’académicien français Amin Maalouf rapporte dans *Les Croisades racontées aux Arabes* que le seul domaine où les croisés impressionnèrent les populations occupées était leur stricte observance d’une légalité copiée sur le modèle franc. Non qu’il n’y ait pas de recours épisodique à la force sur laquelle tout le système féodal s’est initialement érigé, mais ce n’était plus elle le principe premier qui régentait le royaume de Jérusalem, notamment les règles de dévolution du pouvoir, dans une région où l’on y accède (encore) par la guerre ou le meurtre. Difficile mais précoce innovation française que cette légalité parachevée au XIV^e siècle ; respectée plusieurs siècles durant, elle ne l’est plus parce que nous-mêmes ne nous y astreignons plus. Ce que les accords Sykes-Picot, la guerre d’Algérie ou l’opération sur Suez n’avaient pu ébrécher a été sapé par une diplomatie qui manie l’arbitraire dans le soutien à tel dictateur tandis qu’elle s’affranchit des Nations Unies pour aller bombarder tel autre. Une diplomatie qui renonce depuis 1967 à exiger l’application d’une seule des résolutions sur la colonisation des terres palestiniennes, ne comprenant pas que le statut incontestable de démocratie, qui est celui de la puissance occupante, pèse de peu de poids face à l’arbitraire qui est le lot

consubstancial de toute occupation, quand bien même serait-elle maîtrisée et encadrée : la force, même si elle s'astreint à être tempérée, reste tyrannique si elle n'est pas juste.

De là sans aucun doute la schizophrénie de Français déboussolés à qui l'on impose de renoncer à une guerre des principes parce que le principe est désormais la guerre, et d'abattre ces remparts chèrement érigés que sont leurs droits et libertés conquis sur les champs de bataille et sur les barricades, mais sans pour autant leur offrir la garantie du succès dans un recours à la force qui, pour l'heure, court d'échec en échec. Il est un texte étrange écrit en 1931 par un certain Ludwig Bauer, titré *La Guerre est pour demain (Morgen wieder Krieg)*, dont il faut reprendre *in extenso* ce passage où il s'inquiète de savoir de quoi est fait un Français et en quoi il est différent des autres : « Toute sa vie est enclose dans la forme, la mesure et la raison. Un traité a été conclu, il faut l'exécuter ; une signature a été donnée, un honnête homme doit y faire honneur ; et cette mentalité bourgeoise, le Français la transpose également sur le plan historique. Il n'y a pas deux morales, l'une pour l'individu, l'autre pour l'État à qui tout serait permis. » Pierre déposée dans le jardin de tous ceux toujours prompts à justifier les errements utilitaristes de l'état d'exception au nom d'une lecture inventée, partielle et partielle de Weber...

Ce classicisme se résout dans nos formes littéraires ou poétiques dont l'alexandrin est la figure emblématique, et dans ce jardin à la française où le général Pierre-Marie Gallois, dans *Le Consentement fatal. L'Europe face aux États-Unis*, voyait la métaphore de nos deux civilisations dites occidentales : « Il fait plier la nature, il découpe les arbres et taille les buissons de manière à recomposer totalement le paysage, et ce contre la conception anglaise du jardin naturel. Cette idée de maîtriser la nature, de ne pas céder à ses lois, se retrouve dans les idéaux de 1789. Notre société s'est construite en rébellion contre les inégalités naturelles. »

Rectifions un peu le propos : le syllogisme de notre Déclaration de 1789 postule dans l'hypothétique état de nature une différence et non une inégalité (notion juridique), à laquelle son article premier substitue le postulat de droits égaux, dans une remarquable intuition prédarwinienne qui interdit que l'on hiérarchise les individus entre eux puisqu'on ne sait jamais par avance lequel va se sortir à son avantage de situations forcément contingentes. Contrairement à une fameuse affirmation de 1940 qui semblait directement inspirée d'une idéologie spencerienne qualifiée par contre sens de social-darwinisme, ce n'est pas forcément le plus fort qui gagne toujours, d'ailleurs l'expérience sur le champ de bataille nous l'a douloureusement prouvé. Si la violence était d'une quelconque utilité, et la force comme la puissance

une garantie d'adaptation, nous partagerions avec les dinosaures et non les cerfs le parking du péage de Saint-Arnoult, et calculerions avec des I, des V et des X comme les Romains que nous serions restés. C'est bien dans un souci de préservation non de quelques individus mais de la collectivité tout entière, y compris de ceux qui se croient les plus costauds ou les plus malins, que le jardin à la française dispose les individus aux caractéristiques toutes différentes mais tous à leur place sur un pied d'égalité. Au regard, la naturalité factice du jardin à l'anglaise ne doit pas nous tromper, elle est bien différente de cette loi de la jungle dont on l'accuse souvent à tort, et son imposture réside en ce que, sous couvert de naturalité, la « loi » du plus fort y est sans doute impériale mais instituée une bonne fois pour toutes au profit des mêmes.

Mais revenons au texte de Ludwig Bauer de 1931 : cette grandeur du Français est aussi sa fragilité, car « sa tendance innée à tout considérer du point de vue juridique rend plus difficile une entente quelconque ; l'Histoire universelle n'est pas un procès, et un peuple qui n'a pour lui que d'avoir raison est perdu s'il n'a pas l'avenir pour allié. » Dès lors, « le pire danger pour la France, c'est qu'avec toutes ses précieuses qualités, elle se tienne à contre-courant ; l'évolution se fait contre elle, et les meilleurs esprits le ressentent avec effroi. Les Français, inquiets et en proie au doute, cherchent par les moyens les plus divers à réaliser l'impossible : le monde mis sous un globe de verre. Qu'ils flattent ou qu'ils menacent, c'est toujours cela leur but. Ils sentent cependant que ce globe est déjà fêlé, qu'il se brisera, qu'il ne peut pas ne pas se briser... et le monde avec lui. Et ce qui est encore pire, ce qui est la chose inconcevable : la France avec lui, elle aussi. » Mais jusqu'où la rose du Petit Prince peut-elle se renier et développer ses épines, quitte à en devenir une fleur incivilisée, si cela lui garantit sa survie ? Et qui lui dira qu'elle franchit la ligne rouge si les règles formelles satisfont en apparence les exigences de légalité et de légitimité ?

¶ *Case study: la loi de prairial*

La loi du 22 prairial An II (10 juin 1794) est, s'il devait n'en rester qu'un, le trou noir de la mémoire nationale. Elle n'a pas d'équivalent ; on ne peut même pas la qualifier d'exception tant elle est en dehors de tout concept. Elle s'exonère de tous les garde-fous procéduraux hérités de l'Ancien Régime, interrompant, en quelques courts articles, le processus séculaire de judiciarisation, rayant cette mécanique inquisitoire qui, malgré la vilaine image attachée au mot, reste le moteur du droit français. Elle passe outre tous les interdits moraux, les règles les

plus élémentaires de l'équité, toute idée de compassion... Car à l'image de ses autres promoteurs, Maximilien Robespierre, comme il l'avait déjà fait plus tôt en justifiant une mort du roi, inutile pour fonder mais indispensable pour préserver, est schmittien avant l'heure. Et pourtant c'est une loi, votée par une Convention certes réticente mais élue au suffrage universel, dans un contexte qui semble pouvoir tout justifier.

Passons sur la définition qu'elle donne des ennemis du peuple et des délits, puisqu'elle encourage la délation et punit même la ruse et l'immoralité du coupable, qui peut être tout individu qui inspire le découragement, cherche à dépraver les mœurs ou à altérer la pureté et l'énergie des principes révolutionnaires. Dire également que sa procédure est expéditive est une aimable litote ; on ne peut même pas parler d'arbitraire puisque la personne arrêtée a peu de chances de s'en sortir. « La peine portée contre tous les délits dont la connaissance appartient au Tribunal révolutionnaire est la mort — s'il existe des preuves soit matérielles soit morales, il ne sera plus entendu de témoins. La loi donne pour défenseurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes, elle n'en accorde point aux conspirateurs. » Si elle pousse la logique d'une violence d'État jusqu'à son paroxysme, la loi n'est pourtant pas le fruit d'hallucinations complotistes : la République de l'An II est vraiment seule contre tous, même les États-Unis la laissent tomber, déchirant le traité d'alliance de 1778.

Fallait-il pour autant la voter ou, si l'on s'oppose à la froide rhétorique de Robespierre d'une violence *in abstentia*, monopole d'État et retenue mais dont l'usage doit être fait si l'on ne veut pas tout perdre, ne pas la voter ? Personne n'a la réponse, et surtout pas un général sorti des rangs, devenu consul puis empereur, qui éluda la question. Et pour cause : y aurait-il eu par exemple le Concordat sans proscription au préalable ? Napoléon lui-même n'a-t-il pas usé de la violence contre les églises, à l'image de ses prédécesseurs Philippe le Bel, Louis XIV ou Louis XV ? Et le pape aurait-il accepté sa sécularisation s'il ne l'avait pas retenu en otage à Fontainebleau ?

D'un point de vue utilitariste, clouer quelques prêtres vendéens à la porte de leur chapelle n'aura peut-être pas été inutile. Ainsi Stendhal, peu suspect de sympathies terroristes, écrit dans son *Mémoire sur Napoléon* que « les sanglantes erreurs de la Convention seront, en partie, excusées aux yeux de la postérité. Quoi qu'il en soit, on ne pourra refuser à cette assemblée le fait d'avoir sauvé la France ». De son côté, Tocqueville, qui a toujours admiré le « fracas du tonnerre » de cette Révolution qui, « la première, a jeté dans le monde des principes qui, depuis, se sont trouvés des principes régénérateurs de toutes les sociétés

modernes »⁶, dévalorisera une rébellion américaine impuissante à conclure seule la guerre d'Indépendance, pour mieux mettre en valeur « la France qui, en butte aux attaques de l'Europe entière, sans argent, sans crédit, sans alliés, jetait le vingtième de sa population au-devant de ses ennemis, étouffant d'une main l'incendie qui dévorait ses entrailles, et de l'autre promenant la torche autour d'elle »⁷.

Arbitraire légal contre insurrection légitime

Vive la loi de prarial donc, dont nos schmittiens et weberiens pourraient utilement s'inspirer pour autant que leurs *Patriot Act* et autres modernes lettres de cachets présidentiels de la NDAA 2012, gravés dans ce droit américain qu'ils vénèrent, n'en sont que de pâles reflets à l'efficacité plus que discutable ! Car, après tout, puisque nous sommes entrés selon certains dans l'ère de l'État profond (*Deep State*), qui prétend non seulement assurer la résilience de la nation mais se substituer à elle pour décider de ce qui est urgentement menaçant, pourquoi ne pas directement reprendre ce qui a déjà été expérimenté avec un certain succès ?

Sauf qu'en France, c'est « ce peuple grave, sérieux, sans pose, ce peuple noir au regard vif » que décrivait Denis de Rougemont qui a le dernier mot et non une rationalité contrefaite. Car quel est *in fine* le but ultime de tout ce verbiage sur la violence qui vient, la guerre qui arrive et la résilience à préparer, si ce n'est d'avoir la chance de pouvoir faire un jour tirer sur le peuple ? Le mot, on le sait, est attribué à Louis-Philippe de son exil de Londres, presque envieux de la République après les journées de juin 1848. Quelques mois plus tôt, après deux jours de révolution, le roi des Français avait refusé au maréchal Bugeaud l'autorisation de faire donner la troupe dans les rues de la capitale insurgée. Il était pris de ces scrupules qui, lors de la guerre des farines en mai 1775, n'avaient effleuré ni Turgot ni Condorcet qui savaient à la place du peuple quelle devait être la voie de son bonheur.

Weber n'est pas d'un très grand secours lorsqu'on aborde la question de cette violence de la rue qui reste en dernier recours la seule réellement légitime contre celle de l'État. Certes le bulletin de vote s'est substitué à la fourche des Jacqueries, à la pique des sans-culottes et au fusil des *Misérables*, mais l'insurrection qui vient, pour formellement illégale qu'elle soit, est toujours quelque part légitime. Il existe, depuis les frondes parisiennes de l'Ancien Régime

6. Alexis de Tocqueville, discours à la Chambre des députés du 27 janvier 1848.

7. Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, tome I, 1835.

jusqu'aux destructions actuelles dans l'Ouest agricole, une singulière tolérance au pavé qui vole, qui n'existe nulle part ailleurs qu'en France où on trouve toujours une excuse, donc une légitimité à défaut de légalité, à la rébellion, à l'exemple du duc d'Aiguillon qui, menant la danse la nuit du 4 août 1789, proclamait que « l'insurrection trouve son excuse dans les vexations dont [le peuple] est la victime ».

D'ailleurs la résistance à l'oppression inscrite dans la Déclaration de 1789, quatrième droit imprescriptible avec la liberté, la propriété et la sûreté, à la formulation imprécise et vague, attribue une présomption de légitimité qui n'a pas à être démontrée : ça veut dire quoi, se sentir opprimé ?

La problématique retrouvée et récente sur la violence érigée en principe de gouvernance, le débat sur la légitimation de la violence en réponse à une autre violence qui aurait déjà fragilisé une nation pourtant millénaire, ne saurait trouver d'issue raisonnable. La thématique weberienne derrière laquelle la tentation est grande de se réfugier pour justifier des lois d'exception, outre qu'elle réduit le débat à quelques formules à l'emporte-pièce auxquelles on finit par faire dire le contraire de ce qu'elles cherchaient à explorer, est une machine infernale qui explosera entre les mains de ceux qui l'amorcent. Elle n'a à ce jour eu pour seul résultat que d'exacerber les rapports entre Français, et de faire ressurgir des propos d'un autre temps et des rhétoriques de quasi-guerre civile qu'on croyait éteintes depuis la Libération, le discours sur la violence qui vient ayant trouvé un écho dans celui d'une insurrection que l'on annonce inévitable, pour autant qu'aux généraux Vendémiaire qui, dans l'entourage des princes, sont toujours prompts à justifier le fait que des Français tirent sur d'autres Français, une part de plus en plus importante de nos concitoyens fait savoir qu'elle est prête à relever le gant. La violence d'État n'est jamais qu'une violence par procuration, et il lui est toujours risqué de la retourner contre son mandant.

Quiconque ne règne que par l'épée périt un jour par l'épée ! C'est pourquoi il est dans l'intérêt de tous, qu'il s'agisse de l'avenir de nos institutions comme de la place singulière de la France dans le monde, de s'en tenir à ce qui fonde la nation depuis un millénaire, à ce qui maintiendra une fois encore, passé l'orage, notre puissance même très relative de vieille nation à peu près civilisée. « La civilisation est l'effort pour réduire la violence à une *ultima ratio* », écrit Ortega y Gasset. « Si cette définition de la civilisation est exacte, on pourrait dire que le culte moderne de la violence est l'expression la plus caractéristique de ce retour à la barbarie qui paraît être l'idéal de certains peuples », relevait Raymond Aron dans un article d'avril 1941 paru dans *La France libre*. Faisons en sorte que notre village gaulois, réfractaire à ce monde d'une insigne vulgarité, n'en soit pas. ■



MONIQUE CASTILLO

JUSTIFIER LA VIOLENCE EXTRÊME ?

La férocité de certaines violences provoque une condamnation spontanée : elles sont « barbares », « monstrueuses » ou « folles », autant de qualifications qui ne font que traduire les réactions du spectateur, c'est-à-dire, en vérité, son sentiment d'impuissance devant l'inexplicable (« folie »), l'intolérable (« barbarie »), l'injustifiable (« monstruosité »). Au plus profond, l'horreur éprouvée résulte du fait, indicible, que les auteurs de telles violences puissent précisément les revendiquer et par là-même les justifier ; le mal spécifique de la violence pourrait bien être celui-là : une déshumanisation légitimée des pratiques extrêmes de la destruction. En faisant de la violence un moyen ultime et absolu, un instrument de domination définitive et totale, le violent incarne la justification de l'injustifiable. Ce qui suscite le questionnement : qu'est-ce qui cause ou favorise cette légitimation de l'inacceptable ?



L'illimitation du recours à la violence

René Girard fournit une réponse à ce type d'interrogation quand il associe sa théorie de la violence mimétique au principe d'action réciproque qu'il découvre chez Clausewitz : « Chez les animaux, il y a la prédation, il y a sans doute la rivalité génétique pour les femelles. Mais avec les hommes, si personne n'a jamais le sentiment d'agresser, c'est que tout est toujours dans la réciprocité. Et la moindre petite différence, dans un sens ou dans un autre, peut provoquer une montée aux extrêmes. *L'agresseur a toujours déjà été agressé*¹. »

Dire que l'agresseur se considère toujours comme d'abord agressé, c'est constater que la violence s'auto justifie et qu'elle se présente initialement comme une riposte toujours légitimée par avance par une agression : « C'est parce qu'il "répond" aux États-Unis que Ben Laden organise le 11 septembre². » Se donner le droit à la revanche entretient la réciprocité, c'est-à-dire la logique du duel à mort, la pratique sans fin de la violence et de la contre-violence. Se considérer comme victime allume la passion du ressentiment qui use de la surenchère. Dès lors que la rivalité mimétique (ravir le pouvoir à son adversaire pour l'exercer à son tour) use de la concurrence victimaire, qu'elle

1. René Girard, *Achever Clausewitz*, Paris, Carnets Nord, 2007, p. 53. Souligné par l'auteur.

2. *Ibid.*, p. 51.

se planétarise et que la religion, loin de calmer le jeu, l'envenime, la violence met en branle un processus capable de conduire le monde à l'apocalypse.

En termes moins dramatiques, comprenons que la guerre échappe à la politique, qu'elle s'entretient elle-même (la privatisation, la multiplication et la banalisation des conflits asymétriques montrent que la faiblesse finit par se prendre pour un droit d'utiliser tous les moyens), que la politique court derrière la violence qui aura toujours une longueur d'avance³. L'analyse de Girard explique ainsi à sa façon l'efficacité à la fois physique et mentale de la violence terroriste, qui administre, par une exhibition systématique de la violence, la preuve que celle-ci ne cessera de revenir, qu'elle n'est plus de l'ordre de l'action raisonnée, mais d'un processus de conquête du pouvoir par le moyen exclusif de la destruction totale du pouvoir de l'adversaire.

L'autolégitimation victimale conduit à l'extrémisme quand l'asymétrie agit comme un facteur moral d'illimitation du « droit » d'anéantir. Hannah Arendt a montré comment la victimisation du faible, exaltée en idéologie révolutionnaire, peut conduire à l'exacerbation de la violence en enclenchant la dynamique sans fin de la vengeance. « Les hommes de la Révolution entreprirent d'émanciper le peuple non pas en tant que futurs citoyens, mais en tant que malheureux⁴. » Des « enragés » de la Révolution française aux « damnés de la terre » de la Révolution soviétique s'accomplit l'histoire d'une même dérive : la révolution a changé de route et abandonné les motifs de la liberté pour lui préférer ceux de la pauvreté, donnant ainsi une postérité terrifiante à la conviction que « les malheureux sont les puissances de la terre »⁵.

Le ressort initial de ce changement fut, explique Arendt, la pitié. Non pas la compassion en tant que sentiment de notre commune humanité souffrante, mais la pitié idéologisée et pervertie, celle qui érige la faiblesse en « bonté » et le malheur en « vertu », en une innocence si absolue, originaire et indiscutable qu'elle a pu devenir une arme physique et morale (le pouvoir des masses) dressée contre l'« hypocrisie » des riches, dans un combat sans fin puisque « la chasse aux hypocrites est, par nature, illimitée »⁶. La pauvreté devient ainsi l'instrument d'une politique de destruction qui exalte la valeur morale du malheur au moment où elle le transforme en un réservoir intarissable de violence indéfiniment exploitable.

3. *Ibid.*, p. 54.

4. Hannah Arendt, *De la révolution*, Paris, Gallimard, « Folio Essais », 2013, p. 168.

5. Saint-Just, cité par Hannah Arendt, *op. cit.*, p. 86.

6. H. Arendt, *Ibid.*, p. 150.

De nos jours, la médiatisation apporte à l'analyse une dimension nouvelle : l'élément symbolique de la violence vient alimenter la montée aux extrêmes. Alors que la violence animale détruit la vie pour consommer une proie, la violence humaine cherche à détruire aussi les raisons de la vie, à abolir ce qui donne un sens à celle-ci. Par suite, quand la volonté d'anéantir ne porte pas uniquement sur l'existence physique de l'adversaire, mais sur ce qu'il représente, ce qu'il symbolise, sur ses mœurs, ses valeurs, ses raisons d'exister, s'engage une guerre des représentations et des images. La médiatisation, en multipliant spectaculairement l'efficacité émotionnelle, conduit à des surenchères insupportables : exhibition sans retenue des carnages provoqués, mise en scène de supplices devant les caméras, exultation publique des auteurs d'atrocités... Autant de moyens de provoquer la panique en rendant la violence omniprésente, à la fois intolérable et imprévisible. La médiatisation a pour effet de coaguler les peurs subjectives dans une même impression de danger collectif et d'atteindre cet adversaire collectif dans sa propre conscience de soi, en mettant en échec ses moyens de comprendre autant que son aptitude à tolérer.

Quand un « droit » auto justifié à la violence porte sur des symboles, il s'ouvre une carrière illimitée, puisque détruire physiquement une abstraction est une impossibilité dont la tentative inaugure un processus sans terme. Détruire l'Occident, la modernité, l'incroyance ou la démocratie c'est vouloir détruire une représentation du « mal », comme si le mal « en soi » était une réalité physique, alors qu'on n'anéantira jamais que les représentants dont on choisit de faire des symboles exemplaires. Cette malédiction de la violence déchaînée contre des symboles ne touche pas seulement la guerre ou le terrorisme, elle sape la vie des banlieues et décourage le courage d'enseigner. On sait que, dans certains établissements, on humilie ou persécute ceux qui aiment l'école...

¶ La violence culturalisée

Pour un adepte de la non-violence, « ce qui, en définitive, fonde la culture de la violence, ce n'est pas la violence, mais la justification de la violence. [...] La culture confectionne un habillage qui a pour but, non pas de désigner la violence, mais de la déguiser. Cet habillage veut occulter la violence de la violence en la légitimant comme un droit de l'homme et en l'honorant comme la vertu de l'homme fort »⁷. Pour

7. Jean-Marie Muller, « Philosophie de la non-violence », *Faut-il s'accommoder de la violence ?*, Paris, Complexe, 2000, p. 355.

rendre compte de cette complicité de la culture avec la violence, il faut tenter de comprendre l'accueil, le soutien ou la complicité que la violence peut paradoxalement recevoir de ceux-là mêmes qui la condamnent ou qui la subissent.

L'usage de la violence trouve facilement, il est vrai, des justifications culturelles : il suffit de la juger « naturelle », de la regarder comme « inévitable » ou « nécessaire », de l'encourager comme un droit à la riposte... Et il faut bien reconnaître que l'éducation, la société et l'opinion donnent une place culturellement « naturelle » à la violence. Si bien qu'elle jouit, de façon générale, d'une légitimité qui fait d'elle une sorte de droit subjectif aussi bien que social, sinon un signe de courage et d'honneur. Cette culturalité de la violence fait partie de l'éducation. Un père ou une mère acceptent mal de voir leur enfant battu par d'autres enfants sans riposter : il faut lui enseigner que l'affrontement est une situation dans laquelle la violence est légitime, ne serait-ce que momentanément, comme une exception nécessaire qu'il faut savoir se réservier.

La violence est tout particulièrement culturalisée dans les scénarios porteurs de symbolique justicière. Dans le western, par exemple, l'autorité paternelle aussi bien que la juste guerre présentent le « bon côté » de la violence : elle répare, elle venge, elle rend justice. Toute culture fait cette part à la violence au nom de l'honneur, de la survie, au nom même de la valeur de la vie. D'où cet étonnement : comment expliquer qu'une légitimation morale et politique de la violence puisse émaner de ceux qui en sont les premières victimes ?

Que les sacrifices humains soient des faits de culture, institutionnalisés par de grandes civilisations prémodernes, a été interprété comme une mystique du sang versé. Cette débauche de violence ne ferait qu'anticiper, explique Joseph de Maistre, une vérité religieuse universelle qui veut la purification par le sang. L'effusion de sang et l'horreur des sacrifices seraient ainsi pourvues d'un sens précis, celui du salut ou de la communion : « Comment ne pas croire que le paganisme n'a pu se tromper sur une idée aussi universelle et aussi fondamentale que celle des sacrifices, c'est-à-dire de la rédemption par le sang⁸ ? »

On comprend, à un premier degré, que de tels excès de violence dépassent à ce point les limites ordinaires de l'intelligence que celle-ci en vient à les regarder comme surnaturels ou divins, comme si leur extrême inhumanité contribuait à leur donner une paradoxalement transcendante surhumaine. On craint, à un second degré, que cette fascination funèbre ne soit en train de renaître dans la rage

8. Joseph de Maistre, *Éclaircissements sur les sacrifices*, Œuvres, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 2007, p. 833.

de mondialiser le spectacle de sacrifices d’otages à la manière d’une nouvelle mystique du sang versé. À moins qu’il ne s’agisse d’une adhésion conformiste à une institutionnalisation de la violence qui suffit pour la faire passer pour juste : dans ce cas, la violence vérifie un ordre du monde qui dépasse la mesure humaine.

Une interprétation sociologique du phénomène met en parallèle la résignation intime à la violence nazie et celle des populations marquées par la violence des fanatiques islamistes : un ordre du monde se vérifie, qui fait le partage entre bonnes et mauvaises races, dans un cas, entre fidèles et infidèles, dans l’autre ; à défaut d’en comprendre la raison ultime, la population est invitée à s’installer dans un ordre du monde que la violence structure et justifie.

Chez les Modernes, c’est plutôt une idéologie de la violence réparatrice qui contribue à justifier un usage de la violence extrême alors même que l’on prétend travailler à l’avènement d’un monde qui supprime la violence du pouvoir. La préface de Jean-Paul Sartre aux *Damnés de la terre* de Frantz Fanon en fournit une illustration connue et instructive. Il y légitime la violence des colonisés jusqu’à la provoquer et l’exalter : « Abattre un Européen, c’est faire d’une pierre deux coups, supprimer en même temps un oppresseur et un opprimé : restent un homme mort et un homme libre⁹. » Il est facile de démontrer le raisonnement : la colonisation doit être condamnée, c’est là une revendication que chacun comprend et qu’une majorité légitime ; mais que cette revendication serve à légitimer un droit absolu au meurtre aveugle du premier venu fait problème ; un conflit éclate inévitablement entre l’efficacité de la violence (physiquement incontestable) et la moralité de sa justification (éthiquement infondable).

C’est pour des raisons politiques que Sartre en appelle à la violence extrême (au sens qu’il ne peut y avoir de liberté sans la mort de l’autre) en identifiant hâtivement la terreur à une « juste guerre ». Mais quelle réponse donner à la terreur qui se légitime de manière moins politique que culturelle et se donne ouvertement des mobiles communautaires et religieux au point de dresser une civilisation contre une autre ?

Pour nombre d’observateurs, le nazisme a initié une guerre raciale au nom d’une culturalité particulière (la germanité) contre l’universalisme de la civilisation démocratique et libérale, usant de la violence totale (génocidaire) pour conquérir un pouvoir total. Un tel extrémisme a été résolument condamné de manière quasi unanime par les démocraties comme une catastrophe politique et humaine interne à la civilisation occidentale.

9. Jean-Paul Sartre, préface aux *Damnés de la terre* de Frantz Fanon, Paris, Maspero, 1961, pp. 19-20.

Mais la situation du début du XXI^e siècle diffère sensiblement en ce qu'elle écartèle la démocratie entre sa force et ses valeurs, entre son désir de paix et son refus du rejet de l'Autre (autre culture, autre communauté, autre religion). Face aux attaques terroristes s'installe ainsi une sorte de principe de précaution moral qui condamne en même temps l'agresseur et la tentation de contre-violence de l'agressé pour éviter l'amalgame entre violence fondamentaliste et religion. Toutefois, outre que la neutralité en la matière risque de passer pour indifférence ou complaisance envers des actions manifestement criminelles, il semble que cette timide délégitimation de la violence totale échoue dans un immobilisme qui favorise paradoxalement l'imprévisibilité et l'omniprésence de la violence sporadique. «Anorexie stratégique»¹⁰ ou «vacuité spirituelle de l'Europe»¹¹?

Le philosophe américain Michael Walzer¹² met en cause la «culture de gauche» pour le soutien paradoxal (évidemment non délibéré) qu'elle apporte à la cause terroriste par une sorte d'inertie idéologique qui perpétue la compassion victimaliste de son révolutionnarisme. Il cite le philosophe slovène Slavoj Zizek, pour qui le radicalisme islamique exprime «la rage des victimes de la mondialisation» (les Français se souviennent, quant à eux, du soutien ouvertement apporté par le philosophe Jean Baudrillard aux attentats du 11 septembre 2001). C'est ainsi qu'une certaine inertie idéologique continuerait d'identifier la pauvreté à un réservoir de violence légitimée pour toujours et d'en faire un facteur de «progressisme» social mondialisé. Toutefois, Walzer n'en reste pas à une simple mise en cause de tels tropismes intellectuels et il envisage pour l'avenir une reconversion et une refondation de «la gauche» par elle-même.

Si la question est vitale pour les Européens, c'est qu'ils comprennent que la barbarie de la violence terroriste risque de les entraîner dans la barbarie d'une culture totalement réduite à la peur de la violence. En l'absence d'unité politique, l'Europe paraît se donner une unité morale qui se borne à mettre en pratique un pacifisme simplement abstrait et magique. La croyance en un pluralisme unificateur merveilleusement capable de désarmer les adversaires de la paix ne trompe pourtant personne, et chacun sait qu'elle traduit un moralisme de confort qui assure mentalement la paix d'une opinion majoritaire. C'est ainsi que le combat contre les «violents» se réduit à une affaire de mots, à des querelles de formules et à des invectives sur des images qui installent la conscience médiatique de chaque jour dans un attentisme devenu le style de son impuissance.

10. Pascal Boniface, *La Volonté d'impuissance, la fin des ambitions internationales et stratégiques?*, Paris, Le Seuil, «l'histoire immédiate» 1996, p. 190.

11. Pierre Manent, *La Raison des nations, réflexions sur la démocratie en Europe*, Paris, Gallimard, p. 96.

12. Michael Walzer, «Cette gauche qui n'ose pas critiquer l'islam», *Le Monde*, 8 mai 2015.

¶ La force contre la violence

La confusion des mots et des images peut être poétique (« la terre est bleue comme une orange »), comme elle peut être politique quand un « signifiant vide » crée par son abstraction une illusion de consensus ; ainsi la justice, le bien, le pluralisme... sont des objectifs communs à des individus et à des groupes qui en ont pourtant des conceptions rivales, mais leur généralité informelle et leur échéance lointaine assurent momentanément une certaine tranquillité sociale. Toutefois, si une rhétorique des images peut contribuer à unir une communauté, elle peut aussi opérer comme un refus du réel : le consensus dit « moralement correct » vise assurément la paix sociale, mais c'est un consensus vide, qui évite d'affronter les violences et les contradictions de la réalité telle qu'elle est.

Dans ce registre, le choix d'identifier toute force à une violence et de la condamner comme telle jouit d'une assez grande efficacité consensuelle, la violence (parentale, étatique, symbolique, économique, judiciaire...) devenant une catégorie assez extensive pour abriter toutes les condamnations d'abus de pouvoir. Mais le procédé a son revers, car sa systématique a pour effet de « manichéiser » et de sacrifier le couple violence/faiblesse en donnant à la faiblesse, identifiée à l'innocence et à l'impuissance, une autorité morale et un prestige social en quête de position dominante.

Or cette manière de renoncer à la lutte fait le lit des sophismes sur lesquels prospère la violence. Parmi eux, celui qui identifie la violence à la vie est doublement pernicieux, puisque la violence ne régénère pas la vie mais la détruit et parce que la confusion fait oublier que c'est la lutte, et non la violence, qui est nécessaire à la vitalité de la vie. Si l'on veut dire qu'il est impossible d'éliminer la violence de la vie, on ne risque pas de se tromper, car il est des situations où le recours à la violence est inévitable (neutraliser celui qui tire dans une foule, par exemple), mais cela ne confère aucune légitimité à une quelconque cause : la violence en exercice ne prouve qu'elle-même, sa pure instrumentalité, son pouvoir irrépressible de détruire.

Est bien différente la position de celui qui lutte pour faire reconnaître la pleine légitimité morale et politique de son combat. Le penseur et le libérateur que fut le Mahatma Gandhi a su enseigner la profondeur éthique de la véritable aspiration à l'indépendance en comprenant la non-violence comme une force et non comme un renoncement à la force. Sa vision de la force arrête l'infine réciprocité de la violence et de la contre-violence en ne traitant jamais la faiblesse ou la pauvreté comme un droit à la violence ; on n'a pas raison parce qu'on est faible, pauvre ou victime, mais par la souffrance que l'on

est capable d'accepter pour soi-même. Le courage de laisser retomber sur soi-même les douleurs provoquées par un affrontement opposé, tant physiquement que symboliquement, la force morale et spirituelle incarnée dans la souffrance consentie à l'efficacité simplement brutale de la violence.

Alors que la violence met aux prises des volontés de puissance et de conquête, la force capable de refuser la violence s'ancre dans une loi de nature bien plus méconnue, celle de la douleur qui est universellement le propre de toute sensibilité et qui fonde la solidarité des vivants jusque dans la solidarité d'espèce (un même genre humain) de ceux qui s'affrontent à mort. « Ceux qui se soumettent volontairement à une longue suite d'épreuves grandissent en noblesse et élèvent le niveau de l'humanité entière¹³. » Que l'action se nourrisse de choix qui ne servent pas à augmenter l'efficacité des choses, mais à exprimer la grandeur dont le genre humain est porteur échappe à l'utilitarisme, incapable de comprendre que, pour le non-violent, la force de la force est l'amour.

Mais si la non-violence radicale confine finalement à la sainteté, la responsabilité du monde, quant à elle, a besoin de force. Pour les Européens, la force de la force est la légitimité, ce qui les conduit à opposer l'éthicité de la force à la pure instrumentalité de la violence en distinguant entre le « pouvoir de » et le « pouvoir sur ». Pouvoir marcher, pouvoir penser, pouvoir désirer sont des fêtes de la vie, ce sont des accomplissements, des expériences de plénitude. La virilité, quand on en fait une vertu morale, n'est pas le machisme, mais, bien au contraire, le pouvoir de refuser la violence sexuelle, et il n'est pas absurde de penser que l'idéal de la force est l'évitement de la violence. La force peut être bienveillante, ce dont la violence est incapable, sauf en se reniant. « La force crée au lieu que la violence détruit. La violence n'obtient pas la force, elle détruit celle de l'autre (et sa dignité, son estime de soi...). Mais la force de lutter contient celle de construire, de coopérer et de faire monde avec les autres. Le sentiment d'être "capable" en fait trouver en soi-même les ressources¹⁴. »

Il importe au plus haut point à la politique de distinguer entre le pouvoir et la violence, autant qu'il lui est indispensable de distinguer entre l'obéissance (aux lois) et l'asservissement (aux hommes). S'il est vrai qu'« il n'y a jamais eu de gouvernement exclusivement sur l'emploi des moyens de la violence »¹⁵, c'est que le pouvoir est une solidarité organisée en une capacité collective de penser et d'agir. Il

13. Gandhi, *Tous les hommes sont frères*, Paris, Gallimard, « Folio Essais », 2012, p. 151.

14. Monique Castillo, « Paix et contre-violence », *Dictionnaire de la violence*, Paris, PUF, 2011, p. 976.

15. Hannah Arendt, *Du mensonge à la violence*, Paris, Agora, 1994, p. 150.

manque encore à l'Europe la force de fonder un pouvoir d'agir en commun sur une solidarité culturelle qui organise son développement futur dans la vitalité de repères symboliques assurés. Il demeure que sa part de responsabilité dans le monde tel qu'il est lui enjoint de ne pas consentir à tenir une violence extrême pour une justice suprême, la faiblesse politique pour une grandeur morale et une impuissance commune pour un pacifisme concerté.

La force nous est à charge, elle n'est pas un instrument matériel dont on se servirait à son gré ; elle a besoin de solidarité, d'éthicité et même de spiritualité, car elle est une figure de la culture qui retourne à la violence quand elle se « naturalise », c'est-à-dire quand elle naturalise la justice, l'honneur ou la dignité en les transformant en violences physiques déchaînées. Les Européens l'ont appris à leurs dépens dans les guerres d'un passé encore récent. Des voix avaient alors tenté de se faire entendre pour dire que « la paix est l'épanouissement de la force. La paix, la vraie paix, n'est pas un état faible où l'homme démissionne. Elle n'est pas non plus un réservoir indifférent au bon comme au pire. Elle est la force »¹⁶. ■

16. Emmanuel Mounier, « Éloge de la force », *Esprit*, février 1933, p. 826. Mounier ponctue sa réflexion par cette phrase de Montherlant : « Faire une paix qui ait la grandeur d'âme de la guerre. »



PIERRE DE VILLIERS

FORCE ET VIOLENCE

*« La force de la cité n'est pas dans ses remparts ni dans ses vaisseaux,
mais dans le caractère de ses hommes »*
Thucydide

En 1139, on tente d'interdire l'usage de l'arbalète, trop violente par comparaison à l'arc. Qui utilise cette arme ou en fait le commerce est menacé d'anathème. En 1925, le protocole de Genève interdit l'usage des gaz toxiques dans les combats, mais cette interdiction n'est pas totale : un État a la possibilité d'utiliser une telle arme en réponse à une attaque du même type. Ces exemples, que l'on pourrait compléter par beaucoup d'autres encore, illustrent le difficile et constant débat sur la force et sur la violence. Un débat de plus en plus complexe. Rarement dans l'histoire la violence a pris autant de visages : traditionnellement rapportée à la dimension guerrière, mais qui ne l'a jamais épisée, elle est aujourd'hui également celle de Daech, des groupes armés terroristes du Sahel, de Boko Haram, du terrorisme international. Elle s'exprime aussi bien sur les théâtres d'opérations extérieures qu'à l'intérieur même de nos frontières. Elle est interétatique, infra étatique, mais également mafieuse et criminelle. Elle est multiforme. En miroir, la réponse doit sans cesse évoluer et s'adapter. Face à la violence, la force est nécessaire.

La force légitime, l'un des fondements des États modernes, peut revêtir plusieurs formes : elle peut être judiciaire, policière, militaire. Les forces sécuritaires et militaires se distinguent les unes des autres par la nature de l'adversaire qu'elles combattent. Le policier et le juge agissent contre des hors-la-loi : criminels ou délinquants. Le soldat, lui, s'oppose à un ennemi dont les buts peuvent être politiques. L'affrontement verra la victoire de l'un et soldera la défaite de l'autre. Aujourd'hui, cette distinction traditionnelle se brouille face à des groupes violents armés dont le but est de mettre à mal voire à bas la société. Ce sont les groupes djihadistes, mais ce sont aussi — certes sous une autre forme et plus loin de nous — les organisations mafieuses ou les narcotrafiquants. Ce sont en fait tous ces groupes totalitaires qui ne gardent que l'arbitraire comme seule norme. La majorité d'entre eux cherche l'implosion de la société pour imposer leur propre système ou se constituer en pseudo-État ou « califat ». Cette difficulté croissante à distinguer la nature de notre ennemi est un des grands défis auxquels nous devons faire face.

Démêler ce qui est force de ce qui est violence renvoie aux responsabilités du chef militaire. Celui-ci est un praticien de la force, utilisée

comme expression de la politique. À la fois homme de réflexion et d'action, il doit penser la violence afin de la contrer. Il doit également raisonner la force afin de l'utiliser à bon escient. Il en est le garant, et il doit mettre et maintenir les hommes et les femmes qu'il a sous ses ordres sur une étroite ligne de crête. L'usage légitime des armes ne doit pas être dévoyé ; il doit rester tourné vers le bien commun, celui qui transcende le soldat et justifie qu'il risque sa vie. Cette responsabilité, qui s'ancre dans la réalité du terrain, c'est celle que j'ai continuellement à l'esprit en tant que chef d'état-major des armées.

Sur ce terrain mouvant du rapport entre force et violence, une grande humilité est nécessaire. Il convient d'avancer pas à pas, de chercher un sol plus solide, afin de ne pas prendre le mot pour l'objet et l'objet pour le mot. Trois étapes sont indispensables pour qui veut penser cette difficile question. La première consiste à défricher le terrain et à dissiper, le plus possible, la confusion entre force et violence. La deuxième s'intéresse à la violence sous ses formes guerrière et terroriste. Enfin, la troisième explore des pistes pour la réponse militaire à lui apporter.

Force et violence, de quoi parle-t-on ?

À l'expérience, la ligne de partage entre force et violence s'avère toujours complexe à tracer dans le brouillard de l'affrontement guerrier, brouillard que vient encore épaisser le terrorisme. Chaque antagoniste est dénoncé comme le violent de l'autre, ce qui pourrait laisser penser que l'appréciation de la violence est contingente, relative. Et pourtant, on sent bien qu'il existe une ligne de fracture : la force est acceptable, alors que la violence ne l'est pas.

La violence est un mal endémique qui se nourrit de la misère de l'homme et du monde ; elle est un abus qui entraîne la mort et la destruction. Bien qu'il n'y ait pas de déterminismes simples, de profil type aisément identifiable du violent, désespoir et violence cohabitent souvent : être violent peut aussi être l'occasion d'exister. La violence est souvent un mode d'expression des désespérés, des exclus, des affamés, des humiliés, réels ou estimés. Elle est aveugle, elle se déchaîne sans frein et n'atteint pas uniquement ceux qu'elle vise. Elle est d'autant plus effroyable qu'elle se nourrit d'elle-même : la violence entraîne la violence.

A contrario, la force cherche à rompre le cycle de la violence. La force légitime est l'*ultima ratio* des États. Elle est même constitutive de la notion de société organisée. Elle est mise en œuvre par des serviteurs de l'État, qui obéissent à une autorité légitime et visent

des buts politiques, le plus souvent de paix collective, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Cité. Le militaire est l'un d'eux. Les moyens qu'il utilise restent dans des limites proportionnées à la capacité de prendre l'ascendant sur l'adversaire. Il protège les populations civiles et respecte les ennemis vaincus... Tout ce que la violence, le plus souvent, ignore : elle estime que tous les moyens lui sont bons. La force se distingue donc bien de la violence par ce qu'elle porte de vertu, s'opposant au développement de l'autre, néfaste, mortifère.

Le soldat combat la violence. Le soldat agit par la force. Pour autant, lui qui connaît la guerre sait aussi que la frontière entre force et violence est ténue, sans cesse troublée par les événements, le perfectionnement des armes et l'imagination des hommes. Face au phénomène de la violence, la modestie s'impose. Il faut reconnaître une zone grise où la force peut être violence, tant peuvent devenir brouillés l'intentionnalité, la nature des buts poursuivis et le choix des moyens. Le débat sur l'utilisation des drones armés, par exemple, illustre cette problématique. L'existence de cette zone grise renforce d'autant la responsabilité du chef qui donne des ordres dans le brouillard de la guerre où se mêlent le stress, l'agression, la peur et surtout la mort, que l'on donne et que l'on reçoit.

Comprendre les rouages de la violence, c'est percer le mystère de l'homme. La dimension humaine est en effet au centre de notre sujet puisque la violence dénie l'humanité de l'adversaire et que seule la conscience du prix de la vie permet au soldat de retenir ses armes dans les limites d'une force acceptable.

Le soldat n'est donc pas un homme de violence. Pourtant, sans préavis, il peut être engagé dans un conflit armé, foyer d'une violence qu'il devra dominer. Ainsi, pour protéger la cité, il se porte au-devant de cette violence, à son contact. Il entretient ainsi des liens étroits avec la violence destructrice qui se déchaîne dans l'affrontement guerrier. Bras armé du pouvoir politique de son pays, il a le pouvoir exorbitant d'infliger légalement la mort. Il pratique la guerre dans le respect de ses coutumes, des lois, traités et conventions internationaux qui, tous, bannissent la violence mais reconnaissent la nécessité du recours à la force. Ainsi, parce qu'il doit côtoyer la violence et user de la force, il lui faut développer une conscience aiguë de sa responsabilité propre.

Le soldat face à la violence guerrière

Les quelques éléments qui précèdent n'épuisent pas la réflexion, mais montrent que la force militaire ne peut être assimilée à la violence qu'elle combat. C'est dans la réalité de la guerre et des opérations que

le soldat est confronté à la violence qui a quitté son habit conceptuel pour prendre corps dans la mort et la destruction. La confrontation à cette réalité est le quotidien du soldat : il côtoie la violence des hommes et la violence du monde. Cette violence est concrète, incarnée, visible ; elle peut aller jusqu'aux charniers de l'ex-Yougoslavie, au génocide du Rwanda, aux massacres interethniques de Centrafrique, aux enfants soldats du Congo... Elle peut se cristalliser dans l'affrontement guerrier qui en est l'expression collective la plus générale. Cette cristallisation est souvent subite, imprévisible. Elle conduit à des situations de guerre, marquées par la démesure et par leur caractère collectif.

Dans la dialectique de la force et de la violence, montrer sa force, et sa volonté de l'utiliser le cas échéant, peut suffire à contrer la violence. J'ai ainsi été frappé par l'effet que produisait à Mitrovica au Kosovo en 1999 le déploiement d'une patrouille de deux chars Leclerc : il suffisait, le plus souvent, à faire cesser les affrontements entre Serbes et Kosovars. Ce phénomène trouve son expression ultime dans la dissuasion nucléaire qui tient une place singulière dans l'opposition de la force et de la violence : « ultra force », elle ne doit pas devenir « ultra violence », sauf à échouer. Face à la violence guerrière, la force peut donc agir sans être dans l'action.

L'efficacité de l'outil militaire ne se mesure pas forcément, ni exclusivement, à son emploi, mais à cette capacité à agir. Être craint par ses adversaires, et ainsi agir par le seul fait d'être, n'est néanmoins réellement possible qu'à la condition d'avoir fait la preuve que la volonté s'appuyait sur des capacités à le faire. En d'autres mots, l'intervention nourrit et rend crédible la dissuasion.

Plus globalement, les leviers de l'action résident toujours dans la conjonction et la combinaison de trois éléments : la volonté, l'engagement et les moyens. C'est pour cette raison que la stratégie générale militaire, qu'il ne s'agit pas ici de développer, s'articule autour de trois capacités : vouloir, agir et pouvoir.

Il faut en complément souligner la pertinence, toujours d'actualité, des fonctions stratégiques telles qu'elles sont inscrites dans notre *Livre blanc*. La connaissance/anticipation, la dissuasion, la protection, l'intervention et la prévention restent une matrice pour penser une réponse globale à la violence ; c'est une matrice équilibrée d'éléments qui se renforcent les uns les autres.

L'histoire nous enseigne que le caractère de la guerre change, mais que sa nature, c'est-à-dire sa structure fondamentale, est durable. C'est ce qu'exprimait déjà Clausewitz en présentant la guerre comme un véritable « caméléon ».

Au regard des conflits récents, un premier constat s'impose : la violence, qui fait globalement son lit dans la misère et la pauvreté,

germe dans les zones grises, les zones de non-droit, partout où l'État faillit ou démissionne. C'est en cela que les actions de prévention des crises sont essentielles. C'est ce que nous faisons, me semble-t-il, avec nos missions de coopération. Construire une paix d'avance, c'est ce que nous accomplissons en accompagnant la montée en puissance des forces armées de certains pays amis, afin qu'elles soient, à terme, en mesure de prendre en main leur propre sécurité. À titre d'illustration, les actions de coopération militaire sont complétées par de nombreux détachements d'instruction opérationnelle (DIO) et par notre soutien aux pays du G5 Sahel, appuyé par l'opération Barkhane.

Je fais un second constat, celui de la grande perméabilité de la jeunesse à la violence. Elle est un âge de la vie où « la soif de grand air et de mouvement » peut, si elle est mal orientée ou manipulée, basculer dans la violence guerrière comme expression d'un trop-plein d'énergie et d'un sentiment de puissance et d'invincibilité. Mais il ne faut pas pour autant réduire la violence à la jeunesse. Je suis d'ailleurs toujours frappé par le fait que nos armées transforment parfois des jeunes, aux parcours chaotiques ou dans la difficulté, en de véritables héros. Je ne peux pas m'empêcher de penser que ces mêmes jeunes auraient pu être tentés par la violence si les armées ne leur avaient pas donné des valeurs à défendre et un cadre exigeant où exprimer leur désir de participer à l'histoire qui se construit devant eux. L'armée offre ainsi à la jeunesse l'opportunité de se mettre au service d'un intérêt supérieur qui est un moyen de se réaliser, ce que, fondamentalement, elle recherche.

Autre observation : sous l'effet combiné de la mondialisation et de l'émergence de nouvelles façons de conduire la guerre, les crises sont en train de muter. La violence change de visage et la force s'exprime de plus en plus en marge des institutions étatiques. Aujourd'hui, certains Etats se comportent parfois comme des bandes armées et certaines bandes armées comme des Etats. Le phénomène de Daech, et ses échos terroristes à l'intérieur même de nos frontières, en est une terrifiante illustration ; il nécessite une réflexion spécifique.

Le soldat face à la violence du terrorisme

Avec Daech, et avec le terrorisme international qui s'en revendique, nous sommes confrontés à une forme de violence contre laquelle nous nous sentons, par bien des aspects, mal armés. Daech et ses séides nous renvoient à la problématique spécifique de la violence terroriste à caractère irrationnel qui met en avant un idéal dévoyé à caractère religieux et spirituel, d'ailleurs parfaitement décrit depuis une dizaine

d'années par une « littérature » à laquelle nous n'avons peut-être pas assez prêté attention¹. Cette dimension rend inopérants les leviers traditionnels de la négociation qui ne peuvent s'appuyer sur des revendications politiques ou économiques. Surtout, elle donne une épaisseur à la motivation de l'adversaire.

La force de Daech ne réside en effet pas uniquement dans la jeunesse de ses recrues et dans ses capacités de financement tirées du pétrole, des trafics et des razzias ; elle tient surtout aux forces (im) morales de ses combattants et à l'attraction, voire à la fascination qu'elle exerce à travers le monde. Le jusqu'au-boutisme de ses combattants est alimenté par un discours aux références djihadistes et par une fuite en avant qui recherche la rupture dans une surenchère de violence. La radicalisation djihadiste, qui alimente le Moloch en guerriers, fait l'objet d'une stratégie délibérée relayée par des actions continues et efficaces dans le champ de l'influence et des perceptions. Cette propagande — offensive, réactive et de grande qualité technique — véhiculée par Internet et les réseaux sociaux nourrit la violence ; elle lui donne une résonnance sans précédent, lui fournit une énergie nouvelle. Elle est au bilan efficace et, ne nous leurrons pas, elle opère une attractivité certaine sur une partie de notre propre population. En cela, elle menace notre société et place la violence au cœur de la cité.

Cette propagande a également pour effet de réunir les conditions morales et psychologiques d'un déchaînement et, pire, d'une légitimation de la terreur. Il existe un effet démultipliateur de la propagande qui fait disparaître tout sentiment de modération. Face au terrorisme, qui vise un effet psychologique, je suis persuadé de l'importance de nos propres forces morales, en premier lieu pour que la peur individuelle ne se transforme pas en panique collective.

S'agissant de Daech, il faut noter une dialectique particulièrement compliquée et perverse. Son discours prône un retour à un état primitif qui doit partout permettre l'émergence d'une gouvernance autour d'un pseudo-État. Il fait continuellement référence à une histoire fantasmée tout en niant l'histoire, avec la destruction de tout patrimoine culturel qui ne correspondrait pas à sa vision de la civilisation islamique. Il fait une utilisation intensive des outils de communication les plus modernes et de l'ensemble des rouages de la mondialisation, alors même qu'il dénonce cette modernité comme mère de tous les vices et source d'une perversion de la société.

À la lumière de la violence terroriste, on perçoit mieux que la violence est un déni de l'autre, alors que la force implique une retenue de la puissance. Le sort de l'autre importe, la force se refuse

1. Par exemple : Abu Bakr Naji, *Gestion de la barbarie*, Éditions de Paris, avril 2007.

à la cruauté à laquelle la violence conduit souvent. La force peut être affirmée, la violence se déchaîne. D'un côté, il s'agit d'une passion raisonnée ; de l'autre, d'une passion dévastatrice.

Restons sûrs que la violence avance là où la force recule. Le maintien d'une force militaire en capacité de s'opposer à la violence est une responsabilité collective. Elle conditionne la solidité de l'organisation de notre société, permet ce « vivre ensemble », cette « cohésion nationale », dont nous parlons tant et que nous avons tant de mal à apprêhender.

Le soldat face au défi de l'efficacité de sa force

Le chef militaire ne peut pas se limiter à l'observation du terreau sur lequel se développe la violence guerrière ou terroriste. Lorsque la prévention n'a pas été suffisante, que la dissuasion n'a plus d'effets et que l'affrontement est inévitable, il lui faut agir. Pour que la force militaire soit efficace, elle doit combiner des effectifs, des équipements, une mise en condition opérationnelle, une doctrine... L'articulation de ces éléments détermine le modèle d'armée. Celui qui est visé par la France est un modèle complet, c'est-à-dire permettant de faire face au spectre le plus large possible des menaces, y compris la menace terroriste. Décrire ce spectre et en exposer les problématiques n'est pas l'objet de cet article. Je voudrais en revanche souligner trois dimensions qui me semblent, de plus en plus, constituer des facteurs de succès pour l'engagement de nos armées dans les crises actuelles, quelle qu'en soit leur nature : le temps, la confiance et l'approche globale.

La bonne prise en compte de la dimension temporelle est indissociable de l'efficacité militaire. La force ne doit pas être qu'une réponse de l'instant face à la violence. Bien sûr, la réactivité est une qualité première des armées d'élites. Les armées françaises font partie de cette catégorie : elles l'ont montré au Mali en arrêtant en quelques heures la descente des groupes armés terroristes vers Bamako ou en République centrafricaine en intervenant dans l'urgence pour éviter un massacre interethnique et une catastrophe humanitaire ; elles l'ont encore montré avec le déploiement de dix mille soldats sur le territoire national en quelques jours afin de protéger les Français après les attentats du 7 janvier et du 13 novembre 2015. Mais les effets de la force ne se mesurent que sur le temps long. Nous devons faire preuve de constance, de persévérence et de patience, alors même que nous assistons à une accélération du temps avec une pression pour une réponse immédiate qui s'applique à nous tous. Le temps ne s'écoule

plus, c'est désormais un jaillissement permanent que l'on subit et qui s'impose à nous de façon quasi irrationnelle. Ce phénomène sert la violence qui sait choisir son moment pour frapper, alors que la force a besoin de temps pour produire ses effets. Il y a donc une sorte d'effet ciseau avec lequel le chef militaire doit composer : il doit intégrer la demande d'effets immédiats et visibles, sans pour autant subir la tyrannie de l'urgence et de l'effet immédiat.

L'action militaire doit aussi reposer sur la confiance. Cette confiance est d'abord celle des militaires entre eux ; elle puise ses racines dans la fraternité d'armes, l'esprit de corps et d'équipage. Cette confiance, c'est surtout celle de la population civile vis-à-vis de la force armée. Sans elle, l'action militaire est construite sur du sable. Le soldat français la recherche dans chacun de ses engagements en établissant le contact et le dialogue avec la population locale. Elle était à la base de la stratégie mise en place dans la région de Kaboul par le *Regional Command Capital* en Afghanistan lorsque je le commandais en 2007. C'est aussi l'une des briques de l'opération Sentinelle.

Enfin, troisième élément, après le temps et la confiance : l'approche globale. La force militaire n'est qu'une partie de la réponse à la violence ; elle est opérante, mais pas suffisante. Gagner la guerre ne suffit pas à gagner la paix. La force militaire n'agit pas sur les racines de la violence lorsque celles-ci s'ancrent dans des problèmes d'identité, de culture ou d'éducation. Utilisée seule, uniquement répressive, elle peut même la nourrir. En réalité, la force militaire s'inscrit dans un environnement plus vaste que le seul champ de la violence guerrière. Elle doit composer avec des réalités culturelles, sociales, économiques, politiques. Seule une approche globale — c'est-à-dire une approche politique, au sens premier du terme —, qui intègre tous ces paramètres et dont la force militaire est une des composantes, peut espérer venir à bout de la violence.

Cette nécessité d'une approche globale est encore accentuée par le phénomène de mondialisation, dont nous observons les conséquences sur les crises. Aujourd'hui, les connexions matérielles et immatérielles, à l'échelle régionale et mondiale, augmentent la difficulté de circonscrire une crise à un théâtre limité. Et les combattants se recrutent, se financent et se forment en réseau. Nos adversaires s'affranchissent des frontières et leurs zones d'opération ne se limitent plus aux seules zones grises des États défaillants qui les a vues naître.

Je constate aussi que l'avance technologique, qui dissuadait et offrait l'ascendant aux armées qui la possédaient, se réduit sous l'effet de capacités que l'on peut qualifier de « nivellantes ». Elles sont redoutablement variées : ce sont les cyber-attaques, les engins explosifs improvisés, les snipers, les attaques suicides ; c'est le recours aux outils

de la mondialisation que sont Internet, les réseaux sociaux... Ces capacités sont l'expression de l'éternelle recherche du contournement ; par leur pouvoir égalisateur, elles visent à limiter les avantages liés à la technologie. Elles sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont peu coûteuses, directement accessibles et qu'elles se combinent facilement à l'idéal de mort de ceux qui nous combattent.

Mais, au-delà de ces considérations, l'emploi de la force dans les situations de violence reste dominé par la question éthique.

L'éthique du commandement

Le terroriste perd son humanité à nier celle de ses victimes. Le combat contre le terrorisme est un combat pour l'homme et pour sa dignité ; c'est une lutte contre la chute de l'homme. Ne croyons pas que notre violence serait le prix à payer pour éradiquer le terrorisme.

Ces risques de dévoiement de la force par la violence renvoient à l'importance de la dimension morale et éthique du métier militaire. Céder à la violence et à la discrimination, à la non-distinction des moyens, à la torture, c'est l'échec de la conscience collective.

Dans ce combat, le soldat doit porter les armes sans perdre son âme. Il ne doit pas tomber dans la violence à vouloir la combattre : succomber au mimétisme du comportement, c'est faire le jeu des terroristes. Cette responsabilité est en particulier celle du chef. Il n'ignore pas que l'homme qui rejoint le groupe guerrier gagne une sorte d'anonymat, qui peut lui donner l'impression trompeuse d'impunité, laissant libre champ à la violence. C'est un des ressorts de la violence des groupes armés terroristes. Le soldat doit échapper à ce phénomène.

La responsabilité du chef militaire est ici centrale. C'est à lui de donner du sens, de promouvoir des valeurs et une éthique. C'est à lui qu'il revient d'incarner ces valeurs et de faire en sorte qu'elles soient les marques d'une identité collective, l'esprit de corps, témoin d'une différence fondamentale avec ceux qui prônent la seule haine de l'adversaire et justifient ainsi leur violence.

Mais le chef militaire ne doit pas être pensé comme un être isolé qui, seul, serait le garant de l'éthique et de l'efficacité de nos armées. Au contraire, il s'inscrit dans un ensemble plus grand, le « commandement », qui est le ciment de nos armées. De sa solidité et de son épaisseur, technique, tactique, mais surtout morale, dépend la véritable efficacité de nos forces de l'armée.

Qu'il soit caporal, à la tête d'une équipe de voltige, commandant, pacha d'un navire de guerre ou chef d'une base aérienne, chaque chef

porte une part de la responsabilité collective dans l'usage de la force. L'expression « chaîne de commandement » traduit d'ailleurs bien l'importance de chacun pour la solidité du tout. Chacun doit faire preuve de discernement. Ce discernement s'éduque et se mûrit ; il renvoie à l'importance de la formation et de la sélection des chefs. Surtout, le commandement est efficace lorsqu'il s'appuie sur une confiance construite dans le quotidien des relations humaines, au contact des réalités et des difficultés du terrain. Bâtir cette confiance est un processus continu, qui passe par une estime réciproque et par le fait que chaque chef est proche de ses hommes, qu'il a connu la condition et le métier de son subordonné. Le chef et le subordonné sont « compagnons d'arme ». Lorsqu'ils sont jetés de manière brutale et imprévue dans la guerre, seule une confiance mutuelle, éprouvée, leur permettra de contenir la violence. Parce qu'estimé, le chef sera respecté, ses ordres exécutés, la vengeance ou l'usage de moyens disproportionnés écartés. La solidité du commandement, gardien et juge de la force, est un processus continu ; c'est un capital inestimable ; c'est elle le véritable régulateur de la violence ; elle qui peut faire en sorte que la violence ne s'insinue pas dans la force.

Le *corpus* du droit de la guerre et du droit dans la guerre, la notion de « guerre juste », reste une matrice pour chacune de nos actions militaires. Il guide nos pas, mais seul le commandement empêche la chute ; il est un repère dans le brouillard de la guerre et un cap dans le fracas des combats.

La violence touche au mystère de l'homme ; elle est la genèse du monde. Mais l'homme n'est pas que violence, il peut même s'y opposer, au besoin par la force. La canalisation de la violence par la force renvoie aux fondements de l'homme en société. L'encadrement et la régulation de la force permettent en effet à la société de vivre et de se développer en paix. La préservation de la force pour le bien commun est donc un enjeu collectif, et les armes, expression de la force, doivent continuer à servir le droit. C'est ce que les armées françaises font au quotidien sur les théâtres d'opérations extérieures comme à l'intérieur de nos frontières. Dans les sables du Sahel, sur les mers et les océans, dans l'air ou sur le macadam parisien, le soldat français s'impose une parfaite maîtrise de sa force ; sans perdre ni son honneur ni son âme, il s'oppose à la violence du monde.

Aujourd'hui, les échos de cette violence, dont l'expression mute sans cesse, se font entendre de plus en plus distinctement. Pour affronter cet avenir incertain, dans la suite de la loi de programmation militaire 2015-2019, notre pays doit continuer à consacrer un effort de défense à la hauteur des enjeux sécuritaires ; en retour, il peut compter sur des armées qui gagnent et qui protègent, dotées d'un

commandement responsable et cultivant ses forces morales. Face à la violence terroriste, la solidité du commandement empêche la force de dériver en une violence qui ne dirait pas son nom ; c'est en définitive une question de forces morales. ▶

JEAN-LUC COTARD

KAKANJ 1992 : LES SAPEURS DÉCOUVRENT LA VIOLENCE

Kakanj. Peut-être avez-vous lu ce nom dans *Check-point*, le dernier roman de Jean-Christophe Rufin. C'est la destination de Maud et de ses compagnons de route qui, avec deux camions, doivent acheminer de l'aide humanitaire pour des réfugiés logés dans une usine placée sous la protection d'un bataillon de sapeurs français basé à proximité. La ville, les réfugiés, l'usine, les sapeurs ont bel et bien existé. Les héros romanesques pourraient être certains de mes anciens compagnons.

Kakanj (prononcer « kakagne ») est une petite ville située sur l'axe Zagreb-Zenica-Sarajevo en Bosnie centrale, à environ quarante kilomètres au nord-ouest de la capitale, sur les bords de la petite rivière Bosna et, surtout, à proximité de mines de lignite. Elle est d'ailleurs connue pour les trois cheminées, hautes de trois cents mètres, de sa centrale thermoélectrique. C'est aussi le centre d'une circonscription administrative sur le territoire de laquelle se trouvent, selon les Croates locaux, les ruines de la forteresse de la dynastie Kotromanic, laquelle est la dernière à avoir résisté aux envahisseurs ottomans, avant de tomber victime d'une trahison.

Naissance d'un microbataillon

L'essentiel du bataillon¹ français du génie en Bosnie-Herzégovine (BGBH puis BATGEN) du premier mandat est arrivé à Kakanj le 26 décembre 1992. Il venait de passer trois semaines à Trogir, sur la côte dalmate, à attendre que le commandement trouve une infrastructure capable d'accueillir les vingt et un officiers, quatre-vingt-douze sous-officiers et deux cent huit militaires du rang – dont cent soixante-dix appelés volontaires pour les actions extérieures (AVAE) qui avaient choisi de signer un contrat de courte durée pour partir sous le casque bleu – équipés de cent trente-deux véhicules

1. Le bataillon était l'appellation donnée aux unités particulières différentes des régiments de métropole. Constitué à partir d'un régiment, il comportait entre cinq cents et huit cents hommes. Le BGBH n'était pas une compagnie, mais pas non plus tout à fait un véritable bataillon, ce qu'il est devenu plus tard avec l'arrivée d'une compagnie de sapeurs belges.

et engins extrêmement variés². Trois cent vingt et une personnes qui, sous les ordres du chef de bataillon³ M., fraîchement promu, ont commencé à faire connaissance à partir de la mi-novembre. Elles provenaient de vingt-sept régiments, avec deux composantes principales fournies par les 6^e et 71^e régiments du génie. À Angers, je commandais la 2^e compagnie du 6^e génie, ou 6/2⁴, et par un jeu de glissement de titulaires en fonction de leurs compétences linguistiques, je suis devenu adjoint du commandant du bataillon, puis, avec le renfort de deux officiers plus anciens que moi courant mars, je me suis centré sur les opérations du bataillon. Aucun des cadres, sauf un lieutenant ancien qui avait effectué deux séjours en Afrique, n'avait l'expérience d'un engagement opérationnel. Ce départ pour la Bosnie, c'était donc l'aventure.

Nous nous sommes préparés en un mois⁵. Arrivés à Split le 9 décembre, les matériels, embarqués le 7, nous ont rejoint le 14. Nous avons attendu les ordres dans un centre de vacances à Trogir pendant trois semaines durant lesquelles l'encadrement a dû lutter contre l'inactivité opérationnelle et un découragement croissant, d'autant que l'espoir de servir utilement les populations locales avait été un puissant moteur pour l'engagement des appelés volontaires. Il lui fallait aussi être attentif à limiter les effets potentiellement pervers de contacts avec les réfugiés croates de Krajina ou de Bosnie qui partageaient avec nous le village de vacances où nous étions stationnés.

Nous avons reçu l'ordre de mouvement pour Kakanj le 23 décembre 1992, si mes souvenirs sont bons. Un nom qui ne nous disait absolument rien. Nous sommes partis le 25, guidés par une équipe de sous-officiers qui avait accompagné le commandant dans sa quête d'une implantation adéquate.

Cette longue remontée de la vallée de la Neretva nous a permis de constater, selon les témoignages de nos guides, qu'en une journée, des maisons, voire des villages avaient été soufflés par les combats.

2. Le bataillon aurait dû être à l'origine une simple compagnie, mais les élongations logistiques et les craintes du service de santé des armées devant le danger des mines avaient augmenté progressivement les effectifs. Or les prévisions de l'état-major de la division de Bosnie-Herzégovine, commandé par le général Morillon, n'avaient anticipé ni l'effectif réel du bataillon ni le nombre de ses véhicules et de ses conteneurs.
3. Comme dans toutes les troupes dont les unités se déplacent et combattent à l'origine à pied, les commandants du génie sont appelés chefs de bataillon.
4. Dans les autres armes, la numérotation commence par le contenu suivi du contenant exemple 1/2 ° REP pour la première compagnie du REP.
5. Aujourd'hui, la préparation opérationnelle d'une unité dure six mois avec des engagés, souvent aguerris...

■ Un secteur calme loin du front⁶...

Le 26 décembre, lors de notre arrivée à Kakanj, la situation était calme. D'ailleurs, le maire de la circonscription nous l'avait dit : « Les communautés serbes, croates et musulmanes vivent en bonne intelligence. » Pourtant, en débouchant dans la vallée de la Bosna, sur un promontoire situé sur la gauche de la route, des fenêtres soufflées et noircies par ce qui avait dû être une explosion, la croix qui pendait sur le toit du clocher de l'église serbe locale entourée par son petit cimetière qui nous paraissait abandonné, peut-être saccagé, nous disaient le contraire. Si, sur la côte dalmate, nous n'avions pas senti le passage des combats, hormis sur la tour de contrôle de l'aéroport de Split, nous avions pu en constater les dégâts en remontant la vallée de la Neretva, en particulier à partir de Mostar. Alors, Kakanj à l'écart de la folie des hommes et de leur violence ? Vraisemblablement et visiblement pas. Ou si oui, pour combien de temps ?

Lorsque l'on parle aujourd'hui de la Bosnie de cette époque, on pense à Sarajevo qui faisait alors la Une des journaux. À Bihać parfois. À Kakanj jamais. Mais faut-il s'en émouvoir ? De Sarajevo, on évoque l'aéroport, Sniper Avenue, le pont de Vrbanja. Mais les sapeurs⁷ de Kakanj ? Pourtant, ils ont travaillé dans toute la Bosnie, partout où le commandement local de l'ONU les envoyait. Sarajevo, Zepa, Srebrenica, Gorazde, l'axe Kakanj-Tuzla ont été leurs principaux chantiers, leurs réussites. Sans oublier la piste entre les villages ennemis de Tarcin et de Kresevo, dont l'élargissement, dans des conditions climatiques et tactiques difficiles, a permis de faciliter le passage des convois sans longues interruptions, et donc l'approvisionnement de la capitale bosniaque autrement que par les airs. Mais si avant le passage des sapeurs et des engins tout le monde voit le besoin, après leur action, le pont, la piste et le merlon font rapidement partie du paysage. Les traces physiques de leur travail demeurent, mais on glorifie plutôt les combats des fantassins...

Alors, la violence dans tout cela ? Comment nous étions-nous préparés à y faire face dans ce pays déchiré ? Y avons-nous été confrontés ? Comment cela s'est-il passé ? Des questions qui, pour être franc, ne se posaient pas à l'équipe de commandement, ou du moins pas en ces termes.

6. Le soir, nous entendions quand même le canon tonner sur la ligne de contact de Visoko, à environ dix kilomètres.

7. Pour des raisons pratiques, on entendra par « sapeur » dans cet article tout soldat appartenant au BG BH, qu'il vienne d'un régiment du génie, d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, du train, des transmissions ou du matériel, sans oublier le service du commissariat ou le service de santé...

Vigilante insouciance

Notre mission était de tout faire pour « être en mesure de maintenir deux itinéraires en période hivernale ». Maintenir, c'est-à-dire garantir au général Morillon, à son état-major, et donc aux convois de l'ONU et de l'UNHCR, les conditions optimales de circulation. Pour cela, le bataillon avait reçu des déneigeuses avec des fraises, des sableuses, des niveleuses, des pelles mécaniques et, pour faire face au danger des mines, deux bulldozers téléguidés. Nous avions formé nos sapeurs de combat au déminage en utilisant l'expérience de nos camarades de la 141^e CGDIMA⁸ déployés six mois avant nous, plus à l'ouest, en Krajina. Nous nous étions concentrés sur cette mission, sur les conditions de vie des hommes, pour qu'ils puissent récupérer au mieux et être le plus efficaces possible à la demande. Il fallait en fait créer l'outil, le fédérer, faire en sorte que chacun connaisse son rôle et sa place ainsi que ceux des autres. Bref, créer ce que les militaires appellent cohésion, état d'esprit auquel ils attachent justement une forte attention. Il fallait instruire tout en quittant la France, parfois sans matériel, mis en caisse, chargé sur le bateau ou pas encore arrivé ; découvrir le nouveau matériel en dotation (VBL⁹, fraise déneigeuse, cuisinière nouveau modèle, kits de douche...). Pour l'équipe de commandement, il fallait assimiler les règles d'engagement, les subtilités des directives onusiennes, mais aussi celles rédigées spécifiquement par la division ; apprendre le terrain, en connaître les ressources et les contraintes. Notre souci n'était pas de faire face à la violence mais d'agir en sûreté¹⁰, face à un danger dont l'analyse rationnelle était, il faut le reconnaître aujourd'hui, largement perturbée par le discours des médias.

Il convient de se souvenir que 1992 est la deuxième année d'engagement des armées françaises après la chute du mur de Berlin. Que l'année précédente, le président Mitterrand avait refusé d'envoyer des appelés dans ce qui est devenu la guerre du Golfe. S'il acceptait cette fois-ci, c'était, dans notre esprit, qu'il y avait peu de risques pour eux. Nous étions en pleine période de recherche des dividendes de la paix. Nous étions engagés dans une opération humanitaire. Nous étions neutres. Le bleu de nos casques et le blanc de nos véhicules nous donnaient un sentiment d'« extraterritorialité » par rapport aux belligérants. Ajoutez à cela les images de Bernard Kouchner déchargeant les sacs de riz sur les plages somaliennes et vous comprendrez que l'ambiance n'était pas belliqueuse. N'oublions pas

8. 141^e compagnie du 6^e régiment du génie dédiée à l'appui des régiments de la division d'infanterie de marine (DIM).

9. Véhicule blindé léger.

10. État de protection contre un danger ou une menace potentielle.

non plus le message d'un général avant notre départ : « Le ministre vous demande de revenir sans morts¹¹. »

Aussi, quand le chef de bataillon M. a demandé de mettre en place la défense de nos emprises, de réaliser des postes de combat, de faire remplir des sacs à terre pour protéger ces derniers, il y a eu plus de murmures que d'empressement. Après l'inaction, les corvées inutiles ! Il a fallu les faire faire tantôt avec autorité, tantôt en allant participer aux chaînes de travail, parfois en organisant de pseudo-challenges du meilleur poste. Les problèmes principaux à résoudre étaient de nature logistique du fait de l'éloignement de la côte dalmate, du relief et du climat. Où aller chercher la nourriture et le carburant ? Dans quelles conditions de sécurité et de sûreté ? Comment faire perdre à la milice locale croate l'habitude de venir faire sa cuisine dans des lieux que le maire musulman¹², c'est-à-dire bosniaque dans la terminologie actuelle, nous avait attribués ? Comment évacuer la zone si l'ordre nous en était donné ? Comment assurer correctement la liaison avec nos détachements qui risquaient rapidement de partir ? Comment organiser correctement leur soutien sanitaire, leur logistique en général ? Comment travailler avec les convois et leurs escortes éventuelles ? Alors, réfléchir sur la violence que nous étions susceptibles de rencontrer...

■ Appliquer les principes militaires du combat quoi qu'il arrive

Non, la violence n'était pas la préoccupation des sapeurs du bataillon. La sûreté, en tant que préservation du potentiel d'action militaire et technique, l'était beaucoup plus pour l'équipe de commandement.

Le commandant et moi-même avions été, l'un et l'autre, élèves, puis instructeurs à Saint-Cyr. « On applique les règlements » non pas parce que ce sont les règlements, mais parce qu'ils sont le fruit de l'expérience. Il était pour nous hors de question de ne pas avoir une unité à la hauteur tant techniquement que tactiquement. On nous avait enseigné un combat destiné à affronter les troupes du Pacte de Varsovie. On nous avait appris qu'il fallait nous battre pour donner au président de la République le temps de négocier, voire de prendre le temps pour décider de l'emploi ou non du feu nucléaire. Nous savions combattre au sein d'une division, d'un corps d'armée, avec au-dessus de nous des supérieurs qui nous donnaient notre mission et en face des ennemis qui voulaient nous imposer leur volonté. Nous recevions des coups,

11. Voir Jean-Luc Cotard, « Regards et anecdotes », *Inflexions* n° 1, 2005.

12. Pour mémoire, les Musulmans ne sont pas tous musulmans de confession, mais ont opté pour cette nationalité créée par Tito. Au cours du conflit, ils ont réussi à monopoliser l'appellation bosniaque ou bosnienne.

on aidait les copains cavaliers et fantassins à encaisser et à répliquer, éventuellement en participant directement au combat lui-même. C'était simple. Et après tout, les principes et les règles de ce combat-là n'étaient, dans le doute et l'incertitude des modalités d'emploi dans lesquels nous nous trouvions, certainement pas mauvais. Ils pouvaient permettre d'envisager sereinement la préparation d'une éventuelle détérioration de la situation, et même une participation en faveur d'un camp ou d'un autre en fonction des besoins de la diplomatie française.

Naïfs que nous étions ! En Bosnie, l'environnement politique et tactique était complètement différent de ce à quoi nous avions été préparés. Ce n'est que progressivement, et encore de façon diffuse, que nous avons compris que nous participions à une opération de maintien d'une paix impossible et qu'au sein de cette opération il fallait toujours appliquer les principes du combat. Très rapidement, nous avons dû nous préoccuper non seulement de la situation des milices belligérantes, mais aussi de l'environnement diplomatique, des rapports de force politiques et militaires à l'échelle de la Bosnie tout entière, même si nous devions privilégier le centre et l'est du pays.

Je me souviens de la fureur contenue d'un lieutenant, excellent par ailleurs, écoutant mes critiques véhémentes et mes ordres secs et impératifs. J'avais contrôlé à l'improviste son chantier de pontage sur la piste reliant Kakanj à Tuzla, dans un endroit magnifiquement vallonné et boisé. Il devait en une nuit et une journée maximum reconstruire un pont de charpente en bois, à une vingtaine de kilomètres de l'emprise principale du bataillon, sans interrompre la circulation potentielle des convois de l'UNHCR, donc en entretenant en même temps un gué. Arrivé sur les lieux, j'ai constaté que seul un sapeur, qui avait en plus l'air de s'ennuyer, protégeait le chantier, derrière la mitrailleuse 12,7 de la tourelle de son VAB. Les fusils étaient en faisceaux, bien alignés sur la rive opposée à celle où travaillait la section. J'ai demandé au lieutenant pourquoi ses sapeurs n'avaient pas leurs armes sur eux, où étaient les guets, les emplacements de combat à rejoindre en cas d'agression. « Mais, mon capitaine, nous sommes au calme ici », me répondit-il. Pas facile de faire comprendre que, malgré le cadre enchanteur, nous étions en zone d'insécurité, que l'agression pouvait surgir à tout moment et qu'il avait commis une faute contre la sûreté. Peu après la mise en application des ordres reçus, une voiture est arrivée. En est sorti un milicien musulman qui s'est présenté comme le général responsable de l'entretien des routes et pistes dans le secteur. Il a complimenté le lieutenant pour le travail accompli. Nous avons alors compris que le travail de la section servirait aussi bien aux convois de l'ONU qu'à ceux de la milice bosniaque (ABIH) ¹³.

13. Armée de Bosnie-Herzégovine, en fait milice musulmane.

Pour satisfaire au besoin de sûreté du bataillon, nous avons décidé de nous inscrire dans le paysage local. Nous ne devions pas être perçus comme nous occupant uniquement de populations lointaines. Régulièrement, au lieu de laisser nos sapeurs inactifs quand il n'y avait pas de chantier ou de mission, nous les envoyions dans les hameaux alentours pour rendre de menus services, mais aussi pour recueillir des « informations population ». Chaque cellule du bataillon avait un hameau attitré.

La violence à laquelle nous nous attendions, c'était celle qui découle de combats. Le commissariat de l'armée de terre nous avait d'ailleurs équipés de sept cercueils et de sept sacs mortuaires. Et j'avais emmené mon fanion de compagnie pour, le cas échéant, avoir un emblème avec lequel rendre les honneurs funèbres. Or nous avons eu à faire face à une autre forme de violence.

Compréhension de l'environnement et implication progressive sur le théâtre

La visite d'un capitaine britannique, dont le bataillon était arrivé l'été précédent, nous a permis d'avoir une meilleure compréhension des rapports de force politiques et militaires locaux. Il nous a expliqué qu'au mois d'octobre précédent, la brigade croate de Kakanj-Varès avait, par son départ, contribué à faire tomber la ville de Jace, majoritairement musulmane, dans les mains des Serbes bosniaques ; qu'en août, son bataillon était entré dans la ville de Vitez en défilant au son de *Bag Pipe* avant d'organiser un match de foot avec l'équipe locale. Nous savions grâce aux comptes rendus journaliers et aux synthèses hebdomadaires que l'ambiance n'était plus au sport mais plutôt à la recherche de compromis afin de pacifier les tensions qui croissaient avec les premières annonces des résultats des négociations et du plan Vance-Öwen¹⁴. En février, nous avons d'ailleurs accueilli au sein de notre emprise une longue séance de négociations dirigée par le second du bataillon britannique.

C'est l'histoire de ce bataillon qui est relatée de façon assez réaliste dans l'excellent film *Warriors* de la BBC. Le rôle de l'interprète, héroïne locale, que les soldats retrouvent assassinée par balles au milieu de la route, est joué par une femme grande et blonde. J'ai rencontré la véritable interprète, une Musulmane, en février 1993, le soir d'une cérémonie traditionnelle du « *Cheshire Regiment* ». Elle était

¹⁴. Ce plan, sous l'égide des représentants de l'ONU et de l'Union européenne, prévoyait de diviser la Bosnie en régions semi-autonomes et cherchait à limiter l'épuration ethnique qui, en fait, a été accélérée par les belligérants qui voulaient arriver à leurs fins avant la mise en application du plan international.

brune, mince, élégante, plutôt distinguée sans le gilet pare-éclats du quotidien et attirante. La pénombre enfumée laissait luire la malice de ses grands yeux noirs. Elle était entourée d'une cour masculine qui l'invitait à partager toast sur toast. Nous avons appris au printemps qu'elle avait été retrouvée égorgée.

Loïck Berrou, aujourd'hui rédacteur en chef à France 24, à l'époque grand reporter à TFI, pourrait témoigner de la situation à Vitez. Je l'avais emmené, en février, près de Busovaca, sur les lieux d'un barrage de rochers qu'un de nos engins avait dégagé après des escarmouches aussi violentes que soudaines, pas très loin de l'église orthodoxe. Ce barrage avait permis de faciliter l'évacuation des Musulmans du village. Au printemps suivant, il était bloqué avec sa voiture blindée à l'entrée de Vitez. Les balles sifflaient. Les Croates faisaient encore une fois face aux Musulmans. Est arrivé le convoi de notre bataillon revenant de Split, composé de citernes de carburant non protégées, escorté par deux ou trois VAB, commandé par l'adjudant-chef M., qui avait l'habitude de soigner sa barbe noire de sapeur. Celui-ci a reconnu la voiture siglée de TFI, a fait arrêter sa jeep P4 bâchée et a suggéré au journaliste d'intégrer le convoi. Arrivé pour l'heure du dîner, Loïck Berrou m'a fait part de son admiration devant le flegme de l'adjudant-chef qui n'a pas hésité à passer en véhicule non protégé au milieu des combats alors que lui, à l'abri d'un blindage, s'était arrêté. Le lendemain, alors que j'esquissais à mots couverts un sermon à l'adjudant-chef, il m'a interrompu : « Arrêtez mon capitaine ! Je ne pouvais pas faire autrement. On en a besoin de ce carburant. On serait bien coincé ici sans lui. Je ne pouvais pas m'arrêter. Et puis je ne pouvais pas lui laisser croire que j'avais peur, au journaliste ! » Face à la peur, à la violence dont il aurait très bien pu être une victime facile, il avait réfléchi et agi par devoir. En prime, et peut-être pas uniquement *a posteriori*, il avait ajouté un soupçon de panache, seule chose qui ait vraiment été perçue de prime abord par notre invité. C'est donc bien le savoir-être et le savoir-faire qui comptent en ces circonstances.

En fait, la montée vers la violence armée, c'est-à-dire les combats, ne nous inquiétait pas trop. Nous avions surtout à lutter contre la facilité, contre le relâchement dans l'application de principes qui permettent d'éviter la surprise. Lors de situations tendues, nos sapeurs se sont bien comportés, qu'il s'agisse de faire face à l'explosion d'une mine sous le godet d'un de nos engins MPG, de réagir à des tirs isolés sur certains de nos convois, de réparer des lignes électriques à Sarajevo sur la ligne de confrontation, de monter des merlons de protection alors que des snipers « s'amusaient » avec eux quand le travail avançait trop vite ou, en fin de mandat, d'apaiser le plus possible les tensions et d'aider les populations apeurées.

La violence qui approche, le sentiment d'impuissance qui point

La violence est en fait apparue très vite dans notre emprise. Peu de temps après notre installation, un matin de la première semaine de janvier, nous avons vu arriver le directeur de l'usine thermoélectrique dans laquelle nous étions logés. Ce grand gaillard serbe, assez arrogant à notre arrivée, pleurait tout son soûl, le visage tuméfié : « Je m'en vais. Je dois protéger ma famille. Ils sont capables de tout. » Ils ? Les Croates ou, peut-être, et plus vraisemblablement, les Musulmans : nous n'avons pas réussi à savoir. À sa suite, la petite communauté serbe de Kakanj est partie pour Sarajevo en empruntant une route dans les collines tenues par la milice croate. Mais mis à part le visage de cet homme, nous n'avons pas été en contact avec la violence cette fois-là, ou du moins au résultat de la violence. Nous avons vu passer de l'autre côté de la Bosna des voitures chargées de matelas, nos interprètes nous ont rapporté les conditions de départ de leurs voisins. Nous avons vu des maisons vidées le matin être réoccupées dans la journée, mais rien de plus.

La violence nous a en fait peu à peu cernés. Au fur et à mesure de l'avancée du mandat, les témoignages arrivaient dans la salle « opérations » du bataillon. Personnellement, en rentrant du PC de Kieseljak, situé dans un hameau assez éloigné de la route, dans la vallée de la Lasva, j'ai vu un homme entrer avec un colis dans une maison et en sortir précipitamment. La maison a explosé et immédiatement brûlé. J'ai lu plusieurs comptes rendus de ce type. C'est dans cette même vallée qu'eut lieu, le 16 avril, le massacre de la centaine d'habitants musulmans d'Ahmici, surpris dans leur sommeil au petit matin. Me rendant dans le village avec un aumônier catholique et un autre protestant ainsi qu'une équipe de l'AFP, nous avons été frappés par l'odeur de mort, de charogne. Le minaret était couché sur la petite mosquée, une maison éventrée laissait voir un lit, les chaussons du propriétaire à son pied, une canalisation d'eau rompue continuait de couler. Des soldats britanniques évacuaient les corps que l'on venait juste de découvrir, près d'une semaine après le massacre. L'idée que cette tuerie ait été pratiquée par des hommes se revendiquant chrétiens a profondément choqué mes compagnons. Je me suis brusquement et personnellement senti inutile. Que faire ? Le photographe de l'AFP m'a alors demandé l'autorisation de faire une photo d'un de nos sous-officiers derrière sa mitrailleuse en tourelle de VAB, avec en arrière-plan la fusée couchée du minaret. Aujourd'hui, je sais que je n'accorderais peut-être pas cette autorisation. Mais en disant oui, en faisant déplacer le VAB, j'ai fait connaître *via* l'AFP notre révulsion, notre souffrance devant ce déluge de violence, devant

notre impuissance. Une violence qui n'était pas tournée contre nous mais contre la population civile. Les forces locales, faisant fi de la présence de la force de l'ONU, poursuivaient sous nos yeux leur plan de purification « ethnique ».

La violence nous cernait progressivement. Jusqu'à parfois nous toucher au sens physique du terme. Ainsi, au printemps, après plusieurs coupures d'alimentation en eau ou interdictions d'utilisation de l'eau du robinet devenue impropre à la consommation, le sergent-chef A., chef de l'équipe d'épuration, est parti en reconnaissance pour préciser les possibilités d'approvisionnement en eau du bataillon dans les collines alentours. À son retour, il était blême. Il s'était fait arrêter par un milicien croate ivre à un *check-point* sur la route du retour du monastère franciscain de Kraljeva. Il n'avait pas aimé le canon de la kalachnikov sur sa tempe, le doigt sur la détente...

Peu avant, nous avions appris que les hélicoptères du détachement de Split, revenant de Srebrenica où le général Morillon se trouvait, devaient venir ravitailler en carburant dans l'emprise du bataillon. Nous avions deux zones de poser. L'une d'elles, la plus pratique, la plus grande, se trouvait de l'autre côté de la Bosna. J'ai fait envoyer un groupe de balisage commandé par un sergent appelé. Au bout de cinq minutes, il me rendait compte qu'un *check-point* venait d'être monté par les Croates au carrefour contrôlant l'axe vers Varès et la piste conduisant à la zone de poser. J'ai envoyé le capitaine C. sur les lieux tout en faisant préparer la seconde zone, plus délicate techniquement, car située dans l'enceinte du bataillon. Il s'est dirigé vers le chef du *check-point* qui contrevenait à un accord de liberté de passage passé avec le capitaine commandant la compagnie du secteur. En guise d'accueil, il a senti le canon de la kalachnikov se coller contre son abdomen. Lui non plus n'a pas aimé, même s'il a fait face, même s'il est parvenu à prendre l'ascendant sur son interlocuteur à la grande frayeur de son interprète, qui n'osait pas traduire précisément la colère latente de ses propos. Mais il n'a pas eu le temps de se lamenter sur son sort. D'autres tâches l'attendaient. La violence fait réagir. Elle provoque le sursaut ou la terreur. Un peu plus tard, il décrira la vitesse de défillement d'images passées anciennes ou récentes, qui étaient venues se superposer à celles qui permettent une analyse rapide et globale de la situation, de donner des ordres. La violence pouvait donc nous toucher personnellement.

Pour sensibiliser les sapeurs à la situation politique et militaire, et aux dangers croissants, le commandant M. s'adressait tous les lundis au bataillon. Nous nous doutions que le secteur de Kakanj allait bientôt faire l'objet d'actions d'une partie ou d'une autre. Le commandant,

moi-même et le commissaire du bataillon avons essayé de réfléchir à ce que nous avions à faire. Pour mon chef, il fallait se rattacher à notre éthique militaire et à l'honneur des armes de notre pays, même si nous portions le béret bleu. Mais à part cela, difficile d'approfondir quand le quotidien nous plonge constamment dans les détails et les urgences. Bien entendu, les combats se sont rapprochés. La population croate était de plus en plus inquiète. Le 8 juin, en présentant le bataillon à l'ambassadeur Jacolin, j'ai conclu mon propos en espérant que les combats commencerait après notre départ prévu autour du 15 juin. Mais non, le feu d'artifice a été pour nous !

Nous avons alors cherché à limiter les combats et les massacres, pour des raisons humanitaires, mais aussi pratiques. Le village croate de Catici se trouvait de l'autre côté de la Bosna, à moins de trois cents mètres. Il fallait éviter que les affrontements n'atteignent notre emprise. Nous devions donc nous entremettre, organiser des négociations. Nous avons ainsi garanti la reddition d'une centaine de miliciens croates prêts à se faire tuer pour ne pas tomber aux mains de l'ABIH.

Quand des civils croates craignant des représailles sont venus chercher abri auprès de nous, ils ont été pris à partie du haut de la colline qui dominait l'usine. Il a fallu manœuvrer, mettre ostensiblement les armes collectives en batterie. Deux adjudants-chefs sont venus me supplier de les laisser aller chercher une famille de l'autre côté de la rivière. Visiblement, les liens tissés lors des visites au village s'étaient approfondis au-delà du souhaitable. « Non ! Je comprends votre inquiétude, mais je ne vais pas risquer des hommes et des véhicules pour aller chercher cette famille. Il y a d'autres urgences ! » Ma réponse a fait surgir les larmes sur les visages de mes « vieux » sous-officiers. La violence imaginée sur des personnes chères ou du moins que l'on connaît est toujours insupportable. Je suppose, je suis sûr, que mes deux lascars ont réussi par la suite à faire venir leurs connaissances et à les noyer dans le flot des huit cents « réfugiés » pour lesquels nous avons fait ouvrir des bâtiments désaffectés de l'usine, à l'écart de la route. Pour ne pas laisser croire qu'ils étaient dans notre enceinte, et donc sous notre responsabilité juridique, nous avons dressé des barbelés entre eux et nous. Nous avons créé un accès gardé. Mais nous les avons alimentés sur nos réserves. Ce sont ces réfugiés qu'évoque Jean-Christophe Rufin.

Je suis convaincu que l'action du bataillon a limité les pertes humaines lors des combats de Kakanj et de la vallée croate de Halinjci qui, avec le départ de la population croate de la vallée vers Varès, plus au nord, est devenue un vaste supermarché, ainsi que le titrait le journal *Le Monde* peu de temps après. Entretemps, j'ai appris que le

fils d'une famille avec laquelle j'avais partagé le mouton de l'Aïd avait dû prouver son engagement et sa fidélité à la cause musulmane en égorgeant son meilleur ami croate. Ces deux garçons habitaient dans une maison jumelée. La sœur de l'un était la copine de l'autre. Les quatre avaient été élèves de l'une de nos interprètes.

Alors ?

J'ai déjà décrit cette situation dans la revue *Inflexions*, mais aussi dans le n° 3 de la revue *Histoire et Défense* de 1994. Je n'avais jamais réfléchi à cette période en utilisant le prisme de la violence. Je crois, avec un recul de plus de vingt ans, que nous avons eu la chance de pouvoir nous acclimater à cette violence que nous avons d'abord traitée sous l'angle de la sûreté, donc de façon purement technique et militaire. Mais, progressivement, la guerre civile nous a enveloppés, nous a imprégnés. La violence, c'est ce qui fait naître la peur dans les yeux. Or la peur génère la réaction violente à la moindre inquiétude, à la moindre contrariété. J'ai toujours reconnu avoir eu beaucoup de mal à revenir à une vie normale en 1993. Écrire pour *Histoire et Défense* m'a aidé à faire surface, de même que la lecture de cet article a permis à ma femme de me comprendre à mon retour.

Nous étions arrivés en Bosnie, assez bien préparés techniquement dans notre métier de sapeur, mais mal pour la mission générale, pour l'environnement dans lequel nous allions devoir évoluer. Faire face à la violence, c'était au départ se préparer au combat. Cela ne nous inquiétait pas outre mesure. Nous imaginions les convois attaqués, l'obligation de déminer sous les tirs adverses, le déneigement d'itinéraires minés... La violence, c'était se faire attaquer, répliquer et accomplir ce pour quoi nous étions venus : faire passer les convois.

En fait, à côté de cette violence-là, nous avons découvert celle qui nous a confrontés à nos peurs individuelles, au meurtre, à la sauvagerie et à la cruauté. Nous nous sommes aperçus que nous ne pouvions pas bénéficier d'une « extraterritorialité » dans ce type de conflit. Nous avons vu l'effet de la violence sur les autres, sur nous-mêmes, sur des symboles religieux pour lesquels certains d'entre nous avaient un profond respect. Nous avons été touchés au plus profond de nous.

Nous avons découvert qu'une action banale pouvait brusquement virer au cauchemar sans que l'on puisse maîtriser quoi que ce soit, avec parfois la mort à la clé. Je crois qu'on ne prend réellement conscience de ce qu'est la violence que lorsque l'on est atteint personnellement et durablement. On ne comprend ce mécanisme qu'à partir du moment où la personne n'est plus rien et que la volonté personnelle

ne permet plus de faire face. La violence peut donc être quelque chose de différent d'une agression contre soi-même. On peut aussi la ressentir charnellement quand une personne que l'on connaît et que l'on apprécie est atteinte dans son intégrité physique et humaine.

Je n'ai pas connu la même histoire que le capitaine héros du film *Warriors*, mais je le comprends bougrement. Je le connais vraiment bien. Aujourd'hui, je réécris facilement ce que j'avais écrit dans mon carnet personnel le 3 mai 1993, après la visite à Ahmici : « La semaine dernière, j'ai vu de l'eau couler. Elle avait l'odeur du sang. Elle ruisselait d'une maison éventrée, elle s'insinuait dans le sol, me donnant le vertige du temps qui passe, de la brièveté de la vie humaine, de l'impuissance de l'homme à être maître de ce qu'il croit maîtriser. Pourtant, tout en étant révolté, je me sens élevé et moins égoïste. J'ai l'impression de perdre cette vanité de la responsabilité, des idées qui sont les miennes... À moins que je ne relativise. Je me sens aspiré, imprégné d'une révélation. Je pense à ma femme et à mes deux bouts de chou. La douleur, la peur, la suspicion qui m'entourent dans ce pays me font comprendre que je vis dans la joie. » Aujourd'hui, j'ajouterais presque « égoïstement et confortablement dans la joie ».

Il est quelque peu troublant, vingt-trois ans après, de revenir sur cette période. Il est curieux d'essayer de se la remémorer sous l'angle de la violence. Pourquoi diable avoir accepté cette sollicitation du comité de rédaction, cette proposition d'André Thiéblemont qui trouve que l'on ne parle pas assez de la première époque de la quatrième génération du feu ? Pourquoi revenir dessus, alors que j'ai quitté l'uniforme et déjà écrit sur le sujet ? À quoi bon parler de cette période, alors que depuis nos soldats ont été engagés dans des situations autrement plus violentes ? À quoi bon parler de son expérience, de celle de ses sapeurs ? « Justement, dirait Line Sourbier-Pinter, à l'origine de la revue *Inflexions*, vous ne soupçonnez pas à quel point votre expérience, comme celle de tous les militaires, est source d'interrogation, de richesse. » C'est un peu pour tout cela que moi qui déteste la foule et les manifestations en tout genre, qui n'appréciais pas la bande de *Charlie hebdo*, ai défilé le 11 janvier 2015. ■

BRICE ERBLAND

LE PROCESSUS HOMICIDE. ANALYSE EMPIRIQUE DE L'ACTE DE TUER

Tuer un être humain est un acte répugnant qui laisse dans l'âme de celui qui le commet une marque indélébile. Cette marque prend la forme d'une réaction émotionnelle plus ou moins forte, qui survient de façon aléatoire et parfois répétitive. Mais comment connaître à l'avance la manière dont on va réagir ?

Il y a deux façons d'analyser une réaction émotionnelle à un type d'événement donné : soumettre plusieurs individus à une situation identique ou soumettre un individu à un panel de situations assez large. C'est cette dernière méthode que j'ai appliquée inconsciemment lors de l'analyse à froid de mes expériences de combat en Afghanistan et en Libye. À bord d'un hélicoptère d'attaque Tigre, j'ai ouvert le feu à de nombreuses reprises, dans des situations tactiques très variées, et ai été amené à commettre plusieurs dizaines d'homicides. En comparant les réactions émotionnelles et les données environnementales de ces tirs, j'ai dressé une cartographie générique du tir à tuer, décrivant l'intensité des conséquences psychologiques en fonction du type de tir. Le résultat de cette analyse est restreint aux seules conséquences émotionnelles d'un tir contre un ennemi identifié comme tel ; sont écartés les cas de tir fratricide (TIRFRAT) et ceux touchant des civils (*Civilian Casualty* : CIVCAS), qui mèneraient forcément à des traumatismes psychologiques voire à l'inaptitude instantanée au combat.

Pour éviter d'en arriver là, il faut éluder les travers et les tentations auxquels est soumis le combattant. Pour cela, il faut d'abord les connaître et savoir comment les combattre. Une fois le tir effectué, il est ensuite possible d'anticiper la nature de la réaction émotionnelle en exploitant une cartographie générique. Enfin, pour assurer une bonne gestion émotionnelle de l'« après », trois remèdes différents peuvent être nécessaires. Se dessine donc un processus dans la gestion psychologique de l'homicide, de la préparation mentale à sa « digestion », en passant par sa réalisation.

Les pièges psychologiques du combattant

Quatre « dangers » guettent le soldat en opérations et peuvent l'amener à faire des erreurs de jugement où à sombrer dans un état psychologique négatif. Ils participent à la déshumanisation du sujet

qui y succombe et favorisent donc les décisions hâties qui mènent aux erreurs de tir. Ces dangers sont le sentiment de vengeance, l'addiction à la destruction, la distanciation et la soumission à l'autorité.

■ La vengeance

Quel sentiment plus humain que celui de vengeance ? Comment le refouler lorsqu'un camarade tombe à ses côtés, que l'on voit des enfants souffrir, que l'ennemi emploie des méthodes lâches et cruelles ?

« Afghanistan. Nous revenons d'une évacuation sanitaire. Ou, plus précisément, nous venons de rapporter le sac mortuaire d'un soldat français mort dans l'explosion d'un engin explosif improvisé. Il avait, à la tête d'un convoi, détecté le piège au bord de la route. Après avoir fait stopper le convoi, il était retourné voir l'engin. C'est à ce moment que les insurgés, comprenant que leur piège était découvert, ont fait sauter la charge. Elle était prévue pour détruire un véhicule. Le sac mortuaire ne pèse plus que quelques kilos. La soute de l'hélicoptère est pleine de sang. Il faut nettoyer tout ça. C'est alors que l'on est rappelé pour un décollage en urgence : une compagnie de soldats français est au contact, elle a besoin d'un appui-feu. Nous décollons rapidement, avec une seule idée en tête : venger le camarade qui vient de mourir. »

S'il décuple la hargne au combat, le sentiment de vengeance réduit fortement le discernement dans l'action, qualité essentielle dans une guerre de contre-insurrection au milieu de la population. Animé par la loi du Talion, le soldat va chercher à tuer à tout prix pour apaiser sa souffrance, pour renforcer l'image de force de son unité ébranlée par une perte. C'est là le meilleur raccourci vers le CIVCAS, car le soldat voudra voir des ennemis partout.

■ L'addiction à la destruction

Servir un système d'armes aussi performant que le Tigre est grisant. Il procure un sentiment de puissance et d'invulnérabilité. Lorsque l'on enchaîne les missions d'attaque avec succès, que l'on neutralise sans cesse des véhicules de combat, on glisse petit à petit dans une véritable dépendance à l'acte de destruction, comme un enfant qui prendrait plaisir à écraser des fourmis. J'en ai pris conscience au cours des combats que j'ai menés en Libye, lors d'une pause de plusieurs jours. En parlant avec mon ailier, nous nous sommes rendu compte que le simple acte d'appuyer sur la détente et de voir un véhicule exploser nous manquait.

Le seul fait d'en prendre conscience permet de s'en détacher, à condition d'être émotionnellement stable. Mais le plus inquiétant est que cette addiction peut revenir sous la forme d'un réflexe, stimulé par un contexte particulier.

« Afghanistan, un an après la Libye. Je rentre d'une mission de nuit qui a été calme. Nous volons vers Kaboul. Comme toujours, j'observe le terrain alentour avec ma caméra thermique pour sécuriser notre trajectoire. Soudain, j'aperçois une habitation afghane. Elle est assez imposante, de forme cubique, et plusieurs pick-up sont garés devant. Je me retrouve instantanément en Libye. Tout est similaire : les conditions de vol (nuit très sombre), mes équipements (gilet pare-balles avec armement et équipements de survie complets), ce que je vois dans le viseur (ressemblance avec le terrain libyen où la plupart des cibles étaient des pick-up armés). Ma main se place automatiquement sur le dispositif de mise à feu, l'index a déjà relevé la sûreté qui protège la détente. Je ressens une très forte envie d'ouvrir le feu, de revoir à nouveau des véhicules exploser sous mes obus. Bien entendu, la raison réprouve très facilement cette envie. Mais le fait de l'avoir ressentie m'effraie : je suis encore sous l'emprise de cette addiction. »

■ La distanciation

Les systèmes d'armes modernes permettent d'ouvrir le feu au travers d'un viseur thermique. La complexité du système d'armes et la vision indirecte (au travers d'un écran) du champ de bataille peuvent engendrer un phénomène de distanciation par rapport à la réalité, qui veut que le tireur ne considère plus vraiment la cible comme un être humain. Il accomplit un acte technique. Si ce travers reste toujours possible, il est largement atténué en fonction de la proximité de la cible.

Le général Benoît Royal décrit le risque de distanciation comme étant celui de semer la mort sans risquer sa vie¹. On peut étendre cette notion à l'impression de ne pas risquer sa vie tout en étant proche de la menace. Il se produit alors un effacement de la perception du danger. Le tireur voudra toujours améliorer la vue de sa cible et aura donc tendance à s'approcher plus que nécessaire. En Libye, ayant détecté un char T72 dans une palmeraie, j'ai amené mon Tigre à moins de deux cents mètres de lui sans me rendre compte de la proximité devenue dangereuse. Lorsque j'ai ouvert le feu, mon pilote s'est rendu compte de la faible distance et m'a fait part de son mécontentement légitime.

■ La soumission à l'autorité

Sous couvert de soumission à l'autorité peut s'opérer un décrochage moral, qui mène à la réalisation d'actes cruels et immoraux. C'est l'effet Lucifer décrit par le docteur Patrick Clervoy dans son livre

1. Benoît Royal, *L'Éthique du soldat français*, Paris, Economica, 3^e éd., 2014.

éponyme² et dans ce numéro d'*Inflexions*. Le soldat doit donc avoir la force morale, lorsqu'une cible humaine est dans son viseur, de se détacher du fort contexte hiérarchique de notre institution pour analyser le bien-fondé de son acte. En Afghanistan, un équipage de Tigre a été confronté à une telle situation. Envoyés par l'état-major de brigade vers un *compound* pour y éliminer un chef insurgé, les pilotes n'observent que des femmes qui en sortent. En échange radio direct avec l'état-major, ils apprennent que la chaîne renseignement assure que le chef insurgé se déguise en femme et qu'ils ont l'autorisation d'ouvrir le feu. À bord du Tigre, le tireur prend un peu de recul et se rend compte qu'il n'a pas du tout la même perception de la situation. Pour lui, ce ne sont que des civils et il ne tire pas.

■ Le bouclier moral

Le soldat en opération obéit à des règles d'engagement qui fixent un cadre très précis à l'ouverture du feu. Mais ces règles ne couvrent pas toute l'étendue des situations tactiques complexes auxquelles il peut être confronté, tout simplement parce que c'est impossible. C'est alors la conscience, l'intelligence humaine, l'instinct du soldat qui prennent le relais. Après le respect de ces règles, le seul bouclier valable face aux quatre travers psychologiques est moral, ce « fonds propre, intellectuel et moral, dans lequel on puisera quasiment d'instinct, en conscience, à l'heure où les repères viennent à manquer »³.

« Afghanistan. J'escorte deux hélicoptères de transport. Nous volons sur des hauteurs désertes, pour plus de sûreté. Soudain, le pilote d'un des hélicoptères lourds annonce à la radio "tireur RPG à nos 3 heures !" tout en esquivant de sa trajectoire. Mon pilote place immédiatement le Tigre en direction de deux hommes qui courrent dans les rochers. Lorsqu'ils apparaissent dans mon viseur, ils sont penchés vers le sol rocaillieux et se relèvent en levant les mains en l'air. Mon canon est dirigé vers eux. Ils sont seuls à des kilomètres à la ronde, ce ne peut-être qu'eux. Les règles d'engagement m'autorisent à ouvrir le feu. Mais je ne peux pas tirer sur des hommes qui lèvent les mains en l'air. Je désengage mon canon et nous poursuivons notre route. »

Connaître et éviter ces travers psychologiques ne garantit tout de même pas l'absence d'émotion lors d'un tir à tuer. Cet acte n'est jamais anodin et entraînera toujours une réaction, plus ou moins forte et plus ou moins subie suivant les conditions de sa réalisation.

2. Patrick Clervoy, *L'Effet Lucifer. Des bourreaux ordinaires*, Paris, CNRS éditions, 2013.

3. Jean-René Bachelet, « La formation des militaires à l'éthique dans le métier des armes », *Droits fondamentaux* n° 6, 2006.

Cartographie du tir à tuer

D'un point de vue général, aucun tir entraînant la mort d'un être humain pris pour cible ne laisse totalement indifférent. Mais j'ai pris conscience qu'outre la stabilité émotionnelle du tireur, la réaction psychologique dépendait essentiellement de deux facteurs : le niveau coercitif de l'action et la vision du résultat du tir.

Une des spécificités du tir en hélicoptère d'attaque est la relative invulnérabilité considérée, à tort ou à raison, par le tireur. Dès lors, contrairement au fantassin qui a toujours conscience de son exposition aux tirs adverses, il est possible d'ouvrir le feu de manière « confortable », c'est-à-dire sans se sentir directement menacé. En effet, d'une part, le fracas du combat est lissé par le bruit propre de l'hélicoptère et, d'autre part, la perception des munitions ennemis tirées est quasiment impossible de jour. Il peut donc y avoir une rupture dans la sensation de réciprocité du danger. Apparaît alors une échelle de niveau coercitif qui classe le tir dans la perception du contexte tactique : soit l'ouverture du feu est réalisée pour protéger quelqu'un (soi-même, un soldat allié, un civil...), en réaction à une offensive ennemie, soit l'action est purement offensive, c'est-à-dire que personne ne semble être en danger immédiat hormis l'ennemi visé, qui peut d'ailleurs être surpris par l'attaque.

Une autre spécificité est la qualité de la vision du champ de bataille, dans son ensemble par la hauteur de vue et la capacité de mouvement sans contrainte, et dans le détail grâce aux systèmes de visées optique et thermique. Une seconde échelle apparaît alors pour classer le tir à tuer : la vision du résultat du tir. Soit l'effet des munitions est invisible, parce que la cible est sous les arbres par exemple, soit la séquence de tir est pleinement vue et vécue parce que le terrain est dégagé ou que l'on est particulièrement proche. La réaction émotionnelle suite à un tir à tuer peut alors être cartographiée selon le niveau coercitif du tir et la vision de son effet.

Défense et effet invisible

« Afghanistan. Je suis envoyé dans une vallée reculée où aucune troupe alliée n'est présente. Une milice afghane locale est prise à partie par des insurgés installés sur les hauteurs avoisinantes. Arrivé sur zone, je n'ai pas de visuel direct sur les insurgés. Guidé par les Afghans sur la zone où l'ennemi se cache, nous ouvrons le feu afin de déclencher sa réaction. Les insurgés ripostent, dévoilant leur véritable position. En réalité, nous ne voyons que des flashes crépiter parmi les rochers, nous ne distinguons pas directement les hommes. Nous ouvrons le feu de façon plus soutenue. Le calme est revenu et nous rentrons sans

avoir pu voir directement nos ennemis. Le lendemain, j'apprends par la chaîne renseignement que notre tir s'est soldé par treize insurgés tués. »

J'assimile l'information quasiment sans réaction. À vrai dire, j'ai même peine à y croire. Dans mon compte rendu, j'avais indiqué la forte possibilité de quelques blessés ennemis. Mais de là à avoir tué treize personnes... Je ne les voyais pas, cachés derrière les rochers. Il est vrai que les obus du Tigre ont une efficacité antipersonnel accrue lorsqu'ils explosent contre de la roche. De toute façon, nous avions protégé la milice afghane. La page est rapidement tournée et je n'y pense plus.

■ Défense et effet visible

« Libye. Nous attaquons Syrte cette nuit, afin de faire sauter le verrou à l'entrée de la ville et permettre aux rebelles de s'en emparer. Après l'infiltration maritime, nous passons la côte en direction de notre premier point de contrôle, sur l'axe principal menant à Syrte, pour débuter notre reconnaissance offensive. Des troupes ennemis sont présentes sur le point en question. J'aborde la position par l'ouest en observant chaque véhicule, tandis que mon ailier contourne la zone à l'est en faisant de même. J'aperçois soudain un canon antiaérien, au moment où son servant s'installe sur le siège et actionne la tourelle, cherchant à viser mon ailier. Ma réaction est immédiate : j'ouvre le feu. Je vois les obus voler vers la position et s'abattre en explosant. Juste avant qu'un voile de poussière ne cache la position, je vois un obus frapper directement le servant, qui s'écroule sur son siège. »

La vision est crue et brutale ; je ne peux m'empêcher d'imaginer le sort du malheureux appliqué à moi-même. Mais le malaise est vite effacé par la nécessité du tir : il fallait à tout prix protéger mon ailier qui était visé par le canon antiaérien.

■ Attaque et effet invisible

« Libye. Nous attaquons le dernier bastion fidèle au colonel Kadhafi, retranché dans la ville de Bani Walid. Après un intense combat dans les faubourgs nord, nous nous reportons à l'est où nous pensons que des unités contrôlent le *wadi* (rivière) qui donne accès à la ville. Arrivés sur zone, nous sommes pris à partie par une compagnie d'infanterie habilement déployée dans un grand champ arboré. Nous ne voyons que très peu de combattants ennemis à cause des arbres, mais nous percevons le crépitement lumineux typique des ouvertures du feu. L'échange de tirs dure quelques minutes, durant lesquelles nous appliquons des munitions (obus et roquettes) sur tout le champ, détruisant plusieurs véhicules. Nous repartons vers le sud de la ville.

En quittant les lieux quelques dizaines de minutes plus tard, l'avion de reconnaissance qui survole la zone annonce qu'une cinquantaine de véhicules ont rejoint le champ où nous avons ouvert le feu et sont ensuite partis à vive allure vers l'hôpital. »

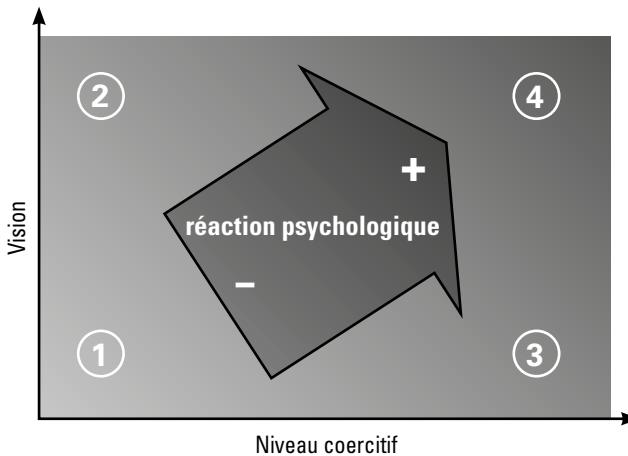
Ce tir est un cas d'offensive pure. Aucune troupe alliée au contact ; nous sommes les seuls à aborder la position dans le but d'attaquer. À cause des arbres, nous n'avons pas vu l'étendue du massacre, ce n'est que lorsque l'avion de reconnaissance annonce le nombre de véhicules partant pour l'hôpital que nous en prenons conscience. Aujourd'hui encore, j'ai une sensation de vertige à l'idée du nombre de blessés et de tués ce jour-là. Mais le malaise est conceptuel, car je n'ai pas en tête des images de morts à y associer.

■ Attaque et effet visible

« Afghanistan. Nous sommes dépêchés au fond de la vallée où nos troupes sont déployées pour l'opération de cette nuit. Une équipe de forces spéciales a annoncé l'arrivée probable de combattants dans un village attenant à leur position et un drone de surveillance a détecté les combattants qui quittaient les lieux. Ils ont emprunté une gorge profonde et sont porteurs d'armes lourdes. En arrivant sur les lieux, nous prenons contact visuel avec les cinq combattants qui se mettent à l'abri en nous entendant. À cause de la profondeur des gorges resserrées, je ne peux en voir que deux, qui se cachent sous un rocher. Je ne distingue que leurs jambes qui dépassent et l'arme lourde étendue entre eux deux. Les règles d'engagement sont respectées ; je reçois l'ordre d'ouvrir le feu. Lorsque le nuage de poussière retombe, je ne vois plus que des morceaux de chair partout sur les rochers. »

Ce tir est situé à l'extrême de chaque échelle : il est purement offensif, sans réciprocité apparente du danger et avec une vision totale de l'effet des munitions. Quelques jours après le tir, j'ai subi ce qu'un psychologue diagnostiquera plus tard comme un « phénomène d'identification ». De manière particulièrement réaliste, j'ai revécu la scène durant plusieurs heures en étant à la place des insurgés. Je me voyais sous le rocher, je ressentais la peur, jusqu'à ce que je sente les obus frapper mes jambes. Puis l'hallucination reprenait, inlassablement.

Ces quatre exemples représentent en quelque sorte les quatre extrémités de la cartographie. En avançant dans les échelles de vision et de coercition, on peut donc anticiper une réaction émotionnelle de plus en plus forte. L'anticipation n'annule pas pour autant le phénomène de réaction psychologique. Même si elle permet de mieux l'accepter, il faut encore savoir le gérer.



■ Gestion émotionnelle de l'« après »

Il existe trois remèdes à une tension émotionnelle suite à un tir à tuer, qui correspondent à un traitement humain, savant et, enfin, spirituel. Ces trois remèdes sont complémentaires et traitent respectivement à court, moyen et long terme. Mais suivant l'intensité de la réaction psychologique de l'homicide, tous ne sont pas forcément nécessaires.

Imaginons un jeune enfant qui fait une chute et s'écorche les genoux. Sa première réaction après la douleur et l'effroi de la vue du sang sera de rechercher un adulte pour lui montrer la blessure. Ce premier remède, la recherche de l'échange humain, permet d'apaiser les craintes initiales. En parlant entre eux, les soldats qui ont vécu des situations similaires se rendent compte qu'ils ont tous les mêmes réactions face aux situations difficiles. Cette prise de conscience rassure, car elle élimine la sensation de faiblesse morale, l'impression de ne pas supporter les situations difficiles aussi bien que les autres.

Après avoir montré sa blessure, l'enfant voudra être soigné. Il faudra désinfecter la plaie et poser un pansement. C'est le deuxième remède, le traitement savant. Pour le soldat, cela correspond à un entretien avec un psychologue, nécessaire pour mieux comprendre la réaction émotionnelle qui a pu survenir. Après le quatrième tir, j'ai été rassuré d'entendre que mon hallucination était tout à fait banale. Mettre des termes sur une réaction que l'on ne s'explique pas permet de l'accepter et de tourner la page. Mais dans certains cas, et de manière générale, cela ne suffit pas encore.

Avant de repartir, l'enfant cherchera le réconfort des bras parentaux. Ce câlin est le dernier remède, d'ordre spirituel. Ce n'est que dans

la foi que j'ai paradoxalement trouvé la force d'accepter tous mes homicides et c'est elle également qui renforce mon bouclier moral.

¶ Une généralisation possible ?

Comme indiqué en introduction, cette analyse est le fruit de l'expérience d'un seul individu confronté à un panel de situations différentes. On pourrait donc croire que la cartographie ici dressée ne s'applique qu'aux tirs effectués à partir d'un hélicoptère de combat. Je pense au contraire qu'elle est pertinente pour n'importe quel combattant, avec peut-être un coefficient réducteur ou amplificateur selon la sensibilité ou la stabilité émotionnelle de chacun. Bien entendu, des filtres seraient à appliquer selon les spécialités. Un fantassin, hormis le cas spécifique du tireur d'élite, ne pourrait atteindre l'extrémité de l'échelle de coercition : il n'attaquera jamais un ennemi sans perception de réciprocité du danger. Un artilleur, lui, ne parviendrait jamais à l'extrémité de l'échelle de vision : on lui indiquerait l'effet de son tir sans qu'il ne puisse jamais le voir. Cette analyse est donc une théorie particulière qui n'attend que la confrontation à d'autres témoignages pour devenir une théorie générale. □

YANN ANDRUÉTAN

QUAND TUER BLESSE. RÉFLEXIONS SUR LA MORT ROUGE

Début 2000, jeune médecin fraîchement affecté dans un régiment d'infanterie, je m'apprenais à partir avec une compagnie de combat au Kosovo lorsque le chef de la section tireurs de précision demanda à me rencontrer. Il m'expliqua que si l'un de ses hommes était amené à tirer, il souhaitait que j'intervienne pour organiser un groupe de parole. Cette requête me surprit : il n'était pas encore dans les habitudes d'organiser des débriefings en cas d'événement grave. Je lui demandai de m'expliquer les raisons de ce souhait. Selon lui, tuer un homme, même à longue distance, quand on peut le voir mourir à travers sa lunette, ne laissait jamais indemne.

Heureusement, cette section n'eut jamais à faire usage de ses armes. Mais cette demande me taraudait l'esprit. Non pas qu'elle fut inadaptée, mais plutôt parce qu'elle me questionnait sur la place singulière qu'occupaient ces tireurs. Dans l'imaginaire, le soldat est celui qui porte une arme, a appris à l'utiliser et est autorisé, dans certains cas, à en faire usage. Il a le droit de tuer – un droit qu'il partage avec les forces de l'ordre. Bien évidemment, tout dépend des circonstances de l'ouverture du feu. Au début de *The Big Red One* (*Au-delà de la gloire*, 1980) de Samuel Fuller, Lee Marvin tue un soldat allemand. De retour dans sa tranchée, il apprend que l'armistice a été déclaré au moment même où il affrontait son adversaire. Il vient donc de commettre un meurtre alors que quelques minutes plus tôt il n'aurait fait que son devoir...

Mais est-ce habituel de tuer quelqu'un à la guerre lorsqu'on est un soldat ? Dans *Acts of War* (1985), Richard Holmes s'étonne, après avoir interviewé des vétérans de la Première Guerre jusqu'à celle des Falkland, du faible nombre de ceux déclarant avoir rencontré directement l'ennemi au combat et du nombre plus faible encore de ceux certains d'avoir tué cet ennemi. Samuel Marshall¹ ou Jesse Glenn Gray² font la même constatation. Paul Fussel³, lui, consacre un chapitre court mais très évocateur à l'expérience du combat dans son ouvrage sur la psychologie du soldat. Même Louis Barthas évoque plus

1. Samuel Lyman Atwood Marshall, *Men against Fire. The Problem of Battle Command*, Oklahoma Press Edition, 2000 (1947).

2. Jesse Glenn Gray, *Au combat*, Paris, Tallandier, 2012 (1959).

3. Paul Fussel, *À la guerre. Psychologie et comportements pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Le Seuil, 1992.

le quotidien des soldats que les combats eux-mêmes⁴. Dans ces textes, et encore plus dans ceux des auteurs ayant connu le feu, l'ennemi est rarement décrit. Et lorsque la rencontre avec celui-ci a lieu, elle semble fonctionner comme une surprise. Or la surprise, génératrice d'émotion, intéresse le psychiatre.

C'est à travers mon expérience en psychiatrie auprès d'une population de militaires présentant un psycho trauma que je souhaite aborder la question de l'effet que l'acte de tuer un adversaire provoque sur le psychisme. Il y a bien sûr un biais : ces soldats présentent tous une pathologie psychiatrique, ce qui pourrait mettre en question leur témoignage et les mécanismes psychologiques que j'évoquerai plus loin. Je fais l'hypothèse, qui n'est pas exceptionnelle, qu'il y a continuité entre le normal et le pathologique. Les aspects pathologiques révèlent ce qui relève du « normal ». En outre, seconde hypothèse, ces hommes dont je rapporterai le récit ne sont pas des assassins au sens criminologique. Il ne s'agit ni de tueurs en série ni de psychopathes. Leurs cas ne relèvent pas de la psychopathologie et ils ne possèdent pas de traits de perversité ou de sociopathie.

■ Quelques exemples

■ Le tireur de précision

C'est un tireur de précision engagé dans de nombreuses opérations extérieures. En 2011, il se trouve en Afghanistan en appui de sa section. Ce soir-là, il voit dans son viseur deux hommes qu'il identifie comme des insurgés, armés de RPG 7 et se préparant à faire feu sur ses camarades. Il n'hésite pas, tire et les tue tous les deux. C'est la première fois qu'il fait usage de son arme dans ce contexte. Six mois plus tard, il participe à l'hommage rendu à deux de ses camarades qui viennent de mourir en opération. Il rencontre leurs familles, très éprouvées par ces décès, et réalise soudain que les proches des deux talibans qu'il a abattus ont dû éprouver les mêmes sentiments. Il a tué deux hommes ! Dès lors, il développe tous les symptômes d'un traumatisme psychique : cauchemars, reviviscence diurne, hypervigilance. Sa pensée est envahie par un conflit moral : est-il juste d'avoir tué ces hommes ? En avait-il le droit ? Il envisage même de rejoindre les talibans parce qu'il pense qu'ils mènent un combat juste alors que lui a tué deux hommes sans prendre de risque, lâchement !

4. *Les Carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier. 1914-1918*, Paris, Maspero, 1977.

■ Le marsouin

Ce sous-officier est un ancien. En Afghanistan, il a connu plusieurs fois le feu. Il a tué un homme, un insurgé. Il dira d'ailleurs que cela ne lui avait pas fait grand-chose, peut-être le soir avait-il été troublé, sans plus. Quelques années plus tard, au Mali, son groupe et lui se trouvent encerclés et cloués par les tirs ennemis. Il raconte avoir ressenti pour la première fois une peur intense, effroyable et obscène : celle de mourir là. Il repense alors à l'homme qu'il a tué et réalise qu'il a lui aussi ressenti la même chose, une terreur identique et insupportable. À son retour, il développe les signes d'un trauma psychique. Les symptômes s'accompagnent d'une interrogation lacinante : comment ai-je pu faire subir cela à un autre être humain ?

■ Le parachutiste

Ce jeune parachutiste est en patrouille avec sa section à une époque où on circule encore à pied à Kaboul. Une voiture explose. Le conducteur s'extract du véhicule qui n'a pas été complètement détruit et se dirige vers les soldats français qui craignent qu'il n'ait sur lui une ceinture d'explosifs. Le chef de section ordonne de tirer pour l'arrêter. Le parachutiste tire et tue l'homme qui ne portait finalement pas d'explosifs. On le félicite et il reçoit même une décoration pour son acte. À son retour en France, il se blesse et se trouve contraint à l'inaction. Il est taraudé par une question : comment peut-on se féliciter d'avoir tué un homme ? Il décrira par la suite la sensation d'être un bourreau. Pendant plusieurs mois il ne cesse de s'interroger, fait des cauchemars, revit la scène. Il ne retournera jamais dans son régiment et sera réformé. Au cours de sa psychothérapie, il finira par admettre qu'il n'est pas un bourreau.

■ Un contre-exemple

Ce policier de la brigade anti-criminalité (BAC) poursuit des malfrats qui viennent de commettre un hold-up. Avec l'aide d'un collègue, il arrive à immobiliser la voiture qu'ils poursuivaient et les malfaiteurs en sortent en tirant. Ils ripostent, abattent un des deux hommes et blessent l'autre. Malheureusement, une balle perdue blesse un témoin. Ce qui a provoqué un trauma chez ce policier, ce n'est pas d'avoir tué un homme mais d'avoir probablement été l'auteur du tir qui a blessé un innocent. Il expliquera d'ailleurs que tuer ne constitue pas un problème moral, qu'il n'y prend pas plaisir et que ceux qui ont ouvert le feu savaient qu'ils s'exposaient au risque d'être blessés ou même tués. Lui-même, en tant que policier, ne recherche pas la prise de risque, mais accepte d'être blessé ou pire. Dans ses fonctions, il avait déjà blessé plusieurs malfaiteurs, même si ce type d'action demeurait rare.

■ Le trauma par mort rouge

■ La mort rouge

Dans son livre justement nommé *La Mort rouge*⁵, Bernard Eck se livre à une analyse passionnante de l'*Iliade*. Il s'y attarde longuement sur l'expression de mort rouge. L'occurrence dans le texte d'Homère est rare ; on ne la rencontre que deux fois – il faudrait d'ailleurs traduire rouge par pourpre, car pour les Grecs de l'Antiquité le sang était pourpre. La mort rouge est celle qui est infligée par une arme qui fait jaillir le sang.

Il existe une difficulté à qualifier l'acte de tuer à la guerre. Légalement, il ne s'agit ni d'un assassinat ni d'un meurtre et ces lexèmes possèdent une tonalité qui les place d'emblée dans le champ de la morale ou de la justice. Le terme homicide est plus neutre. Formé du latin *homo* (« homme ») et *caedere* (« couper », « tuer »), il désigne simplement l'acte sans juger de sa valeur. J'y ajoute l'adjectif guerrier pour souligner le concept dans lequel il se produit : le combat. L'homicide guerrier désigne donc l'acte de tuer au combat un adversaire.

■ Un trauma différent

Le trauma se définit comme une rencontre avec la mort. Le sujet confronté à l'évidence de sa mort, soit directement soit à travers celle de l'autre, subit une effraction de son psychisme. En d'autres termes, l'esprit est incapable de traiter un objet – l'horreur d'une scène – et de le transformer en information. La mort est une formation dans sa réalité impossible à traiter ou à analyser. Le philosophe Ludwig Wittgenstein en a l'intuition lorsqu'il écrit qu'elle est l'expérience la plus universelle, mais aussi celle qu'il est impossible de partager. Ce défaut de traitement de l'information est à l'origine des symptômes rencontrés : hypervigilance, reviviscence, cauchemars... Les cas décrits plus haut sont bien des traumas psychiques. Les patients souffrent tous des mêmes symptômes.

Le trauma psychique diffère d'un trauma classique par ses manifestations. La première prend la forme d'une interrogation éthique : l'acte que j'ai commis, tuer un homme, est mal, je suis donc un bourreau. Le sujet est envahi par ces idées lancinantes. Dans le cas du tireur de précision, il en était venu à penser rejoindre les rangs ennemis pour réparer sa faute. Selon lui, il n'y avait aucune justification morale ou politique à avoir tué alors que les insurgés ne faisaient que se défendre.

5. Bernard Eck, *La Mort rouge. Homicide, guerre et souillure en Grèce ancienne*, Paris, Les Belles Lettres, 2012.

Il restait allongé des journées entières en fixant le plafond. La seconde est qu'il s'agit d'un trauma par procuration. Les patients ne décrivent pas une confrontation directe à l'horreur. Ce n'est pas la vision d'un corps mutilé qui entraîne le trauma. Ce qui traumatisé, c'est une sorte d'épiphanie. A plus ou moins longue échéance, le sujet reçoit ce qu'il a infligé à autrui comme une révélation. Dans le premier exemple cité ici, c'est la rencontre avec la famille de ses camarades qui est le révélateur ; dans le deuxième, c'est le fait de s'être retrouvé dans une situation comparable. En fait, ce qui traumatisé, c'est l'empathie.

■ Le moment traumatique

Ce qui est intéressant dans les différents récits recueillis est que ce type de trauma se déclenche dans un second temps et qu'un stimulus est nécessaire : une cérémonie, un anniversaire... On évoque souvent une phase de latence – une idée largement critiquée ces dernières années ; les études montrent que la période qui sépare l'événement traumatique des premiers symptômes est loin d'être exempte de manifestations. C'est lors de cette seconde rencontre que le sujet prend conscience que sa cible n'était pas seulement l'objet d'une mission, un ennemi, mais un être humain comme lui. La victime acquiert de l'épaisseur parce qu'elle renvoie une similitude, une « mémenté ». Ce qui traumatisé, c'est l'identité qui s'esquisse entre celui qui a tué et celui qui a été tué. Le fait de ressentir brutalement de l'empathie traumatisé plus que la vision d'horreur de la victime.

L'empathie est cette capacité possédée par tous les êtres humains – moins par les psychopathes et pas du tout par les autistes – de ressentir et de se représenter les émotions de l'autre, du semblable. Et au-delà de l'émotion, d'imaginer ce que pense l'autre : c'est la théorie de l'esprit. Ces capacités sont fondamentales pour le combattant qui doit être capable de se mettre à la place de son ennemi, de penser comme lui. Ainsi la tristesse des familles touche le tireur de précision qui la projette sur celles des hommes qu'il a tués. La peur intense ressentie par le marsouin résonne avec celle qu'il a infligée. Pour le parachutiste, c'est son statut et celui de sa victime qui se font écho. Quand la victime prend de l'épaisseur, le trauma se déploie et écrase le sujet. Il se trouve envahi par une angoisse incoercible : j'ai commis un acte terrible, inexpliable.

■ Né pour tuer ?

Le type de trauma que je viens de décrire demeure assez rare. Pour être précis, il faudrait le comparer au nombre de combattants qui ont provoqué une mort rouge. Les témoignages expriment en général

une gamme variée de sentiments : tristesse, regret ou encore joie voire même exaltation. Ces affects varient d'ailleurs en fonction de l'adversaire. Ainsi, comme le fait remarquer Richard Holmes, les vétérans montraient plus de compassion pour les Allemands ou les Argentins que pour les Japonais ou les Vietnamiens. Plus il y a une distance culturelle et émotionnelle, moins on trouve de compassion envers les victimes.

Plus de 90 % de la population déclare avoir déjà imaginé tuer quelqu'un. Il ne s'agit que de rêverie : le taux de meurtres est relativement faible en Occident et certains estiment même que la violence y est à son niveau le plus bas depuis cinq cents ans⁶. Le soldat occidental se trouve donc dans un entre-deux culturel et imaginaire : il est le fruit d'une civilisation qui rejette de plus en plus le conflit violent et doit user de violence dans certaines conditions.

Il y a une énigme dans ce type de trauma : en quoi la nature de cet acte traumatisé-t-elle certains et pas la majorité des combattants ? Cela amène à s'interroger sur les ressorts psychologiques, s'ils existent, de l'acte d'infliger la mort. Sans aller jusqu'à la caricature, le débat éprouve actuellement des difficultés à sortir de la vieille opposition Rousseau/Hobbes. La postérité de ces deux thèses est immense. Il est d'ailleurs difficile de pouvoir penser en dehors d'elles.

■ *Homo homini lupus est*

Thomas Hobbes défend l'idée que l'homme est par nature violent et agressif envers son prochain. C'est le sens de la fameuse maxime « l'homme est un loup pour l'homme ». Seule la civilisation permet de réguler la violence. Cette conception pessimiste n'est pas éloignée de celle des religions du Livre où Dieu impose à l'homme une loi afin de limiter les effets de la violence. La postérité de Hobbes se retrouve dans des œuvres diverses, et ce jusqu'à nos jours.

Ainsi, dans *Au-delà du principe de plaisir*, Sigmund Freud suppose l'existence d'une pulsion de mort (Thanatos), pulsion fondamentale, qui, dans l'inconscient, s'oppose à la pulsion de vie (Eros). Ce Thanatos serait la source de l'agressivité et de la violence. Pour l'inventeur de la psychanalyse, l'homme ne peut vivre en paix qu'à la condition d'inhiber ou de sublimer cette pulsion par la civilisation. Une réflexion qu'il poursuit à travers l'échange épistolaire qu'il entretient avec Albert Einstein et qui fera l'objet d'une publication. Cette correspondance est sans grande portée : elle est certes produite par deux esprits remarquables du XX^e siècle, mais qui ne connaissent rien à la guerre.

6. Steven Pinker, *The Better Angels of our Nature*, Viking Book, 2011.

Du côté de l'éthologie, Konrad Lorenz ouvre une voie intéressante avec son ouvrage consacré à l'agressivité⁷. Mais il suit une route parallèle à celle de Freud en supposant là encore une agressivité fondamentale nécessaire à la compétition sexuelle. Le meurtre, comme les affrontements à grande échelle, serait un phénomène exceptionnel chez les animaux. Il se trompe, probablement parce qu'il n'a pas accès à l'époque où il rédige son ouvrage à des observations capitales faites auprès des chimpanzés dans les années 1970.

■ Le bon sauvage

Jean-Jacques Rousseau, lui, défend une thèse totalement opposée : la société avilît l'homme et le rend soumis, veule et mauvais ; dans l'état de nature, l'homme est bon. Cette thèse a été reprise sous diverses formes par des anthropologues. Certains considèrent par exemple que les sociétés de chasseurs-cueilleurs sont pacifiques et dénuées de violence puisque fondées sur une économie non productiviste et un strict contrôle des naissances. On ne croit plus guère aujourd'hui à cette thèse. Mais certains espèrent encore prouver une nature foncièrement bonne chez l'homme.

Dave Grossman est un officier américain à la retraite, psychologue et fondateur d'une science autoproposée, la killology, dont le français peine à trouver une traduction satisfaisante. Il s'inscrit dans une continuité, lointaine, avec Rousseau. Et même s'il se réclame de lui, il soutient une thèse opposée à celle de Freud : il existe une résistance à affronter un adversaire directement et à le tuer, une résistance qu'il est possible de court-circuiter en conditionnant l'individu. Il développe cette hypothèse dans son ouvrage le plus connu, *On Killing*. Argumenté bien que dépourvu de toute bibliographie, il pose des questions intéressantes et jamais explorées dans la littérature militaire. Mais cette thèse est problématique et soulève un certain nombre d'objections à propos des sources et de la méthode. Je retiendrai la plus évidente : quelle est la nature de cette résistance ? Est-ce une défense psychique ? Un instinct ? Une formation cérébrale ? Grossman n'apporte pas de réponses satisfaisantes.

■ Le primate violent

Quand un débat portant sur des comportements humains se trouve dans une impasse, l'habitude est d'aller observer le reste du règne animal, notamment nos proches cousins simiens. Ainsi, pendant longtemps, les primatologues ont cru que les singes étaient peu violents. Certes certaines espèces, comme le chimpanzé, chassent

7. *L'Agression. Une histoire naturelle du mal*, Paris, Flammarion, 1977 (1966).

d’autres singes comme le colobe, mais la violence intra spécifique serait absente ou se limiterait à des comportements de défis dans le cadre d’une compétition sexuelle ou de prestige. Et la découverte d’une espèce proche du chimpanzé, le bonobo, redonnait espoir de découvrir un singe intégralement pacifique, exempt de toute agressivité. Or le bonobo n’est pas si débonnaire que cela et est en fait très stressé par une vie sociale complexe dominée par la satisfaction d’autrui⁸.

Un événement allait bouleverser le petit monde de la primatologie : au début des années 1970, une équipe de scientifiques assista en Afrique à une agression délibérée et préparée d’un groupe de chimpanzés sur un des membres du clan. D’autres observations ont confirmé que le chimpanzé est capable de violence intra spécifique, organisée et planifiée. La violence et son issue ultime, l’oblitération de l’autre, n’est donc pas le privilège de l’être humain et de quelques espèces de fourmis. Dans le cas de la première observation, cette attaque contre un membre du groupe visait à l’écartier parce qu’il constituait une menace pour le vieux chef qui avait préféré s’allier avec des concurrents plus faibles. Ses congénères ne semblent pas avoir éprouvé une quelconque retenue lorsqu’ils le frappaient.

Il se dessine une explication, qui n’a de valeur qu’heuristique. Les théories de l’évolution ont éprouvé des difficultés à expliquer la violence chez les animaux sociaux. Elle paraît contraire au principe de transmission des gènes qui implique la survie. Or, dans le cas des chimpanzés, l’agression d’un membre du groupe est un calcul délibéré destiné à assurer le prestige du vieux chef et, pour les seconds couteaux qui l’assistent, à éliminer un rival à moyen terme dangereux. La violence est donc ici sociale.

■ L’animal social

Or, à l’instar de ses cousins primates, l’homme est un animal social. Il n’existe pas d’humain « sauvage ». L’homme vit toujours en groupe, même si celui-ci peut être de taille variable. Il existe bien des ermites, ou des enfants sauvages, mais ils sont une exception. La caractérisation d’« animal politique » faite par Aristote est d’ailleurs à comprendre comme la capacité à vivre dans des villes, *summum* de l’organisation à l’époque hellénique. Les neuroscientifiques supposent même que le cerveau humain n’a évolué que dans le but de vivre en société. Le langage, par exemple, est un moyen efficace de transmettre des informations et de se coordonner. Il permet de partager de l’expérience grâce à la capacité de constituer des récits. Le symbole est

^{8.} Voir Pascal Picq, notamment *Le Sexe, l’homme et l’évolution*, Paris, Odile Jacob, 2009.

l’exemple le plus abouti de cette fonction de la parole. Par exemple, une zone du cerveau, le gyrus fusiforme, est spécifiquement dédiée à la reconnaissance des visages humains. Car le visage n’est pas un objet comme les autres, mais un objet particulier de la perception. Il est en effet fondamental en société d’être capable de reconnaître les émotions d’autrui qui s’expriment de façon non verbale. C’est l’incapacité des autistes à pouvoir décoder ce langage qui les retranche de toute vie sociale. Certains auteurs ont montré la capacité des humains en société à faire confiance aveuglément ou encore à parier sur la bonne volonté d’autrui. Nous supposons rarement que l’autre nous veut du mal.

Pour autant, cette capacité à vivre en société organisée est-elle secondaire à une inhibition ou à une résistance à la violence ? Il est utile de pouvoir vivre en société comme il est utile de pouvoir être violent dans certaines situations. D’un point de vue évolutif, les deux comportements apportent des avantages qui permettent la survie de l’individu, donc la diffusion de ses gènes, et du groupe, donc la préservation des gènes. Ce qui est « naturel », si on tient à trouver une nature humaine, ce n’est pas le fait d’être violent ou pacifique, c’est la capacité à pouvoir l’être en fonction du contexte. L’acte de tuer n’est plus un problème de résistance interne mais de contexte dans lequel l’acte s’inscrit.

■ Live and let die

Vouloir trouver ce qui entraîne un humain à tuer un autre humain n’éclaire pas sur l’acte. On se trouve rapidement dans un débat circulaire et une impasse épistémologique. Existe aussi un risque à vouloir à tout prix « naturaliser » l’acte, comme peut le faire Dave Grossman. Oui, le cerveau humain reconnaît le visage de l’autre comme humain. Non, il n’existe pas de résistance biologique à la violence. Néanmoins, il semble bien que les groupes humains préfèrent la coopération et la paix plutôt que l’affrontement et la violence. Oui, la testostérone est un facteur d’agressivité, mais comme la plupart des hormones lorsqu’elles sont en excès. Là encore cela ne nous en dit pas plus sur la souffrance, l’exaltation ou l’indifférence à tuer quelqu’un.

■ Jeux de langage

Depuis le code d’Hammurabi en passant par les lois orales des derniers chasseurs-cueilleurs, le meurtre prémedité de sang-froid est réprimé. Il n’existe pas à ma connaissance de société permissive sur cette question. La traduction exacte du cinquième commandement

« Tu ne tueras point » devrait être « Tu n’assassineras point ». La distinction est fondamentale, car l’hébreu autorise une réserve que la version chrétienne ne permet pas. Cette réserve est la possibilité, quels que soient les interdits, de tuer dans certaines circonstances. Il s’opère un glissement sémantique où les mots « meurtre » et « assassinat » se trouvent substitués par un autre.

Le langage joue en effet un rôle déterminant dans l’opération mentale qui consiste à classer l’homicide dans une catégorie ou dans une autre. Richard Holmes le notait déjà dans *Acts of War*. Il ne s’agit pas d’une euphémisation qui amoindrirait le sens et la portée de l’acte, mais d’un saut sémantique qui permet un glissement d’une catégorie morale à une autre. Ainsi on ne tue plus un terroriste, on traite une cible. Ce glissement de la qualification lexicale de l’acte dans une autre catégorie est un facteur de distanciation émotionnelle qui permet de diminuer la portée psychique de l’acte.

■ L’ombre d’autrui

Si les jeux de langage permettent sans doute d’expliquer la mise à distance morale de l’acte, ils ne transforment pas pour autant son objet : tuer un autre être humain. Dans *The Biology of Peace and War* (1979), Irenäus Eibl Eibesfeldt, un pionnier de l’éthologie humaine, s’est intéressé au processus de pseudo spéciation. Dans le sillage d’Hannah Arendt, il s’interroge, à travers le comportement, sur les mécanismes qui permettent d’être violent jusqu’à donner la mort à un semblable. Comme Lorenz, il note que le meurtre demeure rare chez les autres espèces animales. Il explique d’ailleurs ce type de comportement dans une perspective évolutionniste d’élimination de gènes concurrents afin d’assurer la prédominance des siens, comme chez les lions par exemple où le nouveau mâle dominant élimine la progéniture de son malheureux rival. À travers plusieurs exemples, il montre comment il est plus facile d’être violent envers autrui si celui-ci n’est plus considéré comme un être humain à part entière. L’exemple le plus connu est le gardien de camp de concentration, excellent père de famille. Le passage à l’acte violent est d’autant plus facile que la cible se voit dégradée de son statut de semblable.

Eibl Eibesfeldt distingue deux types de pseudo spéciation. Le premier consiste à enlever à l’autre son statut d’être humain et à le considérer comme appartenant à une espèce différente. L’esclavage en est une forme. L’esclave est assimilé à une espèce intermédiaire entre la bête de somme et l’humain. Le second est la pseudo spéciation culturelle : si l’autre est reconnu dans sa dimension humaine, c’est sa culture qui est considérée comme inférieure. En vertu du droit du plus évolué, en l’occurrence celui du plus fort, ce

dernier possède un droit sur l'inférieur. C'est ainsi que certaines entreprises coloniales ont été justifiées ou encore la politique envers des minorités (Indiens d'Amérique, Aborigènes d'Australie...). Le darwinisme social de Spencer est une forme pseudo scientifique de spéciation culturelle.

Dans son livre autobiographique⁹, Karl Marlantes évoque son expérience de lieutenant des Marines au Vietnam et décrit comment opère la pseudo spéciation. L'ennemi devient un *gook* ou encore *Charlie*, qualificatifs insultants utilisés pour désigner les Japonais pendant la Seconde Guerre mondiale. On retrouve cet exemple dans les albums de Buck Danny des années 1950 où les Japonais sont traités de « faces de citron » et leur visage dessiné de façon caricaturale. Ce mécanisme de spéciation est très probablement à l'origine de nombreux cas de barbarie perpétrés par les Marines envers les cadavres de Japonais. On se souvient de cette photo parue dans *Life Magazine* qui montrait une jeune femme tout sourire devant un crâne de soldat nippon, cadeau de son fiancé ! La spéciation appartient au jeu de langage dont le saut lexical fait passer d'un humain à un objet. Elle permet d'opérer une distanciation émotionnelle. Quelle aurait été la réaction de la même jeune femme recevant un crâne de soldat allemand en Pennsylvanie où l'allemand fut longtemps la seconde langue officielle.

Si la spéciation est un puissant mécanisme permettant d'éviter la rencontre avec autrui, elle n'est pas, à mon sens, le mécanisme essentiel. Pour avoir fréquenté de nombreux combattants sur différents théâtres d'opérations, j'ai rarement rencontré de racisme ou d'agressivité envers les populations locales. Certains pouvaient en exprimer, mais il s'agissait plutôt de circonstance de frustration que de pseudo spéciation. Généralement, on observe de l'indifférence, d'autant plus présente que les rencontres avec la population sont limitées, comme ce fut le cas en Afghanistan.

Dans *Violence*¹⁰, Randal Collins remarque que pour pouvoir passer à l'acte violent, il faut maintenir une distance émotionnelle. Ainsi il est plus facile d'attaquer quelqu'un de dos, sans voir son visage, ou encore de nuit. La distance émotionnelle se réduit quand le sujet rencontre chez sa victime quelque chose qui crée de l'affect. Or, pour qu'il y ait rencontre émotionnelle, il faut qu'il y ait reconnaissance, quelque chose qui fasse écho à soi. Pour pouvoir vivre en société, il faut être suffisamment conforme, c'est-à-dire se reconnaître dans son semblable. L'être humain a besoin de sentir du même dans l'autre. À cette condition il devient autrui.

9. *Partir à la guerre*, Paris, Calmann-Lévy, 2013.

10. *Violence: A Micro-Sociological Theory*, Princeton University Press, 2008.

En français, ce qui est autre désigne ce qui est différent ; autrui, s'il caractérise l'autre semblable, implique, probablement par son utilisation dans le champ lexical du religieux, un autre moi-même. L'autre, c'est l'autre être humain auquel je suis indifférent, alors qu'autrui s'inscrit déjà dans un rapport où il y a de l'émotion. Dès qu'il y a empathie, l'ombre d'autrui, l'autre, devient un autre moi-même. Son émotion devient mon émotion. Je peux faire du mal à l'autre. Le quotidien montre des exemples réguliers d'agressivité, sans qui encore une fois il y ait violence. C'est plus difficile, impossible peut-être, lorsqu'il s'agit d'autrui.

Dans les cas que j'ai évoqués, on peut observer un glissement brutal de l'autre vers autrui. Le sujet reconnaît dans sa victime une proximité, une « méméité » qui fait trauma. En tuant, il a tué une part identique à lui. L'identité est un terme ambigu en français. Elle désigne à la fois ce qui distingue, ce qui fonde l'individu dans sa psychologie, et ce qui est identique en logique (la relation d'identité). C'est l'identité qui traumatisé plutôt que l'acte violent lui-même.

¶ Les paradoxes du guerrier

Je n'ai pas encore évoqué le puissant moteur de la tragédie : la haine. C'est sans doute parce qu'elle fait basculer toute confrontation dans une autre dimension. L'exemple fondateur est Achille. Dans l'*Iliade*, il n'y a pas de manichéisme : le poète chante aussi bien les héros achéens que troyens et se désole de la mort de chacun. Achille affronte Hector parce qu'il a tué Patrocle. Jusqu'à la mise à mort, il n'a enfreint aucune coutume. Il le tue et la haine du fils de Pelée poursuit le fils de Priam. Achille commet alors l'irréparable en ne respectant pas le corps de son ennemi. Il l'attache à son char et parade autour des murailles de Troie. Il enfreint toutes les règles et les rites qui protègent un cadavre. C'est aussi un funeste avertissement : maintenant que l'inexpiable a été commis, la guerre ira jusqu'au bout, jusqu'à l'anéantissement de l'un des deux camps.

Un soldat me racontait qu'après la mort de l'un de ses camarades en opération, il aurait pu tuer des civils par haine. Mais il exprimait ce sentiment avec de la distance, le reliant à la colère qui l'avait alors envahi. Chez aucun de mes patients ayant infligé un jour la mort, je n'ai entendu de la haine. L'éprouver protège sans doute du trauma, parce qu'elle maintient l'adversaire à distance. Elle empêche toute tentative de compréhension ou d'empathie. La propagande ne s'y est pas trompée en la flattant ou en la promouvant. Mais comme l'illustre l'histoire d'Achille, la haine mène à l'*hybris*.

Il y a un paradoxe chez le guerrier : il doit avoir suffisamment d'empathie envers son adversaire pour comprendre ses intentions et

le combattre efficacement, mais ne pas trop développer cette empathie afin de maintenir une distance émotionnelle suffisante et être efficace au combat. La haine ou la spéciation de l'adversaire favorise l'agressivité du soldat, mais aussi son arrogance. Cela ne veut pas dire que la haine soit absente. Contrairement à ce que pense JC Gray, qui affirme que plus on se rapproche du front moins les soldats éprouvent de la haine¹¹, celle-ci est parfois présente, mais de façon ponctuelle.

Ce qui fait souffrir, et au-delà traumatiser, ce n'est pas d'avoir tué un être humain, mais quelqu'un qui partage avec soi une émotion, un autre soi-même envers lequel on ne ressent plus d'indifférence. Freud, déjà, avait noté que ce qui angoisse dans la mort, c'est la séparation, qui nous renvoie à une angoisse originelle de l'enfant qui fait pour la première fois cette expérience.

À l'exception de la personnalité perverse, les êtres humains éprouvent une aversion à faire souffrir autrui. Les professionnels de santé racontent que la première fois où ils doivent faire un geste douloureux est toujours compliquée ; puis l'habitude vient et ils finissent parfois par ne plus entendre la souffrance d'autrui. Il leur faut donc adopter une position à la fois distanciée mais pas trop. Il en va de même pour le combattant : il doit à la fois comprendre son adversaire, mais ne pas trop se laisser fasciner par lui.

Le dernier cas que j'ai exposé est intéressant pour cela. Il se construit sur la fiction de la responsabilité totale des malfaiteurs. Fiction parce qu'en dernier ressort, le policier n'a aucune idée de la motivation exacte de son adversaire. Néanmoins, il constitue cet autre comme un humain libre, conscient de ses actes, à son image. Il s'agit donc plus d'un duel que d'un combat. Au prix de ce nouveau jeu de langage, le policier échappe à l'écrasant poids de l'empathie.

Le paradoxe du combattant est de penser son adversaire comme un autre lui-même afin de l'affronter efficacement, mais, dans le même temps, de ne pas trop se laisser contaminer par l'empathie qui crée de la proximité émotionnelle. La solution à ce paradoxe est peut-être dans l'ébauche d'éthique opérée par ce policier : éviter la haine et admettre que l'adversaire a lui aussi choisi sa voie. Le célèbre texte de Jocho Yamamoto, *Hagakure*, s'ouvre sur un conseil étonnant : le secret du samouraï est de se penser comme déjà mort. La lecture classique est de considérer la voie du guerrier comme aboutissant au suicide. Il faudrait plutôt l'interpréter comme l'acceptation de la possibilité d'infliger la mort et de se la voir donner. ■

11. Cette affirmation entraînera une controverse avec Paul Fussel, notamment parce que le premier dit que les GI avaient considéré que l'arme atomique n'était pas honorable et les avait privés d'un vrai combat contre les Japonais. Il faut préciser que Gray a été en août 1945 officier de renseignement et Fussel lieutenant dans l'infanterie en Europe et qu'il s'apprétait à partir pour le Pacifique...

JACQUES BRÉLIVET

LE LIEN À LA VIOLENCE DES COMMANDOS MARINE

Dans l'imaginaire collectif, les « commandos » sont associés à beaucoup de fantasmes dont les plus caricaturaux en font volontiers des surhommes, plus aptes que quiconque à se confronter à la violence des combats les plus durs. Toute caricature possède un ancrage dans le réel et cette question de la violence ne leur est pas associée indûment. Psychologue clinicien auprès de la force des fusiliers marins et des commandos Marine pendant seize années, j'ai pu observer combien cette thématique de la violence leur est en définitive intimement liée à travers tout le spectre de leur existence professionnelle.

Un supplément d'identité

Que vient chercher un jeune homme qui se porte volontaire pour l'impitoyable stage commando ? On pourrait émettre l'hypothèse qu'il souhaite *in fine* la confrontation avec des missions potentiellement d'une extrême violence. Ou, à défaut que cela soit sa première attente, imaginer que cela fasse nécessairement partie des motivations indispensables à une bonne candidature pour une telle orientation. L'approche généralisée des motivations est un exercice périlleux car celles-ci sont bien sûr multiples d'un candidat à un autre, comme elles le sont aussi au sein de l'ensemble complexe d'investissements et d'aspirations personnels d'un même individu.

Or l'expérience montre que pour un jeune volontaire commando, la violence ne constitue pas un but mais un moyen. En effet, au cœur de motivations viables, une telle démarche s'inscrit nécessairement dans une quête identitaire. Et il arrive que cette dernière ne soit pas inconsciente. Quoi qu'il en soit, c'est bien parce que les commandos Marine sont destinés à des situations extrêmes qu'il est valorisant d'en faire partie. Car cela suppose un ensemble de sélections et de formations qui conduisent vers l'appartenance à une élite. Les jeunes candidats qui sont présélectionnés au service local de psychologie appliquée (SLPA) de Lorient déclarent non pas vouloir exercer le métier de commando, mais plutôt chercher à « devenir », à « être » commando Marine. Le port du béret vert offre ainsi un supplément d'identité qui puise sa substance dans une mythologie inextricablement liée à un idéal de force et de bravoure face au danger.

■ Quel profil ?

Y a-t-il un profil psychologique spécifique requis pour devenir commando Marine ? Si celui-ci existait, il comporterait logiquement une aptitude particulière de résistance et de résilience face aux violences du combat. En fait, il suffit de connaître les hommes d'un groupe d'action spécialisée (GAS) pour se rendre compte que ce n'est pas le cas. Certes les différentes strates de sélection qui jalonnent le parcours entre l'entrée dans la Marine et l'obtention du certificat commando créent nécessairement un filtrage propice à écarter des sujets vulnérables, y compris sur le plan psychologique. Pour autant, on a pu observer qu'une personnalité pathologique compensée pouvait franchir toutes les étapes de cette sélection – une personnalité pathologique n'est bien sûr en rien exclusive de la présence par ailleurs de grandes qualités...

Ce profil de personnalité spécifique initial n'existe donc pas, mais les qualités dont doivent faire preuve ceux qui réussissent le stage commando vont servir de socle pour recevoir d'autres ingrédients de ce qui conditionnera en mission leur valeur dite « morale ». Ces ingrédients sont bien connus par tous les régiments de combattants, dans les forces spéciales comme conventionnelles. Il s'agit principalement de la formation, vecteur d'assurance, de la qualité de l'encadrement, qui assure la confiance envers le commandement, et de la cohésion, qui décuple la force d'un groupe. Lorsqu'une unité parvient à exceller dans ces trois domaines, on conçoit facilement que les hommes qui la composent aient développé de grandes capacités à affronter les exigences du combat. Tous les commandos Marine ne sont donc pas hors norme. Ce qui rend hors norme un groupe commando est en quelque sorte l'existence d'un niveau plancher, d'un seuil élevé de qualités physiques et de capacité de mobilisation de ses ressources au-dessus duquel se situe chaque individualité.

■ Corps et âme

S'il n'existe pas un seul type physique chez les commandos Marine, tous doivent cependant présenter un point commun dans ce domaine : il leur faut disposer d'une bonne capacité à supporter la violence imposée à leur corps. Leur formation comme leurs missions l'exigent. Le stage commando constitue une expérience extrême en la matière. Les élèves commencent normalement les épreuves de sélection au top de leur condition physique et voient rapidement cette dernière se dégrader. Avec l'enchaînement des marches et des parcours, chacun souffre. La privation de sommeil et le froid continuels achèvent de

mettre à l'épreuve les postulants qui se déplacent à l'image de vieillards après une dizaine de jours de ce traitement spécial. Certains jeunes engagés venus avec l'idée de devenir avant tout des sportifs de haut niveau ne tolèrent pas la pratique d'épreuves physiques en étant diminués par les tendinites, les ampoules et autres désagréments qui donnent le sentiment d'abîmer (temporairement) son corps. Ceux qui d'emblée ont pleinement intégré la dimension rustique et combattante de leur futur métier vivront cette violence faite au corps comme le cheminement naturel pour intégrer l'élite briguée.

Par la suite, ils resteront évidemment exposés aux risques de l'entraînement et des missions. Si l'on pense spontanément aux accidents ou aux conséquences des combats, on perçoit plus rarement une autre forme de risque plus insidieuse : les dégradations physiques d'usure qui parfois entament progressivement mais définitivement le corps. Ce sont le dos ou les genoux qui se détériorent le plus fréquemment sous l'effet répété du poids très élevé de l'équipement individuel. La passion pour leur spécialité associée à cette sorte de tolérance vis-à-vis des violences imposées au corps conduit alors certains commandos à faire le choix déraisonnable du métier contre celui de la santé. Au beau milieu de ce dilemme, l'un d'entre eux me rétorqua que vouloir devenir commando Marine n'était en soi de toute façon pas raisonnable.

Défenses

À l'instar des motivations, les défenses psychiques des commandos Marine ne forment évidemment pas un ensemble parfaitement homogène, aux frontières bien tracées et ne souffrant pas d'exception. Cependant, l'expérience des trajectoires individuelles et la connaissance de leur culture d'unité permettent d'identifier la dénégation comme mode préférentiel de défense psychique face à l'adversité. Les formules clamant « jamais froid, jamais faim, jamais mal » ou affirmant que « la douleur est une information » illustrent, mais aussi façonnent pour une part le rapport à la souffrance. Avec humour, la psychologie individuelle est volontiers réduite à un organe qui pourra être soigné par de la « Moraline » ou du « Motivex », médicaments imaginaires dont seul l'instructeur commando maîtrise parfaitement les indications. S'appuyant sur « un muscle et deux cerveaux », désignant respectivement sa tête et ses deux biceps, le fusilier marin commando fait mine de penser qu'il est infaillible psychologiquement. Tous les adages d'un milieu professionnel sont éclairants si l'on veut bien les entendre avec la distance nécessaire.

Rarement une posture. Cette façon d'aborder la souffrance ou la difficulté fonctionne plutôt comme une sorte de prescription sociale pour faire face aux exigences de la vie de commando. Ce mode de défense psychique est efficace dans une certaine mesure. Cependant, il présente l'inconvénient potentiel de se retourner contre le sujet qui parvient aux limites de ce qu'il peut supporter psychologiquement. Quand un combattant est en grande souffrance, nier à tout prix celle-ci ne fera que l'enfermer dans une répétition ou une inertie pathogènes. Il convient alors de faire appel à d'autres modes de réaction face aux difficultés, ce que certains font spontanément alors que d'autres peinent à délaisser un mode de défense qui leur avait bien réussi par le passé. Ici, l'aide du psychologue peut être déterminante dans la trajectoire du sujet.

Perméabilité

Déployés sur un théâtre d'opérations, les commandos Marine n'échappent bien sûr pas aux risques psycho traumatiques. Il n'existe cependant aucune étude qui montre une plus faible ou une plus forte prévalence d'état de stress post traumatique (ESPT) chez cette population par rapport à d'autres unités de combat. Si l'on veut bien ne pas réduire la souffrance du combattant au seul périmètre du syndrome post traumatique, il est intéressant d'analyser où peuvent se situer les points de sensibilité.

En opération, on peut notamment observer l'accroissement soudain d'une perméabilité psychique aux violences de la guerre lorsque celles-ci sont perçues sans le prisme du professionnel en action. Par exemple, le cas du regard porté sur les exactions commises par l'adversaire à l'encontre de civils une fois l'action offensive terminée. Le temps n'étant alors plus celui de l'urgence et des pensées tactiques, le commando devient plus vulnérable aux horreurs des combats qui heurtent forcément les valeurs du citoyen français qu'il est.

Le contre-emploi, du moins ce qui est vécu comme tel, peut se révéler réellement pénible pour des combattants pourtant préparés à affronter un niveau de difficultés *a priori* bien supérieur. Citons l'exemple de ce groupe de commandos mécontents d'avoir été employés de jour avec des déplacements en véhicules blindés alors qu'ils estimaient que le théâtre d'opérations justifiait des infiltrations pédestres nocturnes où ils auraient été plus efficaces. Ils n'ignoraient bien sûr pas que le danger eût été plus grand, mais une logique plus offensive, de « chasseur », leur paraissait plus adaptée à leurs compétences et plus conforme à leur identité.

Il peut aussi être psychologiquement difficile de ne pas pouvoir

aller au bout de son action. Je pense à ce tireur de haute précision (THP) qui, au terme d'une opération extérieure de six mois, vivait douloureusement le fait de ne pas avoir pu faire usage de son arme. Une interprétation hâtive et caricaturale de ce vécu pourrait faire craindre chez le quidam, un fou de la gâchette, un militaire sanguinaire... Je n'ai jamais croisé un seul commando Marine se situant dans ce registre grossier au cours des nombreuses années passées à leur service. L'écoute de ce THP révélait bien au contraire la subjectivité d'un professionnel ayant besoin de concrétiser son action pour avoir sa place dans un conflit meurtrier pour nos soldats et pour qu'ainsi prennent sens tous les efforts consentis au cours de son long parcours de formation et de ses nombreux mois d'éloignement familial.

■ De retour

Le retour en famille après mission ne constitue pas nécessairement l'épisode de bonheur inconditionnel que l'on imagine *a priori*. C'est parfois même un moment vécu très violemment sur le plan affectif par le combattant comme par sa compagne. Quand le militaire a accumulé plusieurs mois d'intenses tensions psychologiques, celles-ci ne disparaissent pas d'un coup, rendant les retrouvailles risquées sur le plan relationnel durant quelques jours voire quelques semaines. Car, de son côté, le conjoint peut avoir aussi accumulé beaucoup de frustrations. Et pour être plus précis, ce ne sont pas les retrouvailles en elles-mêmes mais plutôt le retour en famille dans la durée qui peut être le terrain de vives tensions, parfois destructrices pour le couple. En effet, passée l'euphorie du retour au foyer, vient le temps du quotidien qui sera perçu comme d'autant plus décevant qu'il aura été idéalisé de part et d'autre.

Ce qui frappe dans le cas des commandos Marine, c'est finalement le décalage potentiel entre leur capacité à réaliser des opérations générant une énorme pression psychologique et la difficulté parfois à gérer dans la foulée celle de la réintégration du foyer. En d'autres termes, ce n'est pas parce que l'on est capable de mener un assaut très périlleux avec un impressionnant sang-froid que l'on sera en mesure, une fois rentré à la maison, de faire apprendre sa poésie à son fils sans sortir de ses gonds.

■ Psychothérapies

La confrontation aux violences de la guerre peut blesser sévèrement le psychisme de tous ceux qui en sont témoins, victimes ou acteurs. Eu égard à leurs missions, les commandos Marine constituent

objectivement une population à risque sur le plan des troubles post traumatisques. Afin de prendre en compte ces risques avec un maximum d'efficience, le SLPA Lorient met en œuvre un dispositif de suivi psychologique spécifiquement conçu pour ces combattants.

Le principal enjeu est en définitive celui de l'accessibilité à une démarche psychothérapique. Pour différentes raisons évoquées précédemment, de multiples écueils jalonnent le cheminement d'un commando vers le bureau d'un psychologue. Censé incarner un idéal de force, ce combattant en souffrance peut ressentir comme une intime contradiction le fait de dire sa fragilité.

Ce dispositif s'articule en trois temps : celui de l'information, celui du retour de mission et, enfin, celui du long terme. Le temps de l'information repose sur une série d'actions de sensibilisation aux risques psycho traumatisques, essentiellement par le biais de conférences intégrées aux différentes formations des fusiliers marins. Le but de ces démarches vise à battre en brèche le triste cliché selon lequel le traumatisme psychique serait l'apanage des « faibles » pour lui donner dans les mentalités sa véritable place de risque professionnel. La deuxième phase clé du dispositif est celle des bilans post-opérationnels. Il s'agit d'entretiens psychologiques programmés au retour des missions où les commandos ont été confrontés à un ou des événements dits potentiellement traumatisques. C'est l'exposition à un événement qui crée l'indication de ces bilans psychologiques individuels auxquels tous les membres d'un détachement sont conviés, sans distinction de grades ou de fonctions. Garantie est donnée à chacun que rien ne sortira du cadre de l'entretien clinique sans son consentement. La vocation de cette démarche est d'optimiser réellement les chances qu'un combattant s'autorise à confier à un spécialiste ses difficultés psychologiques le cas échéant. Le dernier temps du suivi réside dans une offre de consultations psychologiques permanente et de proximité. Ces deux dimensions sont aux fondements de l'efficacité de ce dispositif global de suivi.

Autrefois réticents, on peut affirmer qu'aujourd'hui les commandos Marine ont bien intégré dans leur environnement professionnel la place des psychologues marins. En augmentant la précocité des prises en charge psychologiques, on améliore le pronostic d'évolution d'un syndrome post traumatisique. La totale confidentialité des bilans post opérationnels et des consultations psychologiques permet dans un premier temps aux commandos de s'ouvrir au spécialiste sans crainte que la situation ne leur échappe, notamment en termes d'incidences sur leur aptitude. Dans un second temps, une fois inscrit dans une relation de confiance et en ayant avancé dans le processus psychothérapique, il devient possible pour le sujet de porter certaines données

à la connaissance du médecin, voire même de son commandant. Initialement inconcevable, cette communication à son autorité d'une situation personnelle critique, nécessitant par exemple une pause opérationnelle, est habituellement vécue comme un soulagement. Bien que cela soit paradoxal, l'expérience démontre que cette garantie de confidentialité augmente les signalements « spontanés » de difficultés individuelles au service médical et au commandement.

Nombre de demandes personnelles de prises en charge psychologiques surviennent dans des moments de transition institutionnelle, le plus souvent quand le sujet connaît une sortie de groupe au sens le plus large. Il peut s'agir d'un changement du groupe de commando (GAS) avec lequel on a vécu des moments critiques que l'on pense difficilement partageables. Mais cela s'observe tout autant lors d'un changement d'affectation hors commando ou même d'un départ de la Marine. On mesure ainsi à quel point le groupe possède un effet contenant pour les commandos Marine souffrant d'un traumatisme psychique. Le besoin de reconnaissance se fait alors plus avide que jamais, et ce d'autant plus que la violence vécue aura été importante.

■ Fil rouge

Comme un fil rouge, la question de la violence imprègne directement ou indirectement, consciemment ou inconsciemment, la vie des commandos Marine au cours des différentes étapes de leur évolution professionnelle. De leur capacité à franchir chacune de ces étapes dépendra leur réussite, mais aussi leur épanouissement bien au-delà de la sphère institutionnelle. Ce qu'ils sont amenés à accomplir dans le cadre de leurs missions justifie pleinement l'aura qui est la leur. Toutefois, le regard du psychologue, s'attachant par définition à rester aussi bienveillant que dénué d'idéalisation, ne peut conclure à l'existence d'indispensables prérequis psychiques hors du commun pour intégrer cette composante marine des forces spéciales. C'est bien l'univers des commandos Marine dans son ensemble, en tant que vecteur de compétences mais aussi d'identité, qui constitue l'espace de conjugaison des qualités et de la volonté nécessaires pour appartenir à cette élite. Une élite finalement faite d'hommes « normaux » incarnant des professionnels d'exception. ■

YOHANN DOUADY

« MESSIEURS LES INSURGÉS, TIREZ LES PREMIERS ! »

Cet article aborde la question des règles d'engagement (*Rules of engagement* ou *ROE*) vue du soldat engagé en opération extérieure. Il n'y est jamais explicitement question de « violence », au sens où l'envisage plus généralement ce numéro. Et pourtant ! Entre les lignes, le lecteur pourra mesurer la violence du sentiment d'impuissance ressenti par le combattant qui, mettant sa vie en jeu, s'estime pris dans un filet de contraintes réduisant sa liberté d'action. Certes ces règles, déclinaisons directes du droit des conflits ou expressions des limites fixées par le politique, sont indispensables à l'engagement de nos armées ; leur interprétation est en outre essentiellement affaire de commandement, lequel doit savoir en comprendre l'essence profonde pour les adapter au mieux au contexte plutôt que d'y avoir recours comme on consulterait le code la route ou un livre de recettes. Pour autant, force est de constater qu'elles demeurent profondément impopulaires dans une troupe qui les envisage d'abord comme autant de possibles ruses de guerre offertes à un adversaire qui s'autorise, pour sa part, les transgressions les plus extrêmes. C'est essentiellement cette asymétrie qu'évoque le sergent-chef Yohann Douady à partir de sa solide expérience du combat : un cri d'alarme, probablement partagé par nombre de ses camarades, qui dénonce le risque d'une paralysie par excès et complexité de règles.

La rédaction

Si on se fie aux chiffres officiels, les forces armées françaises sont intervenues à deux cent vingt-huit reprises entre 1962 et 2011. Chaque projection est unique, chaque territoire spécifique et les conditions d'engagement différentes. Un soldat de l'opération Barkhane, au Mali, n'aura pas les mêmes missions, les mêmes contraintes ou les mêmes attentes qu'un de ses camarades projeté en République centrafricaine dans le cadre de la mission Sangaris. Les pays varient, de même que les populations, les religions, les cultures, les modes de vie et, bien sûr, les belligérants. Pourtant, ce sont bien les mêmes soldats français qui vont traîner leurs guêtres un peu partout sur la planète afin d'aider à résoudre ces crises ou à pacifier ces pays en exposant leurs vies, en donnant corps aux décisions politiques françaises et en se faisant le relais de la parole de la France.

Quel que le soit le pays dans lequel il est projeté, le soldat français doit obéir au droit français ainsi qu'aux lois du territoire sur lequel il est déployé. Pour cela, un document d'une soixantaine de pages, mis à jour en juin 2014 par le Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations (CICDE), revient sur les principaux usages qui peuvent être faits de la force. Il définit les règles d'engagement comme ayant « pour vocation essentielle de définir, pour une mission donnée, les principes de l'usage de la force, au-delà de la légitime défense, par les unités engagées dans une opération extérieure ». Au fur et à mesure de l'avancée de ma carrière, j'ai pu constater une évolution de

ces règles. Et alors qu'elles sont faites pour protéger nos soldats sur le plan juridique, elles ont continuellement compliqué leur tâche. Elles sont, à l'instar des technologies de pointe développées pour améliorer l'avantage de nos forces dans les combats (et qui peuvent se révéler de formidables Judas), pointilleuses et ciblées.

Les règles d'engagement opérationnel (ROE) doivent toutes être assimilées par le soldat avant qu'il puisse être déployé. « Si nécessaire, nous avons des officiers-juristes sur le territoire pour vous aider », me dira-t-on. Mais j'ai beau chercher, je ne me souviens pas d'en avoir vu un près de moi lorsque je me suis fait tirer dessus. De plus, la complexité des théâtres sur lesquels nous sommes engagés tend à donner un avantage certain à la confusion. En Afghanistan, comme mon régiment le vivra plus tard au Mali avec d'autres acteurs, nous avons dû parfois composer avec des alliés bien particuliers, qui n'étaient autres que d'anciens talibans recrutés par des sociétés militaires privées locales ou d'anciens seigneurs de guerre ayant décidé de se refaire une virginité chèrement monnayée. En outre, les insurgés n'hésitaient pas à utiliser nos règles d'engagement à leur avantage, par exemple en protégeant leurs combattants derrière des enfants.

En tant que subordonné sur le terrain, je ne conteste nullement l'existence de règles d'engagement, mais je m'interroge sur les raisons qui doivent pousser un colonel à prendre conseil auprès d'un juriste, ou celles pour lesquelles un jeune officier doit demander une autorisation de tir à une autorité parfois positionnée à plusieurs centaines de kilomètres alors que ses hommes sont sous le feu ennemi. D'autant plus que les principes de précaution médiatiques et juridiques qui guident aujourd'hui les opérations sur le terrain ne peuvent exister qu'au détriment des opérations elles-mêmes et tendent à mettre en danger les soldats en même temps qu'ils les déresponsabilisent. Les règles d'engagement ne datent pas d'hier. Rappelons par exemple que, déjà durant la Seconde Guerre mondiale, les soldats alliés ne devaient s'en prendre ni aux populations civiles ni aux édifices religieux et devaient faire respecter les droits de la Croix-Rouge dans les camps de prisonniers. Mais la manière d'appliquer ces règles a changé. C'est à se demander si désormais, sur le terrain, nous ne devons pas finalement laisser l'initiative aux insurgés.

Je me suis engagé en 2001 pour rejoindre le 2^e régiment d'infanterie de marine (RIMA). Je pensais alors, à travers les livres de Saint-Exupéry, de Lartéguy ou de Bergot, que le devoir militaire était parsemé de contraintes, mais que l'honneur des combats était bien plus grand, qu'il existait une sorte de « code du combattant » que celui-ci appliquait intuitivement pour distinguer ce qu'il était possible de faire dans une guerre afin de ne pas perdre toute humanité et de se

comporter avec honneur. Ce « code du combattant » s'est épaisse au fil des ans pour se transformer en une sorte de *vade-mecum* juridique officiel qu'il conviendrait d'apprendre ou de relire avant chaque départ en opération afin de ne pas se retrouver en porte-à-faux avec la loi.

Durant notre formation initiale, mes camarades et moi avions reçu une instruction sur le droit des conflits armés découlant directement de la Convention de Genève de 1949, qui fixe les lois générales dans un engagement armé, notamment en ce qui concerne les blessés ou les prisonniers de guerre, mais aussi les civils, leurs biens ou leurs édifices historiques et religieux... Je dois reconnaître que le concept des règles d'engagement m'était inconnu lors de mon premier déploiement en Bosnie-Herzégovine en 2002. Simple soldat, j'avais surtout été sensibilisé à la notion de légitime défense. Peut-être parce que nous avions plus une mission de « stabilisation » qu'un rôle de force d'interposition ; les tensions en ex-Yougoslavie, à l'exception du Kosovo, s'étaient largement apaisées depuis dix ans. À notre retour des Balkans, j'ai appris que notre compagnie serait bientôt engagée en République de Côte d'Ivoire (RCI) avec l'ensemble du régiment. Comme mes camarades, je deviendrais alors ce que le colonel Michel Goya appellerait plus tard « un soldat moderne : un nomade qui mène une guerre mondiale en miettes sautant en quelques mois d'une zone de crise à l'autre »¹.

C'est avec la Côte d'Ivoire que j'ai commencé à approcher concrètement ce qu'évoquait le colonel Goya. L'ennemi désigné était multiple : rebelles, partisans ou affiliés de partis tels que le Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest (MPIGO), le Mouvement pour la justice et la paix (MJP) et le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI) qui se regroupèrent pour donner naissance aux Forces armées des forces nouvelles (FAFN) et qui continuèrent à s'opposer aux forces loyalistes, les Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI). Plutôt que des règles d'engagement, nous avions plutôt des règles de non-engagement. Nous devions aider à stabiliser le pays, en prenant garde de ne provoquer aucune des deux forces en présence – ce qui, d'une certaine manière, entraîna des drames comme ceux de Bouaké ou de l'hôtel Ivoire.

Puis, quelques années après, ce fut l'Afghanistan, de décembre 2010 à juin 2011. Les règles d'engagement se densifièrent et se complexifièrent encore. J'ai pu constater sur ce territoire que les insurgés savaient les utiliser à leur avantage, tout comme la Convention de Genève, en particulier la règle consistant à ne jamais prendre pour

1. Article publié le 28 octobre 2012 sur le blog « La Voie de l'épée ».

cible un civil désarmé (quand bien même ce civil serait un taleb venant de se débarrasser de son arme). Dans mon ouvrage *D'une guerre à l'autre*², j'ai évoqué la prise à partie de nos forces par des tirs de mortier et la manière dont l'ennemi savait s'entourer de civils, y compris d'enfants, pour transformer une position de tir en une position invulnérable.

J'écrivais notamment : « Après avoir cru qu'il s'agissait de tirs de roquettes, nous comprîmes qu'il s'agissait en fait d'un mortier de 82 mm qui tirait plus ou moins au hasard depuis une distance de trois kilomètres — bien trop loin pour nos armes ou pour les Milan. L'origine des tirs fut relayée à l'adjudant-chef Duke, qui la communiqua à son tour aux opérateurs du drone Predator qui survolait la zone depuis quelques minutes. Sur l'écran de son Rover, l'adjudant-chef Duke fut incapable de distinguer quoi que ce soit dans la cour du *compound* suspecté d'être à l'origine des tirs, sinon plusieurs adultes entourés d'une douzaine d'enfants. Après plusieurs départs de coups, les adultes avaient sans doute dissimulé le mortier dans une cave ou dans une cache, en gardant les enfants autour d'eux en guise d'assurance vie : tant qu'ils disposeraient d'un bouclier d'enfants, le Predator, ou n'importe quel autre appareil de la coalition, serait dans l'incapacité d'ouvrir le feu. Nous n'avions plus qu'à serrer les fesses, en espérant que les insurgés continueraient à arroser au hasard lorsqu'ils s'attelleraient de nouveau à la tâche et que nous ne prendrions aucun obus en pleine gueule. »

Un mois plus tard, après un nouvel accrochage, une scène quasi identique se reproduisit : « Rouge 30 fut sévèrement accroché par des tirs croisés que l'adjudant-chef Duke put observer sur l'écran de son Rover via la liaison vidéo retransmise par un Predator. Il pouvait parfaitement distinguer trois insurgés armés d'AK -47 et de PKM, mais il ne put faire tirer de missile Hellfire par le Predator en raison des enfants qui avaient été rassemblés à côté des insurgés pour leur servir de bouclier. »

Et que dire des mosquées, que nous ne pouvions bien sûr pas approcher ? Nous ne fûmes jamais pris à partie depuis l'un de ces bâtiments religieux de la vallée de Tagab, mais nous les surveillions avec assiduité lors de nos longues missions. En effet, connaissant les règles d'engagement des armées de l'OTAN, les insurgés pouvaient très bien se servir de ces endroits pour cacher du matériel ou de l'armement. En tout cas, nous en avions la forte conviction.

Le 2^e RIMA fut ensuite engagé au Mali, dans l'opération Serval. Il fallait reconquérir un territoire, libérer les villes et traquer les djihadistes dans leurs repaires des montagnes désertiques, ce qui fut

2. Yohann Douady, *D'une guerre à l'autre. De la Côte d'Ivoire à l'Afghanistan avec le 2^e RIMA*, Paris, Nimrod, 2012.

fait. Aujourd’hui, avec la mission Barkhane, les règles d’engagement ont encore évolué. Il s’agit désormais d’interdire à l’ennemi un retour sur d’anciennes positions et de l’empêcher de reprendre pied. C’est clairement une mission de contrôle de zone devant prévenir toute reprise d’activité terroriste et permettre d’apporter notre aide à l’armée malienne, mais en aucun cas une action offensive comme cela l’avait été auparavant. En conséquence, les règles d’engagement et d’ouverture du feu ne peuvent plus être les mêmes.

Mais que ce soit en Côte d’Ivoire, en Afghanistan, au Mali ou ailleurs, le soldat est aujourd’hui confronté à un défi de taille : identifier son ennemi. S’agit-il d’un soldat ou d’un partisan des FAFN ou des FANCI ? Ce civil est-il un simple paysan ou un redoutable taleb ? Ce Touareg du MLNA a-t-il réellement coupé les ponts avec les djihadistes du désert ? Cette difficulté à identifier l’ennemi est une fois encore le point clé auquel mes camarades en partance pour Barkhane ont été fortement sensibilisés. Ils ont reçu pour consigne de faire très attention aux groupements armés parfois constitués d’anciens ennemis qui ont pu prendre part à l’action des forces de sécurité malienennes et qui ne seraient pas toujours agressifs envers nous. Ces combattants sont cependant habillés en tenues locales, armés comme les terroristes et susceptibles à tout moment de retourner leur veste (parfois en la piégeant). Afin de simplifier les choses en matière d’identification de l’ennemi, les règles d’engagement stipulent de manière schématique que l’ennemi doit vous tirer dessus. Ce qui revient, en d’autres termes, à lui laisser l’initiative.

En d’autres temps, le comte d’Anterroche, après s’être découvert pour saluer son ennemi, s’était exclamé : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! » En dehors des règles de courtoisie de l’époque, il avait vu dans cette action le moyen de bénéficier d’un avantage stratégique : rapprocher ses troupes de celles de l’adversaire et libérer une salve encore plus destructrice. Aujourd’hui, alors que l’on pourrait édicter cette apostrophe comme règle d’engagement, il n’est plus question de courtoisie ou d’avantage stratégique, mais de règles juridiques. En effet, l’ennemi contemporain ne porte pas toujours d’uniforme, il peut être armé ou non, il peut être un adulte ou un enfant et, surtout, il ne respecte pas les Conventions de Genève...

Face à cet ennemi protéiforme et anonyme, il n’y a malheureusement pas grand-chose à faire sinon attendre de se faire tirer dessus pour s’assurer de ses intentions belliqueuses. Et malheur au soldat occidental qui, sous l’effet de la peur, de la fatigue, ou par simple volonté d’assurer sa sécurité avant qu’il ne soit trop tard, commettrait l’erreur d’enfreindre les règles d’engagement car un ennemi désarmé, ou même armé d’un simple téléphone mobile pourtant destiné à

guider des tirs de mortier, n'est plus un ennemi au regard de la loi ou de la pression médiatique, mais une simple victime collatérale potentielle.

Cette règle vaut d'ailleurs pour le soldat comme pour le général. De nombreux ouvrages publiés ces dernières années reviennent sur le poids de ces règles d'engagement et les risques médiatiques, judiciaires ou létaux qu'elles font courir à ceux qui doivent les appliquer. Parmi les livres les plus récents, celui du général Barrera³ rappelle les conditions de l'opération Serval et évoque la destruction d'un bâtiment du centre-ville occupé par des djihadistes : « Au PC, personne n'a oublié la polémique lancée par un journaliste après le tir de l'hélicoptère le 10 contre les terroristes retranchés dans le commissariat. Il avait trop vite annoncé des pertes cachées contre la population en s'appuyant sur la découverte des débris humains du kamikaze au pied du bâtiment. Une seconde fois, mon officier de liaison du GAM se tourne vers moi pour avoir l'autorisation de tir. Il faut décider vite. L'ennemi est localisé, mais il peut s'enfuir et prendre à revers nos fantassins qui se rapprochent, ou tout simplement les attendre pour en tuer le maximum pendant l'assaut qu'ils ne manqueront pas de donner. Ils ont commencé à poser des charges explosives pour piéger les abords et se faire sauter en kamikaze. Nous retrouverons les ceintures et les fils prêts à l'emploi. Tous ont compris l'alternative : tirer un missile lourd en ville ou y aller à la baïonnette avec, à chaque fois, des risques certains. [...] Ma décision est prise et je l'assumerai. Il faut détruire l'ennemi par les feux, ne pas exposer inutilement nos hommes. »

En prenant sa décision, le général Barrera avait bien sûr à l'esprit le cadre des règles d'engagement qu'il devait respecter. Mais il savait aussi que ces règles pouvaient mettre en danger la vie de ses hommes. Peut-être avait-il même consulté un conseiller juridique... Le magazine *L'Express* a en effet publié le 12 juin 2015 sur son site Internet un article intitulé « Mali, une juriste en treillis pour conseiller les troupes françaises à Gao ». Et la juriste d'expliquer : « Pendant une opération, je peux être consultée en temps réel. Le colonel peut me faire venir en salle d'opérations et me dire : "Voilà, il y a ça face à une patrouille à tel endroit. Ils sont en mesure de faire ça, ça ou ça... Qu'est-ce qu'on a le droit de faire ?". »

Les règles d'engagement valent pour un colonel ou pour un général comme pour un jeune officier, un sous-officier ou un soldat. Mais si le général planifie ses opérations et possède du temps pour articuler sa mission en incluant les ROE, le soldat n'en a que peu pour les appliquer

3. Bernard Barrera, *Opération Serval. Notes de guerre. Mali 2013*, Paris, Le Seuil, 2015.

quand il est au contact. Alors qu'il lui faut penser à sauver sa vie ou celle de ses camarades, il doit avoir à l'esprit le respect de ces règles qui varient d'un théâtre à l'autre, d'une mission à l'autre, ou même d'un allié à l'autre. Le Navy SEAL Marcus Luttrell indique ainsi : « Du point de vue du combattant américain, qu'il s'agisse d'un Ranger, d'un SEAL, d'un Béret vert, ou d'un soldat de n'importe quelle autre unité, ces règles d'engagement représentent une sérieuse énigme. Nous comprenons qu'il faille leur obéir puisqu'elles obéissent aux lois du pays que nous avons juré de servir. Mais elles représentent un véritable danger pour nous ; elles minent notre confiance sur le champ de bataille dans notre lutte contre le terrorisme mondial. Pire encore, elles nous inquiètent, nous démobilisent et, parfois, nous rendent hésitants⁴. »

Le commandant Scheffler, pilote de Mirage 2000D en Afghanistan, note : « La partie la plus ardue concerne évidemment la parfaite compréhension de nos règles d'engagement. En l'air, nous les appliquerons à la lettre. Elles sont notre "couverture" juridique. Chaque pays a ses spécificités et il n'est pas question d'y déroger. Heureusement, nos ROE ont évolué depuis 2006. En cette fin d'année 2010, elles collent un peu mieux aux réalités du terrain. Afin de gagner en réactivité, et sous certaines conditions, nous pouvons délivrer notre armement à la seule demande du JTAC, sans attendre l'autorisation d'une autorité supérieure française. L'intégralité des dialogues radio est enregistrée sur un "média" pouvant servir si nécessaire de "pièce à conviction". On peut être certain qu'en cas de souci nous serons attendus de pied ferme au retour du vol pour nous expliquer. Dans l'armée de l'air, tous les tirs sont analysés point par point par la chaîne de commandement au CPCO à Paris. Preuve supplémentaire de l'importance des règles en vigueur, tout équipage arrivant sur le théâtre est soumis à un test écrit qui sanctionne leur bonne assimilation. Ces restrictions nationales, même si elles reflètent la politique extérieure du pays, déforment et desservent la vision de l'arme aérienne et dégradent la confiance de nos alliés. Si la France édicte des règles d'engagement parmi les plus contraignantes, elle n'est toutefois pas la seule, et les JTAC doivent sans cesse jongler avec les limitations des différentes nations de la coalition⁵. » Ainsi, la technologie devant permettre au pilote de pouvoir placer la bombe larguée au plus près des ennemis peut aussi servir à le « surveiller » afin de vérifier s'il a correctement fait son travail avec en plus l'effet du stress. Rappelons que nos pilotes, parmi les meilleurs au monde, sont formés pendant des années, sont officiers de surcroît, qu'ils ont

4. Marcus Luttrell, *Le Survivant*, Paris, Nimrod, 2013.

5. Marc Scheffler, *La Guerre vue du ciel*, Paris, Nimrod, 2013.

entre leurs mains des appareils à plusieurs dizaines de millions d'euros pièce et qu'ils entendent parfois à la radio les gars au sol hurler qu'ils se font accrocher.

Les règles d'engagement variant d'un pays à l'autre, les Anglais n'ont pas toujours gardé un bon souvenir des pilotes français qui assuraient leur soutien en Afghanistan. Après que l'un deux a refusé d'effectuer une frappe pour secourir une section anglaise prise sous le feu, le JTAC anglais Paul Grahame écrivait dans ses mémoires : « J'allais me coucher en maudissant les pilotes français et en me demandant comment diable nous allions pouvoir pulvériser ce bunker⁶. » Le commandant Scheffler partage ce ressentiment : « De 2006 à 2012, les règles d'engagement françaises feront l'objet de modifications constantes, tantôt plus permissives, tantôt restrictives. Des gesticulations permanentes qui engendreront l'incompréhension et la méfiance chez nos alliés. »

Le pilote d'hélicoptère Apache Ed Macy, quant à lui, souligne le nombre de paramètres qu'il lui fallait prendre en compte pour n'importe quelle mission, en plus de la complexité propre au combat : « Nous devions identifier tous les indicatifs de ces appareils dès l'instant où ils établissaient un contact radio, connaître les règles d'engagement spécifiques de leur pays, le type de munitions qu'ils emportaient ainsi que les distances de sécurité que nous devions respecter pour éviter d'être touchés par un éclat de leur frappe⁷. »

Parfois même, ces règles d'engagement sont parfaitement assimilées par l'ennemi. Alors qu'il s'apprête à ouvrir le feu sur des talibans en fuite qui viennent de monter une embuscade contre des soldats anglais, le pilote Ed Macy indique : « Puis je remarquai un RPG et une AK-47 à quinze mètres derrière eux, sur le sol, tout près du fossé. Ils avaient dû les jeter en entendant nos rotors. Ils connaissaient donc nos règles d'engagement. » En se débarrassant de leurs armes, les talibans étaient redevenus de simples civils qu'il fallait ne pas inquiéter. Une situation également vécue par le commandant Scheffler : « Les insurgés savent s'adapter rapidement aux modes d'action et connaissent dans les grandes lignes les règles d'engagement auxquelles se contraint elle-même la coalition. Les combats deviennent chaque jour plus meurtriers. »

En Irak, puisqu'il était interdit de pénétrer dans les mosquées, celles-ci servaient de caches d'armes pour les insurgés. Lors d'une offensive dans la ville de Fallouja, le sergent américain Bellavia entra dans l'enceinte de l'une d'elles, mais il n'osa jamais en franchir le seuil : « La section pénètre dans l'enceinte et y trouve tout un stock d'armes, d'équipements et de munitions. Nous progressons dans

6. Paul Grahame, *Appui-feu en Afghanistan*, Paris, Nimrod, 2011.

7. Ed Macy, *Apache*, Paris, Nimrod, 2011.

la cour au milieu de piles d'obus de mortier, de RPG, de caisses de munitions ou d'explosifs. Si nous tombons dans une embuscade, ce sera là la seule couverture dont nous pourrons bénéficier. Nous sécurisons la cour et trouvons encore du matériel, y compris des équipements radio et du matériel américain. En raison de nos règles d'engagement, nous ne sommes pas autorisés à pénétrer à l'intérieur de la mosquée elle-même. Cela offenserait les sensibilités irakiennes puisque nous ne sommes que de pauvres chrétiens impurs. Nous ne voudrions certainement pas commettre cet impair⁸. »

Enfin, dans un autre ouvrage, le Navy SEAL Marcus Luttrell revient encore une fois sur ces fameuses règles d'engagement qu'il tient pour responsables de la mort de plusieurs de ses camarades en Afghanistan : « Je comprends bien qu'il fallait nous assurer que chaque personne tuée sur le champ de bataille l'était pour une bonne raison — une raison renforçant la légitimité du gouvernement et nous assurant le soutien des Irakiens, sans pour autant nourrir les efforts de l'insurrection. Faire la guerre dans un environnement insurrectionnel n'a rien d'évident, pour les autorités comme pour les hommes sur le terrain, mais, dans le feu de l'action, je ne comprenais jamais pourquoi notre jugement d'opérateur aguerri passait toujours après les mises en garde des juristes. Bien sûr, ce qui se déroule sur le champ de bataille peut avoir des répercussions politiques, mais tout cela n'était alors pour moi qu'un tissu d'inepties. Nos règles d'engagement changeaient sans cesse et nous n'avions pas d'autre choix que de nous ajuster à elles, en fonction de nos missions et de la situation. Certaines décisions devraient pourtant être laissées à l'appréciation des soldats expérimentés sur le terrain. Peut-on croire réellement qu'un homme avec un foulard noir enroulé autour de la tête et un fusil dans le dos, au guidon d'une moto fonçant vers un champ de bataille, est à la recherche d'un salon de coiffure ? Et pourtant, les juristes semblaient toujours vouloir laisser le bénéfice du doute à de tels individus. De ce fait, nous ne pouvions pas toujours engager l'ennemi comme nous l'aurions souhaité. Nous ne pouvions pas nous en prendre aux mosquées ou aux hôpitaux, par exemple, si nombreux que soient les insurgés à s'y être retranchés et à nous prendre pour cible depuis les minarets ou les salles d'urgence. Je ne voyais qu'une seule solution pour que tout le monde soit sur la même longueur d'onde. Il fallait que nous amenions un juriste avec nous sur le toit et que nous le laissions goûter la sensation de risquer sa peau pour voir combien de temps ses connaissances livresques lui permettraient de survivre⁹. »

8. David Bellavia, *Fallouja*, Paris, Nimrod, 2009.

9. Marcus Luttrell, *Retour au combat*, Paris, Nimrod, 2013.

Et depuis une dizaine d'années, une nouvelle donne ne peut être ignorée : les médias, toujours plus près des combats au nom de la liberté d'information, prennent des risques inconsidérés. Ils « informent », ou pensent le faire, et si un drame arrive, les politiques doivent immédiatement rendre des comptes, n'hésitant pas pour cela à intervenir directement dans les opérations. J'ai pu le voir en Afghanistan avec l'imprudence de deux journalistes français pris en otages. Lorsqu'une preuve de leur détention a été connue, cela a incité les autorités à geler plus ou moins les opérations en Kapisa en nous casernant un peu plus afin de ne leur faire courir aucun risque. Ce qui engendra alors, et nous le savions, une perte de terrain, une présence moins dominante de la force. En quelque sorte, sans le vouloir, nous laissions le champ libre aux insurgés.

Les politiques sont souvent motivés par la statistique du « zéro mort », mais en prenant des décisions tranchées dans le vif, ils oublient vite que les soldats à qui ils font courir des risques ne sont pas de simples chiffres. Je l'ai encore vécu fin 2013 lorsque mon petit frère Loïc, engagé au 8^e régiment parachutiste d'infanterie de marine (RPIMA), intervenait avec sa compagnie en République centrafricaine lors du déclenchement de l'opération Sangaris. Les soldats français patrouillaient à pied en ville, appuyaient les grands axes et les contrôlaient, collectaient l'armement rebelle, protégeaient les populations qui les renseignaient en retour, faisaient parfois le coup de feu ou se faisaient accrocher, et continuaient encore et encore chaque jour. Un travail magnifique ! Avec mes camarades plus anciens, nous regardions cela avec fierté. Nous avions compris, comme c'est souvent le cas au combat, que le groupement français « se donnait de l'air » et ne se limitait pas au simple contrôle de l'aéroport et de ses abords. Il allait partout pour faire reculer les belligérants, mélangés pour certains à la population.

Mais le 9 décembre 2013, les parachutistes Le Quinio et Vokaer tombaient pendant un accrochage lors d'une patrouille à pied de nuit près de l'aéroport. Je me trouvais alors sur la base de Dakar et, tandis que j'entamais une discussion avec un officier supérieur pour m'enquérir de l'état de santé de mon frère au cas où, cet officier me confia les craintes qu'il avait pour les jours à venir. Il craignait que ces missions d'aération du dispositif français ne soient abandonnées ou bien limitées au strict nécessaire. En effet, quand un tel événement se produit, le premier réflexe est généralement de geler les opérations pour éviter que d'autres drames similaires se reproduisent. Et en effet, les soldats français du 8^e RPIMA durent se cantonner à la sécurisation de l'aéroport. Pourtant, comme l'écrit si justement le colonel Goya, pour nous autres soldats, « la mort est une hypothèse de travail ». L'article 2 du Code du soldat ne dit pas autre chose : « Il accomplit sa

mission avec la volonté de gagner et de vaincre, et si nécessaire au péril de sa vie. » Se déployer, intervenir, s'exposer, protéger les populations, risquer sa vie et détruire l'ennemi si besoin pour emporter la décision.

En écrivant cela, je pense à mon autre petit frère, Xavier. Policier en proche banlieue parisienne, les risques font aussi partie de son environnement quotidien. Pourtant, après bien des lois et un désintérêt frappant envers les forces de l'ordre ces dernières années (excepté un soubresaut en janvier 2015), les policiers sont parfois les premiers jugés. S'ils doivent utiliser leurs armes, ils sont immédiatement auditionnés et une enquête est ouverte. Parfois même, alors qu'ils viennent d'arrêter *manu militari* un suspect ayant commis un délit devant eux, il n'est pas rare que celui-ci porte plainte. Pour s'apercevoir que bien souvent le suspect sortira libre de son entrevue avec la justice dans l'attente d'une convocation ultérieure... Les policiers connaissent eux aussi des règles d'engagement draconiennes sur le territoire national. En mettant en parallèle le métier de mon petit frère, je me dis que policiers et militaires ne sont pas si éloignés que cela, mais j'espère que jamais l'armée française ne connaîtra une telle judiciarisation. Malgré tout, je suis certain que nos généraux sont assez expérimentés et avertis pour que cela n'arrive pas.

Parfois, en rentrant en permission chez mes parents, je regarde l'armoire du salon. Je pense alors à mon arrière-grand-père à qui elle appartenait. Je ne l'ai pas connu et je n'ai appris son histoire que très récemment. Marcel Camille Douady est né en 1883, soit presqu'un siècle avant moi. Incorporé en 1914 au 3^e régiment d'infanterie coloniale (3^e RIC qui deviendra ensuite le 3^e RIMA), il est caporal en 1916 et sergent en 1918. Titulaire de trois citations, blessé dix-sept fois, il reçoit la médaille militaire en 1919 et décédera en 1931 des suites de ses blessures mal cicatrisées. Il donnera naissance à six enfants dont mon grand-père, Camille, qui combattrra durant la Seconde Guerre mondiale et aura droit en 2008 au drapeau français sur son cercueil. Je me demande ce que pouvaient être les règles d'engagement à leurs époques. Avant qu'ils ne surgissent des tranchées, expliquait-on aux poilus qu'il leur fallait s'assurer que les soldats allemands leur tirent dessus avant qu'ils ne puissent riposter ? A-t-on dit aux jeunes Américains qui débarquaient sur les plages normandes qu'il ne fallait pas tirer sur un clocher français dans lequel se serait réfugié un sniper ennemi car il s'agissait d'un édifice religieux ? Il est vrai que l'ennemi avait alors un uniforme et que celui-ci pouvait être identifié avant qu'il n'ouvre le feu.

Aujourd'hui, l'ennemi ne porte pas toujours d'uniforme. Nous, nous sommes fiers du nôtre, mais nous ployons parfois le dos sous la complexité d'utilisation des règles d'engagement. Les ROE font

courir des risques à ceux qui, sur le terrain, doivent réfléchir dans la seconde, et savent bien que donner la mort n'a rien d'un geste anodin et irréfléchi. ↴

POUR NOURRIR LE DÉBAT

MONIQUE CASTILLO

LE REBELLE ET LE SOLDAT : QUELLE ÉTHIQUE ?

Le rapport éthique au rebelle est en train de se transformer ; les événements récents ont montré que la rébellion pouvait se faire impérialiste plutôt que résistante, qu'elle pouvait se massifier et se dresser contre sa propre population au nom d'une idéologie hostile à la liberté et à l'humanisme, si ce n'est à l'humanité elle-même.

Pour essayer de comprendre en quoi cette transformation touche notre relation historique à la rébellion politique, trois figures simplifiées peuvent servir de référence : la figure du rebelle identifié à un héros, qui lutte pour la liberté ; celle du rebelle identifié à une victime, qui lutte pour la reconnaissance ; et, enfin, celle du rebelle s'élevant en agresseur inconditionnel dans une guerre du sens.

Quelle éthique ou quelle contre-éthique gouverne le mode d'action de chacune de ces catégories de rebelles ?

La figure mythique du rebelle héroïque

Nous cultivons tous une certaine figure mythique du rebelle. Dans notre mémoire positive, celui-ci est une singularité exemplaire, il invente à lui seul une culture du contre-pouvoir et la figure la plus haute est celle du Résistant, qui a été magnifiée par sa lutte contre le totalitarisme. Le rebelle est d'abord un grand dissident, il incarne la morale et le droit contre le conformisme, la lâcheté et la soumission aux dominations illégitimes ou insupportables. S'il est estimé, c'est qu'il ne lutte pas pour gagner un pouvoir personnel, mais pour une juste cause¹. Plusieurs grands héros populaires sont des rebelles, comme Vercingétorix, Jeanne d'Arc, Martin Luther King, Mandela ou Gandhi (pour lequel, il faut le rappeler, la non-violence n'est pas le refus de la lutte).

On prête à ces rebelles héroïques une éthique qui est l'éthique idéalisée du soldat, surtout quand le rebelle est lui-même un soldat, comme dans l'exemple du général de Gaulle. Cela dénote une force morale capable d'accepter le sacrifice suprême pour témoigner de la valeur de la quête politique qui dirige leur action.

1. Cette mythique se retrouve dans une certaine complaisance ou complicité envers la rébellion des adolescents : on considère qu'ils sont inventifs et qu'ils apportent une meilleure sensibilité sociale, en particulier quand ils critiquent le bourgeoisisme de leurs parents.

Si l'éthique qu'on leur attribue est semblable à celle du soldat, c'est aussi pour des raisons de morale politique : parce que leur mobile politique dominant est la liberté, que leur combat est défensif, que leur action est légitimée par la population qu'ils représentent et que le recours à la violence est limité à la réalisation du but politique. Cette limitation du recours à la violence est capitale parce qu'elle garantit que le but de la guerre menée n'est pas l'annihilation de l'adversaire, mais la réalisation d'un projet politique qui bénéficie de l'appui d'une population.

Le rebelle victime

Pour une grande part, la figure mythique du rebelle nourrit l'histoire légendaire de toute nation. Mais dans l'histoire française, une autre figure du rebelle s'est imposée (ou surimposée à la première) à l'âge de la décolonisation. S'il faut en tenir compte, c'est qu'elle engage une transformation historique du rapport au rebelle sur le plan éthique aussi bien que sur le plan politique et militaire. Si, en effet, le rebelle est celui qui lutte pour libérer son pays des colons français, il devient notre ennemi légitime.

Or cette légitimité du rebelle comme adversaire peut s'entendre de deux façons. Première lecture : son combat est le même que le nôtre. Disons, pour simplifier, qu'il vise la modernité politique, la démocratie, la liberté et les droits de l'homme. Il combat alors pour obtenir par ses propres forces une égalité dans l'ordre de la valeur morale et politique ; il peut être un futur partenaire et un allié. C'est un rebelle modernisateur. Mais une seconde lecture a été faite et une autre orientation a été prise, encouragée par l'intelligentsia française elle-même. Dans cette hypothèse, le rebelle ne s'oppose pas seulement à une politique (à savoir la politique coloniale), mais aussi à la civilisation qui y a conduit, c'est-à-dire la modernité occidentale ainsi que la culture de l'humanisme et des droits de l'homme. De sorte que la légitimité du rebelle n'est plus alors simplement politique, mais qu'elle devient culturelle : une culture s'oppose à une autre culture, comme dans une sorte de « clash des civilisations ».

Si l'intelligentsia a pu encourager cette légitimation culturelle de la rébellion anticolonialiste, c'est que la contestation de la culture occidentale était déjà pratiquée par les Européens eux-mêmes (soit par rejet du capitalisme, soit par rejet de la puissance technique de l'Occident). C'est ainsi que Sartre, par exemple, légitime l'usage de la violence contre les Européens : « Abattre un Européen, c'est faire d'une pierre deux coups, supprimer en même temps un oppresseur et

un opprimé : restent un homme mort et un homme libre². » Et c'est ainsi qu'un autre philosophe français a pu saluer la destruction des tours de New York et exalter la culture afghane pour dire son mépris de la culture européenne³.

L'éthique qui est alors attribuée au rebelle s'en trouve transformée :

- ⟨ le rebelle est une victime, la victime d'une culture étrangère ;
- ⟨ le rebelle fait valoir une éthique de la différence, un droit à la reconnaissance de valeurs qui ne sont pas occidentales. Il réclame non pas la modernisation de ses valeurs, mais la séparation de ses valeurs d'avec celles de l'Occident, les cultures doivent cohabiter, sans assimilation, dans un monde multiculturel ;
- ⟨ mais, surtout, comme le rebelle représente la posture du faible contre le fort, il compense sa faiblesse économique et militaire par un recours multiforme et imprévisible à la violence, dont le terrorisme est l'exemple le plus spectaculaire.

L'usage de l'ultraviolence est alors reconnu comme un droit légitime, comme le soutenait le colonel Kadhafi, par exemple, lors de sa visite à Paris⁴. Or la violence n'est pas simplement un phénomène physique, en font partie le cynisme, la barbarie ou l'inhumanité, car la violence est tout ce qui permet de faire la guerre à bon marché : bandes armées irrégulières, gangs de la drogue, preneurs d'otages, réseaux terroristes, commerce illégal des armes, fraudes électorales, vidéos d'exécutions d'otages... L'extrême cruauté des pratiques coïncide finalement avec le souci d'une économie de moyens.

¶ Le rebelle agresseur dans une guerre du sens,

Ce qui semble se produire aujourd'hui est le renversement, dans l'esprit des Européens, de cette identification du rebelle à une victime. Le stade de la rébellion semble dépassé quand le langage de la guerre sainte autorise à bafouer les lois de la guerre aussi bien que celles de l'éthique.

Ce qui est opposé à l'éthique humaniste d'égalité et de tolérance mutuelle, c'est une religion. Une religion qui donnerait à certains hommes le droit de sacrifier d'autres hommes à une volonté divine

2. Préface au livre de Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, Paris, Maspero, 1961, p. 19.

3. « La mission de l'Occident (ou plutôt de l'ex-Occident, puisqu'il n'a plus depuis longtemps de valeurs propres) est de soumettre par tous les moyens les multiples cultures à la loi féroce de l'équivalence. [...] Ainsi encore l'Afghanistan. Que, sur un territoire, toutes les licences et libertés "démocratiques" – la musique, la télévision ou même le visage des femmes – puissent être interdites, qu'un pays puisse prendre le contrepied total de ce que nous appelons civilisation – quel que soit le principe religieux qui soit invoqué –, cela est insupportable au reste du monde "libre" », Jean Baudrillard, « La violence de la mondialisation », *Le Monde diplomatique*, novembre 2002.

4. Il est « normal que les faibles aient recours à la violence » (*Le Monde*, 7 décembre 2007).

suprême. Chacun d'entre nous sent bien qu'il ne s'agit que d'abus de pouvoir et que la religion est un prétexte. Irrésistiblement, chacun d'entre nous fait une analogie avec la terreur nazie, qui détruisait certains hommes au nom d'une quasi-religion de la race. L'incompréhensible, c'est qu'il s'agit d'une guerre de destruction de l'adversaire et d'annihilation de ses valeurs qui semble s'autoriser d'une « éthique » supérieure donnant le droit de gouverner la vie par l'unique moyen de la menace de mort.

Notre hypothèse est que ce que nous prenons pour une religion et pour une éthique n'est rien d'autre qu'un imaginaire, ce qui est bien plus redoutable, parce que l'imaginaire confère l'illusion d'invincibilité.

L'imaginaire ne s'ajoute pas à la réalité, il prend sa place ; il opère comme un narcissisme fou ; il supprime la finitude, la rationalité et le manque (tout ce qui est humain), et il agit comme un fantasme de toute-puissance dans un monde qui n'existe pas ; il force la réalité à obéir à une illusion qui confère magiquement la valeur, l'honneur et la domination. L'imaginaire justifie le crime, puisqu'on agit en son nom et non par intérêt personnel. L'imaginaire est le danger suprême dans une guerre des symboles, car les moyens les plus sordides et les plus dévastateurs sont fantastiquement justifiés comme les choix faits par un « autre », un maître spirituel auquel on obéit. Le serviteur de l'imaginaire ne peut plus voir qu'il est cupide, corrompu, violeur et génocidaire, il s'est assuré une absolue sécurité et une complète impunité dans le monde illusoire qui satisfait son désir de toute-puissance. Là est toute sa force : il n'a pas peur, parce qu'il a perdu le sens du réel. Sa détermination dans la perpétuation de la violence et du crime va aussi loin que son insensibilité au danger et sa certitude d'imposer l'ordre du monde vrai, tel qu'il doit être.

Conclusion

L'extrême danger de cette mentalité est de porter la violence aux extrêmes, en l'occurrence à la destruction d'une population jugée coupable de représenter une civilisation haïe. Deux types de conséquences deviennent aujourd'hui des sujets d'interrogation et de discussion :

« L'asymétrie change de nature et de camp, elle devient éthique. Face à la détermination de l'adversaire et en dépit de la gangstérisation et de la criminalisation des modes opératoires, le soldat doit conserver son éthique de force maîtrisée et de respect de l'adversaire.

« Pourtant, le fait que l’impérialisme des nouveaux « rebelles » voie dans l’Occident un ennemi absolu ne reconduit-il pas à l’idée d’une « guerre juste » au sens moral contre un tel adversaire ? On sait que la modernité a renoncé à cette moralisation et a juridisé le concept de guerre (Grotius). On sait aussi que le nazisme a conduit les pays démocratiques à y revenir... Sommes-nous dans une situation analogue⁵ ? »

5. Voir « Il faut arracher l’apocalyptique aux fondamentalismes » in René Girard, *Achever Clausewitz*, Carnets Nord, 2007, p. 101.



XAVIER BONIFACE

L'ARMÉE ET LE MAINTIEN DE L'ORDRE LORS DE L'APPLICATION DES LOIS LAÏQUES (1902-1906)

Le maintien de l'ordre public fait partie des missions de l'armée au XIX^e siècle : celle-ci intervient lors des rébellions et des révoltes, puis lors des grandes grèves ouvrières et des manifestations viticoles au tournant du siècle. À la Belle Époque, les soldats sont également requis pour la mise en œuvre des lois laïques — lois contre les congrégations religieuses (1901 et 1904) puis de séparation des Églises et de l'État (1905). Or ces missions, qui touchent en particulier les catholiques, ne laissent pas indifférents les cadres de l'armée dont une majorité partage les convictions des fidèles. Elles posent ainsi le double problème de leur exécution et de leur répercussion. Les modes d'action pour l'application des lois laïques diffèrent-ils de ceux d'autres formes de maintien de l'ordre ? Par ailleurs, comment les militaires font-ils face à cette obligation qui peut heurter leurs convictions ? Une présentation des interventions de l'armée en 1902-1906, puis le cadre juridique de son action et, enfin, le regard critique porté sur sa mission seront les principaux jalons de cette histoire.



De délicates missions de maintien de l'ordre



L'expulsion des congrégations

La législation anti-congréganiste s'inscrit dans le processus de laïcisation engagé depuis les années 1880 et relancé après l'affaire Dreyfus. La loi du 1^{er} juillet 1901 sur la liberté d'association impose aux congrégations de solliciter une autorisation légale. Toute fondation d'un établissement religieux est par ailleurs subordonnée à l'avis du Conseil d'État. Après la victoire électorale du Bloc des gauches en 1902, le président du Conseil Émile Combes interprète strictement cette loi et fait fermer trois mille établissements scolaires non autorisés. Quelques communautés refusent : leur départ *manu militari* à l'été 1902 donne lieu à des manifestations de fidèles, surtout dans l'Ouest, d'où la réquisition de la troupe. Le rejet des demandes d'autorisation de cinquante congrégations en 1903 entraîne à nouveau des troubles. Enfin, la loi du 7 juillet 1904 interdit l'enseignement aux congrégations, même à celles qui sont autorisées.

L'intervention de la troupe est coordonnée avec celle de la police ou de la gendarmerie, seules habilitées à procéder à des arrestations et à dresser des procès-verbaux. Elle est décidée par le préfet en fonction de renseignements sur l'état d'esprit de la population ou sur la détermination des religieux à résister. Des troubles dans une commune peuvent également faire craindre des réactions semblables aux alentours. Les forces de l'ordre reçoivent alors différents types de missions. La principale consiste à « prêter main-forte aux autorités légales » en vue de la « prise de possession » d'un couvent, à la suite d'une décision de justice ou du « rétablissement de scellés brisés »¹. Cela implique de concourir à l'expulsion des religieux, dans la mesure où la force requise doit « appuyer », c'est-à-dire protéger et assister, l'administration dans cette opération. Il peut ainsi lui être demandé de dégager des issues bloquées. À Angers, en mai 1903, des sapeurs sont requis pour débarrasser un escalier « complètement encombré par des matériaux divers » lors de la fermeture du couvent des capucins². Les militaires peuvent encore assurer la garde ponctuelle de personnes arrêtées.

Un second type de mission consiste à « prévenir ou dissiper les attroupements » aux abords des écoles et des couvents devant être fermés ou des tribunaux lors de manifestations de soutien aux religieux jugés. La dispersion de la foule, habituelle dans le maintien de l'ordre, renvoie à des modes d'action désormais rodés. Il s'agit d'évacuer les espaces proches du lieu des opérations et d'isoler l'établissement concerné par des barrages dans les rues avoisinantes et des cordons de protection devant ses différentes entrées. Il revient encore à l'armée de « faire le possible pour éviter les collisions entre les manifestants et les contre-manifestants »³ et d'accompagner les religieux expulsés. Des troupes nombreuses en armes représentent une force dissuasive efficace, à condition de n'être ni trop fractionnées ni tournées par des manifestants. L'infanterie tient le terrain, tandis que les unités à cheval assurent une défense mobile et constituent une réserve pour dégager le terrain et chasser les manifestants par d'éventuelles charges. Pour pallier le déficit en cavaliers, peu nombreux et très sollicités, il faut recourir à davantage de fantassins.

L'un de ces épisodes notables est l'expulsion de la Grande Chartreuse⁴. Le 26 mars 1903, la Chambre a rejeté l'autorisation

1. Edgar Egnell, *Rôles et Images de la gendarmerie dans le cadre de la politique anticléricale d'Émile Combes (1902-1904)*, maîtrise, Paris-IV, 2001, p. 45.

2. Service historique de la Défense-Guerre (SHD-GR), MR 2172, rapport du capitaine Granmasson, 13 mai 1904.

3. *Id.*, le capitaine Leps au commandant la place d'Angers, 23 avril 1903.

4. *Id.*, compte rendu du gouverneur militaire de Lyon, sans date. René Bourgeois, *L'Expulsion des Chartreux. 29 avril 1903*, Presses universitaires de Grenoble, 2000, pp. 94-111.

sollicitée par les moines. Un ordre d'expulsion leur est notifié le 1^{er} avril, mais les chartreux décident de mener une « résistance passive ». À partir du 20, des habitants des environs s'établissent autour de l'abbaye. Deux escadrons de dragons, deux compagnies d'infanterie et une douzaine de sapeurs rejoignent les gendarmes dans la nuit du 28 au 29. Les soldats tournent les barrages et écartent les manifestants de l'entrée de l'abbaye. Après les sommations d'usage, la porte est forcée. Un juge tente de faire valoir que, parmi les soldats, il en est « dont les convictions vont être douloureusement froissées par l'acte » que la résistance des moines les force à « accomplir ». Mais les religieux rétorquent que la responsabilité de ces cas de conscience « retombe sur ceux qui ordonnent les violences et non sur ceux qui les subissent ». Les gendarmes finissent par enlever les chartreux assis dans leurs stalles et par les transférer vers l'hôtellerie. Les soldats forment une haie de protection sur leur parcours, une scène immortalisée par une célèbre photographie.

Le maintien de l'ordre requiert du sang-froid de la part de la troupe. L'encadrement joue, de ce point de vue, un rôle très important. D'ailleurs, un détachement désigné pour le maintien de l'ordre doit en principe être commandé par un officier.

■ L'armée dans les inventaires

La loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État prévoit entre autres le transfert des biens ecclésiastiques à des associations cultuelles, ce qui nécessite leur « inventaire descriptif et estimatif ». Or une instruction d'application prévoit que les agents chargés de celui-ci demandent aux prêtres « l'ouverture des tabernacles » quand ils sont fermés. Cela suscite la colère des fidèles qui y voient un sacrilège, une profanation et l'annonce d'une spoliation rappelant la Révolution.

Si les inventaires s'effectuent calmement dans beaucoup d'endroits, ils s'accompagnent de troubles dans quelques régions rurales et catholiques, souvent périphériques, comme la Bretagne, la Flandre ou le sud du Massif central. La mort d'un homme le 6 mars 1906, lors d'un inventaire à Boeschèpe (Nord), entraîne la chute du gouvernement puis la suspension des opérations jusqu'en novembre. L'armée est encore requise à la fin de l'année pour des expulsions de séminaires et d'évêchés, car les catholiques ont refusé le système des associations cultuelles permettant de gérer ces établissements.

Les effectifs engagés sont parfois plus importants que lors des expulsions de congrégations, notamment en ville. Un millier de fantassins et une centaine de cavaliers sont requis pour les six églises de Roubaix. En revanche, une section d'infanterie renforcée et des

gendarmes suffisent souvent pour l'inventaire des églises rurales. Surestimant les risques de débordements, les préfets préfèrent des forces nombreuses. Toutefois, il est des cas où, comme en Haute-Loire, « la présence des troupes ne fait qu'exalter [...] la résistance » des populations⁵. Le ministère de l'Intérieur préconise donc d'opérer à l'improviste quand c'est possible.

Les unités requises viennent des garnisons des environs, sauf quand les effectifs demandés dépassent les possibilités locales ou quand les troupes de la région sont indisponibles. Le 86^e RI se trouve dans « l'impossibilité [...] de satisfaire à toutes les demandes » pour les inventaires en Haute-Loire : sa garnison du Puy doit être renforcée « temporairement »⁶. L'acheminement des troupes se fait parfois par voie ferrée pour gagner du temps, épargner la fatigue des soldats, éviter la réquisition d'hébergements et permettre une concentration rapide des troupes pour une action par surprise. En revanche, de longs déplacements à pied s'imposent dans les espaces montagneux mal reliés par le chemin de fer. Certains déploiements s'apparentent à de véritables manœuvres. Pour la reprise des inventaires en Haute-Loire, en novembre 1906, quatre colonnes mobiles sont constituées, chacune autour d'un bataillon d'infanterie, d'un peloton de cavalerie et de brigades de gendarmerie. Opérant « simultanément » dans les arrondissements du Puy et d'Yssingeaux, « en allant de commune en commune », elles impressionnent les habitants et garantissent la réalisation rapide des inventaires⁷. Ce système s'inspire des procédés tactiques initiés par Bugeaud lors de la conquête de l'Algérie pour contrôler le territoire.

Le maintien de l'ordre lors des inventaires consiste classiquement à isoler les édifices, à repousser la foule et à disperser les attroupements. Mais le concours des militaires est également sollicité pour forcer les portes des églises quand le curé refuse de les ouvrir ou quand elles sont barricadées, d'où parfois des affrontements avec les manifestants retranchés. Les unités requises comportent donc des sapeurs ou des soldats artisans. L'intervention s'apparente à une opération de « siège », une expression utilisée par les témoins. Au Portel (Pas-de-Calais), sont adoptées les « mêmes mesures que celles qui furent prises à l'égard de fort Chabrol », c'est-à-dire « cerner » l'édifice, « opérer le blocus » puis faire « alternativement investissement [de l'] église et [du] presbytère attenant »⁸. Enfin, en cas de nécessité, les

5. Archives nationales, F⁷ 12402, le préfet de la Haute-Loire au ministre de l'Intérieur, 2 mars 1906.

6. Archives nationales, F⁷ 12399 A, le ministre de la Guerre au commandant du 13^e CA, 5 mars 1906.

7. Auguste Rivet, « Les inventaires en Haute-Loire (1906) », *Cahiers d'histoire*, t.XI-3, 1966, pp. 285-307.

8. Archives nationales, F⁷ 12404, télégrammes du préfet du Pas-de-Calais, 16 et 18 février 1906.

fantassins peuvent pénétrer dans les églises « pour y assurer l'ordre s'ils en sont requis »⁹. Mais une telle mission, qui implique de porter atteinte à l'édifice religieux, et donc de commettre un sacrilège pour les catholiques, entraîne quelques refus d'obéissance.

¶ Le cadre juridique de la réquisition des troupes

La suprématie de l'autorité civile sur le militaire fonde la réquisition de la force armée contre les attroupements, dont les principales dispositions sont définies par les lois des 10 juillet et 26 juillet-3 août 1791, que précisent de nombreux textes ultérieurs. Une nouvelle instruction réunissant les règles en vigueur est promulguée le 24 juin 1903 par le ministère de la Guerre¹⁰. Les officiers doivent en emporter un exemplaire avec eux quand ils participent au maintien de l'ordre. Cette instruction est aussi complémentaire du décret du 20 mai 1903 sur l'organisation de la gendarmerie.

Elle rappelle le principe de la territorialité de la réquisition des troupes, insiste sur la nécessaire concertation préalable entre l'autorité civile requérante et l'autorité militaire requise, recense les responsables civils habilités à réclamer le concours de la force armée. Il revient aux autorités civiles d'« expliquer et [de] détailler clairement » l'objet de la réquisition, sans spécifier, autrement que par une « simple appréciation », la nature et le volume des troupes à employer. Au militaire « appartiennent le choix et l'exécution des mesures », ainsi que le commandement effectif de la force publique. Il est donc responsable de l'exécution, dans la mesure de ses moyens, de toute réquisition qui lui est soumise, sans la juger, à condition qu'elle soit « légalement formulée ». L'usage des armes n'est permis que « si des violences ou des voies de fait » sont exercées contre les troupes, ou si celles-ci ne peuvent « défendre autrement le terrain qu'[elles] occuperaient ou les postes dont [elles] seraient chargées ». Sinon, il doit être autorisé par un officier civil et précédé de sommations. L'instruction donne enfin quelques orientations sur la nature des troupes à faire intervenir en fonction des missions, sur les précautions à prendre pour éviter « tout contact des troupes avec la population »...

Toutefois, comme son application donne lieu « ici à des incidents, là à des interprétations et à des pratiques erronées », une circulaire ministérielle du 15 janvier 1905 rappelle les principes et les procédures. La crise des inventaires, étant donné le grand nombre, la faible

9. SHD-GR, 21335, le général Chomer (2^e division) aux chefs de détachement en Flandre, 7 mars 1906.

10. *Journal officiel*, 19 juillet 1903, pp. 4615-4617.

ampleur parfois et la dispersion géographique des interventions, entraîne aussi quelques allégements de ces consignes plus adaptées à la répression de grandes grèves. Le préfet du Nord demande ainsi que les commissaires de police puissent adresser directement aux chefs des détachements qui les accompagnent, au lieu que ce soit à leurs supérieurs hiérarchiques, des réquisitions pour l'exécution des opérations¹¹.

Les contestations concernent surtout les inventaires. À Hazebrouck (Nord), le général commandant la subdivision rédige, à partir de la réquisition préfectorale, un ordre militaire pour le capitaine chargé des opérations. Mais il omet d'en reprendre la phrase demandant de « vaincre les résistances qui seraient opposées » à l'exécution de ces inventaires. Se retranchant derrière les consignes de son général et ignorant délibérément le texte de la réquisition, qu'il a pourtant avec lui, le chef du détachement déclare au sous-préfet se limiter à la seule mission de maintien de l'ordre public¹². Des officiers sont tentés de discuter le libellé des ordres reçus à défaut de leur contenu, la lettre plutôt que l'esprit.

Les réquisitions suscitent des débats juridiques sur les responsabilités du militaire requis et celles du fonctionnaire civil requerant, en particulier à propos de la nature des ordres donnés aux officiers : ces derniers doivent-ils uniquement exécuter les ordres militaires reçus de leur hiérarchie ou bien appliquer des réquisitions civiles transmises seulement à leur supérieur¹³? Les discussions s'étendent également aux rôles respectifs des officiers et de l'autorité civile. Lors de l'évacuation du couvent des prémontrés de Nantes le 1^{er} mai 1903, un commissaire de police adresse verbalement à un lieutenant de cavalerie des instructions que l'officier refuse d'appliquer, au motif qu'il ne peut obéir directement à l'autorité civile¹⁴. De telles controverses expliquent la circulaire ministérielle du 20 mars 1906 qui transforme notamment les réquisitions civiles en ordres militaires.

En même temps, « la réitération des consignes de prudence » dans le cadre du maintien de l'ordre confirme la « méfiance » et la « répugnance » des militaires¹⁵. Il s'agit d'éviter de trop compromettre l'armée dans les conflits avec la population, de maîtriser l'escalade de la violence, voire de prévenir des cas de conscience chez certains cadres.

11. SHD-GR, 21335, le préfet du Nord au général Lebon, commandant le 1^{er} CA, 28 février 1906.

12. *Id.*, le général Chomer au général Lebon, 7 mars 1906.

13. G. Mondon, *L'Armée et le Maintien de l'ordre public. Règles relatives à l'intervention des forces militaires dans l'accomplissement des mesures de police*, Paris, A. Michalon, 1907, pp. 61-62.

14. SHD-GR, MR 2172, note de la Direction du contentieux et de la justice militaire, 14 mai 1903.

15. *Ibid.*

■ Un regard critique sur le maintien de l'ordre

Le maintien de l'ordre soulève des réticences dans l'armée. Il immobilise des effectifs importants — huit mille hommes et un millier de gendarmes dans le Nord et le Pas-de-Calais lors de la grève des mineurs de 1902 —, au détriment de leur instruction militaire. Or, à partir de 1905, le service de deux ans réduit le temps consacré à l'entraînement. Ces missions affectent aussi le moral des soldats qui, du fait du recrutement régional, sont proches des manifestants qu'ils doivent affronter. Elles risquent en outre d'accroître l'antimilitarisme des populations confrontées à la répression. Elles sont encore, pour les officiers, une « corvée » sans gloire qui les détourne de leur métier. Un lieutenant d'infanterie « passe aux grèves en moyenne un mois chaque année », mais dans la cavalerie, c'est « deux ou trois mois au minimum »¹⁶. Or l'armée n'est ni instruite ni équipée pour le maintien de l'ordre. Les cadres finissent pourtant par acquérir de l'expérience en la matière, à la différence des conscrits.

Les troupes requises pour les inventaires font en général preuve de tenue et de discipline. Le préfet de Vendée loue ainsi le concours de « l'autorité militaire », le chef de corps du 93^e RI, dont les « officiers [...] ont tous eu une excellente attitude. Quant aux soldats, ces manœuvres d'un nouveau genre les amusaient beaucoup » car il y avait « de nombreux cris de "Vive l'armée" sur leur passage ». Néanmoins, des signes attestent aussi un manque de bonne volonté de certains cadres. Le sous-préfet d'Hazebrouck se plaint que, « presque partout dans [son] arrondissement, les troupes de cavalerie [...] n'ont coopéré que très mollement au service d'ordre ». Cependant, le manque de faits précis venant étayer ses assertions amène l'état-major du 1^{er} corps d'armée à diligenter une enquête¹⁷. Des indices laissent penser que des militaires du rang, notamment parmi les catholiques, éprouvent de la gêne et de la tristesse à devoir expulser des congréganistes ou participer à des inventaires. Un témoignage cité par Lyautey évoque « des soldats [qui] pleuraient » lorsque la porte d'une église a été enfoncée¹⁸. Il met ainsi en contraste les larmes, signe de fragilité, et la force, qu'évoque l'image traditionnelle du soldat. Toutefois, la rareté de tels témoignages invite à la prudence : l'indifférence domine probablement parmi la troupe. À l'inverse, malgré la prégnance

16. Jean d'Épée, *L'Officier français. La situation sociale dans la nation et dans l'armée*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1908, p. 81.

17. SHD-GR, 21 335, le général Lebon au commandant de la 1^{re} brigade de cavalerie, 22 mars 1906. Rapport du général Andry (4^e brigade), 26 mars.

18. Lyautey au ministre de la Guerre, 5 mars 1906, cité dans 1905, *la séparation des Églises et de l'État. Les textes fondateurs*, présentés par Yves Bruley, Paris, Perrin, « Tempus », 2004, p. 392.

d'un anticléricalisme populaire chez certains soldats, ces derniers ne semblent pas adhérer aux mesures en cours.

Les réticences des chefs militaires à envisager l'emploi de la force armée traduisent une opposition larvée. Le général Brugère, le républicain chef d'état-major général, estime que l'expulsion des religieuses est une « bêtise » qui finira « par perdre la République » car « on ne pardonnera jamais en France à un gouvernement de s'attaquer aux femmes ». Devant l'envoi de mille huit cents hommes contre les frères de Ploërmel, il s'interroge aussi : « Où nous conduit-on avec ces mesures ? » Lors des inventaires, il estime qu'on « ne devrait pas donner à la troupe la mission de forcer les portes des églises », car « c'est l'affaire des ouvriers », mais il condamne bien sûr les désobéissances d'officiers¹⁹.

Ces derniers sont partagés entre le devoir et la conscience, entre l'obligation d'exécuter les ordres et la fidélité à leurs convictions. Toutefois, la plupart d'entre eux assurent leurs missions sans protester. L'esprit de discipline, le loyalisme et le légalisme expliquent leur attitude, mais celle-ci se fonde aussi sur la tradition chrétienne de l'obéissance à l'autorité. Pour le colonel d'Amade, chargé de l'expulsion du petit séminaire de Beaupréau en janvier 1907, « si désagréable qu'ait été le devoir, c'était le devoir et chacun l'a rempli »²⁰. Malgré leur écho médiatique, la relative rareté des refus d'obéissance et des démissions — quelques dizaines — ne fait pas douter le gouvernement de la loyauté des officiers, mais elle lui fait réaliser les limites de ce qui peut être exigé de l'armée en matière de maintien de l'ordre, alors que les militaires sont déjà remontés contre l'affaire des fiches²¹.

En même temps, le commandement évite que les recrues chargées du maintien de l'ordre affrontent des proches. En octobre 1902, des chefs de corps laissent à la caserne les soldats « pouvant avoir des attaches dans le pays » où allaient être réprimées des grèves de mineurs. Certains écartent aussi les séminaristes des opérations contre les religieux, comme en juillet 1902 dans le Finistère²². Une circulaire ministérielle du 6 avril 1906 prescrit de ne pas envoyer « dans une paroisse les hommes qui en [sont] originaires » en vue des derniers inventaires²³. Cette disposition liée au recrutement régional rencontre

19. SHD-GR, 1 K 160, carton 3, agendas du général Brugère, 23 juillet 1902, 13 février 1904 et 24 février 1906.

20. Cité par L. Gallard, « 19 janvier 1907, le siège du collège de Beaupréau », *Bulletin de l'association amicale des anciens élèves du petit séminaire de Beaupréau*, janvier 1967, n° 110, p. 30.

21. Surveillance des opinions religieuses et politiques des officiers organisée par le général André et influençant leur avancement (1900-1904).

22. SHD-GR, MR 2172, le général Coupillaud (44^e brigade) au commandant du 11^e CA, 28 juillet 1902.

23. Mondon, *op. cit.*, p. 119.

toutefois des difficultés d'application. Au 3^e régiment du génie, le manque de sapeurs « non originaires des régions dans lesquelles ils doivent opérer nécessite leur remplacement par des gradés »²⁴. En novembre 1906, le ministère décide même que les formations destinées aux inventaires éviteront de comprendre « des officiers ayant des attaches de famille » dans les secteurs d'intervention²⁵. Pour l'hebdomadaire républicain *Armée et démocratie*, c'est « une déplorable reculade. On parle bien du loyalisme des officiers, mais on n'ose pas le mettre à l'épreuve ». En outre, dans certains régiments, « on a évité de désigner » des cadres « réactionnaires » pour les inventaires, dont « on a chargé [...] les petits camarades républicains »²⁶.

À la Belle Époque, le recours à l'armée symbolise la détermination du gouvernement radical à mener jusqu'au bout sa politique laïque. L'intervention parfois décisive de la troupe se fonde sur les procédures du maintien de l'ordre déjà appliquées en cas de grèves. Mais le contexte surtout rural des opérations, notamment pour les inventaires, implique une dispersion des efforts et une multiplication des risques de heurts. Pourtant, l'image de l'armée n'en est guère écornée auprès des populations catholiques dont les meneurs lui sont généralement acquis. Pour nombre de militaires, même parmi les plus républicains, cette « besogne » suscite néanmoins un malaise, mais la plupart obtempèrent. Le gouvernement peut ainsi mesurer leur loyalisme, quoiqu'il n'entrât pas dans son intention initiale de les mettre ainsi à l'épreuve. Toutefois, quelques rares démissions et refus d'obéissance montrent que des officiers sont aussi prêts à remettre en cause l'obéissance passive et absolue que d'aucuns considèrent comme inhérente au fonctionnement de l'armée. L'engagement croissant de celle-ci dans les conflits sociaux au début du siècle ne contribue pas à apaiser les esprits. Ses chefs n'entendent pas la voir confinée au maintien de l'ordre intérieur, même si certains modes d'action sont transposés des opérations coloniales. En 1921, la création de pelotons mobiles de gendarmerie libère l'armée de ces missions, qui ont longtemps pesé dans sa mémoire. ■

24. SHD-GR, 21 335, le lieutenant-colonel Hirschauer au général Chomer, 19 novembre 1906.

25. *Id.*, le ministre de la Guerre au commandant du 1^{er} CA, 16 novembre 1906.

26. *Armée et Démocratie*, 1^{er} décembre 1906.

L

TRANSLATION IN ENGLISH



MONIQUE CASTILLO

CAN EXTREME VIOLENCE BE JUSTIFIED?

Most people's spontaneous reaction to the savagery of certain acts of violence is to condemn them as "barbaric", "monstrous", or "mad", all descriptions that reflect the reactions of the onlooker, in other words, if truth be told, the sense of powerlessness in the face of the inexplicable ("madness"), the intolerable ("barbarism"), and the unjustifiable ("monstrosity"). Deep down, the horror results from the (unspeakable) fact that the perpetrators of such acts of violence are capable of claiming responsibility for them and, in so doing, justify such violence; the specific evil of violence may well be exactly this: the legitimised dehumanisation of extreme destructive practices. In making violence an ultimate and absolute means, an instrument of definitive and total domination, the perpetrator of violence embodies the justification of the unjustifiable. This raises the question: what causes and favours this legitimising of what is unacceptable?



Unlimited recourse to violence

René Girard provides one response to this kind of question by combining his theory of mimetic violence with the principle of reciprocal action found in Clausewitz: "Among animals, there is predation, and there is doubtless genetic rivalry for females. However, among humans, the fact that no one ever feels they are the aggressor is because everything is always reciprocal. The slightest little difference, in one direction or the other, can trigger the escalation to extremes. *The aggressor has always already been attacked*¹."

To say that the aggressor always believes that he has been attacked first, implies that violence is self-justifying and is initially a response which is always rendered legitimate by a prior attack: "It was because he was 'responding' to the United States that Bin Laden planned 9/11 and subsequent events²." Giving oneself the right to revenge maintains the principle of reciprocity, in other words, a fight to the death, the endless exercise of violence and counter-violence. To consider oneself

1. René Girard, *Achever Clausewitz*, Paris, Carnets Nord, 2007, p.53 (translation from Battling to the End: Conversations with Benoit Chantre, Michigan State University Press). Highlighted by the author.

2. *Ibid.* p.51.

as the victim inflames the impassioned resentment which underlies the escalation of violence. When mimetic rivalry (appropriating the enemy's power in order to exercise it in turn) competes as to who is the victim, when it extends across the entire world, and religion, rather than calming things down, only makes matters worse, violence sets in motion a process liable to result in apocalypse.

To put it less dramatically, we can see that war outruns politics, that it is self-sustaining (the privatisation, and the multiplication and increasing banality of asymmetric conflicts demonstrates that weakness eventually sees itself as the right to use any means), that politics lags behind violence, and violence always takes the lead³. In Girard's analysis, he explains the physical and mental effectiveness of terrorist violence, which, by systematically making a show of violence, administers the proof that it will always return, that it is no longer in the realm of reasoned action, but a process of winning power exclusively through the total destruction of the enemy's power.

The self-legitimisation of the victim leads to extremism when asymmetry acts as a moral factor in establishing an unlimited "right" to annihilate. Hannah Arendt showed how the victimisation of the weak, raised to the level of revolutionary ideology, can exacerbate violence by triggering the never-ending dynamics of vengeance. "The men of the Revolution set out to emancipate the people not *qua* prospective citizens but *qua malheureux*⁴." From the "*enragés*" of the French Revolution to the "*Wretched of the Earth*" of the Soviet Revolution, the same tendency played out: the revolution changed course, abandoning the cause of liberty in preference to poverty, thus passing down a terrifying heritage to the conviction that the "*les malheureux sont les puissances de la terre*" (the wretched are the power of the earth)⁵.

The initial impulse behind this change was, according to Arendt, pity. Not compassion in the sense of a fellow-feeling towards those suffering, but an ideologised and distorted pity, which sets weakness up as "goodness" and suffering as "virtue", as such an absolute, original and indisputable innocence that it has become a physical and moral weapon (the power of the masses) made to stand against the "hypocrisy" of the rich, in a conflict that never ends since "the hunt for hypocrites is boundless by nature»⁶. Poverty thus becomes the instrument of a politics of destruction which glorifies the moral value of suffering at the same time as transforming it into an inexhaustible reservoir of violence that can be exploited indefinitely.

3. *Ibid.*, p.54.

4. Hannah Arendt, *De la révolution*, Paris, Gallimard, «Folio Essais», 2013, p.168 (On Revolution).

5. Saint-Just, quoted by Hannah Arendt, *op. cit.*, p.86.

6. H. Arendt, *Ibid.*, p.150.

The media has recently brought a whole new dimension to analysis of this question: the symbolic factor of violence now feeds the escalation to extremes. While the violence of an animal destroys life in order to eat its prey, human violence goes further and seeks to destroy the reasons for living, to eliminate everything that gives life meaning. As a result, when the will to destroy aims not only at the adversary's physical existence, but also at what he stands for, what he symbolises, his morals, values, his reasons for living, there ensues a war of representations and images which, with the media spectacularly ramping up the emotional effect, leads to insupportable escalation: untrammelled displays of provoked carnage, scenes of torture in front of the cameras, and public glorification of those that commit such atrocities. All this is intended to cause panic by making violence omnipresent, intolerable and unpredictable at the same time. Media coverage has the effect of congealing subjective fears into a widespread impression of collective danger and to target this collective adversary in its own self-awareness, causing its capacity for understanding, as well as its ability to tolerate violence, to collapse.

When a self-justified "right" to violence rests on symbols, its future path opens to infinity, given that physically destroying an abstraction is an impossibility and all attempts to do so will set off an interminable process. To destroy the West, modern society, unbelief and democracy, etc., is to want to destroy a representation of "evil", as if evil "in itself" were a physical reality, whereas only its representatives, chosen to be exemplary symbols, can be annihilated. This curse of the violence unleashed against symbols does not only impact on war and terrorism, it drains the lifeblood from the housing estates and undermines the courage to teach. It is widely known that, in some schools, students who love school are humiliated and persecuted.

¶ A culture of violence

For a believer in nonviolence, the culture of violence is based, not on violence, but on the justification of violence. [...] Culture constructs a representation designed, not to describe violence, but to disguise it. This representation aims to hide the violence of violence, making it legitimate, a human right, and paying tribute to it as a strong man's virtue⁷. To understand this complicity between culture and violence, we need to try and understand the approval, support and complicity

7. Jean-Marie Muller, «Philosophie de la non-violence», *Faut-il s'accommorder de la violence?*, Paris, Complexe, 2000, p.355.

that violence may, paradoxically, receive from the very people who condemn it or are victims of it.

It is true that the use of violence finds many cultural justifications: it only needs to be deemed "natural", to see it as "inevitable" or "necessary", to encourage it as a right to riposte. We should admit that education, society and public opinion see violence as having a "natural" place in culture. So much so that, in general, it enjoys a legitimacy that makes it a sort of subjective as well as social right, if not a sign of courage and honour. Such a culturality of violence is part of our education. Fathers and mothers find it difficult to see their child beaten up by other children without fighting back: the child must be taught that confrontation is a situation in which violence is allowed, even if just momentarily, as a necessary exception to the rule and one over which one has exclusive rights.

Violence is more particularly given cultural legitimacy in scenarios full of the symbolism of justice. In Westerns, for example, paternal authority and the just war demonstrate the "good side" of violence: it repairs, takes revenge, and brings justice. Every culture endorses violence in this way, in the name of honour and survival, even in the name of the value of life itself. Hence the surprise: what explication is there for the moral and political legitimisation of violence when it comes from those who are its primary victims?

That human sacrifice is a fact of culture, institutionalised by the greatest pre-modern civilisations, has been interpreted as a mystical conception of bloodshed. This profusion of violence preceded, explained Joseph de Maistre, a universal religious truth that calls for purification by blood. The bloodshed and horror of sacrifice would thus be endowed with a precise meaning, that of salvation and communion: "How then can we fail to recognise that paganism could not be mistaken about an idea so universal and fundamental as that of sacrifice, that is to say, of redemption by blood⁸?"

We primarily understand this as meaning that such excessive violence is so far beyond the normal limits of intelligence that we are forced to view it as supernatural or divine, as if such extreme inhumanity gives it a paradoxical superhuman transcendence. Secondly, there is a fear that this morbid fascination may be re-emerging in the rage to show the sacrifice of hostages across the world, like a new mystical conception of bloodshed. Unless it is conformist uptake of an institutionalisation of violence which needs go no further to be seen as just: in which case, violence confirms a world order that is beyond human comprehension.

One sociological interpretation of the phenomenon draws a parallel

8. Joseph de Maistre, *Éclaircissements sur les sacrifices*, Œuvres, Paris, Robert Laffont, «Bouquins», 2007, p.833.

between the inner resignation to Nazi violence and that of the people affected by the violence of Islamic extremists: it confirms a world order that distinguishes, on the one hand, between good and bad races, and on the other, between the faithful and the unfaithful; without needing to understand the ultimate reason, the population is invited to live in a world order structured and justified by violence.

In the Modern era, it is more an ideology of restorative violence that is used to justify the use of extreme violence, while pretending to work toward the coming of a world that will put an end to the violence of power. Jean-Paul Sartre's preface to Franz Fanon's *Wretched of the Earth* provides a widely-known and instructive illustration of this. Sartre justifies the violence of the colonised, provoking and praising it: "to shoot down a European is to kill two birds with one stone, to destroy an oppressor and the man he oppresses at the same time: there remain a dead man, and a free man⁹." The reasoning behind this is easily explained: colonialism must be condemned, everyone understands this claim and the majority see it as legitimate; but that it should serve to legitimise a absolute right to blindly kill the first person who comes along is problematic; a conflict inevitably arises between the effectiveness of violence (physically indisputable) and the morality of its justification (ethically unfounded).

Sartre had political reasons behind the call to extreme violence (in the sense that there can be no freedom without the death of the other) hastily identifying terror with a "just war". Nonetheless, what should our response be to terror that justifies itself in a less political but more cultural manner, and openly declares its community and religious motives to the point that it sets one civilisation against another?

Many observers think that Nazism initiated a race war in the name of a specific culturality (Germany) against the universalism of liberal democratic civilisation, making use of total violence (genocide) to win total power. Such extremism has been resolutely condemned more or less unanimously by democratic states as a political and human catastrophe inherent in western civilisation.

However, the situation now at the beginning of the 21st century is significantly different, in that it divides democracy between its strength and its values, between its desire for peace and its refusal to reject the Other (other culture, other community, other religion). In the face of terrorist attacks, a sort of principle of moral precaution takes root, which condemns both the attacker and the attacked's temptation to counter-violence in a bid to avoid any confusion between fundamentalist violence and religion. That said, apart from

9. Jean-Paul Sartre, preface to *Damnés de la terre* by Franz Fanon, Paris, Maspero, 1961, pp.19-20.

the fact that neutrality on the issue risks being seen as indifference or complacency with regard to actions that are obviously criminal, it seems that timid moves to de-legitimise total violence fail in an immobility that paradoxically encourages unpredictability and the omnipresence of sporadic violence. "Strategic anorexia"¹⁰ and "the spiritual vacuity of Europe"¹¹?

American philosopher Michael Walzer¹² challenges "left-wing culture" for paradoxically (and obviously not deliberately) supporting the terrorist cause due to a sort of ideological inertia that sustains compassion for the victim in its revolutionary doctrine. He cites the Slovenian philosopher, Slavoj Zizek, for whom Islamic radicalism is an expression of "the rage of the victims of globalisation" (the French may well recall philosopher Jean Baudrillard's open support for the 9/11 attacks). Thus, a certain ideological inertia will continue to identify poverty with a reserve of legitimised violence for all time and make it a factor in global social "progress". Nonetheless, Walzer does not stop at a simple challenge to such intellectual tropisms, and he looks ahead to a time in the future when the "Left" will reform and re-found itself.

If the question is a crucial one for Europeans, it is because they understand that the barbarity of terrorist violence risks leading them into the barbarity of a culture totally on its knees due to its fear of violence. Without political unity, Europe seems to give itself a moral unity which merely practices a form of pacifism which is simply abstract and magical. The belief in a unifying pluralism that is miraculously able to disarm the enemies of peace does not fool anybody, and everyone knows that it implies a moral stance of comfort that mentally ensures peace as conceived by majority opinion. The combat against the perpetrators of violence is thus reduced to a battle of words, to quarrelling over formulae and invective over the images which fix the media awareness of each day in a wait-and-see attitude that has become the signature of its own powerlessness.

Force against violence

The confusion of words and images is almost poetic ("the earth is blue like an orange"), as it can be political when an "empty signifier" creates by its abstraction an illusion of consensus; thus, justice, good, pluralism, etc. are common objectives shared by individuals

10. Pascal Boniface, *La Volonté d'impuissance*, Paris, Le Seuil, 1996, p.190.

11. Pierre Manent, *La Raison des nations*, Paris, Gallimard, p.96.

12. Michael Walzer, «Cette gauche qui n'ose pas critiquer l'islam», *Le Monde*, 8 May 2015.

and groups who nonetheless hold rival concepts, but their informal generality and far-off deadline momentarily ensures a certain social calm. Yet, if a rhetoric of images can help unite a community, it can also operate as a refusal to accept reality: so-called "morally correct" consensus aims for social peace, but it is a consensus without substance, which avoids confronting the violence and contradictions of the real world as it is.

At this level, the choice of identifying every force with violence and condemning it as such enjoys quite significant consensual effectiveness; violence (be it parental, state, symbolic, economic or based in the legal system, etc.) becomes a rather broad category under which any condemnation of the abuse of power finds shelter. But the process works in reverse too, its systematic nature has the effect of "manicheanising" the violence/weakness pair and making it sacred, endowing weakness, identified with innocence and powerlessness, with moral authority and social prestige striving to reach a position of dominance.

This manner of stepping back from the fight encourages sophistry which in turn leaves the ground clear for violence. Sophisms include identifying violence with life, pernicious on two counts, since violence does not restore life but destroys it, and confusion makes us forget that it is the fight, not the violence, that is necessary to make life vital. If we say that it is impossible to eliminate violence from life, there is little risk of being proven wrong since there are situations in which recourse to violence is inevitable (neutralising an attacker who fires into a crowd, for example), but that does not make any cause legitimate: violence in practice proves nothing but itself, its pure instrumentality, its unstoppable power to destroy.

The person who fights to have the full moral and political legitimacy of his combat is quite another matter. The thinker and liberator Mahatma Gandhi succeeded in teaching the deeper ethics of a genuine aspiration to win independence, understanding nonviolence as a strength, not a renouncement of strength. His vision of force puts a stop to the infinite reciprocity of violence and counter-violence by never treating weakness or poverty as a right to violence; one is not right because one is weak, poor or a victim, but because of the suffering one is capable of accepting for oneself. The courage to accept the pain caused by confrontation sets up, physically as much as symbolically, the moral and spiritual strength embodied in the suffering to which one consents in opposition to the simply brutal effectiveness of violence.

Whereas violence is a clash between two parties' desire for power and conquest, the strength to refuse violence is rooted in a law of nature about which much less is understood, namely that of the pain

which universally belongs to any sensitive being and which underlies solidarity between living beings, the solidarity of the species (a single humankind) felt by those who confront each other to the death. "People who voluntarily undergo a course of suffering raise themselves and the whole of humanity¹³." For action to be underpinned by choices that do not serve to make things more effective, but to express mankind's potential greatness, is a long way from utilitarianism, which cannot understand that, for a nonviolent person, the strength of strength is love.

Yet, while radical non-violence leads ultimately to sainthood, the responsibility of the world needs force. For the Europeans, the strength of force is legitimacy, which leads them to oppose the ethics of force to the pure instrumentality of violence, distinguishing between the "power to" and "power over". The power to walk, to think, to desire, are celebrations of life, accomplishments, experiences of abundance. Virility, when it is made into a moral virtue, is not machismo, but, quite the opposite, it is the power to resist sexual violence, and it is not absurd to think that the ideal of strength is the avoidance of violence. Strength can be benevolent, something that violence is incapable of, unless it is renounced. "Strength creates whereas violence destroys. Violence does not achieve strength, it destroys the other's strength (together with its dignity and self-esteem, etc.). But the strength to fight contains the strength to build, cooperate and form a world together. The feeling of being 'able to' to find the resources in oneself¹⁴."

It is essential that politics distinguish between power and violence, just as it is essential to distinguish between obedience (to laws) and subjugation (to men). If it is true that "No government exclusively based upon the means of violence has ever existed"¹⁵, that is because power is a form of solidarity organised on the basis of a collective capability to think and act. Europe still lacks the force to found the power to take common action on a cultural solidarity whose future development would draw on the vitality of solid symbolic points of reference. Nonetheless, its share in responsibility in the world as it is enjoins it not to consent to taking extreme violence for supreme justice, nor political weakness for moral superiority, nor common powerlessness for concerted pacifism.

Force is our responsibility, it is not a material instrument to be

13. Gandhi, *Tous les hommes sont frères*, Paris, Gallimard, «Folio Essais», 2012, p.151. (English translation from All men are brothers, published by unesco, 1958, p.83)

14. Monique Castillo, «Paix et contre-violence», *Dictionnaire de la Violence*, Paris, puf, 2011, p.976.

15. Hannah Arendt, *Du mensonge à la violence*, Paris, Agora, 1994, p.150 (English translation from *Reflections on Violence*).

used as one pleases; it requires solidarity, ethics and even spirituality because it is a figure of the culture that returns to violence if it is "naturalised", that is, when it naturalises justice, honour and dignity by transforming them into unleashed physical violence. Europeans have learned this lesson to their cost, during the wars of a still recent past. At the time, voices did try to make themselves heard in saying that "*la paix est l'épanouissement de la force. La paix, la vraie paix, n'est pas un état faible où l'homme démissionne. Elle n'est pas non plus un réservoir indifférent au bon comme au pire. Elle est la force.*" (Peace is the fulfilment of strength. Peace, real peace, is not a weak state in which man gives up. Nor is it a reservoir indifferent to good and bad alike. It is strength)¹⁶. ■

16. Emmanuel Mounier, «Éloge de la force», *Esprit*, February 1933, p.826. Mounier includes this phrase by Montherlant in this essay : «*Faire une paix qui ait la grandeur d'âme de la guerre.*» (Make peace with the same generosity of spirit as we make war).



PIERRE DE VILLIERS

FORCE AND VIOLENCE

*"The strength of a City resides not in its walls and its vessels,
but in the character of its citizens."*
Thucydides

In 1139, attempts were made to ban the use of the crossbow, viewed as too violent compared to the bow and arrow. Anyone using or selling a crossbow risked excommunication. In 1925, the Geneva Protocol prohibited the use of toxic gases in war, but the prohibition was not absolute: a State can use such a weapon in retaliation to an attack of the same kind. These examples, to which many more can be added, illustrate the problematic and constant debate over force and violence, a debate which is becoming more and more complex. Rarely in history has violence had so many different faces: while traditionally viewed in relation to war, in which it has never been exhausted, we now have to deal with the violence of Islamic State, the armed terrorist groups in the Sahel, Boko Haram, and international terrorism. It is also manifested both during overseas operations and within our own borders. There is inter-state and infra-state violence, as well as Mafia and criminal violence. It comes in many shapes and forms. As a result, the response also needs to change and adapt. Faced with violence, force is necessary.

Legitimate force, one of the foundations of the modern State, can take many forms: it can be judicial, police or military force. The security forces and military forces are distinguished from one another by the nature of their adversaries. The police officer and the judge take action against outlaws: criminals and delinquents. The soldier, on the other hand, stands in opposition to an enemy whose aims may be political. Confrontation will result in the victory of one and the defeat of the other. That traditional distinction is now beginning to blur, with the emergence of violent armed groups, whose aim is to undermine and even overthrow society. These are jihadist groups, but also—albeit in another form and further away from us—they are Mafia-type organisations or drug traffickers. They are like all totalitarian groups for whom the only norm is the arbitrary. Most are hoping for society to implode so that they can impose their own system or set themselves up as a pseudo-State or "caliphate". The growing difficulty in distinguishing the nature of our enemy is one of the greatest challenges facing us.

Being able to identify the differences between force and violence is one of the responsibilities of a military leader. A military leader

is a practitioner of force, used as a manifestation of politics. A man of reasoning and of action, he must understand violence if he is to counter it. He must also understand force, in order to use it advisedly. He is the guarantor of force, and he must place and keep the men and women under his orders on a straight and narrow track. The legitimate use of weapons must not be perverted; it must remain focussed on the common good, that which transcends the soldier and justifies the fact that he puts his life at risk. That responsibility, rooted in the realities of the field, is what I, as Chief of Defence Staff, keep constantly foremost in my mind.

On the shifting sands of the relation between force and violence, we must show great humility. We must advance one step at a time, seeking more solid ground, and avoid taking the word for the thing and the thing for the word. Anyone thinking through this complex question should follow three essential steps. The first entails clearing the ground and dissipating, as far as possible, the confusion between force and violence. The second implies looking at the different forms of violence, in war and in terrorism. Third, he must explore the options for the military response to the issue.

Force and violence, what are we talking about here?

Experience shows that the dividing line between force and violence is always difficult to define in the fog of battle, a fog made even denser by terrorism. Each side denounces the other as the perpetrator of violence, which could make us believe that assessments of violence are contingent and relative. Yet we have an impression that there is indeed a dividing line between the two: force is acceptable, and violence is not.

Violence is an endemic evil that feeds on human misery and the misery of the world; it is an abuse that causes death and destruction. While there is no simple determinism, no easily identifiable profile of a violent person, despair and violence do often go together: being violent may be a way to exist. Violence is often a means of expression for the desperate, the excluded, the starving, the humiliated, whether real or perceived. It is blind, it is unleashed without control and does not only harm those against whom it is targeted. It is all the more terrible in that it feeds on itself: violence breeds violence.

Force, on the contrary, seeks to break the cycle of violence. Legitimate force is the *ultima ratio* of the State. It is even a constituent part of the concept of organised society. It is implemented by those who work in the service of the State, who obey a legitimate authority and have political aims, usually that of collective peace, both inside

and outside the walls of the City. The soldier is one of these people. The means he uses remain within limits proportional to the capability of gaining the upper hand over the opponent. He protects civilian populations and respects the defeated enemies... In other words, most often, the opposite of violence, which believes all means are acceptable to achieve its ends. Force is therefore quite distinct from violence in that it is a vehicle of virtue, opposing the development of the harmful, deadly other.

The soldier fights violence. The soldier acts through force. And yet, a man who knows war knows that the dividing line between force and violence is thin, constantly at the mercy of events, new developments in weapons technology and of Man's imagination. When facing violence, it is best to remain humble. One must be aware that there is a grey zone where force may be violence, so apt are our intentions, the nature of the aims pursued and the choice of the means to become obscure. The debate over the use of armed drones, for example, illustrates this. The existence of this grey zone makes the responsibility of the leader that much greater, it is he who gives orders in the fog of war permeated by stress, aggression, fear and, above all, death, whether causing or receiving it.

Understanding how the cogs of violence turn is to penetrate the mystery of mankind. The human dimension is in fact central to our subject since violence denies the enemy's humanity and only an awareness of the value of life allows the soldier to keep the use of his weapons within the limits of acceptable force.

Therefore, the soldier is not a man of violence. Nonetheless, without warning, he may be engaged in armed conflict, a breeding ground for violence which he has to control. So, to protect the city, he must go out to meet this violence, and stand up to it. Thus he has close links with the destructive violence unleashed in war. The armed right hand of his country's political authority, he has the exorbitant power to legally inflict death. He undertakes war in accordance with the customs, laws and international treaties and conventions, all of which ban violence, yet recognise the necessity of recourse to force. Thus, since he must rub shoulders with violence and use force, he must develop an acute consciousness of his own responsibility.

The soldier faced with the violence of war

The thoughts above barely touch upon the subject, but rather show that military force cannot be assimilated to the violence it fights against. It is in the reality of war and operations that the soldier confronts violence,

which has thrown off its conceptual cloak to take substance in death and destruction. Confronting this reality is the soldier's task: he is in the midst of man's violence and the world's violence. And this violence is real, substantial, visible; it is in the mass graves in the former Yugoslavia, the genocide in Rwanda, the inter-ethnic massacres in Central African Republic, the child soldiers in the Congo. It can crystallise in armed confrontation, which is its most common form of collective expression. Such a crystallisation is often sudden and unpredictable. It leads to war situations, typified by their excess and their collective nature.

In the dialectic between force and violence, demonstrating one's force, and the determination to use it if necessary, may be all that is needed to counter violence. For example, I still remember the effect that the deployment of a patrol made up of two Leclerc tanks had in Mitrovica, in Kosovo, in 1999: on numerous occasions, that was all that was needed to put an end to clashes between the Serbs and Kosovars. The ultimate manifestation of this can be seen in nuclear deterrence, an extraordinary example of the opposition of force and violence: as the "ultra force", it must not become "ultra violence", at the risk of its failure. Against the violence of war, it is therefore possible for force to act without action.

The effectiveness of the military capability is not necessarily, or exclusively, to be measured through its implementation, but by its capacity to act. To be feared by the enemy, and thus act by means of this very fact of being feared, is not, however, really possible unless you have proven that your determination is based on the capability for taking action. In other words, intervention fosters and consolidates the credibility of deterrence.

More generally, the leverage for action always lies in the conjunction and combination of three factors: determination, engagement and means. This is why general military strategy, which we will not go into here, is based on three things: to be willing, to act and to be able.

It should be emphasised that the strategic functions, set out in the French White Paper on Defence and National Security, are still relevant today. Knowledge and anticipation, deterrence, protection, intervention and prevention, remain a matrix that is used to think through an overall response to violence; it is a balanced matrix in which each element reinforces the others.

History teaches that the character of war changes, but that its nature, in other words, its basic structure, stays the same. This is what Clausewitz said when he described war as a "chameleon".

Looking at recent conflicts, one of the first things we can observe is that violence, which generally arises from misery and poverty, takes root in grey zones, in no-go areas, in places where the State has failed or abdicated responsibility. This is why action to prevent emergency

situations is essential. This, I believe, is what we do in our cooperation missions. To build peace first, this is what we achieve when we support certain friendly nations in ramping up their armed forces, so that they are able, in time, to manage their own security. For example, military cooperation actions are combined with operational training detachments and by providing our support to the G5 Sahel countries, backed by the Barkhane operation.

A second observation is that violence permeates through to the younger generations very easily. There is a time in life when the thirst for the great outdoors and physical activity can, if it is misdirected or manipulated, shift to warlike violence as an outlet for too much energy and give a feeling of being powerful and invincible. However, we must be careful not to equate violence with youth. I still find it remarkable that our armed forces sometimes transform young people from chaotic or difficult backgrounds into true heroes. I cannot help myself thinking that those same young people might have been tempted to violence if the armed forces had not given them values to defend and a demanding framework in which they found an outlet for the desire to be part of history as it develops in front their eyes. The army this provides young people with an opportunity to work for a higher interest, which is basically a way to achieve what youth seeks.

Another thing I have observed is that, under the combined effect of globalisation and the emergence of new ways to wage war, emergency situations are also changing. The face of violence is changing and force is increasingly demonstrated outside state institutions. There are currently certain States which sometimes behave like armed groups and some armed groups that behave like the State. Islamic State, and its terrorist echoes that resonate within our own borders, is a terrifying illustration of this, which calls for a separate discussion.

The soldier faced with the violence of terrorism

With Islamic State, and with international terrorism claiming to be IS, we are up against a form of violence that, in many respects, we feel ill-equipped to deal with. IS and its henchmen send us back to the particular problem of irrational terrorist violence which promotes a corrupted religious and spiritual ideal (well described over the last ten years or so in a "literature" to which we possibly did not pay enough attention¹). This aspect makes traditional levers for negotiation

1. For example: Abu Bakr Naji, *Gestion de la sauvagerie*, April 2007 (English translation, *The Management of Savagery*, published 2006).

ineffective, given that it is not possible to support them with political and economic claims. Above all it makes the enemy's motives more substantial.

Islamic State's force does not only lie in the youth of its recruits and its financial resources drawn from oil, trafficking and raids; it is above all related to the (im) moral strength of its militants and the attraction, the fascination even that it exercises across the world. The extremism of its militants is fed by a discourse full of references to jihad and by pushing ahead regardless and seeking the breaking point in the escalation of violence. Jihadi radicalisation, feeding new warriors to Moloch, is part of a deliberate strategy relayed *via* continuing and effective action within the field of influence and the perceptual field. Such propaganda—offensive and reactionary and technically of high quality—spread *via* the Net and social networks, fuels violence; it gives it unprecedented appeal and injects new energy. It has a record for effectiveness and, let's not fool ourselves, certainly appeals to a section of the population in France. As such, it is a danger for our society and has brought violence inside the city walls.

This propaganda also has the effect of bringing together the moral and psychological conditions needed to unleash and, worse still, legitimise terror. Propaganda has a snowball effect, making all sense of moderation disappear. Faced with terrorism, which aims for psychological effect, I am convinced of the importance of our own moral strength, primarily in a bid to ensure that individual fear does not become collective panic.

In the case of IS, we should be aware of a particularly distorted and complicated dialectic. The discourse of IS advocates a return to the primitive state which will lead everywhere to the emergence of governance based around a pseudo-State. It constantly refers to an imagined history, denying actual history, and entailing the destruction of all cultural heritage that does not match its vision of Islamic civilisation. Its use of the most modern communication tools and of all the machinery of globalisation is intensive, while denouncing modernity as the mother of all evil and the source of the perversion of society.

In the light of terrorist violence, we see more clearly how violence is a denial of the Other, while force implies control over power. Force is concerned by the fate of the Other, it rejects the cruelty to which violence often leads. Force can be asserted, violence is unleashed. On one side there is rationalised passion, and on the other, devastating passion.

We can be sure that violence progresses when force withdraws. Maintaining the capability of a military force to oppose violence is a collective responsibility. It is a prerequisite for the solidity of our social

organisation, enabling us to "live together", and enjoy that "national cohesion" we talk so much about and which we find so difficult to apprehend.

The soldier when the effectiveness of his force is challenged

The military leader must not restrict himself to observing the breeding-ground in which the violence of war or of terrorism develops. When prevention has not been effective, when discussion proves to be of no avail and when confrontation becomes inevitable, it is time to act. For military force to be effective, it must combine personnel, equipment, operational readiness, and doctrine. How these elements interrelate determines the model of the armed force. France aims for a complete model, i.e. that enables it to deal with the broadest possible spectrum of threats, including the terrorist threat. It is not the aim of this paper to describe this spectrum and outline the related issues. I would, on the other hand, like to emphasise three aspects which I increasingly feel are success factors for engaging our armed forces in current emergency situations, whatever their nature: time, trust and an overall approach.

A good grasp of all the different aspects related to time is essential for military effectiveness. Force must be more than an immediate response to violence. Of course, responsiveness is a prime quality of any elite army. France's armed forces fall into this category: they proved this in Mali by stopping the armed terrorist groups reaching Bamako within the space of a few hours, and in Central African Republic through an emergency intervention to stop an inter-ethnic massacre and a humanitarian disaster; they again proved it with the deployment of ten thousand soldiers across France in a matter of days, to protect the French following the attacks of 7 January and 13 November 2015. However, the effects of force can only be measured in the long term. We must show constancy, perseverance and patience, even though we are witnessing a speeding-up of time, with pressure mounting for an immediate response that applies to us all. Time does not pass any more, it gushes out constantly sweeping us along in its path and dominating our lives in a more or less irrational manner. This serves violence, which chooses its time to strike, whereas force needs time to produce its effects. This means there is a sort of scissor effect with which the military leader must find a compromise: he has to factor in the demand for immediate and visible results, while resisting the tyranny of urgency and the immediate effect.

Military action must also be underpinned by trust. First, there is the mutual trust between soldiers; this is rooted in the idea of being brothers in arms, of *esprit de corps* and team spirit. Above all trust means the trust of the civilian population in the armed forces. Without this, military action is built on sand. The French soldier seeks it in each deployment, establishing contact and dialogue with the local population. It underpinned the strategy developed in the area of Kabul by the *Regional Command Capital* in Afghanistan when I was in command in 2007. It is also one of the building blocks in the *Sentinelle* operation.

Last, the third success factor, in addition to time and trust, is an overall approach. Military force is only part of the response to violence; it is an operative part, but insufficient on its own. Winning the war is not enough to gain peace. Military force does not deal with the roots of violence when they are rooted in problems relating to identity, culture or education. Used on its own, for exclusively repressive purposes, it can even make violence worse. In fact, military force operates within a much larger environment than just that of the violence of war. It has to deal with cultural, social, economic and political realities. Only an overall approach – i.e. a policy approach, in the original sense of the term –, which factors in all these parameters and of which military force is one component part, can hope to bring an end to violence.

Again, this need for an overall approach is accentuated by globalisation, the consequences of which we can see on emergency situations. Today, material and virtual connections, regional and global, make it even more difficult to contain an emergency situation within a smaller theatre. Also, militant fighters are recruited, funded and trained through networks. Our enemies know no borders and their areas of operation are no longer restricted to the grey zones of the failing States in which they came into being.

I also find that a technological lead, which acted as a deterrent and ensured the superiority of the armed forces that had it, is narrowing due to what we can term "levelling" capabilities. These are formidably varied: they include cyber-attacks, improvised explosive devices, snipers, suicide attacks; and recourse to instruments of globalisation, the Net and social networks, etc. These capabilities reflect the never-ending quest for circumvention; thanks to their power to render equal, such capabilities aim to reduce the advantages related to technology. They are all the more dangerous in that they are inexpensive, directly accessible, and are easily combined with the ideal of death held by those fighting us.

Apart from these considerations, however, the use of force in situations of violence is still subject to the question of ethics.

The ethics of command

The terrorist loses his humanity when he denies that of his victims. The fight against terrorism is a fight for mankind and human dignity; a fight against Man's downfall. We must not believe that our own violence would be the price worth paying for eradicating terrorism.

These risks of perverting force with violence remind us how important the moral and ethical aspects of the military profession are. To give in to violence and discrimination, to the non-distinction of means, to torture, would mean an end to the collective conscience.

In armed conflict, the soldier must bear his weapons without losing his soul. He must not give way to the violence of wanting to fight: succumbing to mimicking violent behaviour, is playing into the hands of the terrorists. This, in particular, is the responsibility of the military leader. He is aware that a man who joins a group of fighters gains a sort of anonymity, which can give him a false impression of impunity, and give free reign to violence. This is one of the mechanisms at work in the violence of armed terrorist groups. The soldier must avoid this phenomenon.

Here, the military leader's responsibility is of central importance. It is he who creates sense, and promotes values and ethics. It is his duty to embody those values and ensure that they are the signs of a collective identity, the *esprit de corps*, proof of a fundamental difference from those who advocate only hatred of the enemy and thereby justify their violence.

The military leader must not be thought of as an isolated figure, sole guarantor of our armed forces' ethics and effectiveness. Quite the contrary, he is part of a larger entity, the "Command", which cements our armed forces together. The real effectiveness of our armed forces depends on the solidity and substance—technical, tactical and above all moral—of their leader.

Whether he is a corporal, at the command of an aerobatics unit, a commandant in charge of a battleship, or the commander of an air base, each leader bears a share of the collective responsibility in the use of force. The expression "chain of command" perfectly reflects the role of each in ensuring the solidity of the whole. Everyone must demonstrate discernment. This discernment can be learned and matures with time; this emphasises the importance of training and of selecting the right leaders. Above all, Command is effective when it can rely on trust built up every day in human relations, through contact with real situations and the hardships of the field. Building this trust is a continuous process, it depends on mutual esteem and the fact that each leader is close to his men, and has known the position

and the trade of his subordinates. Both leader and subordinate are "companions in arms". When they are suddenly and without warning thrown into war, only real mutual trust will help them to contain violence. Since the leader is esteemed, he will be respected, his orders obeyed, and vengeance or the use of disproportionate means will be ruled out. The solidity of Command, keeper and judge of the force, is a continuous process; it is an invaluable asset; it is what really keeps control over violence; and ensures that violence does not seep into force.

The *corpus* of the law of war and of *jus in bello*, the concept of a "just war", provide a matrix for every military action we undertake. It guides our steps, but only Command prevents the fall; it is a point of reference in the fog of war and a marker to help remain on course in the chaos of battle.

Violence is part of the mystery of mankind; it is the genesis of the world. But Man is not only violent, he can even be opposed to violence, if necessary by force. Using force to channel violence leads back to the foundations of Man in Society. Managing and controlling by force in fact allows society to live and progress in peace. Keeping force for the common good is thus a collective challenge and weapons, as manifestations of force, must continue to serve the law. This is what the French armed forces do every day in overseas theatres of operations and within our own borders. In the sands of the Sahel region, on the seas and oceans, in the air or on the streets of Paris, the French soldier keeps his force under perfect control; without losing his honour or his soul, he stands against the world's violence.

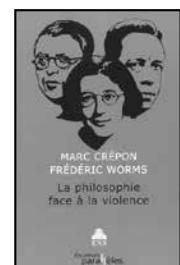
Today, the echoes of this violence, the manifestation of which is constantly changing, resonate more and more clearly. To manage this uncertain future, following on from France's 2015–2019 Military Planning Act, France must continue to finance a defence budget proportional to the security challenges; in return, it will be able to count on armed forces that win and protect, and whose Command is responsible and nurtures its moral strength. In the face of terrorist violence, a sound Command prevents force from deteriorating into unspeakable violence; this surely is a question of moral strength. ■

COMPTES RENDUS DE LECTURE

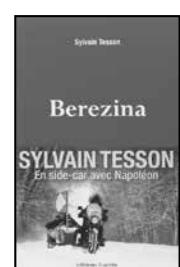
Ce petit ouvrage lumineux est la publication de cours en ligne de l'École normale supérieure, que l'actualité récente rend particulièrement pertinente. Organisé de façon chronologique autour de deux grands moments, les années 1940 et les années 1960, il offre au lecteur la possibilité de suivre au fil des pages un parcours passionnant où se tissent, tout en nuances, les rapports complexes entre philosophie et violence. Les deux dimensions s'éclairent mutuellement autant par la qualité de fond des débats évoqués que par la forme même du livre, conçu en effet, pour chaque étape, comme un croisement de perspectives : des œuvres philosophiques aux questions politiques pour Frédéric Worms ; de l'épreuve du politique, donc de la violence réelle aux questions philosophiques concernant Marc Crépon. Cette articulation délicate des discours portés par les deux philosophes à partir de perspectives différentes mais complémentaires donne de la profondeur à la réflexion et stimule fortement le questionnement. Rien de moins actuel au bilan que de ressusciter des débats qui, autour de penseurs séminaux, interrogent notre rapport à la violence : son caractère légitime ou pas selon la nature des acteurs ; l'absolu refus de toute forme de violence contre son acceptation relative ; la violence des préjugés qui n'a pas que des effets symboliques contre la perception des différences qui fait relativiser de la valeur de toute structure ; la question du pardon face à la violence totale, pourtant à priori jugée impardonnable. Ces questions sont posées à la lumière des débats opposant Sartre et Camus, Camus et Merleau-Ponty, Simone Weil, Canguilhem et Cavailles ; Levi-Strauss, Sartre et Merleau-Ponty, Foucault et Deleuze, Jankélévitch, Derrida et Levinas. Outre le plaisir à (re) découvrir les œuvres de ces philosophes de premier rang au travers d'une explication aussi précise que claire de leur pensée, le lecteur réalisera combien ces questions, au-delà des deux coups de projecteur, constituent une trame historique cohérente de la Première Guerre mondiale (dont le pacifisme premier de Simone Weil tire ses racines) aux attaques islamistes un siècle plus tard. Au bilan, un livre d'une grande clarté qui ouvre des pistes de réflexion et incite à s'interroger encore davantage sur les problèmes d'aujourd'hui à partir des textes d'hier.

Hervé Pierre

La Philosophie face à la violence
Marc Crépon et Frédéric Worms
Paris, Équateurs parallèles, 2015



Bérézina
Sylvain Tesson
Chamonix, Éditions Guérin, 2015



Sur les traces de l'empereur, le lecteur est entraîné dans un récit assez exceptionnel. Le dialogue qui ouvre le livre donne le ton : « Pourquoi ne pas revenir à Paris en side-car ? À bord d'une belle Oural de fabrication russe. [...] Pourquoi ne pas faire offrande de ces quatre mille kilomètres aux soldats de Napoléon ? À leurs fantômes. À leur sacrifice. [...] C'est à nous de saluer la Grande Armée. Il y a deux siècles, des mecs rêvaient d'autre chose que du haut débit. [...] Ce sera un voyage de mémoire. [...] Pourquoi répéter la retraite exactement ? Pour le panache, chérie, pour le panache. »

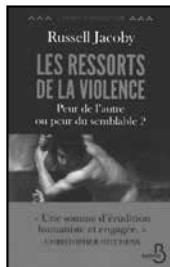
Le 3 décembre 2012, la petite équipe démarre pour suivre le même itinéraire que la Grande Armée deux siècles plus tôt. Au fil des chapitres et des kilomètres,

des étapes et des paragraphes, le passé et le présent alternent, se croisent et parfois se mélangent : Borodino, Wiazma, Smolensk, la Bérézina et, au-delà, Vilnius et Varsovie. L'auteur tente de décrypter les choix tactiques de l'empereur (paradoxalement l'armée française multiplie les succès locaux sur fond de défaite stratégique) et ceux de Koutouzov, le général russe qui fait le choix de harceler les Français sans engager de bataille majeure. Sylvain Tesson s'interroge sur la guerre des partisans, mais détaille également le voyage d'aujourd'hui; il raconte ses visites sur les lieux qui virent passer et souffrir les soldats de la Grande Armée, mais aussi son affection pour les gens qu'il rencontre. Le ton n'est pas celui d'un livre d'histoire, mais il s'agit d'une véritable ode à l'histoire, d'un hommage aux chefs et aux soldats, d'un journal de route à la fois passionnant et écrit avec verve, que l'on quitte à regret. Cet ouvrage a été couronné du prix Erwan Bergot 2015.

PTE

Les Ressorts de la violence Peur de l'autre ou peur du semblable

Russell Jacoby
Paris, Belfond,
2014



Revisitant les thèses séminales faisant du semblable plutôt que de l'étranger l'objet des haines les plus féroces, Russell Jacoby multiplie les exemples historiques pour décortiquer les mécanismes qui conduisent un homme à massacer d'abord et surtout ceux qui lui sont le plus proches, « parents, voisins et compatriotes » (chapitre 1). Une des forces du travail de ce professeur d'histoire de l'université de Californie réside dans la diversité et la puissance herméneutique des faits convoqués à l'appui d'une thèse qui, à l'heure du choc des cultures et des extrémismes religieux, prend le contrepied de l'idée communément reçue de la différence comme moteur essentiel de tout antagonisme. De Caïn à Mohamed Atta, du massacre de la Saint-Barthélemy aux horreurs rwandaises, Jacoby passe en revue cinq mille ans de « guerres inciviles » (chapitre 2) et de génocides (chapitre 3). S'il convoque non sans éclectisme autant la Bible que les romans de Dostoïevski pour éclairer « d'effrayantes symétries » (chapitre 4), il fonde, articule et développe son argumentaire à partir de deux hypothèses principales, aujourd'hui bien connues : l'hypothèse freudienne dite du « narcissisme des petites différences » et celle girardienne qui fait du désir mimétique le carburant d'une violence fondant le social sur l'éviction d'un « bouc émissaire ».

Illustrant ces démonstrations d'exemples concrets mis en scène par un goût prononcé du détail et un sens certain de l'écriture romanesque, Russell Jacoby offre ici un texte qui captive le lecteur et ne manque pas d'introduire des pistes de réflexion pour comprendre le monde contemporain. Pour autant, sans doute manque-t-il de précision quant à la description de la mécanique mimétique originelle ; soulignant en effet à plusieurs reprises le caractère parfois « obscur » du raisonnement girardien, il n'en tire pas toutes les conséquences faute d'en avoir exploité en détail les prémisses. La violence fondatrice du corps social qui s'exprime par le martyr imposé au frère devenant bouc-émissaire ne peut vraiment se comprendre que si la dynamique du désir mimétique est déjà au départ clairement explicitée. Paradoxalement d'ailleurs, c'est également en la déployant totalement que le lecteur peut éprouver les limites de la thèse de Girard et envisager, en creux, des solutions de sortie du cercle vicieux de la rivalité fratricide. Le seul bémol au remarquable travail de Jacoby réside donc, de notre point de vue, dans cette absence de remise en perspective : le recours systématique au dogme girardien, considéré comme acquis, neutralise toute autre forme d'explication. Le caractère a priori inéluctable de la violence remet finalement en question l'intérêt même à s'interroger sur ses mécanismes ; plus que de « ressorts » à décrire, il « ressort » de cet ouvrage, au demeurant passionnant, un profond pessimisme sur le tragique de la condition humaine.

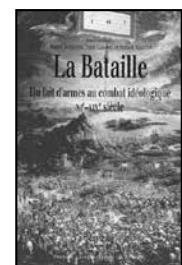
Hervé Pierre

Revisiter l'histoire-bataille, ouvrir de nouvelles pistes sans renoncer aux fondamentaux, prendre en compte les recompositions mémorielles ultérieures, élargir la réflexion aux *a priori* et aux usages politiques : autant de thèmes abordés dans ce volume par les dix-sept contributeurs qui présentent de façon souvent très renouvelée autant d'engagements guerriers d'Hastings à Leipzig. En abordant ainsi ces batailles du passé, les auteurs peuvent présenter de nouvelles réflexions et n'en évoquer que marginalement d'autres plus classiques sans susciter de débats épidermiques entre tenants de telle thèse ou de telle école. L'ouvrage est donc particulièrement riche, d'autant que certains affrontements sont peu présents dans l'historiographie générale : par exemple « Ravenne, 11 avril 1512 : la première bataille moderne ? », par Jean-Louis Fournel, ou « La prise de Cordoba de Calchaqui, décembre 1562. Émergence d'un ennemi intérieur indien », de Christophe Guidicelli. Qui se souvient de la bataille du Cap Béveziers, en 1690, alors qu'elle « fut l'une des plus grandes victoires navales jamais remportées par la marine française sur sa grande rivale anglaise » ? Et pourtant, cet événement permet à Alan James de présenter un long développement sur les notions de défaite et de victoire. De même, à partir de l'exemple de « la bataille des cardinaux », en novembre 1759, Olivier Chaline tente d'identifier, de déterminer, de préciser, comment les acteurs et les témoins, dès les derniers moments du combat, s'efforcent d'en écrire l'histoire. En résumé, un volume passionnant, et pas seulement pour ceux qui s'intéressent aux conflits du XX^e siècle. D'ailleurs, la conclusion souligne l'importance du contexte d'une bataille, et en particulier la notion de « campagne » sur laquelle il y aurait sans doute à travailler davantage.

PTE

La Bataille
Du fait d'armes
au combat
idéologique
XI^e–XIX^e siècle

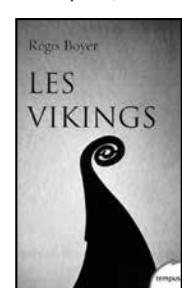
Ariane
Boltanski,
Yann Lagadec
et Franck
Mercier (dir.)
Presses
universitaires
de Rennes, 2015



Ce livre apporte une réelle plus-value en termes d'informations, de références et de contexte historique, mais il a le défaut d'être parfois confus pour le non-initié qui se perd dans les subtilités de tel ou tel chef viking ou de telle ou telle saga, et ce sans compter les difficiles repères géographiques et le faible nombre de cartes sur un monde nordique mal maîtrisé par le lecteur latin. Néanmoins, il permet de mettre en perspective les idées reçues concernant la période viking, temps historique souvent réduit aux seuls raids meurtriers des drakkars sur le littoral normand ou anglais, voire déformé, y compris à dessein par les Scandinaves, par les interprétations audiovisuelles ou historiographiques. On notera par exemple que les casques des guerriers venus du nord ne portent pas de cornes. S'appuyant sur les sources écrites, les runes et autres légendes, la numismatique ou l'archéologie, Régis Boyer, imprégné de langue locale, met rapidement en évidence les différentes phases des deux cent cinquante années couvrant la période viking et montre leurs spécificités respectives. La première manifestation des Vikings est donnée en 793 par le raid contre l'abbaye de Lindisfarne dans le Northumberland. La première vague irait donc approximativement de 800 à 850 et s'apparente davantage à de la piraterie. La seconde période voit l'engagement d'effectifs plus importants, avec des actions de plus grande ampleur, notamment en Angleterre ou vers la Russie le long des grands fleuves. Au X^e siècle, il s'agit davantage d'installation et de colonisation du Groenland jusqu'à Kiev, en passant par l'Espagne et les bords du Danube. Enfin, de 980 à 1050, la période est rythmée par une lutte de pouvoir entre Danois, Suédois et Norvégiens, qui finit par affaiblir les protagonistes au bénéfice de chefs militaires intégrés depuis longtemps sur de nouvelles zones de peuplement comme Guillaume le Bâtard, futur duc de Normandie.

En outre, il semble difficile de parler d'unité scandinave, que ce soit selon des critères ethnique, géographique ou historique. Le fait viking repose alors

Les Vikings
Régis Boyer
Paris, Tallandier,
« Tempus », 2015



plutôt sur une base sociologique (famille), politique (provinces, clans, liens économiques ou militaires) et linguistique. Dès lors, l'auteur essaie ensuite de déterminer les causes principales de cette vague scandinave sur l'Europe. Il décrit l'absence d'opposition sérieuse dans un monde occidental fragilisé et démembré par les rivalités intestines. Il souligne la couardise de certains monarques qui, en payant des rançons, évitent la guerre mais entretiennent le flux des attaques entre deux hivernages. Puis il détaille les quelques supériorités techniques vikings comme les bateaux, la navigation, l'armement (hache, cotte de maille, lance...) avant de conclure par les nécessités du commerce au cœur de la civilisation scandinave. Les Vikings maîtrisent également la guerre psychologique et font preuve, au combat, d'un sens élaboré de la manœuvre avec, notamment, la recherche du débordement par les ailes, une formation en V permettant de briser la cohésion ennemie et l'emploi de réserves pour saisir les opportunités grâce à l'engagement d'unités d'élite. En défensive, ils élaborent des murailles solides et faciles à défendre appelées *Danevirke*, preuve, une nouvelle fois, de leur génie militaire.

Mais le commerce (de fourrures, d'objets luxueux et surtout d'êtres humains) demeure la principale activité en lien, à partir de 900, avec une colonisation massive vers des terres agricoles plus abondantes. Il faut aussi noter l'application, en Islande par exemple, d'une gouvernance atypique pour l'époque avec les *godars*, conseils des sages ou de prêtres, et une assemblée législative temporaire, l'*alping*, qui permet de rythmer la vie sociétale entre les différents clans. Enfin, la vie publique, domestique et quotidienne de ces différents peuples est très bien décrite, l'auteur rentrant dans les détails culturels illustrant ces derniers par des textes anciens, des outils, pièces de monnaie ou vestiges architecturaux. Il conclut son propos en tentant d'expliquer l'affaiblissement du phénomène viking. Il le justifie par la montée en puissance, en Europe, de monarchies centralisées et militairement structurées, par la christianisation progressive des Scandinaves dans un processus d'assimilation régulier et par une inadaptation du commerce « artisanal » viking face aux nouveaux besoins et échelles des échanges mis en place au Moyen Âge.

Ce livre est une source inépuisable de données pour celles et ceux qui veulent approfondir leur connaissance sur les Vikings et apporte au lecteur plus pressé une grille de lecture sur une période mal connue et souvent fantasmée de l'histoire de France en particulier. Il permet également de réfléchir sur ce qui fonde une « surprise stratégique » avec l'avènement d'une nouvelle menace, sa transformation ou hybridation au fil du temps et, *in fine*, son déclin devant une réponse militaire adaptée comme face à des facteurs endogènes et exogènes plus larges, qu'ils soient politiques, diplomatiques, économiques ou religieux. Enfin, il soulève la question de la construction ou de l'interprétation faite d'un phénomène comme d'un ennemi pour le diaboliser, justifier sa propre faiblesse ou, pour les descendants directs, sublimer un passé et un âge d'or perdu, soulignant de fait un particularisme, une différence ou une cohésion régionale.

Frédéric Jordan

Ils l'ont fait !
Dans les coulisses de l'OFLAG XVII A
 Jean-Claude Leroux
 Paris, Dacres éditions, 2014



Voici un livre particulièrement original, puisqu'il nous raconte l'histoire de la réalisation du seul film « documentaire » tourné par des prisonniers dans un camp de prisonniers de guerre. Pour appuyer les propos de l'auteur, un DVD de la version du film commercialisée après-guerre, *Sous le manteau*, est offert aux lecteurs. Comme l'explique la citation en exergue de la première partie, ce film « est le témoignage de la fidélité des officiers prisonniers à leur famille et à leur patrie, la preuve de la dignité que la majorité d'entre eux s'est attachée à garder vis-à-vis de soi-même, malgré les propositions dissolvantes de l'ennemi ». En

dépit des études pionnières de François Cochet depuis quelques années, le thème des prisonniers de guerre (y compris dans le regard porté sur eux lors de leur retour) reste en grande partie le parent pauvre des travaux sur la Seconde Guerre mondiale, avec un nombre restreint de livres ou de thèses. Pourtant, ils furent à la fin de l'année 1940 près d'un million et demi dans les camps allemands, soit trois fois plus que pour toute la Première Guerre mondiale. Ce volume est donc particulièrement bienvenu, et le DVD qui l'accompagne une vraie découverte pour la plupart des lecteurs.

Pédagogiquement, le livre présente d'abord les différentes catégories de camps, puis en détail l'*OFLAG XVII A*, en Moravie autrichienne. La vie quotidienne nous est ensuite décrite, avec l'aide des témoignages ultérieurement publiés, et l'on entre ainsi dans le vif du film et de son tournage. Jusqu'à sept mille officiers prisonniers de guerre vont se trouver en même temps dans le camp, avec parfois leur ordonnance. De multiples activités le plus souvent « autogérées » sont organisées : « université » (plus de cent trente cours différents dispensés par des volontaires en fonction de leurs compétences, dont un cours de géologie qui permet de préparer les évasions !), théâtre, orchestre, clubs divers et variés, sport et gymnastique (y compris compétitions), messes et formation spirituelle... Cet apparent confort (ou oisiveté) ne doit pas cacher les rrigueurs et difficultés quotidiennes, les fouilles... Ni le fait que certains prisonniers tentent d'obtenir les faveurs des Allemands (ou un rapatriement anticipé) en étant plus « collaborateurs » que Vichy. Dans ce contexte difficile, un film est tourné en cachette, par les officiers eux-mêmes. C'est sur son histoire que se termine l'ouvrage. Un très bon livre, qui passionnera tous ceux qui s'intéressent à l'armée française dans la Seconde Guerre mondiale.

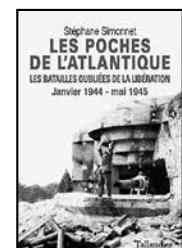
PTE

La bataille des poches de l'Atlantique par l'armée française renaissante de janvier à mai 1945 n'a jamais été l'objet d'une attention marquée de la part des historiens, et demeure anecdotique au milieu de l'ensemble des batailles et campagnes de cette longue guerre. L'auteur, et c'est là l'intérêt de ce livre, a voulu lever le voile sur ces batailles (une par port globalement) méconnues et souligner l'engagement des forces armées françaises reconstituées, soutenues par quelques Américains. Il nous décrit en détail cette armée faite de bric et de broc avec des unités FFI ou FTP mal équipées, qui, par la volonté du général de Gaulle, vont participer à la libération des morceaux de France dans lesquels se sont réfugiées des forces allemandes sur ordre de leur Führer. L'amateur y trouvera une source de renseignements et de détails qui avaient jusqu'alors été peu exploités. Le néophyte y découvrira la misère et les difficultés de cette nouvelle armée engagée sur un front non prioritaire. Le lecteur, quant à lui, ressentira certainement une certaine frustration devant cette étude dont la rédaction aurait mérité d'être mieux structurée en créant plus de lien entre les différentes parties et en replaçant peut-être un peu mieux ces événements dans le contexte géopolitique de l'époque. À cela s'ajoutent encore un certain nombre de fautes d'orthographe ou d'accord, quand encore ce « docteur en histoire » et « chercheur associé » ne laisse pas passer quelques approximations (non, les « GMR » n'étaient pas des « gendarmes mobiles de réserve »...). Cependant, si vous souhaitez découvrir l'action de nos anciens du côté atlantique ou connaître l'ordre de bataille des forces françaises engagées dans cette campagne, n'hésitez pas à parcourir ces deux cent quatre-vingt-dix pages.

Philippe Mignotte

Les Poches de l'Atlantique
Les batailles oubliées de la Libération (janvier 1945-mai 1945)

Stéphane Simmonet
Paris, Tallandier, 2015



L'Action militaire terrestre de A... à Z...

Didier Danet,
Ronan Doaré
et Christian
Malis (dir.)
Paris, Economica,
2015



Voici un volume, conçu comme un dictionnaire alphabétique, qui doit immédiatement trouver sa place parmi les outils de travail et les usuels de tous ceux qui s'intéressent aux questions militaires actuelles comprises dans une définition large. De A comme « Accrochage », « Action en coalition », « Arme blindée cavalerie »... à Z comme « Zones de combat », cet ouvrage collectif présente grâce aux contributions de plus de cinquante auteurs (militaires, enseignants et chercheurs) toutes les facettes de l'action militaire terrestre en quelque quatre-vingts articles. Les différentes armes, les principaux matériels, les questions doctrinales, de commandement ou éthiques, le cadre juridique des engagements et le monde virtuel du cyber, les FOB et autres COP, les conséquences de la topographie et de la géographie, les sociétés militaires privées et les forces spéciales, les questions de tactique, les nouvelles formes de « guerre hybride », la projection de forces et leur soutien logistique... Chacun trouvera sans aucun doute dans ce volume des éléments de référence, d'autant que les articles comportent fréquemment des notes de bas de page et qu'une importante bibliographie classée par thème est donnée dans les dernières pages. Un outil de travail et de référence indispensable non seulement aux militaires (en particulier tous ceux qui préparent un concours ou qui suivent une formation), mais aussi aux étudiants sur les questions de sécurité et de défense et aux citoyens éclairés qui souhaitent comprendre les événements récents et en cours.

PTE

L'interculturalité dans les opérations militaires Le cas américain en Irak et en Afghanistan

Nathalie
Ruffié
Paris, Éditions du
Cygne, 2015



Affirmer que la guerre se déroule aujourd'hui au cœur des populations est devenu un truisme. Toutefois, une fois que la déclaration de principe est posée, qu'en est-il ? Dans sa préface, le général (2S) Chauvancy rappelle que trop souvent dans les conflits récents la « dimension humaine avait été largement oubliée au profit de la domination technologique », alors que « l'homme est le principal acteur des conflits avec ou sans moyens », d'où l'importance des facteurs socio-culturels et des perceptions. En s'appuyant presque exclusivement sur les exemples américains d'Irak et d'Afghanistan, l'auteur souhaite dans une première partie faire prendre conscience de l'intérêt que les sciences sociales représentent pour les opérations militaires et, dans une seconde partie, en présenter l'évolution récente au sein des armées américaines. Nous sommes ici dans les opérations d'influence, dans ce monde aux frontières imprécises quelque part entre la compréhension de l'Autre, le renseignement et l'engagement des forces. Les croyances et les valeurs, les rites et les normes sociales, l'organisation et la force des liens entre les individus comme entre les familles élargies, le rapport au temps constituent autant de paramètres d'autant plus difficiles à maîtriser qu'ils peuvent être différents d'une tribu ou d'un clan à l'autre sur un même territoire, et même dans une zone restreinte en fonction du rang social des interlocuteurs. Approche globale, actions civilo-militaires, opérations d'influence et *soft power* sont ainsi au centre du propos. Dans la seconde partie, Nathalie Ruffié s'intéresse particulièrement aux *Provincial Reconstruction Team* (PRT), *Human Terrain System* (HTS), *Key Leader Engagement* (KLE) et à leurs résultats effectifs. Elle s'interroge aussi sur la durée des séjours, sur la mise en œuvre de cursus de préparation aux missions et, enfin, elle s'attarde longuement sur les interactions avec le milieu scientifique de la modélisation informatique. Les nombreuses références qui ponctuent le texte courant et la dense bibliographie finale (en grande partie en anglais) intéresseront les amateurs et les étudiants. On regrette les fautes et erreurs orthographiques, pénibles pour le lecteur et, s'agissant d'une publication destinée au grand

public, il aurait sans doute été souhaitable pour le lecteur non anglophone de traduire toutes les citations. Au bilan, une contribution utile à notre réflexion, qui permet un point de situation sur les évolutions récentes outre-Atlantique dans ce domaine.

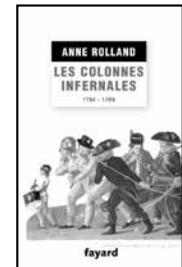
PTE

Était-ce un génocide ? Une extermination des contre-révolutionnaires vendéens ? L'auteur plaide pour le mot « massacre » par les républicains, jeune armée issue de la Révolution, mais comprenant une majorité de soldats de l'Ancien Régime. Massacre de civils par une armée républicaine apeurée par l'ignorance des conditions naturelles du terrain, les attaques de nuit, la confusion permanente entre l'armée vendéenne et les civils, l'éloignement de leurs bases, une armée animée par une idéologie primaire et simpliste. L'ouvrage mêle la grande histoire et une multitude de faits d'armes glorieux ou pitoyables, de stratégies contradictoires confrontées à une guérilla avant l'heure. L'importance du commandement dans les massacres (en particulier du général en chef Terreau) est soulignée avec force, comme si la seule façon de maintenir les soldats au front était de tout leur permettre. Le lecteur est bouleversé par les restitutions au jour le jour des pillages, des viols, des meurtres d'enfants, des incendies, des états d'âme, des lâchetés des trente généraux et des institutions républicaines. La violence y est sans cesse présente, sous forme d'exécutions sommaires de civils favorisées par des alcoolisations massives. Peut-être le plus intéressant réside dans l'universalisme présent dans cet ouvrage. Une armée régulière aux prises avec une population hostile, animée d'une foi et d'une idéologie totalement opposée à la république. L'angoisse, la désorganisation, la peur de l'inconnu se transfèrent sur le massacre comme exutoire et annoncent d'autres massacres des XIX^e, XX^e et XXI^e siècles qui resteront impunis. Deux années terrifiantes pour la Vendée qui ont laissé des traces. Le seul regret est l'absence de la relation des crimes commis par l'armée de Charette qui, certes, n'est pas l'objet du livre. Mais cette absence pèse dans le jugement du lecteur.

Didier Sicard

Les Colonnes infernales
Violences et guerre civile en Vendée militaire, 1794-1795

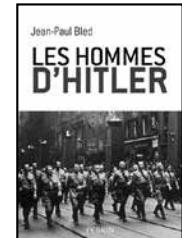
Anne Roland-Boulestreau
Paris, Fayard, 2015



Bien connu pour ses nombreux ouvrages sur le monde germanique, Jean-Paul Bled s'attaque ici à un sujet qui a déjà fait l'objet de plusieurs publications, dans un domaine où les reconstructions voire les fantasmes sont légion. Fort heureusement, il aborde la question de l'entourage proche d'Hitler avec le sérieux et la mesure d'un professeur émérite. Les amateurs de « révélations » plus ou moins croustillantes en seront pour leurs frais, les amateurs d'histoire apprécieront. Après avoir rappelé en introduction comment le III^e Reich est organisé et fonctionne autour du Führer, quelles sont les différences entre les « barons » du régime et comment Hitler se comporte avec eux, Jean-Paul Bled nous propose vingt-trois portraits structurés en six parties : « Les idiots utiles » (ces conservateurs comme von Papen et von Blomberg qui facilitèrent l'arrivée d'Hitler au pouvoir en croyant pouvoir le manipuler), « Le premier cercle » (pour la plupart des anciens membres du NSDAP, à l'exception de Bormann et surtout de Speer), « Les civils » (groupe hétérogène qui rassemble des hauts responsables du régime, de la propagande à la justice et à la jeunesse), « Les militaires » (pour ceux qui furent le plus longtemps particulièrement choyés par le régime, comme Guderian et Rommel), « Les artistes » (le photographe d'Hitler et la cinéaste Leni Riefenstahl) et, enfin, « Les éliminés » (avec Röhm et surtout Strasser). Le livre se termine sur un index et

Les Hommes d'Hitler

Jean-Paul Bled
Paris, Perrin, 2015



une solide bibliographie. Il n'apporte pas à proprement parler de révélation, mais dresse un tableau assez complet des principales élites dirigeantes de l'Allemagne nazie.

PTE

La Grande Guerre Une histoire culturelle

Philippe Poirrier (dir.)
Éditions universitaires de Dijon, 2015

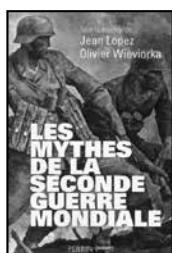


Cet ouvrage collectif ne manque ni d'intérêt ni de charme. À travers seize contributions très différentes, une « histoire culturelle au sens large » nous est présentée après deux solides communications d'ouverture qui font le point sur les évolutions historiographiques et reviennent sur la définition de l'histoire culturelle, en particulier au sujet de la Grande Guerre (on appréciera le texte accompagné de tableaux récapitulatifs éclairants de Nicolas Mariot). La première partie est consacrée aux individus. Successivement, quelques-uns des meilleurs connaisseurs de ces questions synthétisent leurs travaux et leurs réflexions sur des catégories particulières de la population (les journalistes, par Laurent Martin ; les écrivains, par Nicolas Beaupré ; les scientifiques, par Marie-Ève Chagnon ; les sportifs, par Paul Diestchy ; les artistes, par Philippe Vatin ; les musiciens, par Esteban Buch ; les urbanistes, par Vincent Chambarlhac ; les couples, par Clémentine Vidal-Naquet). La plupart procèdent par allers-retours fréquents entre l'avant et l'arrière, et suivent les évolutions de la population étudiée au fil du temps. On y trouve donc nombre d'informations, de références, sur des sujets parfois connus (censure, écrivains...) mais aussi plus rares (sport, musique, urbanisme...). La seconde partie se penche davantage sur des thématiques et des objets : le langage, par Odile Roynette ; la chanson, par Anne Simon-Carrère ; « l'art des poilus », par Bertrand Tillier ; les images, par Benjamin Gilles... Extrêmement riche et dense, ce volume apportera beaucoup à tous ceux qui s'intéressent à la Grande Guerre. Par les compléments qu'il apporte à de nombreux autres travaux et par les pistes qu'il ouvre, un livre qui mérite de figurer dans toute bibliothèque bien tenue.

PTE

Les Mythes de la Seconde Guerre mondiale

Jean Lopez et Olivier Wieviorka
Paris, Perrin, 2015



Un ouvrage réussi à partir d'une association improbable : celle du professeur d'université et du journaliste qui se retrouvent sur le terrain de l'histoire. Avec vingt et un contributeurs différents, parmi lesquels aussi bien d'éminents universitaires que des journalistes spécialisés, et un officier, ce volume veut aller au-delà des idées reçues sur de nombreux points de la Seconde Guerre mondiale. La plupart des belligérants sont traités, selon des angles politiques ou militaires essentiellement. De « Les Britanniques étaient unanimement derrière Churchill », dans lequel François Kersaudy revient sur la fausse unanimité qui n'ose s'exprimer qu'après la victoire, à « Yalta, ou le partage du monde », dans lequel Georges-Henri Soutou explique ce que fut effectivement sur le moment la conférence entre les trois grands, nous abordons successivement la défaite de 1940 avec Maurice Vaisse, Pearl Harbor avec Pierre Grumberg, Rommel avec Vincent Arbaretier, la Waffen SS avec Jean-Luc Leleu, l'armée italienne avec Hubert Heyriès, le corps expéditionnaire d'Italie avec Julie Le Gac et le débarquement de Provence avec Claire Miot, les kamikazes avec Pierre-François Souyri ou la contribution de la France à la victoire des alliés avec Jean-François Muracciole, par exemple. Le schéma général consiste à remettre les événements décrits dans leur contexte du moment et à en analyser les causes et les conséquences après en avoir décrit le déroulement. Chaque contribution est solidement référencée et peut se lire indépendamment des autres. C'est ainsi que le « mythe SS » est ramené à sa juste mesure, que l'économie allemande redevient l'économie moyenne et sous tension qu'elle

était, l'image d'Épinal de Bir-Hakeim rapidement reconstruite après les combats est décortiquée, l'absurdité des investissements colossaux au profit des «armes miracles» du Reich mais au détriment des armements conventionnels démontrée... Alors, bien sûr, telle ou telle affirmation pourra déclencher un débat, voire une polémique. Mais il faudra alors argumenter aussi solidement que les auteurs. Tant mieux pour la connaissance que nous pouvons avoir de la période. En attendant, un volume très intéressant.

SYNTHÈSES DES ARTICLES

ENTRETIEN AVEC JOHANN CHAPOUTOT LA VIOLENCE NAZIE

Devant l'ampleur et la monstruosité des crimes nazis, collectifs ou individuels, les historiens ont longtemps buté sur leur causalité profonde, faisant basculer leurs auteurs du côté de l'inhumain, du barbare. Ces comportements s'appuient pourtant sur des fondements normatifs et un argumentaire juridique. Philosophes, juristes, historiens, médecins ont en effet élaboré des théories qui faisaient de la race le fondement du droit, et de la loi du sang la loi de la nature qui justifiait tout, notamment la violence totale et l'extermination. Voilà comment tuer un enfant au bord d'une fosse pouvait relever de la bravoure militaire face à l'ennemi biologique.

JEAN-LOUIS VICHOT LE FEU NUCLÉAIRE : UNE EXPRESSION DE LA VIOLENCE ABSOLUE ?

Tirant son énergie fabuleuse de l'intimité de la matière, l'arme nucléaire est l'arme la plus puissante que l'homme ait jamais conçue. Cette puissance formidable, dévoilée lors des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, a fait d'elle un instrument politique et non plus militaire. L'invention des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, l'impossibilité de les détecter dans l'immensité des océans, dans leur profondeur, rend possible la seconde frappe. S'il met en danger le pays qui possède des SNLE, s'il le menace dans son existence même, le pays rival doit accepter le risque de représailles épouvantables, sa destruction peut-être, un risque inacceptable qui provoque la retenue, qui favorise la paix entre les nations. Les marins qui mettent en œuvre les SNLE participent en conscience à la dissuasion. Tous volontaires, ils savent que leur résolution et leur expertise sont des instruments de paix.

HERVÉ PIERRE TU MASSACRERAS TES FRÈRES !

Centrafrique, 3 décembre 2014. Point d'orgue de trois journées d'affrontements intercommunautaires, un commando de «jeunes musulmans» attaque, en représailles, une trentaine de chrétiens. Les assassins font grand cas de n'utiliser leurs armes à feu que pour blesser : une fois à terre, hommes, femmes et enfants sont mutilés vifs à l'arme blanche. Or les victimes de ce quartier chrétien intégré de longue date dans la communauté musulmane connaissent parfaitement leurs bourreaux : à Bambari, en ce mois de décembre 2014, des hommes massacent d'abord et surtout des proches, leurs voisins. Le décalage observé entre cette proximité et la barbarie avec laquelle les actes sont commis ne manque pas d'interroger sur les ressorts de cette violence. Contre toute intuition et toute idée reçue, la proximité semble en effet engendrer la rage plutôt que la tendresse et la ressemblance bien plus que la différence susciter la violence.

PATRICK CLEROVY ET LA FOULE CRIE «À MORT !»

Les foules portent en elles une violence aveugle. L'actualité comme l'histoire nous montrent que dans les temps de violence, ceux qui constituent cette foule sont privés de la capacité à discerner la cruauté des comportements dans lesquels ils sont entraînés. Pourquoi est-ce si difficile pour un individu de voir le mal qu'est en train de commettre le groupe auquel il appartient, alors qu'il est apparemment si évident de le repérer après ? Que s'est-il passé dans ce groupe ? C'est l'effet Lucifer, un phénomène universel et mal connu parce qu'il est difficile d'en percevoir les mécanismes inconscients mais aussi parce que nous préférions ne pas le voir. C'est comme une tâche aveugle de notre

conscience morale. Pour beaucoup d'entre nous, il est plus facile de penser qu'il y a des individus mauvais qui ont entraîné ce groupe. Ce n'est hélas pas totalement vrai.

WASSIM NASR

LA VIOLENCE, UNE FIN OU UN MOYEN POUR L'ÉTAT ISLAMIQUE ?

Violence à outrance, attentats kamikazes, exécutions collectives, égorgements, décapitations, mises en scène macabres sur grand écran avec des productions dignes des films d'action américains sont devenus la marque de fabrique de l'État islamique. Quelles sont les principales articulations de cette propagande et pour quelle finalité ?

BÉNÉDICTE CHÉRON

LA MÉDIATISATION DE LA VIOLENCE TOTALE EN CENTRAFRIQUE : RÉCIT PAR LES IMAGES, RÉCIT PAR LES MOTS

« La limite pour l'historien, comme pour le cinéaste, pour le narrateur, pour le juge, est [...] dans la part intransmissible d'une expérience extrême », écrit Paul Ricœur. Qu'en est-il des récits construits chaque jour par les médias d'information, qui plus est lorsque la mise en images n'est pas seulement celle de la guerre légale, mais celle d'une violence qui déborde le cadre légitime d'exercice de la force ? Le cas du conflit centrafricain est à ce titre très révélateur. Avec un glissement bien réel du traitement de ce conflit : alors que les Centrafricains étaient les victimes et les bourreaux du récit médiatique, ce sont peu à peu les militaires français, d'abord spectateurs impuissants du drame en cours, qui ont endossé ces deux rôles.

ENTRETIEN AVEC ROBERT MUCHEMBLED

REGAIN DE VIOLENCES ?

Les siècles passés nous ont légué une double conception de la violence, légitime lorsqu'elle est mise en œuvre par des institutions, illégitime si elle s'exerce individuellement. La violence, en particulier extrême, serait donc d'abord une perception graduée par le commentateur en fonction de référents culturels. Pour autant, force est de constater que les actes brutaux n'ont tendanciellement pas cessé de décroître dans le monde occidental depuis le Moyen Âge, avec des différences notables, en particulier à considérer les cas japonais, européen et américain. À la lumière de cette perspective, les attaques les plus récentes – dont l'attentat contre *Charlie Hebdo* – seraient moins l'expression d'un regain de violence « historique » que celle de l'inquiétant échec d'un modèle qui, *in fine*, ne parviendrait plus à supprimer sinon à éviter de trop criantes inégalités.

JEAN-CLÉMENT MARTIN

RÉVOLUTION FRANÇAISE ET « VIOLENCE TOTALE »

Malgré les apparences, les événements survenus pendant la Révolution française en métropole ne peuvent pas être rangés dans la catégorie de la « violence totale », même en ce qui concerne les guerres de l'Ouest. Des limites aux dévastations sont clairement repérables. Ce sont d'autres situations, notamment dans l'île de Saint-Domingue, qui pourraient recevoir cette qualification avec plus de justesse, même s'il s'agit là de phénomènes perpétuant des habitudes anciennes. C'est alors dans la perspective ouverte par Carl Schmitt, autour de l'État total, que les mutations de la conduite de la guerre entraînées par la novation révolutionnaire peuvent être comprises comme les prémisses des temps nouveaux, mobilisant les populations dans leur totalité et réquisitionnant toutes les énergies. Dans ce cadre limité, la période révolutionnaire participe alors à l'instauration de pratiques que l'Empire et les guerres coloniales consacreront.

JEAN-PHILIPPE IMMARIGEON

ILLÉGITIME VIOLENCE

Crise intérieure et guerre au Levant, la France semble brutalement prise entre deux feux et précipitée dans ce monde post-2001 dont elle avait cru pouvoir s'abstraire lors d'une guerre d'Irak qui fut présentée d'emblée comme les prémisses d'un conflit de civilisation. Pressée de toute part, elle se croit obligée de s'aligner sur les dérives sécuritaires déjà à l'œuvre outre-Atlantique. C'est une erreur qui risque de lui être fatale. Toute son histoire, si particulière, s'est construite, par-delà les guerres et les révoltes, sur une réflexion philosophique très équilibrée et sur l'édification patiente d'un état de droit et d'une légalité qui ont fait sa force, mais dont on cherche aujourd'hui à la persuader qu'ils sont non seulement périmés mais qu'ils fragilisent dans un monde de nouveau régi par l'arbitraire. Sauf que la rhétorique sur un monopole de la violence qui caractériserait l'État moderne oublie une chose : le peuple souverain reste toujours, *in fine*, seul dépositaire de la violence légitime, et seul juge de son emploi.

MONIQUE CASTILLO

JUSTIFIER LA VIOLENCE EXTRÊME ?

Comment comprendre que soient tenues pour légitimes des pratiques extrêmes et déshumanisantes de la destruction d'autrui ? Une illimitation de la haine quand elle est érigée en droit ? La conversion du révolutionnarisme en un compassionnalisme complaisant ? Ou bien l'incapacité de retrouver la force de s'opposer à la violence ?

PIERRE DE VILLIERS

FORCE ET VIOLENCE

Dans la dialectique de la force et de la violence, la force militaire doit se démarquer de la violence qu'elle combat : lorsque celle-ci est un abus, une haine de l'autre, la force qui vise à la canaliser devra, elle, être raisonnée, mesurée, légitime et tournée vers le bien commun. Face à la violence guerrière et terroriste, et à sa surenchère de cruautés, les risques de dévoiement de la force par la violence renvoient à l'importance de la dimension morale du métier militaire. Gardien de la force, c'est le commandement, le chef, qui, en incarnant et en promouvant valeurs et éthique, fait en sorte que la violence ne s'insinue pas dans la force. Combattre la violence est aussi une question de forces morales.

JEAN-LUC COTARD

KAKANJ 1992 : LES SAPEURS DÉCOUVRENT LA VIOLENCE

Cet article relate la progressive prise de conscience de la violence de l'environnement par une équipe de commandement engagé en 1992-1993 en Bosnie-Herzégovine et composé de trois cent vingt-sept personnes et de façon plus large par l'ensemble d'un micro bataillon du génie. Il souligne en filigrane l'importance des savoir-faire et savoir-être dans ce type de situation.

BRICE ERBLAND

LE PROCESSUS HOMICIDE. ANALYSE EMPIRIQUE DE L'ACTE DE TUER

Comment anticiper la réaction psychologique d'un tir à tuer ? Quels sont les pièges moraux qui attendent le soldat ? Comment gérer émotionnellement un homicide ? À partir de son expérience personnelle, l'auteur décrit un processus dans la gestion psychologique de l'homicide, depuis la préparation morale jusqu'à sa digestion. Il y dresse une cartographie du tir à tuer, permettant de prévoir l'intensité de la réaction émotionnelle associée en fonction de l'environnement du tir.

YANN ANDRUÉTAN

QUAND TUER BLESSE. RÉFLEXIONS SUR LA MORT ROUGE

Le problème de la violence guerrière se pose pour le psychiatre à travers sa conséquence : le trauma psychique. Or ce qui traumatisé n'est pas toujours la confrontation à l'horreur qui se dévoile, mais l'idée d'avoir tué un être humain auquel on peut en partie s'identifier. Un point demeure mystérieux : qu'est-ce qui régule ou promeut la violence qui conduit à l'acte homicide et finalement pour certains au trauma ? L'être humain est-il un singe tueur ou un *Homo Sapiens* pacifique ? L'acte de tuer à la guerre est possible grâce à des stratégies qui ont à voir avec le langage. Elles échouent justement lorsque l'autre devient autrui. Quand l'ennemi prend de l'épaisseur et que l'individu découvre chez sa victime quelque chose d'identique à lui. Tuer, c'est un peu se tuer soi-même.

JACQUES BRÉLIVET

LE LIEN À LA VIOLENCE DES COMMANDOS MARINE

Les commandos Marine forment une élite dont l'histoire comme l'actualité montrent leur engagement dans les opérations les plus sensibles. On conçoit aisément leur exposition à la violence de la guerre comme leur capacité à la délivrer en professionnels accomplis. Mais leur lien à la violence s'arrête-t-il à l'espace-temps des opérations extérieures ? Les psychologues marins en charge de leur sélection et de leur suivi psychologiques sont les témoins privilégiés de la place du thème de la violence au sein de la subjectivité de leurs investissements, de leurs représentations et de leurs vécus professionnels. Sans être jamais tout à fait le même, ce lien existe pour chaque commando Marine tout au long de son parcours institutionnel.

YOHANN DOUADY

« MESSIEURS LES INSURGÉS, TIREZ LES PREMIERS ! »

Cet article traite des incidences des règles d'engagement (*Rules of engagement ou ROE*) qui régissent aujourd'hui le combat du soldat dans des opérations extérieures. Il n'y est jamais question de violence. Mais entre les lignes, on pourra y lire celle, discrète et subtile, que peut ressentir le combattant français depuis les années 1980 en raison des contraintes que ces règles, estime-t-il, font peser sur sa liberté d'action face à l'ennemi qui le menace. Car ces règles, déduites du droit des conflits armés, de la Charte des Nations unies et des résolutions de son Conseil de sécurité lorsque celles-ci régissent l'engagement de nos troupes, peuvent varier selon le contexte d'engagement ou des logiques nationales. Et si le droit international et humanitaire les légitime, et que tout commandement peut prendre la responsabilité de les interpréter en fonction des situations, il reste qu'en face, belligérants, taliban, rebelles, djihadistes jouent d'elles, qu'elles leur offrent une large gamme de ruses de guerre. Ce sont de telles situations, nourries de son expérience du combat, qu'évoque le sergent-chef Douady dans cet article.

MONIQUE CASTILLO

LE REBELLE ET LE SOLDAT : QUELLE ÉTHIQUE ?

Le rapport éthique au rebelle est en train de se transformer ; les événements récents ont montré que la rébellion pouvait se faire impérialiste plutôt que résistante, qu'elle pouvait se massifier et se dresser contre sa propre population au nom d'une idéologie hostile à la liberté et à l'humanisme, si ce n'est à l'humanité elle-même. Pour essayer de comprendre en quoi cette transformation touche notre relation historique à la rébellion politique, trois figures simplifiées peuvent servir de référence : la figure du rebelle identifié à un héros, qui lutte pour la liberté ; celle du rebelle identifié à une victime, qui lutte pour la reconnaissance ; et, enfin, celle du rebelle s'élevant en agresseur inconditionnel dans une guerre du sens. Quelle éthique ou quelle contre-éthique gouverne le mode d'action de chacune de ces catégories de rebelles ?



XAVIER BONIFACE

L'ARMÉE ET LE MAINTIEN DE L'ORDRE LORS DE L'APPLICATION DES LOIS LAÏQUES (1902-1906)

Le maintien de l'ordre public fait partie des missions de l'armée au XIX^e siècle : elle intervient lors des rébellions et des révoltes, puis lors des grandes grèves ouvrières et des manifestations viticoles au tournant du siècle. À la Belle Époque, les soldats sont également requis pour la mise en œuvre des lois laïques – lois contre les congrégations religieuses (1901 et 1904) puis de séparation des Églises et de l'État (1905). Or ces missions ne laissent pas indifférents les cadres de l'armée dont une majorité partage les convictions des fidèles. Elles posent ainsi le double problème de leur exécution et de leur répercussion. Les modes d'action pour l'application des lois laïques diffèrent-ils de ceux d'autres formes de maintien de l'ordre ? Par ailleurs, comment les militaires font-ils face à cette obligation qui peut heurter leurs convictions ? En 1921, la création de pelotons mobiles de gendarmerie libère l'armée de ces missions, qui ont longtemps pesé dans sa mémoire.

TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH

L

INTERVIEW WITH JOHANN CHAPOUTOT NAZI VIOLENCE

Faced with the scale and monstrosity of Nazi crimes—be they on a collective or individual level—the underlying causality has long been a stumbling block for historians, shifting the perpetrators over to the side of the inhuman and the barbaric. And yet this behaviour is based on normative foundations and a legal argument. Indeed, philosophers, legal experts, historians and doctors have developed theories making race the basis of law, and the law of blood the law of nature that justified everything, notably total violence and extermination. That is how, faced with the biological enemy, killing a child at a pit's edge could fall within the ambit of military bravery.

JEAN-LOUIS VICHOT NUCLEAR WEAPONS: AN EXPRESSION OF ABSOLUTE VIOLENCE?

Drawing their incredible energy from the innermost part of matter, nuclear weapons are the most powerful weapons ever designed by man. This formidable power, revealed during the Hiroshima and Nagasaki bombings, has meant that they are now no longer a military instrument, but a political one. The invention of nuclear-powered ballistic missile submarines, and the fact that it is impossible to detect them due to the vastness and depth of the oceans, makes a second strike possible. If the opposing country places the country owning SSBNS in any danger or threatens its very existence, then the former must accept the risk of horrific reprisals and maybe even its own destruction—an unacceptable risk that leads to restraint and promotes peace between Nations. The seamen deploying SSBNS are consciously playing a role in deterrence. All very determined, they know that their resolution and expertise are instruments of peace.

HERVÉ PIERRE YOU WILL MASSACRE YOUR BROTHERS!

Central African Republic, 3 December 2014. The culmination of three days of cross-community clashes, a commando of “young Muslims” attacked around thirty Christians in retaliation. The murderers made much of the fact that their firearms were only used to wound people: once on the ground, men women and children were mutilated alive with knives. And yet the victims of this Christian neighbourhood, who have long been integrated in the Muslim community, knew their torturers very well indeed: in Bambari in this month of December 2014, men first and foremost massacred close friends, their neighbours. The discrepancy observed between this proximity and the barbarism with which the acts were committed certainly calls into question the motivation behind this violence. Against all instinct and any common preconception, proximity seems in fact to generate anger rather than affection, and similarity stirs up violence far more than difference.

PATRICK CLEROVY AND THE CROWD BAYS FOR BLOOD!

Indiscriminate violence is inherent to crowds. Past and current events show that, during episodes of violence, those forming this crowd are deprived of the ability to discern the cruelty of the behaviour into which they become embroiled. Why is it so difficult for an individual to see the evil committed by the group to which he belongs, when afterwards it is apparently so obvious to identify? What happened within this group? It is called the Lucifer effect: a universal phenomenon that is relatively

unknown due to the fact that not only are its subconscious mechanisms difficult to perceive, but also because we prefer not to see it—like a blind spot in our moral conscience. For many of us, it is easier to think that this group was influenced by bad individuals. Sadly, this is not entirely true.

■ WASSIM NASR

VIOLENCE, AN END OR A MEANS FOR ISLAMIC STATE?

Excessive violence, suicide bombings, collective executions, throat-slitting, decapitation, and macabre performances on the big screen with a production worthy of an American action movie have become the trademark of Islamic State. What are the main lines of this propaganda and what is its aim?

■ BÉNÉDICTE CHÉRON

MEDIA COVERAGE OF THE TOTAL VIOLENCE IN CENTRAL AFRICAN REPUBLIC: IN PICTURES AND WORDS

"The limit for a historian, like a film director, a narrator and a judge is [...] in the non-communicable part of an extreme experience", Paul Ricœur writes. What of the accounts constructed each day by the news media when, furthermore, the visual presentation is not only that of legal war but of a violence exceeding the legitimate framework of the use of force? As such, the case of the Central African Republic conflict is extremely revealing. With a very real shift in how this conflict was treated: whilst the Central Africans were the victims and the torturers of the media account, little by little it was the French military—who were initially powerless spectators of the ongoing drama—who took on both of these roles.

■ INTERVIEW WITH ROBERT MUCHEMBLED

AN INCREASE IN VIOLENCE?

The past centuries have left us with a dual notion of violence; legitimate when carried out by institutions, illegitimate when exercised individually. And so, as a result, violence—and extreme violence in particular—is first of all a perception graduated by the commentator based on cultural references. Even so, it must be noted that brutal acts have been on a downward trend in the West since the Middle Ages, with some notable differences to be taken into consideration, in particular the cases of Japan, Europe and America. In light of this perspective, the most recent attacks—including the one against *Charlie Hebdo*—would be more an expression of the worrying failure of a model which, *in fine*, is no longer capable of suppressing or avoiding flagrant inequalities than an expression of an increase in "historical" violence.

■ JEAN-CLÉMENT MARTIN

FRENCH REVOLUTION AND "TOTAL VIOLENCE"

Despite appearances, the events that occurred during the French Revolution in mainland France cannot be categorised as "total violence", even with regard to the wars of the West. Limits to the devastation are clearly identifiable. It was other situations, in particular on the island of Santo Domingo that could be more fairly qualified as such—even if there it was a question of phenomena perpetuating old traditions. Therefore, according to Carl Schmitt's concept of the total state, changes in the way the war was conducted—brought about by revolutionary innovation—can be understood as being premises of new times, mobilising populations in their entirety and requisitioning every energy. Within this limited context, the revolutionary period therefore contributes to the establishment of practices that will then be sanctioned by the Empire and the colonial wars.

JEAN-PHILIPPE IMMARIGEON

ILLEGITIMATE VIOLENCE

With a domestic crisis and war in the East, France suddenly seemed to be caught between a rock and a hard place, and was thrown into this post-2001 world from which it had believed it could isolate itself during an Iraq war that was presented from the outset as the premise of a clash of civilisations. With pressure coming from all sides, France felt obliged to conform to the security excesses that were already at work across the Atlantic. It was a mistake that risked proving fatal. France's entire and very distinctive history—above and beyond wars and revolutions—has been built on very balanced philosophical thought and on the patient construction of a state of law and a legal system which have been its strength. Today, however, there is an attempt to convince France that these foundations are not only out-of-date but weaken her in a world one again governed by arbitrary rule. Except that the rhetoric about a monopoly of violence characterising the modern State forgets one thing: the sovereign people still remains, *in fine*, sole custodian of legitimate violence, and sole judge of its use.

MONIQUE CASTILLO

CAN EXTREME VIOLENCE BE JUSTIFIED?

How is it possible to understand that extreme and dehumanising practices aimed at the destruction of others are considered legitimate? Boundless hatred established as the rule of law? The conversion of revolutionary thinking to indulgent compassionism? Or the inability to find the strength to oppose violence?

PIERRE DE VILLIERS

FORCE AND VIOLENCE

In the dialectics of force and violence, military force must differentiate itself from the violence it is fighting: when the latter is excessive, involving the hatred of the other, the force aiming to channel it must itself be well-reasoned, measured, legitimate and in the interests of the common good. Faced with the violence of war and terrorist violence, and their escalation of brutality, the risks of corrupting force by violence emphasises the importance of the moral dimension of the military profession. As keeper of the force, it is the command or the leader who—by personifying and promoting values and ethics—ensure that violence does not insinuate itself into force. Fighting violence is also a matter of moral strength.

JEAN-LUC COTARD

KAKANJ 1992: THE SAPPERS DISCOVER VIOLENCE

This article recounts the gradual realisation of the violence of their environment by the command team and, on a more general level, by all members of a micro-battalion of engineers, comprising 327 people who enlisted in 1992–1993 in Bosnia-Herzegovina. It implicitly underlines the importance of expertise and interpersonal skills in this type of situation.

BRICE ERBLAND

THE HOMICIDE PROCESS. EMPIRICAL ANALYSIS OF THE ACT OF KILLING

How do we anticipate the psychological reaction of a shoot-to-kill? What are the moral traps awaiting the soldier? How can homicide be handled on an emotional level? Based on his personal experience, the author describes a homicide process, from moral preparation to its psychological digestion. In it he draws up a shoot-to-kill mapping, making it possible to predict the intensity of the associated emotional reaction depending on the shooting environment.

YANN ANDRUÉTAN**WHEN KILLING HURTS. REFLECTIONS ON THE RED DEATH**

For psychiatrists, the problem of the violence of war arises through its consequence: psychological trauma. What traumatises is not always the confrontation with the horror that is unfolding, but the idea of having killed a human being with whom one can, in part, identify oneself. One point remains a mystery: what regulates or promotes the violence that leads to the homicidal act and eventually, for some, to trauma? Is the human being a killing monkey or a pacifist homo sapiens? The act of killing in war is possible thanks to language-related strategies; in actual fact they fail when the other becomes the other person. When the enemy gains in substance and the individual discovers, within his victim, something that is identical to himself. To kill is in a way to kill oneself.

JACQUES BRÉLIVET**MARINE COMMANDOS AND THEIR LINK TO VIOLENCE**

The marine commandos are an elite force whose past and present show their commitment during the most sensitive operations. It is easy to perceive their exposure to the violence of war and their ability, as consummate professionals, to be rid of it. But does their link to violence stop at the space-time of external operations? The naval psychologists in charge of their selection and psychological follow-up are the privileged witnesses of the place of the theme of violence within the subjectivity of their investments, performance and professional experiences. This link, without ever being exactly the same, exists for each marine commando throughout his institutional career.

YOHANN DOUADY**"DEAR INSURGENTS, BE THE FIRST TO FIRE!"**

For a given mission, the rules of engagement define "the principles governing the use of force, beyond legitimate defence, by units engaged in an external operation". Staff sergeant Douady, a hardened marine, denounces an excess that would do violence to the situation of the French soldier engaged in a fight to death faced with an adversary who, for his part, is not burdened with any rules. Whilst the *Rules of engagement (ROE)* are essentially aimed at legally protecting the soldier, as a result he believes that instead they ceaselessly complicate his task on the ground; like the cutting-edge technology developed to gain the upper hand, they could even reveal themselves to be a real traitor.

MONIQUE CASTILLO**THE REBEL AND THE SOLDIER: WHAT ETHICAL CODE?**

The ethical relationship with the rebel is in the process of transforming itself: recent events have shown that rebellion could become imperialistic rather than resistance-based, that it could accumulate and rise against its own population in the name of an ideology hostile to freedom and humanism, if not humanity itself. In order to try to understand how this transformation affects our historical relationship with political rebellion, three simplified figures can be used as a reference: that of the rebel identified as a hero, who fights for freedom; of the rebel identified as a victim, who fights for recognition; and finally that of the rebel rising up as an unconditional aggressor in a war of reason. What ethics or counter-ethics govern the course of action of each of these categories of rebels?

XAVIER BONIFACE

THE ARMY AND MAINTAINING ORDER DURING THE APPLICATION OF THE SECULAR LAWS (1902–1906)

Maintaining public order was part of the army's mission during the 19th century: it intervened during rebellions and revolts, then during the major workers' strikes and the wine-growers' demonstrations at the start of the century. During the Belle Époque, soldiers were also required to implement the secular laws—laws against religious congregations (1901 and 1904), and the separation of Church and State (1905). These missions did not however leave the army officers—a majority of whom shared the beliefs of the faithful—indifferent. As a result they posed the dual problem of their execution and their repercussions. Do the modes of action for the application of secular laws differ from those used for other types of maintaining order? Moreover, how do the military cope with carrying out this duty when it may go against their convictions? In 1921, the creation of mobile police patrols freed the army from these missions, which had long weighed on their mind.

L BIOGRAPHIES

LES AUTEURS

Yann ANDRUÉTAN

Voir rubrique « comité de rédaction »

Jacques BRÉLIVET

Psychologue clinicien, le capitaine de frégate Jacques Brélivet a servi seize années auprès de la Force des fusiliers marins et des commandos. Il a été un des acteurs majeurs dans l'élaboration des processus de sélection et de suivi psychologiques qui ont cours actuellement. Le commandement des opérations spéciales a sollicité à plusieurs reprises son concours en interarmées dans le cadre des déploiements menés en Afghanistan puis au Sahel. Après avoir dirigé le service local de psychologie appliquée (SLPA) de Lorient, il est actuellement adjoint au chef du service de psychologie de la Marine (SPM).

Xavier BONIFACE

Xavier Boniface est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Picardie-Jules Verne. Officier de réserve, il sert au bureau recherche de la Division recherche et retour d'expérience, au sein du Centre de doctrine d'emploi des forces (DREX/CDEF, Paris). Parmi ses publications : *L'Armée, l'Église et la République (1789-1914)* (Nouveau Monde Éditions/DMPA, 2012) et *Histoire religieuse de la Grande Guerre* (Fayard, 2014).

Monique CASTILLO

Voir rubrique « comité de rédaction »

Johann CHAPOUTOT

Professeur à l'université Paris-III-Sorbonne nouvelle et membre de l'Institut universitaire de France, Johann Chapoutot est spécialiste d'histoire politique et culturelle, et plus particulièrement de l'histoire de la culture nazie. Sa thèse, soutenue en 2006, portait sur le national-socialisme et l'Antiquité. Il a notamment publié *Le Nazisme. Une idéologie en actes* (La Documentation française, 2012) et *La Loi du sang. Penser et agir en nazi* (Gallimard, 2015).

Bénédicte CHÉRON

Bénédicte Chéron est docteur en histoire et diplômée de Sciences Po Paris. Elle enseigne à l'Institut catholique de Paris et est chercheur-partenaire à l'IRICE (UMR 8138). Ses travaux portent sur la représentation du fait guerrier et du fait militaire dans les médias, en particulier à la télévision et au cinéma. Elle étudie également les évolutions de l'information en temps de guerre, du reportage en terrain de conflit et du fonctionnement de la communication de la Défense. Elle a notamment publié *Pierre Schoendoerffer, un cinéma entre fiction et histoire* (CNRS Éditions, 2012) après avoir soutenu sa thèse sur le même sujet, *L'Image des militaires français à la télévision, 2001-2011* (Études de l'IRSEM, décembre 2012) et « Filmer la mort au combat pour le cinéma de fiction : de la séduction du public à l'interrogation éthique » (*Revue Études sur la mort* n° 144, octobre 2013).

Patrick CLERVOY

Voir rubrique « comité de rédaction »

Jean-Luc COTARD

Voir rubrique « comité de rédaction »

Pierre DE VILLIERS

Le général d'armée Pierre de Villiers est chef d'état-major des armées depuis le 15 février 2014. Saint-cyrien, il a servi dans l'arme blindée cavalerie et a commandé le 501^e-503^e régiment de chars de combat à Mourmelon-le-Grand dans la Marne. Il a commandé en 1999 le bataillon d'infanterie mécanisée de la brigade Leclerc, entrée en premier au Kosovo (dans le cadre de la KFOR) et, de décembre 2006 à avril 2007, le *Regional Command Capital* en Afghanistan, une des cinq zones d'action de l'OTAN dans le cadre de la force internationale d'assistance et de sécurité (Fias). Il a été chef du cabinet militaire du Premier ministre de 2008 à 2010, puis major général des armées, poste qu'il a occupé pendant quatre années avant d'être nommé chef d'état-major des armées.

Yohann DOUADY

Le sergent-chef Yohann Douady, engagé en 2001, à vingt ans, dans les troupes de marine, appartient à la section « tireurs d'élite » du 2^e RIMA et a notamment servi en Bosnie, en Côte d'Ivoire et en Afghanistan. Il a publié en 2012 *D'une guerre à l'autre. De la Côte d'Ivoire à l'Afghanistan avec le 2^e RIMA* (Nimrod), un récit autobiographique qui retrace l'engagement d'un jeune soldat français et les épreuves traversées par un régiment dont plusieurs de ses hommes sont tombés au service de la France. Cet ouvrage a été récompensé par le prix littéraire de la gendarmerie en 2013.

Brice ERBLAND

Voir rubrique « comité de rédaction »

Jean-Philippe IMMARIGEON

Avocat, essayiste et historien, Jean-Philippe Immarigeon collabore à la *Revue Défense Nationale* depuis quinze ans, dans laquelle il a publié de très nombreux articles et tribunes réunis en 2012 sous le titre *Souvenirs d'un monde qui chavirait*. Il est par ailleurs l'auteur de trois essais sur la crise américaine (Bourin éditeur, 2006, 2007 et 2009) ainsi que de *La Diagonale de la défaite* (Bourin éditeur, 2010) et *Pour en finir avec la Francämérique* (Ellipses, 2012). Il est également co-auteur d'un documentaire sur l'évasion de l'or de la Banque de France en 1940 (Label/France Télévisions, 2012).

Jean-Clément MARTIN

Jean-Clément Martin, ancien directeur de l'Institut d'histoire de la Révolution française (CNRS), est professeur émérite à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. Il a consacré l'essentiel de ses travaux de recherche à la Révolution française, la contre-révolution et leurs mémoires. Ses derniers ouvrages : *Nouvelle Histoire*

de la Révolution française (Perrin, 2012), *Un détail inutile ? Le dossier des peaux tannées. Vendée 1794* (Vendémiaire, 2013), *La Guerre de Vendée. 1793-1800* (Point-Seuil, 2014) et *La Machine à fantasmes. Relire l'histoire de la Révolution française* (Vendémiaire, édition augmentée 2014).

■ Robert MUCHEMBLED

Professeur émérite à l'université de Paris-III-Sorbonne-Cité et chevalier de la Légion d'honneur, Robert Muchembled a écrit plus de trente ouvrages, traduits dans de nombreuses langues, notamment *Une histoire du diable* (Le Seuil, 2000), *L'Orgasme et l'Occident* (Le Seuil, 2005), *Une histoire de la violence de la fin du Moyen Âge à nos jours* (Le Seuil, 2008, rééd. en poche 2014), *Les Ripoux des Lumières. Corruption policière et Révolution* (Le Seuil, 2011), *Insoumises. Une autre histoire des Françaises du XVI^e siècle à nos jours* (Autrement, 2013) et *Mystérieuse madame de Pompadour* (Fayard, 2014). Ses travaux actuels portent sur l'histoire des sens et il prépare un livre consacré à *La Civilisation des odeurs, de la Renaissance à la Révolution*.

■ Wassim NASR

Diplômé en « Défense, sécurité et gestion de crise » de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) et « Relation internationale approfondies » du Centre d'études diplomatiques et stratégiques (CEDS), Wassim Nasr est journaliste à France-24, spécialiste des mouvements et mouvances djihadistes.

■ Hervé PIERRE

Voir rubrique « comité de rédaction »

■ Jean-Louis VICHOT

Entré dans la Marine nationale en 1974, Jean-Louis Vichot découvre les sous-marins en 1976, à bord du *Marsouin*, à Lorient. Jeune officier, il rallie les forces sous-marines en 1979 et y sert vingt-deux ans, passant plus de vingt mille heures en plongée, à bord de sous-marins conventionnels et nucléaires. Après avoir commandé les sous-marins nucléaires d'attaque *Rubis* et *Casabianca*, il est commandant en second du SNLE *Le Tonnant* de 1994 à 1996, puis commandant du SNLE *Le Téméraire* de 1999 à 2001. Il sert ensuite en milieu interarmées (EMA) ou interministériel (SGDN), commande la mission militaire française auprès de l'OTAN à Naples, puis les forces armées de Polynésie française, les forces maritimes du Pacifique et le Centre d'expérimentations du Pacifique. Après avoir dirigé le Centre d'études stratégiques de la Marine et commandé la Marine à Paris, vice-amiral, il est chargé des relations internationales de la Marine. Il quitte le service actif en décembre 2012. Il est actuellement délégué général de l'Union des établissements d'enseignement supérieur catholique.

LE COMITÉ DE RÉDACTION

■ Yann ANDRUÉTAN

Issu de l'ESSA Lyon-Bron, le médecin en chef Yann Andruétan a servi trois ans au 1^{er} régiment de tirailleurs d'Épinal, avec lequel il a effectué deux missions au Kosovo en 2000 et 2002. Il a ensuite rejoint l'HIA Desgenettes afin d'effectuer l'assistantat de psychiatrie. En 2008, il est affecté à l'HIA Sainte-Anne de Toulon comme médecin-chef adjoint du service de psychiatrie. En 2009, il a effectué un séjour en Afghanistan. Il est aujourd'hui chef du service psychologique de la Marine. Il est aussi titulaire d'un master 2 en anthropologie.

■ John Christopher BARRY

Né à New York, après des études d'histoire et des diplômes de sciences politiques aux États-Unis (UCLA et NYU), de philosophie et de sociologie de la défense et d'études stratégiques en France (Paris-X et EHESS), John Christopher Barry co-anime un séminaire de recherche, « La globalisation sécuritaire », à l'EHESS. Il est chargé de cours à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. A publié dans *Les Temps Modernes*, *Inflexions*, les *Études de l'ISEM* et *Global Society*.

■ Monique CASTILLO

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégée de philosophie et docteur d'État, Monique Castillo enseigne à l'université de Paris-XII. Ses principaux travaux portent sur la philosophie moderne et sur les questions contemporaines d'éthique et de politique. Elle a notamment publié *La Paix* (Hatier, 1997), *L'Europe de Kant* (Privat, 2001), *La Citoyenneté en question* (Ellipses, 2002), *Morale et politique des droits de l'homme* (Olms, 2003), *Connaitre la guerre et penser la paix* (Kimé, 2005), *Éthique du rapport au langage* (L'Harmattan, 2007), *Qu'est-ce qu'être européen ?* (Cercle Condorcet d'Auxerre, 2012). Elle a fait partie en 2001-2002 d'un groupe de recherche (CHEAR-DGA) sur la gestion des crises.

■ Patrick CLEROVY

Élève au collège militaire de Saint-Cyr-l'École puis à l'École du service de santé des armées de Bordeaux, le docteur Patrick Clerovy a été médecin d'unité pendant quatre années au profit de régiments de la 9^e division d'infanterie de marine. Il a participé à plusieurs opérations qui l'ont amené à intervenir sur des théâtres extérieurs en Afrique centrale, en Guyane, en ex-Yougoslavie, en Afghanistan, au Mali, au Burkina-Faso et au Niger. Il est professeur de médecine à l'École du Val-de-Grâce et fut, de 2010 à 2015, titulaire de la chaire de psychiatrie et de psychologie clinique appliquée aux armées. Il est l'auteur de publications sur les thèmes du soutien psychologique des forces — *Les Psy en intervention* (Doin, 2009) — et de la prise en charge des vétérans — *Le Syndrome de Lazare. Traumatisme psychique et destinée* (Albin Michel, 2007), *Dix semaines à Kaboul. Chroniques d'un médecin militaire* (Steinkis, 2012). Il a récemment fait paraître *L'effet Lucifer. Des boureaux ordinaires* (CNRS éditions 2013).

■ Jean-Luc COTARD

Saint-Cyrien ayant servi dans l'arme du génie, le colonel Jean-Luc Cotard a choisi de se spécialiser dans la communication après avoir servi en unité opérationnelle et participé à la formation directe de Saint-Cyriens et d'officiers en général. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, d'un DESS de techniques de l'information

et du journalisme, et a réfléchi, dans le cadre d'un diplôme universitaire à l'Institut français de la presse, aux relations entre les hommes politiques et les militaires de 1989 à 1999. Il a publiés des articles qui ont trait à son expérience dans les revues *Histoire et défense*, *Vauban* et *Agir*. Il a servi en Bosnie en 1992-1993, au Kosovo en 2001 (Mitrovica) et 2008 (Pristina) ainsi qu'en Côte d'Ivoire en 2005-2006. Après avoir eu des responsabilités au SIRPA-Terre, il a conseillé le général commandant la région terre Nord-Est. Il a choisi de quitter l'uniforme en 2010, à quarante-huit ans, pour créer son entreprise de communication spécialisée dans la communication de crise.

■ Catherine DURANDIN

Catherine Durandin est historienne et écrivain. Après de nombreux ouvrages consacrés à la France, aux relations euro-atlantiques et à la Roumanie, elle s'oriente vers une recherche portant sur la mémoire des Français et leur relation à la guerre, avec un roman, *Douce France* (Le Fantoscope, 2012), puis *Le Déclin de l'armée française* (François Bourin, 2013).

■ Benoît DURIEUX

Né en 1965, Benoît Durieux est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'université de Georgetown (États-Unis), il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de la Légion étrangère, avec laquelle il a participé à plusieurs opérations dans les Balkans (1995 et 1996) et en Afrique (Somalie 1993). Après un passage à l'état-major des armées, il a été chef de corps du 2^e régiment étranger d'infanterie jusqu'à l'été 2010. Ancien auditeur au Centre des hautes études militaires (CHEM), puis adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, le général Durieux est actuellement directeur du CHEM. Docteur en histoire, il a publié *Relire De la guerre de Clausewitz* (Economica, 2005), une étude sur l'actualité de la pensée du penseur militaire allemand. Pour cet ouvrage, il a reçu le prix *La Plume et l'Épée*.

■ Brice ERBLAND

Né en 1980, le commandant Brice Erblan est un officier saint-cyrien qui a effectué son début de carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). Chef de patrouille et commandant d'unité d'hélicoptères de combat Tigre et Gazelle, il a été engagé plusieurs fois dans la corne de l'Afrique, en Afghanistan et en Libye. Il a ensuite servi au cabinet du ministre de la Défense, avant de rejoindre l'École militaire pour sa scolarité de l'École de guerre. Il a publié début 2013 un livre de témoignages et de réflexions sur ses opérations, intitulé *Dans les griffes du Tigre* (Les Belles Lettres). Cet ouvrage a reçu le prix L'Épée et la Plume, le prix spécial de la Saint-Cyrienne et la mention spéciale du prix Erwan Bergot.

■ Hugues ESQUERRE

Saint-cyrien, breveté de l'École de guerre, le lieutenant-colonel Hugues Esquerre a notamment pris part à la mission militaire française d'étude des combats qui ont opposé l'armée libanaise au Fatah al-Islam dans le camp de Nahr el-Bared en 2007 et planifié des opérations de contre-insurrection dans le sud de l'Afghanistan en 2008 et 2009. Il est l'auteur de plusieurs articles sur le sujet et d'un livre intitulé *Dans la tête des insurgés*, paru en novembre 2013 aux Éditions du Rocher. Il est également sociétaire de l'association des écrivains combattants. Il vient de publier *Quand les finances désarment la France* (Economica, 2015).

■ Frédéric GOUT

Entré à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1988, breveté de l'enseignement militaire supérieur, le colonel Frédéric Gout a passé la majeure partie de sa carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). À l'issue d'une mobilité externe au ministère des Affaires étrangères et d'un poste au sein du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre (CEMAT), il prend le commandement du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de 2011 à 2013. Il est ensuite auditeur de la 63^e session du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de la 66^e session de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) de 2013 à 2014. Depuis le 18 août 2014, il est assistant spécial du président du Comité militaire de l'OTAN à Bruxelles. Il vient de publier *Libérez Tombouctou ! Journal de guerre au Mali* (Tallandier, 2015).

■ Michel GOYA

Issu du corps des sous-officiers, Michel Goya a été officier dans l'infanterie de marine de 1990 à 2014. Après dix ans d'expérience opérationnelle, il suit, en 2001, une scolarité au sein de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique puis, il intègre, en 2003, le Collège interarmées de défense. Officier au Centre de doctrine d'emploi des forces terrestres (CDEF), il est assistant militaire du chef d'état-major des armées de 2007 à 2009. Il a dirigé ensuite le domaine « Nouveaux Conflits » au sein de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) puis le bureau recherche du CDEF, avant de quitter l'institution pour se consacrer à l'enseignement et à l'écriture. Titulaire d'un doctorat d'histoire, le colonel Goya est l'auteur de *Res Militaris. De l'emploi des forces armées au XX^e siècle* (Economica, 2010), *d'Irak. Les armées du chaos* (Economica, 2008), de *La Chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne, 1914-1918* (Tallandier, 2004, rééd., 2014), sur la transformation tactique de l'armée française de 1871 à 1918, de *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail* (Tallandier, 2011) et *Israël contre Hezbollah. Chronique d'une défaite annoncée 12 juillet-14 août 2006* (avec Marc-Antoine Brillant, Éditions du Rocher, 2014). Il a obtenu trois fois le prix de l'Épaulette, le prix Sabatier de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique, le prix d'histoire militaire du Centre d'études d'histoire de la Défense et le prix Edmond Fréville de l'Académie des sciences morales et politiques.

■ Armel HUET

Professeur honoraire de sociologie à l'université Rennes-II, Armel Huet a fondé le Laboratoire de recherches et d'études sociologiques (LARES) et le Laboratoire d'anthropologie et de sociologie (LAS) qu'il a dirigé respectivement pendant quarante ans et quinze ans. Il est aujourd'hui le directeur honoraire. Outre un master de recherche sociologique, il a également créé des formations professionnelles, dont un master de maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière ; il a dirigé le comité professionnel de sociologie de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). Armel Huet a développé dans son laboratoire plusieurs champs de recherche sur la ville, les politiques publiques, le travail social, les nouvelles technologies, le sport, les loisirs et les questions militaires. Il a créé des coopérations avec des institutions concernées par ces différents champs, notamment avec les Écoles militaires de Coëtquidan. Ces dernières années, il a concentré ses travaux sur le lien social. Il a d'ailleurs réalisé à la demande de l'État-major de l'armée de terre, une recherche sur la spécificité du lien social dans l'armée de terre.

Haïm KORSIA

À sa sortie du séminaire Israélite de France et après avoir obtenu son diplôme rabbinique en mars 1986, Haïm Korsia termine son parcours universitaire par un DEA à l'école pratique des hautes études en 2003. Jusqu'en 2004, il a été directeur de cabinet du grand rabbin de France. Le grand rabbin Haïm Korsia est aumônier en chef des armées, aumônier en chef de l'armée de l'air, membre du comité consultatif national d'éthique, membre du comité du patrimoine culturel au ministère de la Culture, administratrice national du Souvenir français et secrétaire général de l'association du rabbinat français. En juin 2014, il est élu grand rabbin de France. Derniers ouvrages parus : *Gardien de mes frères, Jacob Kaplan* (Édition Pro-Arte, 2006), *À corps et à Toi* (Actes Sud, 2006). *Être juif et français : Jacob Kaplan, le rabbin de la république* (Éditions privé, 2005).

François LECOINTRE

Né en 1962, François Lecointre est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien, il appartient à l'arme des Troupes de marines où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3^e régiment d'infanterie de marine et au 5^e régiment inter-armes d'Outre-mer. Il a été engagé en Irak lors de la première guerre du Golfe (1991), en Somalie (1992), en République de Djibouti dans le cadre de l'opération Iskoutir (1991-1993), au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise (1994) ainsi qu'à Sarajevo (1995), et a ensuite servi à l'état-major de l'armée de terre, au sein du bureau de conception des systèmes de forces. Il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine stationné à Vannes et à ce titre le groupe tactique interarmes 2 (GTIA2) en République de Côte d'Ivoire d'octobre 2006 à février 2007. Ancien auditeur puis directeur de la formation au Centre des hautes études militaires (CHEM), il a été jusqu'à l'été 2011 adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis a commandé la 9^e brigade d'infanterie de marine jusqu'à l'été 2013. Officier général synthèse à l'État-major de l'armée de terre jusqu'au 31 juillet 2014, le général de division Lecointre est actuellement sous-chef d'état-major « performance et synthèse » à l'EMAT.

Thierry MARCHAND

Diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1987 (promotion « Général Monclar »), Thierry Marchand choisit de servir dans l'infanterie. À l'issue de sa scolarité, il rejoint la Légion étrangère au 2^e régiment étranger d'infanterie (REI) de Nîmes. Il sera engagé en République centrafricaine (EFAO) en 1989 et en Guyane en 1990. Il participe à l'opération Daguet en Arabie Saoudite et en Irak (septembre 1990 — avril 1991), à l'opération Iskoutir en République de Djibouti puis est engagé par deux fois en Somalie (Opération *Restore Hope* en 1992 puis ONUSOM II en 1993). Il est de l'opération Épervier en 1994, de la Force de réaction rapide en Bosnie en 1995, Gabon et République centrafricaine — opération Almandin II — en 1996. Il sera engagé avec son régiment au Kosovo (KFOR) en 2003. Affecté au cabinet du ministre de la Défense entre 2003 et 2006 (cellule terre du cabinet militaire) et est promu au grade de colonel en 2005. Entre 2006 et 2008 il commande la 13^e DBLE à Djibouti. De 2008 à 2009 il est auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN). Il est ensuite affecté pour une année au Centre interarmées de concepts et de doctrines

(CICDE) et rejoint en 2010 la Délégation aux affaires stratégiques en qualité de sous-directeur aux questions régionales. En 2012, il est chef de la cellule relations internationales du cabinet militaire du ministre de la Défense. Nommé général de brigade le 1^{er} août 2014, il est actuellement en charge du recrutement au sein de la Direction des ressources humaines de l'armée de terre.

Jean-Philippe MARGUERON

À sa sortie de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1978, le général Margueron choisit l'artillerie antiaérienne. Il y occupe tous les grades et sert tour à tour en métropole, à l'outre-mer et en opérations extérieures. Promu colonel en 1997, il commande le 54^e régiment d'artillerie stationné à Hyères, avant d'être responsable du recrutement pour la région parisienne et l'outre-mer au tout début de la professionnalisation des armées. Auditeur de l'Institut des hautes études de la Défense nationale en 2001, il est ensuite conseiller militaire au cabinet du ministre de la Défense durant trois ans avant de commander, comme officier général, la 7^e brigade blindée de Besançon, tant en métropole qu'en opérations extérieures. Chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de Terre jusqu'en 2008, il est promu général inspecteur de la fonction personnel, avant d'être nommé major général de l'armée de Terre, en charge notamment de la conduite des restructurations de 2010 à 2014. Général d'armée, inspecteur général des armées auprès du ministre de la Défense en 2015, il a aujourd'hui rejoint la Cour des comptes.

Hervé PIERRE

Né en 1972, Hervé Pierre est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur, il a suivi aux États-Unis la scolarité de l'*US Marines Command and Staff College* en 2008-2009. Titulaire de diplômes d'études supérieures en histoire (Sorbonne), en philosophie (Nanterre) et en science politique (IEP de Paris), il est l'auteur de deux ouvrages, *L'Intervention militaire française au Moyen-Orient 1916-1919* (Éd. des Écrivains, 2001) et *Le Hezbollah, un acteur incontournable de la scène internationale ?* (L'Harmattan, 2009). Ayant effectué l'essentiel de sa carrière dans l'infanterie de marine, il a servi sur de nombreux théâtres d'opérations, notamment en Afghanistan (Kapisa en 2009, Helmand en 2011), et a été officier rédacteur des interventions du général major général de l'armée de terre. De 2013 à 2015, il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine (Vannes) avec lequel il a été engagé, à la tête du groupement tactique interarmes « Korrigan », au Mali (2013) puis en République de Centrafrique (2014). Depuis le 1^{er} juillet 2015, le colonel Hervé Pierre sert au cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre.

Emmanuelle RIOUX

Historienne, auteur de différentes publications sur les zalous pendant la Seconde Guerre mondiale, Emmanuelle Rioux travaille dans l'édition depuis 1990. Elle a été secrétaire de rédaction à la revue *L'Histoire*, directrice de collection « Curriculum » chez Liana Levi et responsable éditoriale à l'*Encyclopædia Universalis*. Elle a également mis son savoir faire au service de la Mission pour le bicentenaire de la Révolution française, du Festival international du film d'histoire de Pessac, de l'Association pour la célébration du deuxième centenaire du Conseil d'État et des Rendez-vous de l'histoire de Blois. Elle est aujourd'hui

chargée de mission auprès du général chef d'état-major de l'armée de terre et rédactrice en chef de la revue *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*.

■ François SCHEER

Né en 1934 à Strasbourg, François Scheer est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, titulaire de trois DESS (droit public, économie politique et science politique) et ancien élève de l'École nationale d'administration (1960-1962). De 1962 à 1999, il alterne les postes en administration centrale et à l'étranger. Premier ambassadeur de France au Mozambique en 1976, il sera successivement directeur de cabinet du président du Parlement Européen (Simone Veil) et du ministre des Relations extérieures (Claude Cheysson), ambassadeur en Algérie, ambassadeur représentant permanent auprès des communautés européennes, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et ambassadeur en Allemagne. Ambassadeur de France, il a été de 1999 à 2011 conseiller international du président directeur général de Cogema, puis du président du directoire d'Areva.

■ Didier SICARD

Après des études de médecine, Didier Sicard entre dans la filière des hôpitaux de Paris : externat, internat, clinicat, nomination comme praticien hospitalier. Professeur agrégé, il devient le chef de l'un des deux services de médecine interne de l'hôpital Cochin de Paris. Il créera (avec Emmanuel Hirsch) l'Espace éthique de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris. Par décret du président Jacques Chirac, il succède en 1999 à Jean-Pierre Changeux (qui avait lui-même succédé à Jean Bernard) à la tête du Comité consultatif national d'éthique, institution qu'il préside jusqu'en février 2008 et dont il est aujourd'hui président d'honneur. Il a notamment publié *La Médecine sans le corps* (Plon, 2002), *L'Alibi éthique* (Plon, 2006) et, avec Georges Vigarello, *Aux Origines de la médecine* (Fayard 2011). Depuis 2008, Didier Sicard préside le comité d'experts de l'Institut des données de santé.

■ André THIÉBLEMONT

André Thiéblemont, saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, titulaire des diplômes d'études approfondies de socio-logie et de l'Institut d'études politiques de Paris, a servi dans la Légion étrangère, dans des régiments motorisés et dans des cabinets ministériels. Il a quitté l'armée en 1985 pour fonder une agence de communication. Depuis 1994, il se consacre entièrement à une ethnologie du militaire, axée sur les cultures militaires, leurs rapports au combat, aux mythes politiques et aux idéologies, études qu'il a engagées dès les années 1970, parallèlement à ses activités professionnelles militaires ou civiles. Chercheur sans affiliation, il a fondé Rencontres démocrates, une association qui tente de vulgariser auprès du grand public les avancées de la pensée et de la connaissance issues de la recherche. Sur le sujet militaire, il a contribué à de nombreuses revues françaises ou étrangères (*Ethnologie française*, *Armed Forces and Society*, *Le Débat*...), à des ouvrages collectifs et a notamment publié *Cultures et logiques militaires* (Paris, PUF, 1999).

Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

NUMÉROS DÉJÀ PARUS

L'action militaire a-t-elle un sens aujourd'hui? n° 1, 2005

Mutations et invariants, «soldats de la paix», soldats en guerre n° 2, 2006

Agir et décider en situation d'exception n° 3, 2006

Mutations et invariants, partie II n° 4, 2006

Mutations et invariants, partie III n° 5, 2007

Le moral et la dynamique de l'action, partie I n° 6, 2007

Le moral et la dynamique de l'action, partie II n° 7, 2007

Docteurs et centurions, actes de la rencontre du 10 décembre 2007 n° 8, 2008

Les dieux et les armes n° 9, 2008

Fait religieux et métier des armes, actes de la journée d'étude du 15 octobre 2008 n° 10, 2008

Cultures militaires, culture du militaire n° 11, 2009

Le corps guerrier n° 12, 2009

Transmettre n° 13, 2010

Guerre et opinion publique n° 14, 2010

La judiciarisation des conflits n° 15, 2010

Que sont les héros devenus? n° 16, 2011

Hommes et femmes, frères d'armes? L'épreuve de la mixité n° 17, 2011

Partir n° 18, 2011

Le sport et la guerre n° 19, 2012

L'armée dans l'espace public n° 20, 2012

La réforme perpétuelle n° 21, 2012

Courage! n° 22, 2013

En revenir? n° 23, 2013

L'autorité en question. Obéir/désobéir n° 24, 2013

Commémorer n° 25, 2014

Le patriotisme n° 26, 2014

L'honneur n° 27, 2014

L'ennemi n° 28, 2015

Résister n° 29, 2015

Territoire n° 30, 2015

Impression

Ministère de la Défense

Secrétariat général pour l'administration / SPAC Impressions

Pôle graphique de Tulle

2, rue Louis Druiolle – CS 10290 – 19007 Tulle cedex